

CASE NO: I.C.R. 98-411  
 EXHIBIT NO: D.K. 81 C  
 DATE ADMITTED: 23.9.2004  
 TENDERED BY: DEFENCE  
 NAME OF WITNESS: .....

Witness Code: KABIGRA

KABIGRA-13

**KABILIGI**  
**Gratien**  
**FAR**

WITNESS PSEUDONYMS			
Case	Pseudonym	Testified	Testim
TBD		No	

Contribution des FAR a la Recherche de la Verite sur le Drame  
 Rwandais (Kabiligi version received from accused September 24, 2004)

DOCUMENT INFORMATION		For Witness Statement:	
Doc. Type:	Report	Signature Date:	
Doc. Sources:	Accused	Interviewer 1:	
Doc. Original No:		Interviewer 2:	
Doc. Date:		<b>DOCUMENT CODING</b> Document Code: KABIGRA-13 ERN Number: D0001005-D0001248	
Original Language:	French		
Translation:			
ERN Translation:			
<b>Disclosure Codes and Exhibit Numbers</b>			
Past Disclosure---Past Disclosure---Past Disclosure---Past Disclosure			

D0001005

**COMMANDEMENT DES FORCES ARMEES  
RWANDAISES EN EXIL**

**DOSSIER**

**TRIBUNAL INTERNATIONAL**

**POUR LE RWANDA**

010

**CONTRIBUTION DES FAR A  
LA RECHERCHE DE LA  
VERITE SUR LE DRAME  
RWANDAIS**

**La Guerre d'Octobre 1990  
et la Catastrophe d'Avril 1994**

## INTRODUCTION

Le drame rwandais a fait l'objet de plusieurs écrits où différents auteurs ont exprimé (de leur façon) des positions en fonction de leur but et sur base des rapports des Organisations de Défense des Droits de l'Homme, des rapports des Organisations non-gouvernementales fondés sur des témoignages épars de personnes non directement impliquées dans le conflit rwandais.

Ainsi la Communauté Internationale a été contrainte de consommer une même recette préparée et servie par le FPR et ce, suite à l'embargo médiatique qui avait été imposé à ceux que le FPR avait qualifiés de génocidaires. L'absence d'un débat contradictoire n'a pas permis à la Communauté Internationale d'analyser avec sérénité et impartialité le drame rwandais.

De même certains travaux réalisés par les rwandais n'ont pas assez ciblé l'Armée du FPR, véritable auteur du conflit rwandais. Ainsi différents auteurs ont souvent traité de la politique alors que le domaine militaire leur a échappé ou est resté simplement ignoré. Le présent ouvrage qui est destiné au Tribunal International pour le Rwanda contient des révélations relatives aux crimes commis par le FPR avec des documents à l'appui, qui en réalité constitueront des preuves appréciables. Il contient également des documents justificatifs des actes posés par les FAR durant la guerre.

Les FAR, en tant qu'institution qui a eu à faire face directement au FPR dans le conflit rwandais, ne peuvent garder le silence sur les événements qui ont endeuillé le Rwanda depuis le déclenchement de la guerre le 01 Octobre 1990 et qui a dégénéré en catastrophe d'Avril 1994. Elles estiment que leur contribution et leur point de vue sont indispensables pour éclairer le Tribunal International pour le Rwanda.

Dans cet ouvrage, les FAR accusent le FPR d'avoir commis les faits suivants :

- 1° Avoir envahi le Rwanda à partir de l'Ouganda le 1er Octobre 1990 en violant les Traités et les Conventions Internationaux régissant les réfugiés.
- 2° Avoir planifié et exécuté les massacres des HUTUS dans le but d'éliminer l'élite intellectuelle et politique HUTU, réduire la masse pour établir un équilibre ethnique HUTU-TUTSI, et mettre ainsi fin au mythe de la majorité HUTU.
- 3° Avoir commis des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre et des crimes contre la paix.
- 4° Avoir assassiné les Présidents Juvénal HABYARIMANA du Rwanda et Cyprien NTARYAMIRA du BURUNDI ainsi que le Général-Major NSABIMANA Déogratias, Chef EM AR et d'autres hautes personnalités qui les accompagnaient.
- 5° Avoir provoqué la catastrophe d'Avril 1994 en déclenchant la guerre, les massacres interethniques et l'exode des populations et les avoir exposées aux épidémies.
- 6° Avoir détruit les infrastructures, le patrimoine national et les biens des particuliers.

Les FAR accusent également certains éléments de la MINUAR d'avoir le rôle de complice du FPR ou d'être intervenus directement sur le champ de bataille au côté du FPR. Elles accusent en outre certaines personnalités étrangères, Institutions ou organisations internationales complices du FPR dans la destruction du Peuple et du Patrimoine Rwandais.

### I. Point de vue des FAR sur le Drame Rwandais

Le Drame rwandais tire son origine dans l'invasion du Rwanda par l'APR, branche armée du FPR, le 01 Octobre 1990 et la poursuite de la guerre par le FPR dont les opérations se sont caractérisées par les assassinats sélectifs des leaders politiques HUTU et des massacres systématiques des HUTUS dans son avancée. Les massacres d'Avril à juillet 1994 ne sont que l'effet ou la conséquence de la guerre même. Il faut donc placer ces massacres dans le contexte de la guerre. C'est pourquoi les FAR estiment que la compétence du TIR devrait s'étendre sur toute la période du conflit jusqu'à la clôture de l'enquête. C'est d'ailleurs le souhait des deux parties au conflit. Dès lors on se demande pourquoi le Conseil de Sécurité de l'ONU a limité la compétence du TIR à l'année 1994. Est-ce pour épargner ce dernier du grand volume de travail ? Il sied de signaler que le FPR avait déjà tué ou fait disparaître plus de 630.000 HUTU avant Avril 1994. (AJPR RWANDA. L'autre face du génocide, chapitre 4, Section 4.). Est-il juste de passer l'éponge sur ce crime?

Concernant la qualification des infractions, les FAR estiment que les rapports fournis par les associations de défense des droits de l'homme et qui sont à la base de la création du TIR ont brillé par leur partialité en introduisant la notion de génocide. Cette qualification semble être plutôt sentimentale que juridique. En effet, elle est basée sur l'ampleur et la forme des massacres, donc sur l'élément matériel et non sur l'élément intentionnel de l'infraction.

Pour le FPR, les massacres interethniques ont été qualifiés de génocide des TUTSI par les HUTU de façon délibérée pour détourner l'opinion et couvrir les massacres des HUTUS minutieusement préparés par le FPR, avant et pendant la guerre et même actuellement, mais sur lesquels la Communauté Internationale reste muette.

Les FAR sont aussi d'avis que pendant les troubles et pendant la guerre les HUTUS massacrés par le FPR sont plusieurs fois plus nombreux que les TUTSI. De plus les TUTSI qui ont péri ont été victimes de la situation de guerre civile déclenchée dans le pays par celui qui a attaqué le Rwanda et a assassiné le Président HABYARIMANA et non d'une intention ou d'une volonté globale des HUTU de décimer les TUTSI. A l'absence de cette élément intentionnel, le génocide des TUTSI chanté à cor et à cri par le FPR relève de la pure affirmation gratuite.

En effet, s'il existait réellement un plan de génocide que les FAR ne pouvaient être sensées ignorer, ou un plan de reprise des hostilités à leur initiative en début du mois d'Avril 1994:

- Le G3, Chef des opérations à l'Etat-Major de l'Armée Rwandaise, le Col IG KABILIGI Gratiem n'aurait pas été envoyé en mission d'un mois en EGYPTE à la fin du mois de Mars 1994. Cette réunion consistait en un "Séminaire sur la Sécurité en AFRIQUE", séminaire organisé par l'Académie NASSER.

- Le Ministre de la Défense Mr BIZIMANA Augustin et le G2, Chef du Service de Renseignements Militaires à l'Etat-Major de l'Armée Rwandaise le Col BEMSG NTIWIRAGABO Aloys, n'auraient pas été envoyés en mission au CAMEROUN où ils participaient à la Réunion du Comité Consultatif Permanent des Nations Unies sur les questions de Sécurité en AFRIQUE Centrale à YAOUNDE du 04 au 08 Avril 1994, mission qu'ils devaient poursuivre au GHANA et qui devait durer 2 semaines. Notons que les billets d'avion pour ces derniers ont été achetés et fournis par le PNUD à KIGALI.
- Le Chef d'Etat-Major de l'Armée Rwandaise, Le Gen Maj NSABIMANA Déogratias n'aurait pas accompagné le Président de la République à DAR-ES-SALAM pour périr avec lui dans l'attentat du 06 Avril 1994.

Ceci prouve plutôt que les FAR étaient dans la logique de la paix et non celle de la guerre. Cette logique était unanimement partagée par toutes les Unités des FAR. Aucun Comd de Secteur opérationnel ou Comd d'Unité ne pouvait participer à l'élaboration d'un plan qui n'existe ni au MINADEF ni dans les Etats-Majors.

## II. Des Responsabilités dans le drame rwandais

Le FPR et d'autres détracteurs des FAR attribuent à ces dernières tous les crimes commis au Rwanda. Et pourtant, malgré les attaques incessantes du FPR depuis Octobre 1990, malgré l'apprentissage difficile du peuple rwandais au multipartisme qui a entraîné des manifestations violentes et autres actes de destruction et d'intimidation, malgré les moyens limités et l'opposition irresponsable de politiciens opportunistes, les FAR ont déployé tous leurs efforts dans les opérations de maintien et de rétablissement de l'ordre, de pacification lors des troubles politiques ou interethniques, de lutte contre le banditisme et la criminalité, de protection des populations déplacées de guerre et ont fait face au complot international. L'on sait que le FPR est l'outil de certaines grandes puissances qui, dès la naissance de la République Rwandaise, ont voulu faire du Rwanda leur fief mais que les régimes qui se sont succédés depuis la révolution de 1959 s'y étaient opposés. C'est pourquoi le Drame rwandais revêt un caractère international.

Pour le FPR l'objectif c'est conquérir le pays, tuer le maximum possible de rwandais et assujettir le peu qui pouvait en rester, détruire les oeuvres de développement qui font honneur du régime HABYARIMANA, ce qui fait que l'APR n'a jamais été une Armée de libération d'un peuple, mais un outil de conquête d'un pays pour l'annexer sournoisement à l'OUGANDA. Les FAR au contraire, faisant face aux multiples agressions du FPR, ont toujours mérité d'être vraiment une Armée du peuple rwandais lequel place jusqu'aujourd'hui sa confiance et son estime dans cette armée.

De ce fait les FAR dénoncent la complicité de certaines personnalités étrangères alliées du FPR qui ont participé à la planification et à l'exécution de l'invasion et l'occupation du Rwanda par le FPR, qui lui ont apporté l'appui politique, diplomatique, médiatique, technique, matériel et militaire et ont commandité le drame rwandais. Il s'agit notamment du Président Yoweri KAGUTA MUSEVENI de l'OUGANDA et la NRA, du Président Bill CLINTON des USA et son gouvernement, de Madame Lynda CHALKER de la Grande Bretagne, de certaines personnalités Belges, du Major Pierre BUYOYA alors Président du BURUNDI et l'Armée Burundaise ainsi que du Président Ali Hassan MWINYI de la TANZANIE. En outre les FAR accusent le Général-Major Roméo DALLAIRE,

Commandant de la MONUOR et de la MINUAR ainsi que le Colonel BEM MARCHAL, Commandant du Contingent Belge à la MINUAR pour avoir conspiré avec le FPR dans l'assassinat du Président HABYARIMANA, dans la préparation et la conduite de la guerre d'Avril 1994 et dans l'extermination des HUTU.

Enfin, les FAR dénoncent l'attitude complice et irresponsable de la Communauté Internationale et notamment de l'ONU et de l'OUA qui ont négligé le conflit rwandais quand il était encore possible de limiter les dégâts. La responsabilité de cette Communauté est interpellée car le Gouvernement l'a continuellement informée des tueries et d'autres actes de barbarie commis sur le peuple rwandais par le FPR tout au long de ses offensives au but inavoué. L'ONU et l'OUA devraient jeter un regard en arrière et rectifier le tir pour rétablir dans ses droits le peuple rwandais contraint à s'exiler.

Le FPR envahisseur, par contre, est à l'origine du drame rwandais. Les FAR estiment qu'il doit être poursuivi pour les massacres des HUTU ainsi que les autres crimes de guerre et contre l'humanité qu'il a commis tout le long de la guerre et qu'il continue de commettre au Rwanda même aujourd'hui.

En effet, les massacres des HUTU ont été exécutés et sont toujours exécutés par l'APR, au cours des opérations commandées et par des éléments isolés. Par ailleurs, le FPR a toujours caché les corps des personnes tuées pour dissimuler ses forfaits et chaque fois qu'il est découvert, il se justifie par des mises en scène tendant à tromper l'opinion en cachant sa face génocidaire. Sur ce point le Président Bill CLINTON a mis au grand jour sa complicité dans les crimes commis par le FPR lorsqu'il a dépêché son envoyé spécial à KIGALI pour étouffer l'affaire des massacres commis à KIBEHO par l'APR où plus de 8.000 HUTU ont péri.

Il faut que la vérité sur le Drame Rwandais soit établie en évitant le sensationnel et le sentimentalisme. Les auteurs des massacres des HUTU doivent être poursuivis sans complaisance, sans ménager les alliés du FPR ou contenter le Conseil de Sécurité de l'ONU qui a déjà manifesté son parti pris.

Le diktat de certaines grandes puissances dont le peuple rwandais a été victime ne doit pas peser sur le Tribunal International pour le Rwanda.

Les Forces Armées Rwandaises souhaitent que le Tribunal International pour le Rwanda soit indépendant, juste et impartial. Elles souhaitent qu'il n'y ait pas de boucs émissaires pour la simple raison que les vrais coupables ne sont pas identifiés car la responsabilité pénale est individuelle.

### III. Contenu de cet ouvrage

Le présent ouvrage destiné au Tribunal International pour le Rwanda contient des accusations contre l'APR. Avec des documents à l'appui, il contient également des éléments de défense contre des accusations portées contre les FAR. Quelques rapports des renseignements militaires repris dans ce document montrent suffisamment que l'assassinat du Président de la République a été minutieusement préparé par le FPR.

Comme l'Accord de Paix d'Arusha mettait fin à la guerre entre le Gouvernement Rwandais et le Front Patriotique Rwandais (Article 1), et que les FAR avaient souscrit totalement à cet Accord, le présent ouvrage dénonce essentiellement les massacres, les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité commis par l'APR entre le 04 Août 1993 et le 06 Avril 1994,

pendant la guerre d'Avril à Juillet 1994, et après la prise du Pouvoir à KIGALI par le FPR jusqu'à nos jours.

L'ouvrage reprend néanmoins certains actes flagrants commis par le FPR avant le 04 Août 1993, actes indissociables avec d'autres actes postérieurs prémonitoires de l'assaut final.

Les péripéties de la guerre mettent en évidence le sadisme de l'APR d'une part et la bravoure des FAR d'autre part. Elles feront l'objet du Chapitre premier tandis que le deuxième Chapitre s'occupera de la mise en accusation du FPR et ses acolytes comme responsables du conflit et du drame rwandais à cause de ses multiples initiatives de guerre. Le troisième et le quatrième Chapitre seront réservés respectivement aux activités des FAR durant le conflit et à l'auto-défense civile.

Tel que nous venons de le citer plus haut, les Forces Armées Rwandaises en tant qu'Institution directement impliquée dans le conflit rwandais ne peuvent garder le silence sur les événements qui ont endeuillé le Rwanda.

C'est ainsi que le Commandement des FAR a rassemblé des éléments constitutifs des chefs d'accusation du FPR en général et de l'APR en particulier, et des éléments justificatifs des activités propres aux FAR durant le conflit.

Il convient cependant de signaler que les éléments contenus dans le présent ouvrage ne sont qu'exemplatifs, car certaines preuves ont disparu ou ont été détruites soit par la guerre, soit par les intempéries pendant l'exil. Elles seront évoquées de mémoire parce qu'elles ont existé ou existent ailleurs et font foi.

L'attention du lecteur est aussi attirée sur le contenu des documents du FPR et surtout des messages, pour les passages non mentionnés dans cet ouvrage, où le FPR attribuent certains actes à la partie gouvernementale.

Il s'agit de l'intoxication qu'il avait l'habitude d'utiliser pour galvaniser ses combattants. Par ailleurs ceux qui croient que le Drame Rwandais a commencé le 06 Avril 1994 se trompent. Les massacres d'Avril à Juillet 1994 ne sont que l'effet ou la conséquence de la guerre même dont le FPR et ses alliés sont responsables.

Ce travail est basé sur les archives authentiques et non sur une imagination ou une déduction simpliste et sentimentale. Il réfère le TIR également à la documentation qui, elle aussi, contient la vérité sur le Drame Rwandais.

**CHAPITRE PREMIER. LES PERIPETIES DE LA GUERRE****Section Première: Invasion du Rwanda par le FPR à partir de l'OUGANDA le 1er Octobre 1990.****§ 1. Attaque du FPR le 01 Octobre 1990**

Depuis la fin des incursions des INYENZI des années 1960, aucune attaque de l'extérieur n'avait plus été signalée sur le sol Rwandais. C'est avec surprise que les FAR et le Peuple Rwandais ont appris, le 1er Octobre 1990, l'assaut du poste-frontière de KAGITUMBA par les troupes venues de l'Ouganda. Cette guerre fut en effet surprenante car, malgré certains signes avant-coureurs au MUTARA (banditisme, vol de bétail et spoliation d'argent, disparition de personnes), le Président Ougandais avait rassuré à plusieurs reprises qu'il ne pourrait y avoir d'attaque contre le Rwanda à partir de son pays. Cependant alors en visite aux USA, le Président MUSEVENI a déclaré simplement que ses "boys" lui ont échappé puisqu'il ne pouvait ne pas être au courant de l'attaque étant donné les évidentes coïncidences suivantes :

- Le Chef de l'APR, Gen Maj Fred RWIGEMA n'était autre que son Vice-Ministre de la Défense.

-Plusieurs Officiers du FPR appartenaient à la NRA et ont aidé le Président MUSEVENI à prendre le pouvoir à KAMPALA.

-Les troupes FPR étaient équipées du matériel de la NRA y compris l'armement lourd.

Cette guerre déclenchée de l'extérieur par le Tandem NRA+ FPR-INKOTANYI a cassé l'Unité et la paix du peuple rwandais qui vivait en harmonie depuis dix-sept ans et a ressuscité des rancoeurs de plus de quatre siècles qui s'étaient déjà dissipées.

**§ 2. Réaction des FAR**

Les FAR ont, dès Octobre 1990, contribué à repousser l'Ennemi et à assurer la sécurité de la population. Elles ont libéré toute la région du MUTARA qui était conquise par le FPR. Sur le plan intérieur, elles ont participé avec les autres forces de sécurité, à la prévention des troubles interethniques.

Dans la zone des combats, elles ont participé à la réinstallation dans leurs biens des personnes ayant fui les INYENZI et ont protégé les déplacés dans leurs Camps.

**§ 3. Causes de la guerre**

Première cause: La soif du pouvoir absolu.

Dès le déclenchement des hostilités, le FPR a inondé les médias internationaux de fausses informations afin de pouvoir légitimer son combat. Loin de prétendre ici énumérer toutes les soi-disant causes profondes de cette guerre, qui sont d'ailleurs connues du seul FPR et de ses acolytes (proches et alliés), l'on notera deux des motifs souvent avancés dans la presse par le FPR:



Le retour des réfugiés et l'instauration de la démocratie au Rwanda. Mais à y regarder de près, les visées du FPR étaient certainement tout autres car le retour des réfugiés fut le principal cheval de bataille de cette organisation même avant Octobre 1990. Alors que les Autorités Rwandaises s'étaient résolues à s'attaquer de front à ce problème et qu'une solution négociée entre le Gouvernement Rwandais, le HCR et le Gouvernement Ougandais, ainsi que les représentants des réfugiés était sur la bonne voie, le FPR a choisi de mener une lutte armée bravant ainsi les conventions internationales (ONU-OUA) qui interdisent aux réfugiés de prendre les armes contre leur Pays.

Le FPR et l'APR en particulier voulait plutôt le pouvoir absolu, le Retour des Réfugiés et la Démocratie n'étant que des prétextes pour tromper l'opinion. La preuve en est que, après sa victoire militaire, l'APR est le maître absolu du pouvoir à KIGALI. Paul KAGAME s'est hissé à la place de Vice-Président de la République et de Ministre de la Défense. Il est l'homme fort de KIGALI. Des militaires sont partout: à l'Assemblée Nationale, au Gouvernement, dans l'Administration et même au niveau du pouvoir judiciaire. Les partis politiques sont muselés. Le FPR est majoritaire dans toutes les institutions. Ce qui prouve qu'il ne voulait pas la démocratie. La justice est impuissante et son action nulle vis-à-vis de l'APR. Tout le long de la guerre et après la prise du pouvoir à KIGALI l'APR a massacré les gens et les responsables politiques du FPR lui faisaient des ovations. Même les massacres qu'elle fait jusqu'aujourd'hui sont couronnés de louanges par ces mêmes responsables politiques.

L'évolution de la situation a changé certains paramètres car, n'ayant pas pu obtenir la victoire militaire immédiate, le FPR a accepté les négociations qui ont abouti à l'Accord d'intégration de l'APR dans les Forces Armées Rwandaises. Mais comme les négociations ne lui offraient pas la prise du pouvoir sans partage ni l'intégration totale de ses militaires, il a dû poursuivre la guerre malgré ses conséquences.

Avec le plan FPR, cette guerre a dégénéré en la catastrophe d'Avril 1994. Mais le FPR a atteint son objectif même s'il a marché sur des millions de morts et a détruit le Pays. Il a le pouvoir absolu au Rwanda, et tous ses militaires forment l'Armée actuelle. Les Chefs militaires accaparent des biens alors que les autorités civiles n'ont pas les mêmes avantages. Exemple : Les Commandants de Brigade disposent de deux logements (un à leur poste d'attache et un autre à KIGALI).

Ceci n'a jamais existé au sein des FAR. D'autres militaires occupent illégalement les biens des Réfugiés ou des personnes tuées et refusent impunément de les libérer. Ceci montre que le FPR (APR) a massacré les HUTU et les a contraints à l'exil pour s'approprier leurs biens.

L'Accord d'ARUSHA qui ne leur accordait pas tous ces avantages ne les satisfaisait pas. C'est pourquoi ils l'ont violé et ont repris la guerre.

Malgré la diabolisation du Président HABYARIMANA, le FPR savait bien qu'il était aimé par le peuple. Il s'avérait impossible de l'évincer sur le plan politique. Même l'opposition intérieure venait d'éclater. Le FPR l'a tué pour l'écarter du pouvoir car sans cela il ne pouvait pas reconquérir le pouvoir.

Deuxième cause: Réinsertion des réfugiés militaires.

Outre la soif du pouvoir, le problème de la réinsertion des Réfugiés Militaires dans le cadre d'un rapatriement pacifique allait se poser. Avec le rapatriement pacifique, à part les militaires qui avaient obtenu de fait la nationalité des Pays qui les avaient enrôlés au sein de leurs Forces Armées, chaque réfugié non militaire allait être facilement réinséré dans son domaine.

Pour les agriculteurs-éleveurs il suffisait de leur trouver les terres cultivables et les pâturages. Les hommes de métier allaient se présenter sur le marché dans le cadre de la concurrence. Les réaménagements pouvaient être opérés pour réinsérer les fonctionnaires dans le secteur public tandis que d'autres pouvaient se présenter sur le marché de l'emploi.

Les réformes politiques étant entamées et le multipartisme adopté, chaque réfugié allait adhérer au parti de son choix et exercer son activité politique dans ce cadre sans d'autres négociations.

Mais un militaire ne pouvait pas prétendre être réinséré dans les Forces Armées Rwandaises avec les droits acquis dans les Armées étrangères étant donné qu'il ne pouvait justifier son appartenance à une Armée étrangère étant réfugié.

Pour justifier cet état militaire ils ont pris les armes contre leur Patrie.

Comme ils étaient sûrs de la victoire militaire, et leur stratégie étant de jeter les HUTU à l'extérieur du Pays ou les exterminer (Voir IMPURUZA N° 17), le FPR comptait prendre le pouvoir sans partage et créer une Armée formée de militaires réfugiés prestant dans les Armées des pays d'accueil.

En ce qui concerne la Démocratie, il convient de rappeler qu'une Commission avait été mise sur pied afin de recenser les desiderata de la population sur le mode de Gouvernement qui convenait le mieux pour notre Pays. Les conclusions de cette Commission ont notamment montré qu'un multipartisme intégral devait être instauré au Rwanda. Tout ceci n'a pas empêché, ni arrêté les attaques du FPR. Le peuple Rwandais en général, et les FAR en particulier, ont alors compris le but inavoué du FPR à savoir la prise du pouvoir par des armes à KIGALI.

C'est d'ailleurs l'opinion de tout observateur avisé ou qui connaît l'histoire du Rwanda (Monsieur Jean Paul HARROY, dernier Résident du RUANDA-URUNDI; débat télévisé Octobre 1990 en Belgique).

Troisième cause: Lutte d'influence des grandes puissances.

Le peuple rwandais a subi les effets de la conjoncture géopolitique actuelle et est victime de la lutte d'influence des grandes puissances.

Bien que le FPR voulût reprendre le pouvoir, il a été en quelque sorte l'instrument de certaines grandes puissances qui voulaient elles aussi s'installer au coeur de l'AFRIQUE pour exercer un contrôle facile sur le reste du continent d'une part et étendre leur culture et leur influence d'autre part.

Le FPR a conspiré facilement avec elles car ils avaient le même objectif. La défense à outrance des intérêts du FPR par les Etats-Unis d'Amérique et l'installation des anglo-saxons au RWANDA sont éloquentes.

Et on sait ceux qui ont alimenté la guerre contre le RWANDA par l'intermédiaire de l'OUGANDA. En effet l'Accord de Paix d'ARUSHA ne prévoyait pas le

remboursement des dettes contractées par le FPR. Il devait absolument reprendre la guerre, ne fût-ce que sur l'instigation ou la menace de ses bailleurs de fonds, prendre le pouvoir et exploiter les HUTU pour payer ces dettes. La dilapidation actuelle des Fonds publics qui sortent du trésor sans justification en est la preuve.

## Section 2. De Novembre 1990 à Décembre 1992

### § 1. Poursuite des Hostilités par le FPR

Battu au MUTARA, le FPR s'est replié en Ouganda et ensuite il a ouvert un nouveau front à BYUMBA (GATUNA, KIVUYE et CYUNGO) à partir du 03 Novembre 1990, et a continué à tirer sur le territoire Rwandais à partir de l'Ouganda. Toutes ces attaques de BYUMBA furent aussi rapidement repoussées et les assaillants furent de nouveau rejetés en Ouganda. Lors de la visite du Chef d'Etat à GABIRO le 07 Décembre 1990, il n'y avait plus d'ennemi sur le sol Rwandais.

Non content des négociations qui ont suivi cette période, (visiblement le FPR ne voulait pas la paix mais plutôt le pouvoir par la force), il lança un raid dans la Ville de RUHENGARI le 23 Janvier 1991 en tuant sélectivement la population civile HUTU et plusieurs Gendarmes du Camp de la Gendarmerie Nationale MUHOZA, il ouvrit la Prison de RUHENGARI, emporta les "siens", et les repris de justice en profitèrent pour se disperser et semer l'insécurité dans toute cette région. Ces tueries sélectives du FPR ont provoqué la colère populaire et les affrontements interethniques.

Le FPR a en outre usé des pratiques de tortures et mutilations: rassemblement des personnes dans des maisons ou dans des lieux publics puis massacre à la fusillade, à la grenade ou en incendiant les maisons.

Il a aussi violé le Cessez-le-feu signé à N'SELE le 29 mars 1991 par plusieurs attaques et bombardements à RUHENGARI, à BYUMBA et au MUTARA. La lettre N° 0175/02.1.9 du 04 Février 1992 du MINADEF est assez parlante en ce qui concerne les seuls mois de Décembre 1991 et Janvier 1992 ainsi que le FAX adressé au MINAFFET pour la période du 03 au 18 Juin 1991. Les tueries et la destruction des Camps des déplacés de RWEBARE et de RUKOMO ont montré à suffisance la cruauté du FPR.

Les attaques menées en Juin 1992 dans BYUMBA ont provoqué le déplacement de plus de 300.000 personnes qui sont venues grossir les Camps de déplacés. Le FPR a fait subir des mauvais traitements aux prisonniers de guerre et aux nombreux civils enlevés dans la Zone Tampon et/ou enrôlés de force dans les rangs de l'APR (RL N° 2201/06.1.9 du 06 Octobre 1992 du Ministère de la Défense). Le FPR a également intensifié son action de recrutement et d'infiltration des partis d'opposition (Déclaration Conjointe à BRUXELLES le 29 Mai 1992) de façon que des manifestations politiques et des affrontements interethniques et politiques se sont multipliés et de manière virulente:

SHYORONGI et Ville KIGALI : Novembre 1992 - GISENYI, RUHENGARI, KIBUYE et CYANGUGU : Novembre - Décembre 1992, Janvier 1993.

Il faut ajouter à cela les attentats à la grenade, à la bombe piégée et la pose de mines qui ne visaient rien d'autre qu'à créer le chaos à l'intérieur du pays.

Les négociations permettaient au FPR de préparer de nouvelles attaques plutôt que la recherche d'une paix durable (RL N° 1660/06.1.0 du 16 Août 1992 du Ministère de la Défense). Ainsi au moment où la partie gouvernementale concentrait ses efforts dans les négociations (respect du protocole de cessez-le-feu d'ARUSHA, concessions répétées), le FPR s'adonnait à des activités subversives (RL N° 2098/06.1.0 du 23 Septembre 1992 du Ministère de la Défense). Parallèlement le recrutement et la sensibilisation se poursuivaient, et des jeunes TUTSI organisaient des entraînements clandestins de tir à l'arc et autres exercices militaires (RL N° 2460/06.1.0 du 28 Octobre 1992 du MINADEF et RL N° 2894/06.1.9 du 17 Décembre 1992 du MINADEF).

## **§ 2. Activités des Forces Armées Rwandaises (FAR)**

Dès la fin de la guerre dite d'Octobre 1990, les FAR ont assuré la sécurité aux frontières et ont apporté leur contribution dans la prévention et l'arrêt des troubles interethniques là où ils se sont produits. Elles sont ainsi intervenues dans la Sous-Préfecture de KABAYA, dans la Commune de MUTURA et dans la Préfecture de RUHENGARI suite à l'attaque menée par le FPR le 23 Janvier 1991 dans la Ville de RUHENGARI.

Pendant que le FPR violait les accords de N'SELE du 29 Mars 1991 amendés par la suite à GBADOLITE, les FAR s'employaient à repousser ses attaques, à assurer la sécurité de la population et à garantir l'intégrité des frontières nationales. Ce fut le cas lors des attaques généralisées du FPR dans RUHENGARI, BYUMBA et le MUTARA en Juin 1992.

La Gendarmerie Nationale a également effectué des missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public lors des manifestations politiques qui ont accompagné l'acceptation du multipartisme (Constitution du 10 Juin 1991) et la mise en place du gouvernement de coalition en Avril 1992 composé des partis MRND, MDR, PSD, PL et PDC.

**Section 3. De Janvier 1993 au 04 Août 1993****§ 1. Reprise des Hostilités par le FPR**

Alors que les Forces Armées Rwandaises s'attelaient à la lourde tâche de Rétablissement de l'ordre public troublé par les affrontements interethniques de la fin de l'année 1992 et avaient détaché des éléments de protection des personnes déplacées, le FPR a déclenché une attaque d'envergure dans la Ville de RUHENGARI et dans les Préfectures de RUHENGARI et BYUMBA le 08 Février 1993 en violation encore de l'Accord de cessez-le-feu de N'SELE du 29 mars 1991, amendé à GBADOLITE le 16 Septembre 1991 et à ARUSHA le 12 Juillet 1992. C'est au cours de cette attaque qu'il a massacré, plus que par le passé, des dizaines de milliers de HUTU (intellectuels, autorités administratives, politiques et judiciaires ainsi que des paysans). Cette expédition étant décriée aussi bien par le peuple rwandais que par la Communauté Internationale, le FPR a été sommé de retourner à ses positions d'avant le 08 Février 1993 et une ZONE TAMPON entre le FPR et les Forces Gouvernementales (FAR) a été créée. Cependant le FPR n'a pas complètement évacué cette zone. Il a continué à y exercer le terrorisme, à dresser des barrages et à faire des patrouilles. Il a massacré des élus du peuple après avoir essuyé un échec cuisant lors des élections des Bourgmestres et Conseillers Communaux dans cette zone. Il n'a jamais cessé de violer le cessez-le-feu pour provoquer la riposte des FAR en vue de reprendre la guerre.

**§ 2. Activités des Forces Armées Rwandaises**

Tout en continuant la mission de protection des personnes déplacées et de rétablissement de l'ordre, les FAR ont contré et repoussé l'attaque du FPR. Après la création de la Zone Tampon les FAR se sont attelées à la sensibilisation aux négociations d'ARUSHA et aux mesures conservatoires pour faciliter l'aboutissement de l'Accord de Paix d'ARUSHA et notamment dans le domaine de la Démobilisation et Intégration des Forces Armées des 2 parties. Elles ont scrupuleusement respecté le cessez-le-feu. (Voir les directives en la matière).

Elles ont soutenu le Gouvernement de coalition dans les démarches entreprises pour le retour à la paix.

**Section 4. Du 04 Août 1993 au 06 Avril 1994****§ 1. Violation de l'Accord de Paix d'ARUSHA par le FPR**

Après la signature de l'Accord de Paix d'ARUSHA le 04 Août 1993 mettant fin à la guerre, le FPR n'a pas abandonné sa logique de guerre:

- Les violations du cessez-le-feu ont été poursuivies
- L'aménagement des positions de combat a continué.
- Les approvisionnements en matériels de guerre (Armement et Munitions) n'ont pas cessé malgré la présence de la MONUOR déployée à la frontière RWANDO-UGANDAISE.
  
- Les infiltrations dans la partie gouvernementale ont été effectuées en masse.
- Les recrutements ont continué.
- La sensibilisation et l'incitation à la haine et à la violence ont été accentuées par la Radio MUHABURA.

- Les éléments du FPR infiltrés en collaboration avec l'équipe FPR de la MINUAR ont semé le terrorisme et ont opéré des assassinats sélectifs des leaders politiques pour provoquer encore une fois des troubles interethniques.

L'Accord de Paix d'ARUSHA avait prévu le repositionnement d'un Bataillon FPR chargé de la sécurité des autorités du FPR à KIGALI. Ce Bataillon basé au CND, s'est transformé en "CHEVAL DE TROIE" et a préparé la guerre (recrutement, infiltration des hommes et des armes, distribution des armes aux TUTSI, aménagement des positions de combat etc...). Des véhicules qui allaient à MULINDI emmenaient des recrues et ramenaient les militaires en renfort et l'armement. A la fin du Mois de Mars, les éléments du FPR infiltrés dans KIGALI étaient estimés à 3.000 hommes. Les Armes lourdes dont des Missiles SAM 7 ont été introduites au CND de cette façon.

## § 2. Attitude des Forces Armées Rwandaises (FAR)

En plus de la mission de protection des personnes déplacées et de maintien d'ordre les FAR faisaient face au terrorisme entretenu par les éléments du FPR infiltrés dans les arrières. Au front les FAR ont respecté scrupuleusement le cessez-le-feu. Le Commandement à tous les niveaux s'est attelé à la sensibilisation des Forces Armées Rwandaises aux bienfaits de l'Accord de paix d'ARUSHA et à préparer les hommes à la démobilisation et à l'intégration. Des Commissions de démobilisation et d'intégration ont été créées, des critères de démobilisation ont été fixés et communiqués à la Troupe.

Les directives sur le mode de comportement ont été données et bien reçues.

## Section 5. Période du 06 Avril au 17 Juillet 1994 (Catastrophe Rwandaise)

### § 1. Les causes profondes de la Catastrophe Rwandaise

La cause du Drame Rwandais c'est la guerre imposée par le FPR au Peuple Rwandais ; cette guerre a troublé la paix du peuple qui vivait en harmonie depuis 17 ans grâce à la politique de Paix et d'Unité, a suscité des rancoeurs qui s'étaient déjà dissipées et a cultivé la violence, la haine et l'intolérance. La façon dont le FPR a mené la guerre en tuant systématiquement les HUTU sur son passage a compliqué la situation. Comme le FPR a déclenché la guerre pour annihiler les initiatives entreprises en matière de rapatriement des réfugiés et dans le domaine politique, qui ne lui permettraient pas la prise totale du pouvoir, il n'a pas abandonné son plan pendant toute la guerre. Les cessez-le-feu et les négociations n'étaient pour lui que des occasions de se réorganiser pour lancer une offensive plus meurtrière.

Malgré toutes les concessions consenties par le Gouvernement Rwandais dans les Accords d'ARUSHA et la part du lion qui revenait au FPR, ce dernier n'a pas été satisfait, parce que les Accords ne lui donnaient pas le contrôle absolu du Pouvoir, et il a maintenu sa logique de guerre. Il s'est immiscé dans les affaires internes du Gouvernement et des Partis politiques pour entraver la mise en application des Accords d'ARUSHA et trouver un prétexte de reprendre la guerre.

Cette manoeuvre du FPR a suscité une reprise de conscience des Partis politiques qui étaient devenus ses alliés par intérêt. Ces Partis ont constaté sa duplicité et se sont rendus compte qu'ils ont longtemps joué sa carte. Le mariage de raison conclu à

BRUXELLES entre le FPR et ces Partis regroupés au sein des FORCES DEMOCRATIQUES DU CHANGEMENT fut cassé après la signature de l'Accord de paix d'ARUSHA.

Cette reprise de conscience tendait vers une formation d'un front commun pour rétablir un réel équilibre car le FPR voulait tout prendre. Pour briser cet élan le FPR a entrepris des assassinats des Leaders politiques influents et en a menacé d'autres. C'est ainsi qu'il a assassiné le Ministre Félicien GATABAZI, Secrétaire National du Parti PSD, dans la nuit du 21 au 22 Février 1994, et Monsieur Martin BUCYANA, Président du Parti CDR, le 22 Février 1994, a menacé Monsieur Stanislas MBONAMPEKA du Parti PL, Monsieur Donat MUREGO, Secrétaire National du Parti MDR, Monsieur Justin MUGENZI, Président du Parti PL et d'autres.

L'on se souviendra que le 18 Mai 1993, le FPR avait assassiné Monsieur Emmanuel GOPYISI, alors Leader du Parti MDR dans la Préfecture de GIKONGORO, Président du Forum Paix et Démocratie créé suite aux expéditions meurtrières du FPR dirigées contre les populations civiles HUTU dans les Préfectures de RUHENGERI et de BYUMBA en Février 1993. Ce Forum dénonçait les méfaits du FPR et appelait les HUTU à former un Front commun contre le FPR. Cet assassinat avait intimidé les autres membres du Forum puisqu'ils n'ont pas poursuivi leurs objectifs.

Par contre l'assassinat de Monsieur Félicien GATABAZI, et Monsieur Martin BUCYANA, ainsi que les menaces et les tentatives d'attentat dirigées contre d'autres leaders des Partis politiques n'ont pas inquiété ces derniers.

Comme le Président HABYARIMANA était le symbole de l'Unité malgré sa diabolisation délibérée par le FPR et ses sponsors pour le salir, le FPR l'a assassiné le 06 Avril 1994 et a repris les hostilités pour de nouveau mettre en échec cette reprise de conscience des HUTU et prendre le pouvoir par les armes dans la foulée. Il savait bien que l'assassinat du Président allait provoquer des troubles et des affrontements interethniques qui devaient juste lui permettre de massacrer les HUTU dans ce qu'il appelait EXPEDITIONS PUNITIVES, mais il ne savait pas que son acte ignoble mettait le feu aux poudres et allait embraser tout le pays.

Le Pays ne pouvant pas déployer des militaires sur chaque m<sup>2</sup>, le FPR en tenue militaire ou civile, contournait les positions des FAR pour aller massacrer la population civile. Cela a créé chez la population un sentiment d'auto-défense.

## § 2. Reprise de la guerre par le FPR

Dans la nuit du 06 au 07 Avril 1994, le FPR a abattu l'Avion Présidentiel tuant le Président de la République Rwandaise, le Général-Major HABYARIMANA Juvénal, le Président de la République Burundaise, Monsieur NTARYAMIRA Cyprien et leurs suites. Pendant cette même nuit les éléments infiltrés du FPR dans la Ville de KIGALI ont commencé les tueries dans les différents quartiers de la Capitale et des tiraillements pour semer la désolation et la panique. Dès le 07 Avril 1994 dans l'avant-midi, le Bataillon du FPR basé au CND est sorti et a pris des positions stratégiques dans la Ville de KIGALI et spécialement à REMERA, KICUKIRO, GIKONDO, GATSATA, GISOZI. Des groupes infiltrés dans la Capitale sont sortis de leurs repaires. Dans l'après-midi, le gros du Bataillon du FPR au CND a attaqué le Camp de la Garde Présidentielle à KIMIHURURA, tandis que les Détachements

prépositionnés ont commencé les tiraillements et la fermeture des voies menant à la Capitale.

Le Bataillon du FPR au CND a mis en marche son artillerie lourde et a commencé à pilonner le Camp KACYIRU de la Gendarmerie et certains Quartiers de la Ville. Au Front les Troupes du FPR ont amorcé le mouvement vers l'avant, ont traversé la Zone Tampon et ont attaqué les positions des Forces Armées Rwandaises à BYUMBA, RUHENGARI et au MUTARA. Partout à son passage le FPR massacrait plus que par le passé les HUTU paysans, intellectuels, femmes, vieillards, enfants, sans distinction. Pendant les 3 mois et demi de combat et la période qui a suivi, le FPR n'a fait qu'appliquer son plan de massacre ayant pour but d'établir un équilibre numérique HUTU-TUTSI pour mettre fin au "mythe de la majorité des HUTU". Pour atteindre son objectif, il a rejeté le cessez-le-feu proposé par les FAR le 07 et le 12 Avril 1994 en vue de disponibiliser les Forces de maintien d'ordre, et a bloqué les négociations entamées à cet effet. Le FPR a donc rendu nulle l'action des Forces Armées Rwandaises en les empêchant d'intervenir pour faire cesser les massacres interethniques.

### § 3. Réactions des Forces Armées Rwandaises

Après avoir appris l'attentat à l'Avion Présidentiel, les Forces Armées Rwandaises ont adressé un message à la Nation par le canal du Ministre de la Défense appelant la population au calme. Le message a été diffusé dès le 07 Avril 1994 très tôt le matin. Un Comité de Crise a été mis en place le 07 Avril 1994 dans l'avant-midi, avec la mission d'aider les institutions à se mettre en place et à fonctionner.

Ce Comité a, à son tour, adressé un message de pacification à la population le 07 Avril 1994 dans la soirée. Le même message demandait au FPR d'arrêter les hostilités qu'il avait reprises pour permettre la pacification. Mais le FPR a rejeté la proposition. Des ordres de pacification ont été donnés aux Unités. Malgré la reprise des hostilités par le FPR, la Gendarmerie Nationale a entamé l'action de protection des personnes dans leurs refuges (Paroisses, Hôtels, etc...) là où elle pouvait arriver, et a entrepris des tournées de pacification là où elle n'était pas encore attaquée par des groupes prépositionnés du FPR.

Le 11 Avril 1994 le MINADEF a de nouveau adressé un message de pacification à la population.

Le 12 Avril 1994, le Commandement des FAR a proposé une trêve au FPR pour entamer les négociations de cessez-le-feu, disponibiliser les troupes de maintien d'ordre et poursuivre la mise en place des Institutions de Transition à Base Elargie. Le FPR a refusé et a poursuivi les combats et les massacres au détriment de la population. A plusieurs occasions le MINADEF et les EM AR et Gd N se sont adressés à la population en l'appelant au calme.

Toutes les démarches entreprises ont été vaines jusqu'à ce que le FPR a menacé de séquestration la délégation des Forces Armées Rwandaises au siège de la MINUAR à l'Hôtel AMAHORO le 17 Juin 1994. Les négociations ont ainsi été suspendues. Durant les 3 mois et demi de rudes combats les autorités militaires n'ont cessé d'adresser des messages de pacification à travers des communiqués et des interviews. Le FPR a fait fi des recommandations du Sommet de l'OUA à TUNIS décrétant un cessez-le-feu immédiat entre les belligérants.



## CHAPITRE II. ACCUSATIONS CONTRE L'APR : Planification et exécution des massacres par l'APR.

### Section Première. Massacres des HUTU par l'A.P.R.

#### § 1. Planification des massacres des HUTU par l'APR.

##### I. Incitation à la Haine et à la Violence

Le FPR a planifié l'extermination des HUTU en incitant les ethnies à la haine et à la violence, créant un sentiment d'agressivité et d'orgueil chez les TUTSI, suscitant un sentiment d'auto-défense chez les HUTU:

- Déjà dans les années 1980, Alexandre KIMENYI avait commencé sa campagne de mobilisation des TUTSI du monde entier contre les HUTU du Rwanda, dans sa Revue "IMPURUZA" (mobilisation pour le combat, mise en alerte) éditée en CALIFORNIE.
- En Décembre 1990, dans IMPURUZA N° 17 KIMENYI publia que les TUTSI doivent éjecter les HUTU en dehors du RWANDA ou les exterminer (extermination physique et génétique).
- Depuis 1990, la Radio MUHABURA du F.P.R. dans ses émissions soulève, attise et envenime les tensions ethniques.
- En Février 1993, selon le Journal KANGUKA d'obédience du F.P.R.: "A quand l'arrivée du F.P.R. pour que les HUTU prennent aussi le chemin de l'exil de trente ans".
- Dans un communiqué spécial du MDR du 24 Octobre 1992, Faustin TWAGIRAMUNGU, alors complice du FPR infiltré au MDR, devenu par la suite Premier Ministre du FPR, a incité la population à se soulever, à utiliser la force et narguer l'autorité.
- Le déclenchement de la guerre par le FPR depuis le Premier Octobre 1990, les incessantes violations de cessez-le-feu, la violation de l'Accord de Paix d'ARUSHA, les massacres des populations HUTU partout sur son passage et souvent sur indication des TUTSI, les assassinats des leaders politiques HUTU par le FPR, l'infiltration des combattants et du matériel, l'armement des TUTSI, l'assassinat des Chefs d'Etats Rwandais et Burundais et leurs délégations dont le  
 Chef d'Etat-Major de l'Armée Rwandaise par le FPR le 06 Avril 1994, la reprise instantanée de la guerre sur tous les fronts par le FPR le 07 Avril 1994... tout cela a semé la désolation et a provoqué le désespoir qui a acculé la population à l'auto-défense.
- Le FPR avait créé à travers tout le pays des Brigades clandestines qui étaient des véritables escadrons de la mort. Ces Brigades formées autour d'un noyau d'éléments du FPR infiltrés constituaient des Unités terroristes et de milices du FPR.

Elles avaient pour missions:

- Dispenser la formation militaire et le maniement des armes, et véhiculer l'idéologie politique aux adeptes du FPR.
- Servir de catalyseur dans la désobéissance civile.
- Fomentier et provoquer des troubles interethniques.
- Opposer les jeunesses des partis politiques.
- Identifier et localiser les familles des personnalités civiles et militaires à éliminer.
- Etablir des listes des personnes à éliminer et procéder à leur élimination.
- Guider les combattants du FPR.
- Fournir le renseignement militaire et politique au FPR.
- Pendant la guerre d'Avril-Juillet 1994, élimination des opposants politiques pour créer la confusion.
- Protection des dépôts clandestins d'armes et de munitions du FPR.

Ce sont ces Brigades qui, à partir des lieux de refuge des TUTSI, allaient provoquer les HUTU et les ont acculés à la riposte et à la poursuite jusque dans ces refuges.

- Partout dans le pays, les Pro-FPR et notamment les TUTSI avaient creusé des fosses très profondes dans leurs propriétés, dans leurs parcelles et même certains à l'intérieur des maisons. Ces fosses étaient destinées à recevoir des cadavres des anti-FPR.
- La découverte de ces fosses et l'aveu de leurs propriétaires, couplés à la découverte des listes des victimes à liquider, des brigades clandestines prépositionnées par le FPR partout dans le pays, des cotisations, ainsi qu'à la découverte des dépôts d'armes, ralluma les tensions et aggrava les affrontements.
- Tout le long de la guerre, à chaque exploit du FPR, c'était la joie et la fête chez les TUTSI alors que c'était le deuil et la consternation chez les HUTU. Cela était surtout ressenti dans les Centres urbains où les TUTSI festoyaient, pendant que c'était la désolation chez les HUTU. Dans des établissements publics et privés les TUTSI provoquaient les HUTU en les menaçant de l'arrivée du FPR, en leur disant de se préparer à l'exil.  
Grâce à la présence du Président HABYARIMANA reconnu par le peuple comme symbole de l'Unité et de la Paix malgré les velléités du FPR et de ses complices parmi les politiciens assoiffés du pouvoir, l'explosion a toujours été évitée. C'est ainsi qu'en tuant le Président HABYARIMANA, garde-fou et symbole de la résistance, tout l'édifice bâti sur la Paix et l'Unité s'est effondré.

## II. Campagne médiatique mensongère du FPR

- Dans sa stratégie le FPR a toujours fomenté des troubles interethniques, sachant bien que les TUTSI minoritaires en subiront les conséquences, pour pouvoir crier au GENOCIDE en dressant la Communauté Internationale contre les HUTU et ainsi justifier ses attaques. L'on se souviendra que déjà en 1990 et Janvier 1993 le FPR avait tenté d'accuser le Gouvernement Rwandais du génocide suite aux troubles enregistrés dans les Communes KIBILIRA, MUTURA, KAYOVE, RUTSIRO et NDUSU. Pour le FPR, le génocide était un atout à présenter devant la Communauté Internationale pour se faire accréditer. Le Pouvoir en place et les FAR ont chaque fois prévenu ces troubles et contré les visées diaboliques du FPR. Le FPR a

massacré des élus du peuple et des leaders politiques HUTU pour soulever le peuple et déclencher ces troubles; le pouvoir en place et les FAR ont encore pu limiter les dégâts. Chaque fois que le FPR assassinait les leaders politiques c'était pour provoquer les troubles et trouver un prétexte de reprendre les hostilités, massacrer les HUTU dans ce qu'il appelait "Expéditions punitives" et réaliser ainsi son plan criminel consistant à réduire la majorité des HUTU sans attirer l'attention de la Communauté Internationale.

Les massacres des HUTU qui ont été commis par le FPR depuis le début de la guerre jusqu'au mois d'Avril 94, tant décriés par le Gouvernement Rwandais que par le peuple rwandais et dont le bilan avoisinait 630.000 personnes tuées et disparues selon les rapports qui étaient régulièrement établis par les autorités administratives mais qui n'ont pas pu être évacués en exil n'ont jamais préoccupé les médias comme si la presse tant écrite que radiodiffusée et télévisée n'existait pas encore.

En effet selon le recensement effectué par les ressortissants de la Préfecture de BYUMBA, seuls 150.000 habitants avaient pu être recensés alors que la Préfecture comptait 780.000 habitants.

Les plaintes adressées à l'ONU par le Gouvernement Rwandais ont été enfouies dans les tiroirs.

Avec la catastrophe d'Avril 1994, l'opinion publique internationale a été choquée, scandalisée et même horrifiée par des images télévisées sur l'ampleur des massacres. Alors que ces derniers étaient interethniques et réciproques, la campagne de désinformation et d'intoxication médiatique a fait croire que tous les tas de cadavres n'étaient que des TUTSI tués pas les HUTU comme si la caméra savait distinguer le corps du TUTSI de celui du HUTU.

Pour tromper l'opinion sur les massacres des HUTU commis par des TUTSI et des éléments infiltrés du FPR, les médias parlent des HUTU modérés tués par leurs congénères extrémistes. Même des images qui ont été prises dans la partie contrôlée par l'APR ont été attribuées délibérément à la partie gouvernementale par ceux qui détiennent les archives et notamment des photos par satellite. Les HUTU sont donc victimes d'une manipulation délibérée de l'opinion publique par les médias.

Partant, les listes établies par le FPR auxquelles certains pays se basent pour dresser des mandats d'arrêt avant les conclusions de l'enquête du TIR, contiennent des noms des personnes que le FPR trouve gênantes et qu'il veut neutraliser.

Par exemple :

- \* Le Général-Major BIZIMUNGU Augustin est la cible du FPR parce que quand il était Comd de Secteur Opérationnel de RUHENGARI, il a infligé des échecs cuisants et beaucoup de pertes au FPR. Officier apprécié par le peuple rwandais, instruit et bien formé, il complexe Paul KAGAME. Ce dernier ne souhaiterait pas le voir dans l'Armée Nationale à former conformément aux Accords d'ARUSHA, car c'est lui qui serait le Chef d'EM, tandis que KAGAME serait son Adjoint.  
Désigné Chef d'EM AR le 17 Avril 1994, le Général-Major BIZIMUNGU n'a pu rejoindre son poste que le 21 Avril 1994, c'est-à-dire 15 jours après le déclenchement de la guerre et des massacres que son prédécesseur le Général de Brigade GATSINZI Marcel n'avait pas pu faire cesser. En plus le FPR avait refusé le cessez-le-feu et poursuivait la guerre, empêchant les FAR de disponibiliser les Forces de MROP. Toutefois les efforts qu'il a déployés et les messages de pacification qu'il a adressés à la population et aux FAR témoignent de sa bonne foi dans la recherche de la Paix.
- \* De même le Général de Brigade KABILIGI Gratien est la cible du FPR, car lorsqu'il était Comd de Secteur Opérationnel de BYUMBA, il a infligé de lourdes pertes au FPR qui ne souhaiterait pas le voir dans l'Armée Nationale non plus. C'est pourtant un officier formé et qui est aimé pour sa bravoure.
- \* Le Colonel BEMS BAGOSORA Théoneste, Officier retraité, Directeur de Cabinet au MINADEF, il a assumé ses responsabilités d'homme politique, en collaboration avec le Commandement des FAR, pendant les moments difficiles et le vide institutionnel créé suite à l'assassinat du Président de la République, le Général-Major HABYARIMANA Juvénal.  
  
Sa détermination avait fait échouer le Coup d'Etat que le FPR comptait réaliser en 3 jours. KAGAME ne voudrait pas le voir de son vivant.  
Les détails sur l'emploi du temps du Col BEMS BAGOSORA Théoneste se trouvent dans sa déclaration en annexe D, appendice IV, 6
- \* Le Lt Col BEMS NSENGIYUMVA Anatole, ancien Chef du Service de Renseignements Militaires à l'Etat-Major de l'Armée Rwandaise jusqu'en Juin 1993, il possède beaucoup de Renseignements sur les cruautés, la perfidie, la mauvaise foi, voire même les faiblesses du FPR. Lui non plus KAGAME ne souhaiterait pas le voir dans l'Armée Nationale.
- \* Tous les Officiers qui ont presté au Bn Garde Présidentielle sont tout simplement détestés et diabolisés par KAGAME comme il l'a fait pour le Président HABYARIMANA.

En définitive le FPR a établi la liste des prétendus génocidaires dans le cadre de son plan consistant à éliminer toute l'élite HUTU par tous les moyens afin de pouvoir asseoir sans gêne le pouvoir de la minorité TUTSI.

Quant au Bn Garde Présidentielle auquel le FPR, les médias et les autres détracteurs des FAR attribuent tous les maux, comment cette Unité forte de 487 Hommes seulement, pouvait-elle à la fois sillonner tout le pays pour massacrer les TUTSI d'une part, se défendre contre les attaques du FPR appuyé par la MINUAR sur le Camp KIMIHURURA et défendre d'autres points sensibles qu'elle gardait d'autre part?

Les détails sur les missions et l'articulation du Bataillon Garde Présidentielle se trouvent dans la déclaration du Major MHIRANYA Protais, Commandant de la Garde Présidentielle, en annexe D, appendice IV,7

Les FAR reconnaissent qu'il y a eu des gens en tenues militaires qui ont commis des massacres. Notons que la Garde Présidentielle n'avait pas de signe distinctif. Il est donc tendancieux de cibler cette Unité et son cadre Officier en particulier. Ce qui est vrai c'est que le FPR nourrit la haine contre cette Unité comme nous venons de le signaler plus haut. Il avait même déjà proposé sa dissolution pendant les négociations d'ARUSHA. Le FPR ne souhaiterait pas voir le personnel de la Garde Présidentiel dans l'Armée Nationale.

- Il a tué le Chef de l'Etat sachant bien qu'il y aurait des troubles interethniques et a déclenché instantanément les hostilités sur tout le front pour entraver l'action des Forces Armées contre les troubles. En effet si le FPR avait accepté le cessez-le-feu proposé par les FAR dès la reprise des hostilités le 07 Avril 1994 et avait arrêté les combats, les FAR auraient disponibilisé les troupes de maintien d'ordre et auraient arrêté les troubles facilement.

- Par la campagne médiatique mensongère le FPR était parvenu à persuader la Communauté Internationale que le Président HABYARIMANA était un tyran détesté par son peuple et que son élimination politique et/ou physique soulagerait le peuple.

C'est ainsi qu'il a pu avoir des alliés qui l'ont aidé à réaliser son plan diabolique. Et pourtant la mort de HABYARIMANA a prouvé le contraire.

- Le FPR et ses sponsors prétendent que le Génocide des TUTSI a été préparé par le Président HABYARIMANA, son entourage et les FAR. Or, celui qui a planifié le génocide a prévu aussi son déclenchement. Le détonateur des massacres interethniques étant l'assassinat du Président de la République:

Est-ce que le Président s'est sacrifié pour déclencher le génocide, en donnant lui-même à ses bourreaux l'ordre de tirer sur son avion au retour de DAR-ES-SALAAM ? Est-ce son entourage et en l'occurrence son épouse, qui a commandé l'assassinat du Président? Et encore pour quel intérêt ? L'Armée Rwandaise pouvait-elle se priver de Son Chef Suprême le Général-Major HABYARIMANA Juvénal et de Son Chef d'Etat-Major le Général-Major NSABIMANA Déogratias, très appréciés, très aimés et très respectés par toutes les Forces Armées, sachant que leur mort plongerait l'Armée dans le chaos dont le FPR tirerait parti ?

Le Président HABYARIMANA a été tué par son ennemi. Cet ennemi n'est autre que le FPR.

- En outre l'avion Présidentiel a été abattu par des missiles SAM-7 de fabrication soviétique que les Forces Armées Rwandaises n'ont jamais possédés et dont aucun militaire des Forces Armées Rwandaises n'a appris la technique. Pourtant le FPR avait déjà abattu des aéronefs des FAR avec ces engins depuis le début de la guerre en Octobre 1990. (Un Avion de reconnaissance à MATIMBA le 03 Octobre 1990, 1 Hélicoptère GAZELLE à NYAKAYAGA le 23 Octobre 1990, un Hélicoptère de type ECUREUIL en Commune CYERU, Préfecture RUHENGERI le 13 Mars 1993).

Le Capitaine Paul BARRIL a recueilli des témoignages visuels des gens qui ont assisté à l'attentat. En plus un militaire belge de la MINUAR avait révélé au service de renseignement militaire de l'Armée Rwandaise la certitude que le Bn du FPR disposait de Missiles SAM-7 au CND. Seuls les soldats du FPR

et de la MINUAR Belge possédaient leur technique. En outre, le FPR dès le déclenchement de la guerre, a juré l'élimination politique et physique du Président HABYARIMANA.

- En considérant les présomptions, l'auteur de l'assassinat serait celui à qui profite le crime. L'on ne peut justifier, du côté des FAR, aucun profit dans ce crime quand bien même elles auraient remporté la victoire militaire sur le FPR dans la guerre d'Avril-Juillet 1994. En effet, les victoires successives des FAR sur le FPR depuis Octobre 1990 n'ont pas mis fin au conflit. Les FAR ont plutôt accueilli favorablement les Accords d'Arusha malgré les fortes concessions faites au FPR. Elles ne souhaitaient aucun autre profit si ce n'est l'avènement de la Paix dans le Pays que le peuple rwandais croyait avoir inauguré avec la signature de l'Accord de Paix d'ARUSHA le 04 Août 1993.

Comme preuve à conviction, l'on rappellera que les FAR ont toujours soutenu les Accords d'ARUSHA et réclament même aujourd'hui leur application mutatis mutandis. Par contre le profit du FPR dans ce crime n'est pas à démontrer. Outre l'occasion pour lui de prise du pouvoir qu'il a voulu et veut exclusif, ce crime, par des réactions successives, lui a permis d'opérer l'épuration ethnique des HUTU sous l'étiquette de la vengeance.

## § 2. Exécution des massacres des HUTU.

### I. Période du 01 Octobre 1990 au 04 Août 1993.

#### A. Massacres de la population.

Lors des premiers jours de combat, le FPR a rencontré peu de difficultés puisque la région du MUTARA était peuplée en grande partie de pasteurs BAHIMA, une des composantes TUTSI favorables au FPR. Au fur et à mesure de leur avancée, les soldats INKOTANYI ont vite déchanté car la population leur opposait une résistance farouche. Et à partir du moment où les FAR ont stoppé leur progression, ils ont commencé à commettre des exactions de toutes sortes:

- Pillage des biens de la population
- Enrôlement forcé y compris les enfants
- Enlèvement de la population
- Massacres des populations
- Tortures et mutilations (éventration, ablation des seins, émasculatation, crevaison des yeux, coupure des langues etc...).

Pour justifier les massacres des dizaines de milliers de civils HUTU déjà en 1990, Jacques BIHOZAGARA alors porte-parole du FPR en Europe a déclaré : "Tout le monde doit payer y compris ceux qui ne demandent rien" (AFRICA INTERNATIONAL N° 260); c'est ainsi que le FPR exécute le plan d'extermination des HUTU sans épargner ni enfants, ni vieillards, ni infirmes, ni femmes enceintes. Des centaines de personnes ont été rassemblées soit dans des maisons, soit sur des places publiques et ont été affreusement massacrées à la fusillade, à la grenade, à la baïonnette (ablation des seins, crevaison des yeux, émasculatation, éventration des femmes enceintes et des vieillards etc...). Des malades ont été atrocement tués dans des Hôpitaux et des dispensaires par raid ou bombardement. Des déplacés de guerre

ont été poursuivis dans leurs Camps et sauvagement massacrés. L'attaque meurtrière du 08 Février 1993 donna lieu à des massacres sélectifs de plus de 150.000 civils d'ethnie HUTU et à un déplacement de plus de 1.000.000 de sinistrés (AJPR: "Rwanda, l'autre face du génocide", P 25). D'ailleurs selon Radio MUHABURA, la reprise des hostilités le 08 Février 1993 fut "une expédition punitive du FPR dirigée contre les HUTU après le massacre des BAGOGWE de souche ethnique TUTSI". Quelques exemples font état de l'exécution de ce plan:

-Au cours du mois d'Octobre 1990, l'APR a massacré des dizaines de milliers de civils HUTU (surtout paysans) dans la région de MUTARA et ses environs où l'invasion a commencé le 01 octobre 1990.

-Entre le 23 Janvier 1991 (invasion de la Ville de RUHENGARI) et Avril 1991, plusieurs dizaines de milliers de HUTU ont été massacrés par le FPR-INKOTANYI.

-Le 23 janvier 1991 une dizaine de milliers de civils sont sauvagement massacrés. Même quelques TUTSI BAGOGWE non favorables au FPR sont massacrés par les combattants du FPR dans les Communes KINIGI et NKULI.

-19 Février 1991, 300 civils sont exécutés dans les localités de KINIGI et KIGOMBE à la périphérie de RUHENGARI.

-En Mars 1991 l'APR a attaqué un Camp de réfugiés Rwandais en TANZANIE tuant une dizaine de personnes.

-Depuis 1992, l'APR a entrepris des attentats à la bombe piégée qui ont tué des dizaines de personnes.

-En juin 1992, lors de l'attaque de BYUMBA le FPR a tué des dizaines de milliers de civils innocents. Le chiffre de déplacés de guerre atteint 350.000 dont plus de 50 mourraient chaque jour de faim ou de maladies.

-En Septembre 1992 l'APR attaque la localité de NYABWISHONGWEZI au MUTARA et massacre des milliers de HUTU, entraînant un exode de plusieurs centaines de déplacés de guerre HUTU.

-L'offensive de l'APR avec le renfort de la NRA sur la Ville de RUHENGARI, dans la région de BASE, BYUMBA et NGARAMA entre le 08 et le 26 Février 1993 s'est caractérisée par des massacres systématiques de population civiles HUTU (paysans, fonctionnaires, professeurs, hommes d'affaires et étudiants). Plus de 150.000 morts sont enregistrés et le chiffre de déplacés de guerre atteint 1.000.000 de personnes.

-Au Centre de Santé de GASIZA (Commune KINIGI) - plus de 50 Malades dont un bébé d'une nuit et tout le personnel de santé sont exécutés le 12 Février 1993.

-A l'Ecole secondaire de MUSANZE (Commune KIGOMBE) 22 élèves HUTU sont rassemblés et tués à la grenade le 08 Février 1993.

- A NYAMAGUMBA (Commune KIGOMBE) 18 femmes et 5 bébés sont rassemblés dans une maison et tués à la baïonnette, le 08 Février 1993.
- Le 10 Février 1993, plusieurs personnes sont torturées, mutilées (langues coupées, yeux crevés), puis rassemblées dans des maisons et achevées à la grenade à NYAMAGUMBA -RUHENGRI.
- Le 11 Février 1993, 1.500 personnes sont rassemblées dans la cour du bureau Communal de KIDAHO et mitraillées.
- La nuit du 11 au 12 Février 1993, plus de 500 personnes sont rassemblées et tuées en Commune NYARUTOVU.
- Entre le 08 et le 15 Février 1993, plus de 185 personnes sont massacrées au Centre de négoce de BASE en Commune NYAMUGALI.
- Le 17 Février 1993, 300 déplacés de guerre du Camp de REBERO en Commune BWISIGE sont massacrés.
- Dans les Communes CYUNGO, BUYOGA, KIBALI, TUMBA, NGARAMA plus de 10.000 paysans tués en février-mars 1993.
- Un charnier de plus de 157 corps a été découvert dans la zone du FPR en Mars 1993.
- Parmi les leaders HUTU assassinés pendant cette période l'on cite:
  - \*GAPYISI Emmanuel, leader du MDR dont les assassins dénoncés par les membres de sa famille sont le FPR et TWAGIRAMUNGU Faustin, le 18 Mai 1993 à l'entrée de sa résidence à KICUKIRO-KIGALI.
  - \*RWAMBUKA Fidèle, Bourgmestre du MRND dans la Commune KANZENZE.

#### **B. Quelques documents de référence:**

- Près de la Ville de RUHENGRI, les gens étaient rassemblés à l'intérieur des maisons puis assassinés à la grenade ou à l'arme blanche. D'aucuns eurent les yeux crevés (RT OPS/93/311 du 11 Février 1993 du Comdt Ops RUHENGRI). Ces horreurs furent constatées entre autres par les journalistes du MINADEF et de l'ORINFOR qui effectuèrent une visite dans la région le 14 Février 1993 (RT OPS/93/340 du 14 Février 1994 du Comdt Ops RUHENGRI). Cette dernière est notamment témoin de la découverte en secteur GASHANGIRO, Commune MUKINGO d'une fosse commune contenant environ 70 personnes (RT OPS/93/670 du 25 Mars 1993 du Comdt Ops RUHENGRI).  
La même nuit du 07 au 08 Février 1993, le FPR s'attaqua aux Camps des déplacés dont ceux de KISARO et REBERO. Plusieurs déplacés y perdirent la vie.



- Les massacres continuèrent dans la zone nouvellement occupée par le FPR. Ainsi, en Commune NKUMBA et KIDAHU, vers le 15 Février, le FPR appelait la population pour participer à des meetings. Une fois les gens rassemblés de gré ou de force, il les tuait à la grenade (RT OPS/93/340 du 14 Février 1993 du Comdt Ops RUHENGARI. De même dans la nuit du 15 au 16 Février 1993, au moins 500 civils furent tués aux environs de MUCACA et KABUYE.  
Dans la nuit du 23 au 24 Février 1993, les éléments du FPR enlevèrent une centaine de gens déplacés à l'Eglise Adventiste de MUGALI à SHINGIRO, Commune MUKINGO. (RT OPS/93/434 du 24 Février 1993 du Comdt Ops RUHENGARI).  
Ces enlèvements eurent lieu dans RUHENGARI, mais aussi au MUTARA. Ainsi, au début de Mars 1993, il y eut un afflux massif de la population de KIGASHA, RUFUNDA et RUYONZA vers NYAGATARE (plus de 2.000 personnes), suite aux enlèvements perpétrés les dernières nuits visant surtout les femmes et les enfants (RT OPS/93/1134 du 03 Mars 1993 du Comdt Ops KIBUNGO). Ces agissements continuèrent au détriment de ceux qui essayaient de retourner dans leurs habitations à la recherche de leurs biens (RT OPS/93/1228 du 07 Mars 1993 du Comdt Ops MUTARA). D'autres personnes furent déportées vers l'UGANDA. Celles de NKUMBA étaient conduites à GISORO (RT OPS/93/596 du 15 mars 1993 du Comdt Ops RUHENGARI).
- Le 09 Mars 1993, le FPR pilonna la Ville de BYUMBA au Lance-Roquette Multiple, faisant 2 morts parmi les prisonniers (RT INT/OPS/93/730 du 09 Mars 1993 du Comdt Ops BYUMBA).
- Dans la nuit du 09 au 10 Mars 1993, il y eu de nouveau massacre de la population de SHINGIRO (RT OPS/93/542 du 10 Mars 1993 du Comdt Ops RUHENGARI).
- D'autres charniers furent découverts longtemps après. C'est ainsi que le 19 Mars 1993, la population repéra une vingtaines de cadavres entassés dans une fausse Commune près de l'habitation des soeurs de NGARAMA (RT OPS/93/1450 du 19 Mars 1993 et OPS/93/1505 du 21 Mars 1993 du Comdt Ops MUTARA). De même, le 06 Avril 1993, la population du Secteur RUKORE, Commune CYERU, signala un charnier près de l'école primaire. Plus de 100 civils y avaient été enterrés (RT OPS/93/1198 du 06 Avril 1993 du Comdt Ops RULINDO).

## II. Période du 04 Août 1993 (Signature de l'Accord de Paix d'ARUSHA) au 06 Avrii 1994.

### A. Massacres de la population

Après la signature de l'Accord de Paix d'ARUSHA en date du 04 Août 1993, divers points servent de preuves pour démontrer que le FPR, s'est graduellement rendu responsable de la gangrène qui a rongé cette paix amorcée. En effet, beaucoup d'actes répréhensibles qui concourent à la vraie définition de la stratégie et du cadre opérationnel du FPR, sont suffisamment éloquents.

Ce sont ses actes de violence contre la population de la DMZ (Zone tampon), ses attaques répétées aux fins de massacrer la population civile, ses préparatifs à la reprise des hostilités avec notamment les recrutements, les infiltrations, les approvisionnements en armes et munitions, les assassinats politiques,... qui ont conduit à l'ineffaçable catastrophe rwandaise au grand mépris dudit Accord librement signé.

-Parmi les leaders HUTU assassinés pendant cette période l'on cite:

- \* GATABAZI Félicien, leader du PSD, la nuit du 21 au 22 Février 1994 à KIGALI près de sa résidence à KIMIHURURA-KIGALI.
- \* BUCYANA Martin, leader de la CDR, le 22 Février 1994 à BUTARE.
- \* Le Directeur de l'Usine à Thé de CYOHOHA-RUKELI, ses adjoints et une partie de leurs familles dans la zone du FPR en Mars 1994.

-Massacres des populations dans les communes KIDAHO-NKUMBA - NYAMUGALI - CYERU - BUTARO dans la nuit du 17 au 18 Novembre 1993 où 51 personnes ont été tuées et plusieurs autres ont été blessées.

- Massacres des populations dans la Commune MUTURA dans la nuit du 29 au 30 novembre 1993 et dans la Commune NGENDA le 29 Novembre 1993 en pleine journée.

- Un charnier de plus de 80 corps a été découvert dans les plantations théïcoles de CYOHOHA-RUKELI en Mars 1994.

- Tout au long de la guerre le FPR a tenté de provoquer les troubles interethniques pour trouver le prétexte de reprendre la guerre en se présentant comme libérateur. Chaque fois les Forces de l'ordre avaient pu contenir les troubles et rétablir l'ordre.

-L'ignoble assassinat du Président Juvénal HABYARIMANA à la triste date du 06 Avril 1994, rend ainsi l'auteur qu'est le FPR responsable de la catastrophe rwandaise et de la malheureuse situation dans laquelle croupit depuis lors la majeure partie de la population rwandaise.

- Avec l'assassinat du Chef de l'Etat, ultime provocation, le FPR a atteint la finalité de son plan diabolique.

-Pour entraver l'action de pacification des Autorités administratives et politiques ainsi que l'intervention des FAR pour rétablir l'ordre, il a déclenché instantanément l'offensive généralisée. Cette offensive lui a permis de massacrer le maximum de HUTU sous prétexte de vengeance aux yeux de l'opinion internationale mal informée de sa stratégie alors que c'était ainsi planifié. Une campagne médiatique mêlée du sensationnel sur les massacres de TUTSI a aveuglé, intoxiqué et envenimé l'opinion. Tous les cadavres exposés par le FPR ont été considérés comme étant des TUTSI tués par les milices HUTU alors que la guerre civile touchait toutes les ethnies. Il ne faudrait pas perdre de vue que ces cadavres étaient souvent des HUTU

encerclés et tués par le FPR dans les zones conquises et contrôlées par lui. La demande de trêve et de cessez-le-feu faite par les FAR pour disponibiliser les troupes de rétablissement de l'ordre a été réfutée par le FPR. Pourtant selon l'enquête menée par le Centre International pour les Initiatives de Paix et de Résolution de Conflits en Afrique (ICPCRIA), l'ambassadeur belge accrédité au KENYA a fait la révélation de tout le plan du FPR. D'après lui "la catastrophe rwandaise était nécessaire afin de repartir à zéro dans la construction d'un avenir radieux pour un Pays équilibré sur le plan ethnique et dirigé par le nouveau Gouvernement FPR". Ceci illustre le massacre systématique des HUTU par le FPR afin d'atteindre cet équilibre ethnique numérique.

#### B. Quelques documents de référence.

-RT INT/OPS/93/13909 du 02 Septembre 1993 à 09H00 d'EM AR pour Comdt Ops RUHENGERI. Il s'agit de dénoncer cette violation par le FPR: "...(.) Concernant la violation de la zone tampon par les combattants du FPR, ceci sera porté à la connaissance du QG GOMN pour investigation".

-RL N° 065/G2.2.4 du 10 Novembre 1993 (Note au Chef EM AR):

Au paragraphe 4: "Suite aux menaces et tueries proférées contre la population de la Commune BWISIGE par le FPR (Bn KAYITARE), le Bourgmestre appuyé par cette population a sollicité auprès du Comd des Forces de l'ONU au Rwanda que la sécurité totale soit assurée par ces forces. Sinon la population va retourner dans les blindés. Signalons que tous les fonctionnaires de cette commune ont fui cette situation dramatique".

- RL N° 3601/06.1.9 du 12 Novembre 1993 du MINADEF adressée au Comd des Forces de Mission de Nations Unies pour l'Assistance au Rwanda (MINUAR):

"Au cours de la nuit du 06 au 07 Novembre 1993, vers minuit, les éléments du FPR ont tué un enseignant du CERAI de BWISIGE (en DMZ), nommé BIZIMANA Ildéphonse de la Commune MUKARANGE, ont blessé le Directeur du même CERAI, du nom de MBARUTA et enlevé le conseiller Communal du Secteur BWISIGE nommé NDAGIJE qui a pu s'évader et se réfugier à RUTARE. La femme du même conseiller a été portée disparue et ses enfants ont été blessés par une grenade. D'autres enlèvements de personnes non encore identifiées ont eu lieu et continuent... Nous demandons votre intervention pour que les combattants du FPR mettent fin à ces massacres des civils sans défense...".

-Le communiqué de presse du Ministre de la Défense du 21 Novembre 1993 : "Les Forces Armées Rwandaises à travers le Ministère de la Défense expriment leur indignation la plus émue vis-à-vis des atrocités commises dans la nuit du 17 au 18 Novembre 1993 dans les Communes KIDAHO, NKUMBA, CYERU, NYAMUGALI en préfecture de RUHENGERI ... Les Forces Armées Rwandaises indiquent que selon les sources dignes de foi, plus d'une quarantaine de personnes y ont laissé leur vie, froidement tuées aux coups de couteau et de massues. A titre d'exemple, le nommé KANYAMIHIGO Callixte, Candidat Bourgmestre de la Commune KIDAHO a succombé décapité, tandis que des dizaines d'autres ont été grièvement blessées".

(Le rapport de la Commission d'enquête a prouvé la culpabilité du FPR mais le Général DALLAIRE n'a pas publié les résultats pour ménager le FPR).

-RL N° 070/G2.2.4 du 21 Novembre 1993 (Note adressée au Chef EM AR):  
Au paragraphe 1 point a. "C'est ainsi que les massacres de la population de KIDAHO-NKUMBA-NYAMUGALI et CYERU n'ont visé que les Bourgmestres, les Conseillers Communaux, les candidats Bourgmestres et les intellectuels ainsi que les commerçants du MRND..".

(Les noms des tués sont repris dans la suite).

-RL N° 073/G2.2.4 du 23 Novembre 1993 (Note au Chef EM AR).  
Au paragraphe A point 6. "Le FPR a pris aussi la décision de massacrer tous ceux de la zone tampon qui l'auraient accusé des assassinats de RUHENGARI à la MINUAR. C'est ainsi qu'il a assassiné le nommé SEBIHARARO, fils de SENZOGA, originaire de KIDAHO-Secteur BUTETE ce 22 Novembre 1993".

-Renseignement de source du FPR.

"...Dans la zone tampon, nous y continuons avec la chasse contre les semeurs de troubles et à protéger les adeptes du FPR et des partis autres que le MRND-CDR..."  
(Lorsque le FPR parle de MRND-CDR il veut dire tous les HUTU).

(RT INT/OPS/93/2481 du 29 Novembre 1993 du Comdt OPS GISENYI)

-RT OPS/93/1689 du 30 Novembre 1993 du CE Cdo pour EM AR: "ENI avoir attaqué positions KABATWA cette nuit vers 23H30 (.) ... Nous avons appris également la disparition de 9 civils qui étaient partis puiser de l'eau dans la forêt des volcans probablement enlevés par les INKOTANYI. Beaucoup de civils sont tués; d'autres se sont réfugiés vers le Bureau Communal MUTURA et à GISENYI".

-RT OPS/93/18159 du 30 Novembre 1993 d'EM AR pour MINADEF: "Dans la nuit du 29 au 30 Novembre 1993. ENI estimé plus ou moins à un Pl avoir attaqué la population civile de la Commune MUTURA- Secteur GIHORWE - Cellules RUMARANYONI et RUGARAMA (.) ENI avoir massacré la population civile. Les dégâts humains enregistrés sont de 17 morts dont 11 hommes 4 Femmes et 2 enfants".

(Les noms suivent sur le même Télégramme).

-RL N° 084/G2.2.2.2 du 01 Décembre 1993 (note adressée au Chef EM AR).  
Page 1, Point A. 2.: "Le FPR a massacré la nuit du 18 au 19 Novembre 1993 la population civile de la zone tampon dans les Communes KIDAHO - CYERU - NKUMBA et NYAMUGALI, faisant au moins 40 morts".

Page 2. Point 5.: "Le FPR a assassiné le 23 Novembre 1993 le nommé MPAGAZEHE, responsable de la Cellule CYIMBUGU dans le Secteur NGARAMA - Commune NGARAMA - Préfecture de BYUMBA".

Page 3. Point 7 : "Le FPR en provenance du BURUNDI a opéré un raid dans la Commune NGENDA, Secteur NYARUGENGE faisant 12 morts le 29 Novembre 1993 entre 12heures et 14 heures".

-Renseignements de source du FPR.

"... Faites tout pour débarrasser de la zone tampon la population civile à tendance MRND - CDR...."

(RT INT/OPS/93/2501 du 01 Décembre 1993 du Comdt OPS GISENYI)

- "... Il y a la "une" d'actualité dans le pays ennemi l'explosion d'une bombe au Centre Sud du pays ennemi qui a fait plusieurs morts et d'innombrables blessés(.).... Encouragez le terrorisme dans le pays ennemi...(.)"

(RT INT/OPS/93/2531 du 04 Décembre 1993 du Comdt OPS GISENYI)

-RT OPS/93/1709 du 04 Décembre 1993 à 11H40 du CE Cdo pour EM AR.

"Ce 04 Décembre 1993 à 09H10, la Patrouille MINUAR entamait l'ascension du volcan KALISIMBI accompagnée de la population qui devait aller récupérer les corps des enfants tués par l'ENI. Juste à l'entrée de l'URUGANO, un paysan du nom de IYAMUREMEYE a sauté sur une mine anti-personnelle (pied amputé). Le Chef de la Patrouille MINUAR a annulé la mission et conduit le blessé à l'hôpital(.)"

-Renseignement de source du FPR:

"...(.) Nos éléments à travers tout le pays ennemi ont reçu consignes d'y intensifier le terrorisme...".

-RL N° 2862/G2.2.2.2 du 17 Décembre 1993 d'EM Gd N pour MINADEF:

"Dans la zone dite "démilitarisée" plus de 40 personnes ont été froidement massacrées par le FPR. Les adhérents du Parti MRND ont été les plus visés sans distinction de sexe, âge et classe sociale la nuit du 17 au 18 Novembre 1993 dans les Commune KIDHO - CYERU - NKUMBA - NYAMUGALI et BUTARO. Le 20 Novembre 1993, 04 Personnes ont été tuées à la baïonnette dans les Communes BUYOGA et TUMBA".

-RL N° 005/G2.2.4 du 05 Janvier 1994 (Note adressée au Chef EM AR):

Au chapitre premier, point d : "Les tueries se poursuivent dans la DMZ par le FPR. C'est ainsi que les combattants viennent de tuer le conseiller du Secteur GAKOMA - Commune NGARAMA - Préfecture de BYUMBA, Monsieur KALIMUNDA".

-RL N° 0076/G2.2.2.2 du 10janvier 1994 d'EM Gd N adressée au Ministre de la Défense:

au paragraphe 3 : "Le même jour une patrouille de la MINUAR a découvert 6 corps d'enfants tués par étranglement lors de l'attaque du FPR à KABATWA-MUTURA le 06 Décembre 1993". (De même le Général DALLAIRE s'est abstenu de publier le rapport d'enquête qui accablait le FPR).

-RL N° 025/G2.2.4 du 21 janvier 1994 (note adressée au Chef EM AR).

Page 1 point 2 :

"Vers 10 heures 50, les militaires du FPR véhiculés par une TOYOTA HILUX sont sortis du CND et ont passé à travers les manifestants vers l'Hôtel Chez LANDO. Au retour, ils sont revenus en tirant sur les manifestants et dans les maisons sises tout près de la route, appartenant aux adhérents du Parti CDR.. . :

- Les manifestants se sont dispersés...
- Les militaires du FPR sont rentrés dans l'enceinte du CND. Plusieurs personnes non encore connues ont été blessées (.)..."

-RL N° 027/G2.2.4 du 29 Janvier 1994 (note au Chef EM AR)

Au Premier paragraphe point g: "Les INKOTANYI poursuivent leurs actes de violence contre la population de la zone tampon. C'est ainsi qu'ils ont tué la femme de Monsieur NDAYOBOTSE Denys originaire du Secteur NYABIHANGA, Commune BWISIGE après l'avoir violée, en date du 18 janvier 1994; par après ils ont également tué son mari lorsqu'il venait s'enquérir de la situation".

-RL N° 15/MINUAR/LN/SITREP/94/ du 31 janvier 1994 de l'Officier de liaison FAR/MINUAR adressée au Ministre de la Défense renseigne :

Page 2 point 2 : "La Cellule GISHUSHU du Secteur REMERA de la Commune KACYIRU est située en face de l'entrée du CND, entrée réservée au Bn FPR... Bref, la lutte dans cette cellule est d'ordre ethnique, attisée par la présence du Bn FPR... Les sorties incontrôlées des militaires du Bataillon FPR sont également un élément activateur".

Point 3: "La population HUTU qui habite la Cellule déclare que les TUTSI fournissent des renseignements au Bn FPR en vue d'une élimination physique de ceux qui ne veulent pas adhérer à leur idéologie . Certains adeptes du FPR comme (1) BUSANGWA... (2) NGARAMBE passeraient la nuit au sein du Bn FPR pour opérer les coups dans la même cellule".

-RL N° 062/G3.4.6 du 10 Mars 1994 du Gpt BYUMBA adressée au Ministre de la Défense Nationale transmettant :

"... Le rapport sur le meurtre commis avec armes à feu dans la nuit du 15 au 16 Février 1994 au MUTARA dans le ranch de NYAGATARE et plus exactement celui de KINIHIRA est dirigé contre certaines familles dans l'agglomération de MUHIRE, le plus ciblé dans cet assassinat".

-Renseignements de source du FPR:

"... Faites comprendre à l'opinion nationale et internationale que toutes les violences qui se font dans la zone tampon sont l'oeuvre du MRND - CDR et son escadron de la mort.

Les meurtres dans la bande consignée et autres doivent être imputés au régime de terreur et à son escadron".

(RT INT/OPS/94/531 du 17 Mars 1994 du Comdt OPS GISENYI)

"... KISORO - GATUNA et KAMWEZI doivent intensifier la chasse contre les éléments MRND - CDR dans leurs zones tampons respectives ....".

(RT INT/OPS/94/538 du 18 Mars 1994 du Comdt OPS GISENYI)

### § 3. Catastrophe d'Avril 1994 à nos jours

#### I. Massacres de la population

Le FPR attribue ses actes aux membres des FAR alors que c'est lui qui a opéré spécialement des massacres des membres des partis d'opposition pour semer la confusion. A partir du 06 Avril 1994, après l'attentat contre l'avion présidentiel, les éléments du FPR infiltrés et prépositionnés dans les différents quartiers de la Ville de KIGALI ont commencé la nuit-même à massacrer les HUTU fichés et listés à l'avance. L'on avait déjà signalé à la MINUAR l'infiltration de ces escadrons du FPR qui faisaient la reconnaissance des résidences des autorités, des intellectuels, des

leaders politiques et des hommes d'affaires HUTU. Partout dans le pays des escadrons du FPR infiltrés ont semé la terreur parmi la population et ont activé la guerre civile provoquée par l'assassinat du Président de la République. L'on verra qu'à certains endroits les TUTSI sous l'instigation des éléments du FPR infiltrés se sont attaqués aux Forces de l'ordre qui volaient pourtant à leur secours.

Pendant que les FAR se démenaient pour l'obtention d'un cessez-le-feu, le FPR faisait tout son possible pour un résultat contraire, comme si les victimes innocentes de la guerre et des massacres ne le préoccupaient guère.

Quelques exemples des massacres perpétrés durant la guerre d'Avril-Juillet 1994 et la période suivante illustrent l'extermination des HUTU par le FPR.

-Dès la reprise des hostilités en Avril 1994, des centaines de personnes ont été massacrées à la grenade après les avoir rassemblées aux centres scolaires de SHANGASHA et de GIPFUNDO dans la Commune MUGAMBAZI (KIGALI).

-Entre le 07 et le 20 Avril 1994, l'APR a massacré systématiquement plusieurs milliers de HUTU à KACYIRU, KIMIHURURA, REMERA, GATSATA, RUGENGE dans la Ville de KIGALI.

-Entre le 10 et le 25 Avril l'APR a massacré plus de deux cents HUTU dans la région de KIZIGURO, Commune MURAMBI, Préfecture BYUMBA. Les tueries similaires ont été perpétrées dans les Communes GIKORO, GIKOMERO, BICUMBI et RUBUNGO dans la Préfecture de KIGALI.

-Dans la région de KABUGA (RUBUNGO-KIGALI) plus de 5.000 HUTU ont été massacrés par l'APR.

-Vers la fin du mois d'Avril 1994, plus de 30.000 HUTU (Rwandais et Burundais) ont été massacrés par l'APR à SAKE (KIBUNGO), au BUGESERA (KIGALI) et à MUGINA (GITARAMA).

-Des tueries similaires se sont étendues dans les régions de RUHANGO - NYANZA et GITARAMA avec l'avancée de l'APR.

-Le 30 Avril 1994, le FPR a lancé une bombe dans la salle de chirurgie du Centre Hospitalier de KIGALI. Des centaines d'enfants ont été tués et plusieurs malades, garde-malades et personnel médical ont été blessés.

-Des milliers de bombes ont été lancées dans les quartiers de la Ville de KIGALI notamment au marché de KIGALI et ont tué des dizaines de milliers de civils.

-Le Bn FPR basé au CND a fait un raid au Centre Pastoral Saint Paul et a massacré plus de 200 personnes qui s'y étaient réfugiées la nuit du 23 au 24 Juin 1994.

-Le 1er Mai 1994, l'APR a lancé six bombes à la Paroisse Sainte-Famille au milieu d'une foule de personnes déplacées faisant 13 morts et des centaines de blessés.

-L'APR a massacré des dizaines de milliers de HUTU au Stade National AMAHORO et à l'hôpital Roi Fayçal sous les regards des casques bleus de la MINUAR.

-Le 03 mai 1994 l'APR a fermé la frontière à RUSUMO et a massacré plus de 20.000 HUTU qui fuyaient vers la TANZANIE. Des milliers de cadavres ont été jetés dans l'AKAGERA. C'était le début de l'exode vers la TANZANIE.

-Le même jour le FPR a bombardé l'Eglise Sainte-Famille tuant des centaines de personnes.

-Le 03 Juin 1994, l'APR a massacré l'Archevêque du Rwanda, NSENGIYUMVA Vincent, les Evêques RUZINDANA Joseph, et NSENGIYUMVA Thaddée ainsi que 13 Prêtres à KABGAYI.

D'autres prêtres avaient été massacrés précédemment à RWESERO et notamment:

Le Père Joaquim VALIMATO (espagnol) et les Abbés HUTU Alexis HAVUGIMANA, Athanase NKUNDABANYANGA, Christian NKULIYEHE, Joseph HITIMANA, Ladislas MUHAYEMUNGU, Fidèle et Gaspard MUDASHIMWA.

-Après la prise de BUTARE, plus de 3.000 HUTU ont été massacrés au marché de BUTARE par l'APR.

-Après le repli des FAR de la ville de KIGALI l'APR a massacré plus de 8.000 HUTU trouvés en ville.

-Le 04 Juillet 1994 le FPR a massacré plusieurs dizaines de civils pendant le repli dans la Vallée de NYABARONGO-NZOVE dans la Commune SHYORONGI.

-Entre le 06 et le 16 Juillet 1994, des centaines de milliers de HUTU ont été encerclés et sauvagement massacrés dans la région de RUSHASHI (KIGALI).

-Entre le 14 et le 16 Juillet 1994, le FPR a massacré des dizaines de milliers de HUTU dans les Communes de NYAKABANDA (GITARAMA), KIBILIRA, SATINSYI et RAMBA (Préfecture GISENYI). Les familles des militaires et des intellectuels ont été particulièrement visées.

- Plus de 200 personnes ont été tuées à la paroisse BWERAMANA (RAMBA).

-Plusieurs dizaines de HUTU ont été tués après les avoir rassemblés à la Sous/Préfecture NGORORERO (GISENYI).

-Des bombes lancées à partir de NDIZA ont fait plus de 5.000 morts dans la population civile de SATINSYI (GISENYI) et NDUSU (RUHENGERI).

-Du 07 au 17 juillet 1994 l'APR a poursuivi la population avec des bombes, de RUHENGERI à GISENYI. Le 17 juillet 1994, l'APR a bombardé les réfugiés en fuite à GOMA (ZAIRE) faisant plus de 100 morts.

-Après la prise du pouvoir, l'APR a procédé à l'épuration ethnique en massacrant des dizaines de milliers de HUTU sous prétexte de pacification du pays.

-Au mois d'Août 1994 un charnier de plus de 1.500 corps a été découverts dans les volcans à la frontière Rwando-Zaïroise par le journaliste Japonais TAKUJI-TAHARA



et son photographe YUSHOKA guidés par des rescapés de cette hécatombe trouvés à JOMBA au ZAIRE (Nord-KIVU).

(Adresse du Journaliste :

The CHUNICHI  
SHIMBUN - The TOKYO SHIMBUN  
N° 6-1, 1-CHOME, SANNOMARU  
NAKAKU, NAGOYA, JAPAN T 460-11)

-Le 29 Août 1994, plusieurs milliers de cadavres récents ont été découverts à MBYO entre le Camp GAKO et NYAMATA dans le BUGESERA.

-Au mois de Septembre 1994, 1.750 personnes ont été tuées dans le boisement communal à SAVE selon les observateurs de la MINUAR.

-Au mois de Septembre 1994, une centaine de cadavres ont été dénombrés à KAYUMBA au BUGESERA par l'équipe de la MINUAR.

-Selon le témoignage de KAREKEZI Aimable, ancien militaire des FAR qui avait rejoint le FPR et l'a déserté par la suite ahuri par ses cruautés:

- \* Plus de 2.000 HUTU ont été tués par l'APR près du Lac IHEMA et leurs corps ont été brûlés. D'autres ont été jetés dans le Lac IHEMA.
- \* Plusieurs personnes ont été massacrés entre l'Hôtel AKAGERA et la rivière AKAGERA et leurs corps ont été jetés dans la rivière .
- \* Plus de 5.000 personnes ont été tuées à NYARUBUYE et c'est ce même NYARUBUYE que le FPR montre à la Communauté Internationale en guise de diversion.
- \* Beaucoup de personnes ont été tuées à NTARAMA au BUGESERA, près du Camp GAKO.
- \* D'autres tueries ont eu lieu au Camp KIGALI, au Centre de négoce de KABARONDO et à SAKE (KIBUNGO), à KABGAYI et à MUSAMO dans la Commune NTONGWE (GITARAMA), à KIBEHO (GIKONGORO), au MINAGRI KINIGI, dans le Secteur KABWENDE et à KAGANO, au Camp MUBONA et au Camp MUKAMIRA (RUHENGERI) ainsi qu'au Camp BIGOGWE (GISENYI).

-A titre d'exemple, les fosses communes de l'APR sont signalées notamment à :  
NGARAMA, BUYOGA, KISARO, RWAMAGANA, MURAMBI, RUSUMO, NYARUBUYE, KABUTARE, NGORORERO, TUMBA, MUGAMBAZI, BUGESERA, KIBALI, KABGAYI, KABAGALI, GIKORO, RAMBA (Paroisse BWERAMANA), GIKOMERO, BICUMBI, KIBUNGO (Chantier Chinois), etc..

-Plusieurs milliers de HUTU ont été massacrés à MULINDI (KIBUNGO) et leurs corps ont été emmenés à NYARUBUYE. C'est pourtant de ce charnier que le gouvernement de KIGALI a fait le célèbre lieu de pèlerinage en mémoire des TUTSI massacrés alors qu'il contient plus de restes des HUTU victimes de l'APR que de TUTSI tombés dans les troubles interethniques.

-Les mises en scène des autorités de KIGALI qui déterrent et réenterrent les morts ne peuvent distinguer les fosses aménagées par le FPR où il a dissimulé les HUTU massacrés, des lieux où la population a enseveli les morts suite à l'inaccessibilité des cimetières durant les combats non pas pour les dissimuler mais pour éviter les épidémies. C'est le cas de la fosse aménagée près de l'Hôpital de KIGALI où le FPR a déterré les corps des militaires des FAR et des victimes du bombardement par le FPR au Centre Hospitalier de KIGALI. On sait par ailleurs que le FPR avait fait aménager préalablement par des TUTSI des fosses profondes et y cache les corps des personnes qu'il continue de tuer. C'est ainsi que l'on continue à assister à des disparitions de personnes.

-L'APR poursuit l'extermination systématique des HUTU sous le vocable "INTERAHAMWE" à travers tout le Pays et effectue des raids dans des Camps de réfugiés dans les pays limitrophes. C'est dans ce cadre qu'il faut situer les expéditions effectuées au BURUNDI où plus de 200 réfugiés HUTU ont été massacrés, l'attaque du Camp BIRAVA au Sud-KIVU (ZAIRE) où 37 Réfugiés HUTU ont été massacrés et 54 autres blessés, l'hécatombe du Camp de déplacés de KIBEHO où plus de 8.000 HUTU ont été massacrés et celui de la Commune KANAMA où plus de 110 personnes ont été sauvagement tuées. Il faut ajouter ceux qui ont été massacrés à l'Île WAHU (plus de 300 personnes) et à MUDASOMWA (plus de 30 personnes).

-Il a su malicieusement intoxiquer l'opinion internationale contre les HUTU à telle enseigne que l'attention du monde n'est pas retenue outre mesure alors que les cris d'alarme des HUTUS continuent à fuser de partout. L'étiquette de génocidaires et d'INTERAHAMWE fortuitement collé à tout HUTU suffit pour banaliser les atrocités du FPR.

-Pour voiler son plan diabolique, le FPR a influencé la Communauté Internationale en brandissant une liste préétablie de HUTU intellectuels, hommes d'affaires, leaders politiques, autorités administratives, militaires et religieuses qu'il accuse de "génocidaires". Il est à noter que cette liste a été établie en Mars 1994 avant la catastrophe d'Avril 1994. Pour un observateur avisé, cette liste a été préétablie en fonction de la date où le Président de la République devait être tué, probablement avant Mars 1994. N'ayant pas trouvé d'occasion de réaliser ce forfait avant Mars, le FPR a oublié de changer la date d'établissement.

## II. Quelques documents de référence

Comme par le passé, le FPR s'est distingué par diverses exactions, violant sciemment les dispositions du droit de la guerre:

-Des armes chimiques furent utilisées contre les militaires et les civils. Le 04 Avril 1994, le Commandement du FPR énumérait des produits toxiques qui devaient être distribués à ses unités par un centrafricain. Le 13 du même mois, le FPR affirme de disposer de stocks d'hypérite en complicité des éléments belges.

L'hypérite sensible fut plus tard utilisés contre le Bn PM à RUBUNGO avec pour effet l'inflammation du tube digestif. Le 01 Mai 1994, il annonça la mise au point de poisons innervants. Le 18 Mai 1994, des éléments du FPR réclamaient l'utilisation de produits devant causer la diphtérie tendancieuse.

-Les massacres de plusieurs personnes civiles innocentes eurent lieu en plusieurs endroits, notamment à GIKONDO dans la nuit du 22 au 23 Avril 1994 (RL N° 095/G2.2.4 du 23 Avril 1994 du G2 EM AR).

-Tout au long du conflit, le FPR encourageait les massacres interethniques et diverses autres actions violentes.

-Renseignements de source du FPR:

\*"La tête de l'escadron de la mort est tranchée et partira évidemment avec plusieurs têtes d'innocents et cela n'est que normal si on se réfère à l'histoire. Mais cela ne suffit pas pour extirper le régime de terreur dans le pays ennemi. Il faut effacer le système et pas éliminer 2, 3, 4 individus et se dire qu'on a gagné. Cela est une déclaration de la Communauté Belge dans le Pays ennemi.... Nos éléments dans le pays ennemi ont reçu consigne de parachever notre projet consigné dans le pays ennemi dont le début s'avère satisfaisant. Les gens consignés de la 2ème Ville (GISENYI), 1ère Ville (RUHENGERI) et ceux qui restent sur la liste de la Ville principale (KIGALI) doivent être éliminés sans délais en vue d'un déblocage du processus de paix dans le pays ennemi".

(RT OP/94/694 du 07 <sup>Avril</sup> Janvier 1994 du Comdt OPS GISENYI)

\*"... Exploitez sérieusement l'insécurité dans l'ensemble de la deuxième région (GISENYI). Organisez le pillage dans la deuxième Ville (GISENYI) ainsi que la violence et le vol dans le milieu N° 1 (HUTU) afin de discréditer toujours davantage le MRND - CDR, parti unique au pouvoir".

(RT INT/OPS/94/954 du 02 Mai 1994 du Comdt OPS GISENYI)

De même, il préconisa des "tortures, tueries, pour que la guerre prenne des allures de génocide"

-Plusieurs indices montrent que le FPR, en prévoyant les massacres, avait dressé les listes des personnes clés par lesquelles il allait commencer, comme cet exemple du 07 avril 1994: "... Nos éléments dans le pays ennemi ont reçu consigne de parachever notre projet... les gens consignés de la 2ème Ville (GISENYI), 1ère Ville (RUHENGERI) et ceux qui restent sur la liste de la Ville Principale (KIGALI) doivent être éliminés sans délais..."

(RT OPS/94/694 du 07 <sup>Avril</sup> Janvier 1994 du Comdt OPS GISENYI)

-Le FPR n'hésita pas à s'en prendre aux édifices et installations publiques qui abritaient des populations civiles: hôpitaux, centres scolaires, églises, camps de déplacés,... Ainsi, le 27 Avril 1994, le FPR tirant au Lance-Roquette multiple fit plusieurs victimes au Centre Hospitalier de KIGALI, les bâtiments du projets SIDA furent endommagés, pendant que les tirs similaires visaient le Centre Hospitalier de KANOMBE. Dans l'après-midi du 01 Mai 1994, le FPR tirant au mortier 81 ou 82mm à partir de l'Ambassade de l'Egypte, prit comme objectif le Centre Scolaire Sainte Famille à KIGALI, où séjournaient près de 6.000 personnes déplacées de guerre. Le bilan provisoire à 16 heures était de 13 morts et 113 blessés dont plusieurs en état critique. (LN° 0678/G3.3.3 du 02 Mai 1994 du Chef EM AR adressée au Dr Jacques Roger BOOH-BOOH). De même, le 02 mai 1994, le FPR pilonna le Camp

des réfugiés de RUBINGO faisant 5 morts et une dizaine de blessés. (RT INT/OPS/94/1240 du 02 Mai 1994 du Comdt Ops RULINDO).

**Section 2. Assassinat du Président HABYARIMANA Juvénal par le FPR avec le concours des éléments de la MINUAR le 06 avril 1994**

**§ 1. Indices de planification de l'Assassinat du Président de la République Rwandaise par le FPR**

En vertu de l'article 72 du Protocole d'Accord sur l'intégration des Forces Armées des deux parties, article relatif aux mécanismes de sécurité pour la mise en place des Institutions de la Transition à KIGALI, le FPR a amené à KIGALI une unité devant assurer la sécurité de ses personnalités. Cette unité devait avoir la taille d'un Bataillon de 600 hommes dotés d'armes légères.

Ce Bataillon a été basé au Palais du Conseil National de Développement (CND).

Le jour de son arrivée, ce Bataillon a amené un effectif supérieur à 600 hommes, car des militaires non enregistrés ont été embarqués dans des véhicules (MINIBUS) privés qui ont été introduits dans la colonne par la MINUAR malgré l'opposition de l'OFFICIER des FORCES ARMEES RWANDAISES qui participait à l'escorte (RL N° 0587/G3.3.0 du 29 Décembre 1993 du Comd Bn PM).

En outre des armes lourdes ont été embarquées avec le Bataillon selon cet Officier. L'Etat-Major de l'Armée Rwandaise a protesté sans effet auprès du Général Roméo DALLAIRE, Commandant de la MINUAR.

Le FPR a continué à augmenter les effectifs de cette unité et à amener des armes lourdes en procédant comme suit :

Concernant les effectifs, des véhicules quittaient KIGALI avec quelques MILITAIRES pour MULINDI (Quartier Général du FPR) et revenaient avec un effectif supérieur. En principe ils étaient débarqués au CND et sortaient pour se disperser dans la Ville de KIGALI dans des familles pro-FPR.

Avec la même opération les jeunes gens TUTSI (recrues) se rendaient au CND sous prétexte de rendre visite à leurs congénères et ne rentraient pas chez eux. Ils se mettaient en tenue militaire et étaient embarqués sur des camions pour MULINDI sous prétexte de faire la relève. Les camions ramenaient les soldats pour gonfler les effectifs au CND. Ainsi, le FPR faisait à la fois le recrutement et l'infiltration.

Cela a été signalé à la MINUAR qui n'a pas réagi. A la fin du mois de Mars 1994 les renseignements militaires indiquaient un effectif de  $\pm$  3.000 militaires du FPR infiltrés dans la Capitale KIGALI. Quant aux armes, elles étaient chargées dans des camions complètement bâchés ou "transportant du bois de chauffage à partir de MULINDI" alors qu'on pouvait acheter le bois à l'intérieur du Pays tout près de KIGALI. Les Forces Armées Rwandaises ont protesté mais en vain. Lorsque les Forces Armées Rwandaises ont voulu contrôler le chargement au point de franchissement de leurs barrages et postes de contrôle, la MINUAR s'y est opposée sous prétexte qu'elle assiste au chargement et au déchargement.

Les rapports de renseignements militaires suivants font état de la planification et de la volonté soutenue du FPR pour assassiner le Président Juvénal HABYARIMANA:

- Le rapport de renseignement du 21 Novembre 1993 signale la présence d'un groupe d'INKOTANYI infiltrés dans la Capitale KIGALI pour enlever et assassiner le Chef de l'Etat (RL N° 070/G2.2.2.4 du 21 Novembre 1993).
- Le rapport de renseignement du 28 novembre 1993 réaffirmait la présence de ce groupe dont la mission était d'opérer les assassinats des autorités dont le Chef de l'Etat, les Chefs d'Etats-Majors et les officiers supérieurs (RL N° 078/G2.2.4 du 28 Novembre 1993).
- Selon l'information de source du FPR en date du 28 Décembre 1993, le commandement du FPR à MULINDI a indiqué à KAYONGA (Comd du Bn FPR à KIGALI) le plan relatif à l'assassinat du Président de la République et des autorités civiles et militaires:  
  
"...Le but général est de faire de nouveau état d'arrestations des principales personnalités du Régime Juvénal et de liquidations physiques de certaines autorités militaires et civiles à la date et aux ordres précis" ...  
"...La liste des mourants (victimes) vous parviendra après, mais le numéro UN est justement connu!"  
Ce numéro UN n'est que le Président HABYARIMANA.
- Le rapport de renseignement du 31 Décembre 1993 signalait que le Président de la République allait être assassiné par le FPR pour faire tomber le RWANDA dans la même situation que le BURUNDI avec l'assassinat du Président Melchior NDADAYE (RL N° 102/G2.2.4 du 31 Décembre 1993).
- Selon le rapport de renseignement du 05 Janvier 1994, le FPR au CND possède des missiles SAM 7 (RL N° 005/G2.2.4 du 05 janvier 1994).
- Selon le rapport de renseignement du 11 janvier 1994, le FPR avait planifié l'assassinat du Chef de l'Etat le 05 janvier 1994 lors de la prestation de serment. Le coup a été déjoué par la présence massive et la vigilance de la Garde Présidentielle. Les TUTSI déclaraient eux-mêmes qu'ils venaient de manquer ce coup (RL N° 012/G2.2.4 du 11 janvier 1994).
- Selon le rapport de renseignement du 12 Janvier 1994, une ougandaise travaillant à l'AMBASSADE DE L'OUGANDA à KIGALI, très proche du FPR a dévoilé à une jeune fille ayant vécu en OUGANDA et qu'elle croyait être également pro-FPR que le FPR a tenté de tuer le Président HABYARIMANA pendant ses déplacements par route, mais qu'il a échoué à cause des mesures de sécurité prises par la Garde Présidentielle. Elle a ajouté que le Président HABYARIMANA sera abattu à bord d'un aéronef et que ça passera inaperçu (RL N° 013/G2.2.4 du 12 Janvier 1994).
- Selon le rapport du 22 Janvier 1994, dans sa lettre adressée à KAGAME et interceptée à BYUMBA, un certain ZUBERE (nom code probablement) disait qu'il n'était pas facile d'assassiner HABYARIMANA sauf avec au moins 100 Hommes en tenue civile (RL N° 022/G2.2.4 du 22 Janvier 1994).

- Selon le rapport du 29 janvier 1994 le FPR est décidé d'assassiner ou d'appréhender le Président de la République à la Présidence ou dans sa résidence à KANOMBE (RL N° 027/G2.2.4 du 29 Janvier 1994).
- Dans le rapport de renseignement du 14 Février 1994, un militaire belge de la MINUAR a livré à un officier des Forces Armées Rwandaises que le Bataillon du FPR au CND est surarmé et possède des armes lourdes : Canons Sans Recul, lance-roquettes multiples, des Mitrailleuses de tous genres. Il a ajouté qu'il y avait certitude que ledit Bataillon possédait des missiles SAM 7.  
  
En effet le FPR avait déjà abattu un avion de reconnaissance et un hélicoptère des FAR avec les missiles SAM 7 (RL N° 041/G2.2.4 du 14 Février 1994).
- Selon le rapport du 25 Février 1994, TWAGIRAMUNGU (alors Premier Ministre désigné du Gouvernement de transition) doit honorer la promesse qu'il a faite au FPR de susciter les clivages ethniques et régionales en vue de provoquer une guerre civile et justifier l'attaque du FPR comme libérateur du peuple opprimé (RL N° 048/G2.2.4 du 25 Février 1994).
- Selon le rapport du 26 Février 1994, l'assassinat de Félicien GATABAZI, Secrétaire Exécutif du Parti P.S.D. et Ministre des Travaux Publics et de l'Energie, et de Martin BUCYANA, Président du Parti C.D.R. n'a pas déclenché la guerre civile comme le FPR le souhaitait. C'est pourquoi le FPR veut assassiner le Président de la République afin de provoquer la colère des BAHUTU (RL N° 047/G2.2.4 du 26 Février 1994).
- Selon le rapport du 02 Avril 1994, les objectifs du FPR seraient la combinaison des assassinats des autorités civiles et militaires et leaders des partis Pro-MRND et éliminer spécialement le Chef de l'Etat et le Chef d'Etat-Major de l'Armée Rwandaise, déclencher simultanément l'offensive généralisée et foncer sur KIGALI. Ces attaques étant prévues entre le 03 et le 09 Avril 1994. En effet c'est ce qui s'est passé! (RL N° 082/G2.2.4 du 02 Avril 1994).
- Lors d'une séance de négociations organisée à NGONDORE (BYUMBA) par la MINUAR entre le FPR et les FAR sur la détermination des zones de rassemblement, le Colonel BISERUKA Stanislas et le Lieutenant Colonel KAYIZARI César tous les deux du FPR ont pris à part le Col BEMSG NTIWIRAGABO Aloys et lui ont révélé que le Président HABYARIMANA doit être tué, car c'est lui seul qui constitue l'obstacle à la prise du pouvoir par le FPR, et que malheureusement, disaient-ils, ils ne trouvent pas de complices au sein des FAR.
- Le 03 Avril 1994, se trouvant à sa résidence privée de GISENYI, le Président HABYARIMANA a reçu personnellement une menace de mort de Paul KAGAME lui transmise par un messenger envoyé par ce dernier.

§ 2. Preuve que le FPR a assassiné le Président HABYARIMANA Juvénal

Les renseignements suivants, de source du FPR, ajoutés aux indices de planification susmentionnés suffisent pour prouver que c'est le FPR qui a assassiné le Président HABYARIMANA:

† - "Vous informons que la mission de notre ESCADRON RENFORCE s'est soldée par une réussite brillante contre le MRND-CDR et le FRODEBU-PALIPEHUTU. Sachez que le Chef du pays du Sud (BURUNDI) a succombé avec son Ministre du Plan et celui des Communications. Dans la Ville principale (KIGALI) on tire dans toutes les rues.... Nous continuons d'attendre la réaction de nos amis du pays du Sud pour vous donner les nouvelles instructions. Le Chef (MUSEVENI) a regagné KAMPALA sans problème et la communication de ses services avec nos éléments intérieurs s'est passée dans meilleures conditions et cela avec l'aide de la Communauté Belge et les Eléments du pays du Sud nous ont beaucoup aidés pour la Réussite de notre mission qui n'était pas facile à réaliser. Nous remercions sincèrement tous ceux qui ont contribué à la Réussite de la mission de notre ESCADRON RENFORCE. Nous félicitons spécialement les spécialistes infiltrés dans la Ville Principale pour réorganiser l'ESCADRON. Pour chacun de vous le renfort important vous arrive incessamment. Le Chef (MUSEVENI) est prêt à nous tenir comme d'habitude la main forte et nous promet de nous accompagner jusque dans la Ville Principale... Courage, notre réussite est irréversible et on pourra nous donner Rendez-vous tous dans la Ville Principale".  
(RT INT/OPS/94/691 du 07 Avril 1994 du Comdt OPS GISENYI)

- "C'est une date inoubliable pour nous et même pour notre ethnie .... Si le Président de la République est tué, on peut dire que nous sommes sûrs de la victoire ...".

- "Nous avons entendu la voix de Radio-Rwanda disant que le tyran et le Président Burundais sont morts par accident inopiné. Ce n'est pas possible pour nous!. Nous ne croyons pas comme IKINANI CYANANIYE ABAGOME N'ABAGAMBANYI (c'est à dire l'invincible) soit mort. Bref, nous félicitons les groupes d'actions en profondeur. La victoire veut dire avantage remporté à la guerre sur autrui. Moral Haut! ".  
(R Fax du 07 Avril 1994 à 07H00 du Comdt OPS GISENYI)

-RMT du 06 Avril 1994 à 09H00, la réunion qui devrait avoir lieu à MULINDI ce jeudi 07 Avril 1994 est annulée. Je vous remercie et vous félicite de l'opération d'hier. La récompense est à vous pour le moment. Toutes les unités doivent se mettre en état d'alerte. La guerre commence..."  
(R Fax du 07 Avril 1994 à 07H20 du Comdt OPS GISENYI)

NB: Il s'agit de la réunion à laquelle étaient invités: Maj KAGAME Alexis, MUSITU, KARERA Denys, MUSONI et MUVUNYI Augustin.  
(Message du 06 Avril 1994 à 07H30 capté le 06 Avril 1994 à 08H15).

- "Vous confie la mission de terminer le projet comme je vous l'ai précisé . Le plan est presque terminé . Les gorilles (HUTU) ont échoué et les bergeronnettes (TUTSI) ont gagné le match ...."

(R Fax du 07 Avril 1994 à 07H55 du Comdt OPS GISENYI)

- "Nous avons pensé que le Plan du 06 Avril 1994 se déroule dans le calme et dans le cadre Institutionnel mais les dispositions prises dans la nuit du 05 Avril par les autorités et les Blancs étaient des dispositions normales. Malheureusement que les dispositions prises pour éviter tout échec n'ont été que très partiellement suivies. Voilà".

Parmi les armes saisies au FPR au début de la guerre d'Octobre 1990, il y avait un lance-missile SAM 7 (Voir Livre Blanc sur l'agression armée dont le RWANDA a été victime à partir du 1<sup>er</sup> Octobre 1990).

- Le 25 Avril 1994, deux lance-missiles SAM 7 de fabrication Soviétique ont été découverts par la population dans des buissons où ils étaient cachés à l'endroit d'où les coups de départ avaient été entendus. (rapport du Lt Ir MUNYANEZA et déclaration de Mr NTAMUMARO Gabriël). L'on se souviendra que le FPR avait déjà abattu des aéronefs des FAR depuis le début de la guerre avec les mêmes engins et qu'un militaire belge de la MINUAR avait révélé l'existence des Missiles SAM 7 au CND. Les aéronefs abattus par le FPR sont :

\* 1 Avion de Reconnaissance a été abattu à MATIMBA au MUTARA le 03 Octobre 1990.

\* 1 Hélicoptère GAZELLE a été abattu à NYAKAYAGA (au MUTARA) le 23 Octobre 1990.

\* 1 Hélicoptère de type ECUREUIL a été abattu en Commune CYERU (RUHENGRI) le 13 Mars 1993.

L'identification des deux lance-missiles relevée par le Lt MUNYANEZA est la suivante:

<u>Premier lance-missile</u>	<u>Second lance-missile</u>
9 π 322-1-01	9 π 322-1-01
9 π 313-1	9 π 313-1
04-87	04-87
04835	04814
C	C
LOD COMP	LOD COMP
9 π 519-2	9 π 519-2
3555406	5945107

Selon certains connaisseurs, le Professeur Filip REYNTJENS notamment, il s'agirait plutôt de missiles de Type SAM 16 "GIMLET". Ils ont leur raison. Cependant, comme aucun membre des FAR n'a jamais visité les fabriques de missiles et n'a appris à les identifier, il n'est pas étonnant qu'on se trompe sur le type de ces engins découverts. Même le Lt MUNYANEZA a été requis pour l'identification non pas parce qu'il connaît les missiles mais plutôt parce qu'il connaît le russe.

Ce qui est certain, c'est que le FPR possédait des missiles SAM 7. Mais rien n'exclut qu'il en possédait d'autres types si l'on se rappelle que l'Ambassadeur de



l'OUGANDA à WASHINGTON, Monsieur Stephen KAPIMPINA-KATENTA-APUULI, et le Secrétaire Privé du Président MUSEVENI Mr Innocent BISANGWA-MBUGUJE, ont été arrêtés à ORLANDO en FLORIDE en Août 1992, en train d'acheter 400 missiles TOW et 34 lance-missiles TOW pour le compte du FPR. Les alliés du FPR peuvent lui avoir procuré un autre type de missile pour la circonstance en vue de brouiller les pistes en cas d'enquête et de poursuite.

- La version selon laquelle l'avion présidentiel aurait été abattu par les membres des FAR opposés à la mise en application des Accords d'ARUSHA n'est qu'une diversion, car les FAR n'ont jamais possédé les missiles sol-air. Aucun militaire rwandais n'a appris le maniement de ces missiles.

Une certaine opinion insinue un coup d'Etat fomenté par les FAR ! Peut-on vraiment penser à un coup d'Etat dans le contexte du moment au RWANDA, mettant en cause le multipartisme, avec le risque de s'attirer l'abandon de l'Occident et s'exposer à la défaite automatiquement?

Par contre l'assassinat du Président de la République est un coup d'Etat planifié et exécuté par le FPR avec ses sponsors et ses complices. Pour les services de sécurité il n'y a pas de doute que le Président HABYARIMANA a été assassiné par le FPR aidé par les éléments de la MINUAR.

### Section 3. Violation des cessez-le-feu et de l'Accord de Paix d'ARUSHA par le FPR

#### § 1. Violation des cessez-le-feu

Pendant toute la durée du conflit, le FPR ne cessa de manifester sa mauvaise foi en violant tous les accords de cessez-le-feu. Les négociations d'Arusha, commencées le 10 Juillet 1992, aboutirent à un nouvel Accord de Cessez-le-feu le 12 Juillet 1992. Celui-ci amendait les précédents accords dont celui de N'SELE du 29 Mars 1991 et celui de GBADOLITE du 16 Septembre 1991. Néanmoins, le FPR ne cessa pas ses infiltrations pour mener des actes de reconnaissance, de raids, d'embuscades, d'assassinats et d'enlèvements de personnes. La violation la plus flagrante fut l'attaque meurtrière du 08 Février 1993, simultanément dans les régions de RUHENGARI (Camp MUHOZA, MUBONA, RUGARAMA, KIDAHU, NTARUKA, NYAMAGUMBA, KAGOGO, KINIGI, NKUMBA), de BYUMBA (KITAZIGURWA, KISARO, NYABISHAMBI, KIBALI, KARAMBI, MIYOVE, BWISIGE), de KIRAMBO (GIFURWE, KIRAMBO, TUMBA, BASE, Centre RULINDO, NYAMUGALI, CYUNGO) et du MUTARA (NGARAMA, NYAGATARE, KABONGOYA).

Cette attaque permit au FPR d'occuper une zone significative du territoire national. Le Communiqué conjoint publié à l'issue de la rencontre de DAR-ES-SALAAM du 05 au 07 mars 1993 prévoyait l'arrêt des hostilités. Le FPR devait retourner dans ses positions d'avant le 08 Février 1993, tandis que la zone qu'il avait occupée dernièrement constituait une "zone tampon", où ne devait se dérouler aucune activité militaire, que ce soit de la part des FAR ou celle du FPR. Plutôt que de s'en tenir à cette consigne, le FPR fit de la "Zone tampon" sa chasse gardée en y effectuant régulièrement des patrouilles militaires, des assassinats et enlèvements de gens surtout adhérents du MRND-CDR, et des activités à caractère politique.

Quelques documents de référence

-Renseignements de source du FPR:

"Entre-temps nous intensifions nos activités de Recce dans la zone tampon...".

"... dans l'ensemble de nos positions nos éléments intensifient leurs exercices comme convenu ..."

"... tandis que dans la zone tampon la chasse contre les éléments MRND-CDR continue...."

(RT INT/OPS/94/654 du 03Avril 1994 du Comdt OPS GISENYI)

-RT INT/OPS/94/184 du 03 Avril 1994 du Gpt BYUMBA pour EM GdN:

"... Par ailleurs nous apprenons de diverses sources que certains éléments du FPR occupent certaines habitations des déplacés qui ne sont pas encore rentrés avec l'intention de les tuer secrètement pour occuper définitivement leurs biens et ainsi s'assurer complètement du contrôle des déplacés qui rentrent dans la zone tampon ...".

-RT OPS/94/0043 du 06 Janvier 1994 à 21H15 du Comdt OPS BYUMBA:

Le Comdt OPS BYUMBA signale le convoi de deux minibus et un camion tous remplis de jeunes filles et d'INKOTANYI avec escorte de la MINUAR qui s'est dirigé dans la zone de FPR le 16 Janvier 1994 vers 13H00. Ce convoi est retourné vide. Il s'agissait en fait du recrutement avec la couverture de la MINUAR.

§ 2. Violation de l'Accord de Paix d'ARUSHA et préparation à la reprise des hostilités.

Au lendemain de la signature de l'Accord de Paix d'Arusha entre le Gouvernement Rwandais et le FPR, la situation du paysage socio-politique du Rwanda ne s'est pas améliorée pour autant. En effet, les dissensions politiques et les affrontements interethniques n'ont pas manqué de troubler la sécurité publique déjà précaire. Cette situation s'est de plus en plus dégradée, allant de simples manifestations politiques à la perpétration d'assassinats.

Au moment où les FAR s'employaient au rétablissement de l'ordre et à la préparation des mécanismes de mise en application de l'Accord de Paix, les témoignages recueillis concordent pour démontrer qu'au contraire, le FPR en a profité pour mener impunément ses manoeuvres politiciennes et belliqueuses dans le but de mettre en exécution son ultime plan criminel de plonger le pays dans un bain de sang sans précédent.

A cet effet, les différentes provocations sur le plan militaire, les recrutements, les actes d'espionnage, l'immixtion dans les affaires internes aux Partis politiques, la collecte des cotisations, les assassinats perpétrés dont celui du Chef de l'Etat au premier chef, sont autant de facteurs qui rendent le FPR véritable héritier des abominables velléités séculaires de la minorité TUTSI de régner en dictateur sur la

majorité HUTU. Cela prouve du reste que le FPR n'a aucunement été prêt à coopérer pour le retour de la paix au Rwanda.

En définitive, les faits dont le FPR a fait preuve, surtout à travers son armée durant la période du 04 Août 1993 au 06 Avril 1994, sont la négation même du processus de paix engagé par la signature dudit Accord et témoignent à plus d'un titre de sa responsabilité pour le moins indubitable dans le drame rwandais.

De même après le 06 Avril 1994, c'est le FPR qui porte la responsabilité de la reprise des hostilités. En assassinant les Chefs d'Etats Rwandais et Burundais et leurs suites le 06 Avril 1994, il créait une situation de tension dont les conséquences prévisibles seraient très graves. Des éléments infiltrés ont pris positions dans les différents quartiers de la Ville de KIGALI depuis la matinée du 07 Avril 1994.

Le 07 Avril 1994 vers 15h30, il déclencha les hostilités en attaquant le Camp KIMIHURURA par son bataillon basé au CND. Ce soir-là il déclara la guerre sur Radio MUHABURA. (RT INT/OPS/94/0503 du 07 Avril 1994 de CE Cdo).

Le 15 Avril 1994, le FPR posa des "préconditions à une éventuelle rencontre de négociations d'un cessez-le-feu". Celles-ci étaient visiblement irréalisables. (Voir Lettre du Dr BIHOZAGARA).

Le FPR manifesta de nouveau sa mauvaise foi en faisant fi de la déclaration de cessez-le-feu de GBADOLITE du 23 Avril 1994, alors qu'il avait signée.

Contacté par le Général Romeo DALLAIRE au sujet d'un cessez-le-feu ou d'une trêve, Paul KAGAME lui signifia qu'il n'était pas disposé pour le cessez-le-feu et qu'il comptait poursuivre les combats. (RL N° 0676/G3.3.0 du 01 Mai 1994 d'EM AR).

Lors de la rencontre entre les représentants des FAR et de l'APR le 30 Mai 1994 au Quartier Général de la MINUAR à REMERA sous les auspices de cette dernière, la délégation du FPR se confina dans des manoeuvres dilatoires pour empêcher de discuter du cessez-le-feu. Elle prétendit que l'arrêt des massacres et des émissions de propagande radiodiffusées sur la RTL et Radio Rwanda étaient plus importants que l'étude du dossier du cessez-le-feu. Or le projet d'Accord de cessez-le-feu était le seul à l'ordre du jour et comprenait notamment les deux points en question.

Et enfin, le refus de reconnaître et dialoguer avec le Gouvernement mis en place conformément aux dispositions légales qui étaient en vigueur fut et reste une sérieuse entrave à la paix.

#### Quelques documents de référence

-RL N° 041/G2.1.3 du 07 Septembre 1993 adressé au Chef EM AR. (Voir Annexe Assassinat du Président Juvénal HABYARIMANA)

Page 2 point 2 : "Intentions et activités de l'ennemi:

Renverser le régime HABYARIMANA et prendre le pouvoir; Améliorer les positions de défense;

se tenir toujours prêt pour la reprise des hostilités;

Sensibiliser la population civile sur la cause du FPR".

-RL N° 424/G2.2.4 du 20 Octobre 1993 du Comdt Ops RULINDO pour EM AR:

"Le rapport sur les recrutements opérés par le FPR dans la population surtout dans la Commune NDUSU de la Préfecture RUHENGARI".

"En date du 09 Octobre 1993, un groupe de 14 personnes qui se rendaient du côté FPR ont été arrêtées par l'élément PM de GAKENKE. Treize d'entre elles ont été appréhendés tandis qu'un autre a pris fuite. Ce dernier a perdu sa carte d'identité à GAKENKE. Cette carte a été récupérée par l'élément PM. Les treize appréhendés ont été conduits à KIGALI et remis au service G2 EM AR".

"En date du 12 Octobre 1993, le même détachement PM de GAKENKE a arrêté le nommé MIVUMBI Théoneste fils de HABİYAMBERE Ildephonse et de MUKADIGI Daphrose originaire de KABINGO- NDUSU- RUHENGARI. D'après les déclarations recueillies, le recrutement dans la Commune NDUSU est assuré par le nommé MPENDWANZI, Président du MDR dans cette Commune....".

En annexe de la lettre précitée se trouve une liste des treize personnes arrêtées et une copie d'interrogatoire de MIVUMBI Théoneste résumée comme suit :

"Et à la question lui posée en KINYARWANDA: "Mu Nkotanyi ninde wali ugiye kukujyana ? Yari agiye kukujyana yo ngo ujye gukora iki ? (Qui t'emmenait pour te faire recruter au FPR? Pour quelle mission ?), Monsieur MIVUMBI Théoneste répondit: "Twali tujyanye n'umugabo witwa MPENDWANZI... ubwo yatubwiraga yuko ngo tugiye kwiga imbunda ngo n'ibya politiki "(C'est le nommé MPENDWANZI... qui nous disait que nous allions apprendre l'armement et l'éducation politique)".

-RL N° 074/G2.2.4 du 21 Novembre 1993 (Note adressée au Chef EM AR)Point 1.

"La population vivant aux environs de GATUNA observe des mouvements de va-et-vient de véhicules transportant les militaires de la NRA avec plusieurs armes tractées, sur la frontière Rwando-Ougandaise. On signale aussi l'attroupement de plusieurs militaires du FPR au Bureau Communal de MUKARANGE-BYUMBA".

-Renseignements de source du FPR:

"... Préparez-vous tous à la reprise de la guerre avec courage et méfiez-vous de la présence des casques bleus ... Faites l'état des besoins en hommes et en matériel avant la fin de la semaine.

"... Réorganisez vos troupes dans l'arrière-plan et formez des troupes mixtes FPR-NRA avant de lancer une attaque d'envergure devant toucher les lieux consignés de la deuxième ville ainsi que le Centre Ville...".

-RL N° 084/G2.2.2.2 du 01 Décembre 1993 adressée au Chef EM AR. (Voir Annexe Massacre des HUTU)

Point A. "Nous assistons ces derniers temps à une escalade de la violence et une intense activité militaire du FPR dans la zone tampon mais aussi dans d'autres coins du pays. Le FPR continue également des entraînements militaires conjointement avec la NRA pour l'attaque prochaine. Ses recrutements aussi n'ont jamais cessé contrairement aux Accords d'ARUSHA".

Ces faits saillants ont été relevés dans les différents Secteurs opérationnels ces derniers jours.

#### Secteur Opérationnel de GISENYI

Le FPR continue ses missions de reconnaissance et ses infiltrations dans la région de GISENYI pour une attaque prochaine, car les éléments du FPR sont toujours dans les volcans en attendant le coup d'envoi.

#### Secteur opérationnel de RUHENGERI

"...On remarque également beaucoup de mouvements du FPR de NKUMBA vers la région de KINIGI ces derniers jours..."

#### Secteur Opérationnel de RULINDO

"Dans le Secteur RULINDO, les activités du FPR sont surtout signalées à NDAGO (7937)... Le FPR effectue des patrouilles jusqu'à BASE. Le FPR est toujours présent sur la crête de TUMBA (9413)". (C'est dans la zone démilitarisée).

#### Secteur Opérationnel de BYUMBA

"Le FPR continue ses entraînements physiques et militaires (tir) à MUKARANGE (le 06 Novembre 1993). Le FPR continue le renforcement de ses positions dans BYUMBA. Trois canons avec leurs tracteurs stationnent actuellement à GIHUKE (1629)".

#### Secteur Opérationnel de MUTARA

- Le FPR a tendu une embuscade dans nos lignes au MUTARA, faisant un mort et un blessé parmi nos éléments du 94 Bn le 11 Novembre 1993.

- Les mouvements des militaires du FPR sont signalés en face de notre position de la Commune MUVUMBA.

- On trouve Beaucoup d'activités du FPR à NYAGAHITA (2236), MIMULI (2840) et RURENGE (3052).

#### Secteur Opérationnel de KIBUNGO

Les activités du FPR dans ce Secteur se caractérisent par le recrutement massif. C'est ainsi qu'un recruteur nommé SENTAMA Abdallah, se sentant traqué par les FAR, a pris fuite, laissant sur les lieux un étui pour lunette à vision nocturne (dans la Commune BIRENGA en Préfecture de KIBUNGO).

-Renseignement de source du FPR:

"... Le Chef donnera un effectif assez important pour les opérations à partir du pays du Sud, mais pas l'effectif souhaité car la NRA doit intervenir au Libéria. Ainsi nous avons lancé une campagne de

recrutement dans le pays ennemi, allié, de l'EST et celui du Chef, afin que nous puissions obtenir l'effectif complémentaire exigé par le pays du Sud...".

(RT INT/OPS/93/2504 DU 01 Décembre 1993 du Comdt OPS GISENYI - Voir ACCUSATIONS MUSEVENI -NRA)

-RL N° 089/G2.2.4 du 10 Décembre 1993 (note adressée au Chef EM AR)

Point 1. b. :

"La population de BWISIGE vient de remarquer la présence des jeunes recrues du FPR parlant IKIRUNDI et IKIGANDE dans leur Commune".

-RL N° 086/G2.2.4 du 11 Décembre 1993 (Note adressée au Chef EM AR). Page 2 point g.: "Le TAXI JB 1545 travaillant sur la ligne KIGALI-NYANZA appartient au FPR et fait le transport de ses agents".

Point h.: "Tous les jeunes TUTSI qui ont combattu aux côtés du FPR font beaucoup de navettes KIGALI- zone FPR. Ces jeunes viennent et logent dans leurs familles après avoir circulé en ville pour la reconnaissance".

-RT INT/OPS/93/2728 du 27 Décembre à 11 H 55 du Comdt Ops GISENYI pour EM AR.

"Apprenons de source sûre ce qui suit : dans les milieux TUTSI de GOMA, l'on affirme que la prise du pouvoir à KIGALI par le FPR est proche.... Mais les TUTSI sont persuadés que la victoire du FPR est inévitable et que notre Chef d'Etat doit subir le même sort que le Président NDADAYE ....".

-RL N° 587/G3.3.0 du 29 Décembre 1993 du Bn PM pour EM AR (voir document assassinat du Président Juvénal HABYARIMANA).

Page 3 Point (1) : "Lors de l'embarquement des personnes à MULINDI, six véhicules ne faisant pas partie du convoi ont pris part à ce dernier". (La liste des véhicules suit).... "Tous ces véhicules avaient passé la nuit à MULINDI et sont revenus chargés des personnes non identifiées".

Point (2) "Les dix MINIBUS (Page 1 point 2. b.) autorisés à prendre part au convoi étaient surchargés (GUTENDEKA) de personnes et de bagages non contrôlés par la MINUAR".

Point (3) "Le long du trajet spécialement sur le tronçon GASEKE-CND, les passagers à bord de ces MINIBUS échangeaient des paquets avec les personnes qui étaient dans les groupes d'animation.

Le cas flagrant a été remarqué à NYABUGOGO-KINAMBA où il n'y avait aucune présence de la MINUAR au moment où la Gendarmerie était complètement dépassée. Les casquettes de l'uniforme des INKOTANYI, les banderoles du drapeau FPR et les insignes FPR étaient observées surtout dans la foule de NYABUGOGO. Cela a favorisé l'infiltration du matériel de guerre tel que les grenades, les mines et les armes démontées".

-RL N° 102/G2.2.4 du 31 Décembre 1993 (note adressée au Chef EM AR sur l'assassinat du Président Juvénal HABYARIMANA).

Point 1. b. :

"Les Officiers du FPR à KIGALI sillonnent la Capitale à bord des véhicules de la MINUAR et font des courses dans les magasins de KIGALI(.)..."

(Ceci étant dans le cadre de la reconnaissance).

-RL du 31 Décembre 1993 du Bn G Pres dont objet "Activités du FPR au CND".

"La journée du 30 Décembre 1993 a été essentiellement consacrée à l'aménagement des trous de fusiliers tout le long du périmètre défensif.

"On a l'impression que 3/4 des effectifs du Bn FPR portent la tenue civile et sont à la recherche du renseignement partout dans la Ville de KIGALI. Ceci parce qu'il y a très peu d'INKOTANYI en tenue militaire sur la position CND".

-RL N° 001/G2.2.4 du 04 Janvier 1994 (note adressée au Chef EM AR).

Point 1. b. :

"Selon un fonctionnaire rwandais à l'Ambassade du Rwanda en Ouganda, le FPR continue d'acheter l'armement lourd et individuel et les amène sur les positions qu'il occupe".

-RT OPS/94/0043 du 06 Janvier 1994 à 21 H 15 du Comdt Ops BYUMBA pour EM AR signale :

"Tirs à la mitrailleuse .50 qui ont été entendus en direction de GAKUBO vers 13 H 45. Un convoi de 2 MINIBUS et 1 Camion tous remplis de jeunes filles et d'INKOTANYI escortés par la MINUAR qui se sont dirigés dans la zone du FPR vers 13 H. Les véhicules sont retournés vides. Il demande de suivre les activités du FPR et de la MINUAR qui nous semblent louches ces derniers jours".

(La MINUAR était complice du FPR en matière de recrutement. C'était alors des recrues conduites à MULINDI par elle).

-Renseignement de source du FPR:

"...KISORO-GATUNA et KAMWEZI (mots codes) intensifieront leurs activités de recce dans les zones tampons respectives et réprimeront tous les éléments MRND-CDR dans leurs secteurs....".

-RL N° 018/G2.2.4 du 19 Janvier 1994 (note adressée au Chef EM AR).

Point 1. b. :

"-Le 09 Janvier 1994, les INKOTANYI au nombre de 26 accompagnés par une jeep de la MINUAR belge, ont envahi l'Hôtel REBERO l'Horizon en disant qu'ils voulaient le nommé BUROKO, originaire de RUHENGERI..."

- Le 13 Janvier vers 08 heures, le groupe des INKOTANYI qui participait au Séminaire organisé par les Américains à l'ESM, sous la conduite des officiers belges de la MINUAR, a emprunté la route Hôtel des DIPLOMATES - EM AR - Camp KIGALI - ESM".

N.B.: Toutes ces promenades avaient pour but de reconnaître les installations en question.

-RL N° 026/G2.2.4 du 27 Janvier 1994 (Note adressée au Chef EM AR).

Page 2. Point m.:

En date du 21 Janvier 1994 vers 10 heures, le premier Vice-président du FPR, Monsieur Patrick MAZIMPAKA escorté par les INKOTANYI sans MINUAR a voulu entrer forcément dans l'enceinte de la Radio-RWANDA avec son escorte qui a failli se bagarrer avec les gendarmes qui assuraient la garde. Les INKOTANYI sont retournés en lançant des injures. Il y a lieu de penser à une reconnaissance ennemie".

-Renseignement de source du FPR:

"... Nous avons pour le moment donné les consignes à nos amis de la Ville principale de protéger la population civile favorable au FPR et d' enrôler ceux qui veulent d'une façon camouflée(.)".

-RL N° 0213/G3.3.0 du 01 Février 1994 d'EM AR adressée au Général Roméo DALLAIRE - Comd des Forces de la MINUAR:

"J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le mouvement des militaires du FPR escortés par la MINUAR sur le trajet KIGALI-MULINDI et retour continue à présenter des entraves aux Accords d'ARUSHA. En effet, en plus des incidents vous signalés antérieurement, un convoi de Sept véhicules MINUAR avec 21 militaires du FPR à bord a franchi la barrière de NGONDORÉ vers MULINDI le 25 Janvier 1994 et est revenu avec 10 militaires supplémentaires du FPR et habillés en tenue civile....

Ces renforts progressifs auxquels on assiste actuellement et qui semblent jouir de la bénédiction de la MINUAR sont donc contraires à l'esprit de l'article 72 paragraphe 4 du Protocole d'Accord sur l'intégration des Forces Armées".

-RT INT/OPS/94/188 du 04 Février 1994 à 09 H du Comdt Ops RUHENGÉRI pour EM AR:

"Vous signale Commission MINUAR chargée de faire une enquête sur les récents massacres de la population de KIRAMBO et MUTURA. Ladite Commission se promène partout près de nos positions actuelles demandant à la population les voies d'accès que les INKOTANYI ont utilisées pour lancer leurs attaques à RUHENGÉRI... De l'avis de certains, les INKOTANYI profiteraient de cette absence d'Officiers des FAR pour faire des reconnaissances ou tout simplement fausser les données des enquêtes, puisque servant d'interprètes car les autres membres sont des étrangers ne parlant pas le KINYARWANDA...".

N.B.: La descente sur les lieux de la MINUAR sans l'Officier de liaison des FAR est aussi suspecte.

-Renseignement de source du FPR:

"... Toutes nos équipes opérationnelles à travers le pays ennemi continuent d'exploiter tout ce qui peut soulever la population civile et militaire et nous attendons le résultat(.)..."



-RT INT/OPS/94/339 du 05 Février 1994 à 21H30 du Comdt Ops RULINDO pour EM AR:

"Nous avons arrêté à RULINDO deux véhicules qui avaient transporté les jeunes pris au CND vers la zone FPR . A l'aller les véhicules avaient été fouillés . . . . Après leur passage un véhicule de la MINUAR a renseigné que ces véhicules transportaient des gens pris au CND . Ces véhicules sont retournés sans passagers . Il s'agit de: 1. TAXI DAIHATSU AC 3241 appartenant à SEBUDANDI Innocent de NYAMATA-KANZENZE-KIGALI... 2. TAXI TOYOTA HIACE BB 2942 appartenant à MUNGWARIHO Eugène résidant à KACYIRU-PVK.

-RL N° 036/G2.2.4 du 08 Février 1994 (Note adressée au Chef EM AR).

Chapitre 1 point a :

"Les INKOTANYI se sont fabriqués des uniformes des INTERAHAMWE à GITARAMA et à CYANGUGU. Ils envisagent de s'en servir dans leurs prochaines manoeuvres".

Chapitre 1 Point b:

"Nous avons appris que chaque Secteur et chaque Cellule de la Ville de KIGALI sont contrôlés par un Chef de zone INKOTANYI.

C'est lui qui donne des renseignements sur toutes les activités des Partis MRND-CDR et sur celles des militaires rwandais. C'est ainsi que le nommé NTAGANDA résidant tout près de MAGERWA-GIKONDO-KICUKIRO-PVK fait la liste des INTERAHAMWE et en fait rapport au FPR".

-Renseignement de source du FPR:

"... Soyez prêts pour agir dès que la consigne sera donnée car pour le moment nous avons pris la décision de reprendre les armes car la guerre d'Octobre trouvera la solution dans le cadre des affrontements militaires sanctionnés par la victoire de l'une des parties(.)..."

-RL N° 311/G2.2.2.2.5 du 16 Février 1994 d'EM AR adressée au MINADEF. (Déjà citée).

-RL N° 0314/G2.2.2.2.5 du 18 Février 1994 d'EM AR adressée au Comd Secteur Ops Ville de KIGALI et Comd Secteur Ops BUTARE:

"Je vous transmets un cas d'INKOTANYI infiltré dans nos lignes pour espionnage.

"Il s'agit du nommé MUJYAMBERE Jean Bosco, alias BOSS, Cpl dans les rangs du FPR, fils d'UGIRASHEBUJA Laurent et de NDUNGULI C., né en 1968 à NTYAZO-BUTARE, propriétaire d'une voiture VW JETTA se trouvant actuellement à KAMWEZI. L'intéressé avait été appréhendé le 16 Décembre 1993 toujours en mission d'espionnage dans les Camps des réfugiés Burundais..."

-Renseignements de source du FPR:

"Nos éléments infiltrés doivent se camoufler et camoufler leur matériel de guerre".

"Dans la Zone Tampon la lutte contre les éléments MRND-CDR continue. Nos acolytes dans le pays ennemi suivent de près la situation et profitent comme convenu pour intensifier sensibilisation de la masse populaire contre le régime de terreur. Sensibilisation de la population militaire, religieuse et autre, donne pour le moment des résultats satisfaisants. ... Exploitez la contre-bande dans la ville principale, 2<sup>ème</sup> ville, et autres avec la complicité avec les agents de l'ordre comme convenu afin d'intensifier le vol, la violence, le viol de tout genre pour décourager et révolter la population contre le régime de terreur. ... . Approchez les éléments militaires proches des Commandements comme d'habitude, afin que vous puissiez nous faire parvenir sans cesse des informations militaires de source sûre".

"...Toutes nos activités consignées se poursuivent normalement dans l'ensemble de notre zone tampon. La chasse contre les éléments MRND-CDR se poursuit intensément. ....".

"Comme d'habitude nous continuons avec nos exercices d'ensemble dans l'ensemble de la bande consignée . Les éléments de la NRA y participent avec moins d'ardeur, la cause en est la question de leur récompense . (Réponse). Continuer à travailler de concert avec la NRA..." (voir annexe complicité MUSEVENI - NRA).  
(RT INT/OPS/94/565 du 22 Mars 1994 - Voir ACCUSATIONS MUSEVENI - NRA)

"Nos éléments de reconnaissance sont très actifs et poursuivent leurs activités avec satisfaction . Sur l'ensemble des positions , nos éléments continuent avec les exercices d'ensemble comme convenu . Nos troupes sont sans cesse sur le qui vive et attendent. Nos éléments de l'intérieur soutiennent la préparation de la guerre plutôt que de compter sur un règlement négocié du conflit . Entre-temps, les activités consignées dans le pays ennemi continuent très intenses et nous attendons le résultat.

(RT INT/OPS/94/573 du 23 Mars 1994 du Comdt OPS GISENYI)

"De notre côté nous continuons sans changement avec nos préparatifs sur l'ensemble de nos positions.... Nos adeptes à travers le pays réclament la reprise des hostilités sans délais . Les activités consignées dans le Pays ennemi continuent avec satisfaction. ....".

(RT INT/OPS/94/624 du 30 Mars 1994 du Comdt OPS GISENYI)

"... Date à votre choix pour la super - action . Enfin de compte, c'est vous qui bénéficierez la récompense finale. Courage !".

(R Fax du 02 Avril 1994 à 11H00 du Comdt OPS GISENYI)

-RT INT/OPS/94/185 du 03 Avril 1994 à 08h45 du Gpt BYUMBA pour EM GdN:

"...Diverses opinions mettent en doute également les diverses festivités organisées à MULINDI . Ces festivités sont des occasions pour le FPR de faire rentrer à MULINDI ses agents infiltrés dans tout le pays et d'injecter dans le pays d'autres agents au retour à KIGALI . ... Il en est de même pour ses déplacements de masse à MULINDI qui constituent une menace réelle...".

Renseignements de source du FPR:

"Référence votre Communication . Honneur vous confier de suivre de près et nous dire si nos stocks d'armes de GATSATA et GISOZI sont découverts. Si négatif, cherchez tous les moyens possibles pour les protéger..."  
(R Fax du 04 Avril 1994 à 10H00 du Comdt OPS GISENYI)

"... Continuez avec le transfert d'armes dans le pays ennemi et les infiltrations des éléments spécialistes qui sont déjà chez vous, afin qu'ils puissent réorganiser notre escadron de la mort . Courage! "

#### Section 4. Destruction du Patrimoine National et des biens des particuliers

La guerre déclenchée par le FPR a causé beaucoup de destructions du patrimoine national et d'autres biens immeubles des particuliers.

##### § 1. Destruction du Patrimoine National et d'autres installations d'utilité publique

En voici des exemples:

- I. Dès le début même des hostilités le 01 Octobre 1990, le FPR s'est acharné à détruire les installations d'utilité publique surtout dans la Préfecture de BYUMBA.

Il y a lieu de citer entre autres :

- La destruction des installations de la douane du poste frontalier de GATUNA en date du 03 Novembre 1990 où plusieurs camions de transports internationaux furent brûlés.
- La destruction et la paralysie de plusieurs écoles primaires et secondaires des Communes CYUMBA, KIVUYE, MUKARANGE et KIYOMBE dont l'Ecole Secondaire de RUSHAKI (KIYOMBE).
- La destruction du Guest-House de GABIRO
- La destruction des installations de la douane du poste frontalier de KAGITUMBA.

- II. Au cours du mois de Janvier 1991 lors de l'attaque de RUHENGARI et la reprise des combats au MUTARA (BYUMBA) jusqu'au 04 Août 1993 (date de la signature de l'Accord de Paix d'ARUSHA) les destructions ci-après ont été occasionnées par le FPR:

- Destruction de la Centrale Hydro-électrique de NTARUKA (RUHENGARI)
- Destruction du Pont de GATUNA
- Destruction des Usines à thé de MULINDI et CYOHOHA-RUKERI
- Destruction de l'école polytechnique de TUMBA (BYUMBA)

- III. Lors de l'attaque du 08 Février 1993 dans les Préfecture de BYUMBA, RUHENGERI et KIGALI, beaucoup d'établissements scolaires publics et privés ont été détruits ou fermés par le FPR. Cela a occasionné un déplacement de 6.336 élèves du Secondaire pour les 3 Préfectures et 89.308 élèves du Primaire pour la seule Préfecture de BYUMBA. Les infrastructures sanitaires, électriques et hydrauliques ont été détruits par le FPR au cours de cette attaque (voir rapport de ces dégâts en annexe).
- IV. Au fur et à mesure que le conflit embrasait toutes les régions du pays surtout à partir du 06 Avril 1994 les destructions ci-après ont été signalées:
- A. BYUMBA:
- Destruction de l'hôpital de BYUMBA
  - Destruction de plusieurs écoles primaires et secondaires notamment l'école secondaire de BYUMBA.
  - Destruction des Communes CYUMBA, KIVUYE, MUKARANGE.
- B. KIGALI: (Ville et Rurale)
- Destruction de la Station-Relais des télécommunications de JALI
  - Destruction de la station terrienne du Mont NYANZA
    - Destruction de la Limonaderie de KICUKIRO
  - Destruction des Installations du TABARWANDA à KICUKIRO
  - Dégâts importants dans les bâtiments et Installations du Centre Hospitalier de KIGALI
  - Destruction du Pont de RWABUSORO
- C. D'autres destructions ont eu lieu également dans les préfectures de RUHENGERI, GISENYI, BUTARE et GITARAMA.
- V. Le FPR continue même actuellement de mettre le feu aux bois et forêts sous prétexte de se prémunir contre les incursions en provenance des pays voisins ou pour simplement détruire l'oeuvre de HABYARIMANA.

## § 2. Destruction des biens des particuliers

Au cours de ce conflit le FPR a également montré son cynisme en détruisant les biens des particuliers. Les destructions les plus importantes à citer sont :

- Destruction des installations de la MINOTERIE de KABUGA à KIBALI (BYUMBA).
- Destruction des installations de dépôts de KABUGA à GIKONDO (KIGALI)
- Destruction des installations de l'Usine MIROPLAST à GIKONDO (KIGALI)
- Destruction de plusieurs maisons d'habitation et magasins privés de REMERA, KACYIRU et KANOMBE à KIGALI

- Destruction de plusieurs bâtiments construits le long de la route entre GITARAMA et KABGAYI.

## Section 5. Accusations individuelles contre les militaires de l'APR.

### § 1. Accusations communes

Les FAR accusent Paul KAGAME et les membres du Haut Commandement de son Armée venus d'Ouganda :

- d'avoir conspiré, incité, commandité, dirigé et/ou exécuté des crimes de droit des gens dont :
  - \* l'invasion et l'occupation du Rwanda par une attaque armée qui est un crime de guerre et un crime contre l'humanité, occupation et/ou destruction des biens de la population;
  - \* l'extermination des HUTU en portant les armes contre le Rwanda dans l'intention de détruire tout ou partie des rwandais en l'occurrence les HUTU, en les massacrant sélectivement, en portant atteinte à leur intégrité physique ou mentale notamment par la torture et la descolarisation, leur destruction physique notamment en plaçant une partie de ce peuple dans des prisons et dans des conditions inhumaines et en contraignant l'autre à l'exil où les conditions d'existence ont fait périr plus de 60.000 réfugiés à GOMA en moins de deux mois et d'autres qui continuent à y mourir.
- d'avoir provoqué la guerre civile au Rwanda et d'autres crimes (article 1 de la Convention du 26 Novembre 1948 sur l'imprescriptibilité des crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, et articles 1, 2, 3 et 4 de la Convention du 09 Décembre 1948 pour la répression du crime de génocide). Le Rwanda y a adhéré par Décret-loi N° 08/75 du 12 Février 1975), tout cela étant des liminaires à l'USURPATION des Pouvoirs Publics Rwandais.

Les FAR contestent son autorité et celle des hommes qu'il a installés à la direction du pays par le bout des canons au mépris de l'arsenal légal préétabli pour la transmission du Pouvoir. Ce dernier émane du peuple et c'est une vérité incontournable. Le pouvoir détenu par Paul KAGAME n'émane que de MUSEVENI et ses alliés ainsi que d'une partie de la minorité TUTSI. Il doit le remettre au légitime détenteur qui est le peuple rwandais.

### § 2. Accusations particulières

#### KAGAME Paul, Commandant en Chef de l'APR.

- En plus des accusations plus haut à sa charge il doit être poursuivi par la justice internationale pour être:
  - le planificateur et commanditaire des massacres des HUTU, de l'assassinat du Président de la République Rwandaise HABYARIMANA Juvénal et sa suite, de l'assassinat du Président NTARYAMIRA du BURUNDI et sa suite, des multiples

assassinats des leaders politiques HUTU et des prélats de l'Eglise Catholique principalement. Il a créé des escadrons de la mort qu'il a entraînés et infiltrés dans tout le pays pour semer la discorde, les troubles interethniques, la terreur et la désolation. Auteur des méthodes de tortures, de mutilations et de traitements inhumains. Il a violé les Traités et les Conventions Internationaux qui régissent les réfugiés en attaquant le Rwanda sa patrie. Il a déclaré la guerre d'Avril 1994 en violant l'Accord de Paix d'ARUSHA et ainsi versé le Pays dans la catastrophe. Il a refusé le cessez-le-feu proposé par les FAR pour assouvir sa soif du pouvoir au détriment de la population. Il a utilisé les produits chimiques contre la population et contre les Forces Armées Rwandaises pendant la guerre. Responsable de la destruction du RWANDA, des infrastructures, du patrimoine national et des biens des particuliers.

- Il est responsable de tous les massacres et déportations effectués durant toute la guerre par l'APR.
- Au cours d'une interview en 1991, le journaliste Marie France CROS lui a fait remarquer que s'il poursuit la guerre il expose les TUTSI de l'intérieur à l'extermination. De répondre le Général KAGAME a répliqué qu'il faut qu'il y ait des victimes. (Voir Journal Libre BELGIQUE).
- Au cours d'une autre interview, il a déclaré qu'il allait réduire les HUTU à 2.500.000 pour mettre fin au mythe de la majorité HUTU.
- Au retour d'une mission en CHINE le 29 Mars 1995, Paul KAGAME a déclaré que les Camps de déplacés de guerre qui se trouvaient dans le Sud du RWANDA allaient être détruits par tous les moyens. Peu de temps après il a commandé le bain de sang de KIBEHO le 22 Avril 1995 où plus de 8.000 HUTU ont péri sous les balles, les grenades, les roquettes et les bombes du FPR. Ceux qui ont échappé à ce carnage ont été massacrés en cours de route avant d'arriver chez eux.
- Au cours d'un discours prononcé à KIBUYE le 14 Juin 1995 KAGAME a dit qu'il allait poursuivre les réfugiés dans les pays d'asile. L'attaque du Camp des réfugiés de BIRAVA la nuit du 11 au 12 Avril 1995 avait été effectuée dans cet esprit et des dizaines de réfugiés ont été massacrés. Les tirs effectués sur le Camp PANZI à BUKAVU le 09 Août 1995 concrétisent son plan.
- Il est responsable des tueries de KANAMA et d'autres crimes commis contre la population depuis la prise du pouvoir par l'APR.
- Il a créé une organisation criminelle qui a détruit la Société Rwandaise alors modèle africain de Paix, de développement et d'Unité Nationale.
- Paul KAGAME est l'auteur de la torture AKANDOOYA qui consiste à lier les pieds et les poings ensemble derrière le dos de la victime qui reste longtemps courbée comme un arc. L'AKANDOOYA consiste aussi à lier les bras au niveau des coudes derrière le dos; les os du thorax ressortent vers l'avant et se cassent pour certaines victimes qui en meurent ou qui meurent de l'étouffement. Les victimes qui ne meurent pas de cette torture restent infirmes pour toute la vie.

- Paul KAGAME est aussi l'auteur d'une torture tellement cruelle et secrète qu'elle a échappé à la publication. C'est la "Chaise trouée". Il s'agit d'une chaise ayant un grand trou dans le siège. La victime est assise toute nue sur la chaise, les bras sont liés à l'AKANDOOYA et attachés au dossier, les jambes sont attachées sur les pieds de la chaise, les testicules pendent dans le trou, et un réchaud à braises (charbons de bois) allumés est posé sous la chaise. Le supplicié doit répondre positivement à toutes les questions lui posées dans le sens que l'on veut jusqu'à l'éclatement des testicules. Alors que certaines victimes de l'AKANDOOYA étaient relâchées et ont raconté leur supplice, les candidats à la "Chaise Trouée" ont tous disparu. C'est pourquoi ce genre de torture très secrète n'a pas pu être dénoncé.
- Le 21 Avril 1994, il a donné à un Commandant d'une Unité basée à ZOKO en Commune BUYOGA - BYUMBA, l'ordre de liquider les réfugiés HUTU qui fuyaient les combats. L'ordre a été donné en ces termes en SWAHILI: "FAGIA WALE WASHENZI" (Liquidez ces imbéciles).

**Paul KAGAME et ses hommes dont quelques-uns sur la liste ci-après, doivent être poursuivis pour tous les crimes de guerre et contre l'humanité commis au Rwanda du 01 Octobre 1990 à nos jours.**

- (1) Colonel MUGAMBAGE Frank, membre du Haut Commandement de l'APR, Commissaire Politique et Coordinateur des Opérations de l'APR, actuellement Directeur de Cabinet à la Présidence.

Il a fait bombarder les hôpitaux de la Ville de KIGALI (CHK et CICR), les marchés de NYARUGENGE et de NYABUGOGO, et a commandé les tueries au Stade AMAHORO et à l'Hôpital Roi FAYÇAL. Mêmes charges que KAGAME en ce qui concerne la planification et l'exécution des massacres des HUTU en général. Après la prise de la capitale, il a commandé les massacres des déplacés de guerre et des milliers d'autres HUTU qui n'avaient pas pu se sauver. Cette tuerie ayant coûté la vie à plus de 12.000 personnes dont quelques-unes ont été enterrées vivantes.

- (2) Colonel NDUGUTEYE Steven, Membre du Haut Commandement du FPR, Coordinateur Adjoint des Opérations et Chef d'Etat-Major de l'APR :

Mêmes charges que KAGAME en ce qui concerne la planification et l'exécution des massacres des HUTU en général.

- (3) Colonel KANYEMERA Samuel alias SAM KAKA, Membre du haut-Commandement de l'APR, actuellement Chef d'Etat-Major de l'Armée Patriotique Rwandaise.

Commandant de la Bde A (Alpha), qui, en Avril 1994 a attaqué suivant l'axe BUYOGA, ZOKO, RUTONGO (Mines), NYACYONGA, KABUYE, KAGUGU, GISOZI, GACULIRO, NYARUTARAMA, pour faire jonction avec le 101<sup>e</sup> Bn basé au CND; il est responsable des massacres commis dans la Commune de RUTONGO, dans la Commune RUBUNGO et dans la Commune KACYIRU (GISOZI, GACULIRO, KAGUGU, REMERA, KACYIRU, KIMIHURURA). Il a fait décimer les déplacés de guerre du camp de NYACYONGA.

Après avoir fait jonction avec le Bn du CND et devenu Commandant des opérations à KIGALI, il a commandé des massacres sélectifs des déplacés de guerre au Stade AMAHORO et à l'Hôpital Roi FAYCAL, ainsi que des massacres systématiques des déplacés de guerre à la Paroisse S<sup>te</sup> Famille et dans la ville de KIGALI.

Il a fait bombarder les hôpitaux (CHK et CICR) ainsi que les marchés de KIGALI.

Il est aussi accusé des mêmes crimes que Paul KAGAME, en ce qui concerne la planification et l'exécution des massacres des HUTU en général.

Voir également les accusations portées à sa charge dans "RWANDA 1990 - 1995 QUI SONT LES AUTEURS DE LA TRAGEDIE?" page 79 à 80.

En tant que Chef d'Etat-Major de l'APR, il est accusé d'avoir commandé les massacres de KIBEHO, de BIRAVA (Sud-KIVU) et de KANAMA, du Camp PANZI (BUKAVU) et d'autres crimes commis contre les populations depuis la prise du pouvoir par le FPR.

(4) Colonel TWAHIRWA Ludovic (Louis) alias DODO, Membre du Haut Commandement de l'APR, actuellement Comd Ops KIBUNGO - BYUMBA:

Commandant de la Brigade B (Bravo) ayant attaqué suivant l'axe KIYOMBE, BWISIGE, KINYAMI, RUTARE, GITI, CYAMUTARA, NYACYONGA, JARI, il est responsable des massacres des HUTU perpétrés dans les Communes KIYOMBE, BWISIGE, KINYAMI, RUTARE, GITI et RUTONGO.

Ayant poursuivi l'offensive vers RUHENGARI et GISENYI, il est responsable des massacres commis dans les Communes TARE, RUSHASHI, NYARUTOVU, RUHONDO, CYABINGO, KIGOMBE, KINIGI, MUKINGO, NKULI, MUTURA, RWERERE, KANAMA et RUBAVU.

Il est particulièrement responsable des massacres des Prêtres à RWESERO (BYUMBA).

Après son affectation au Commandement OPS KIBUNGO-BYUMBA, il a procédé à l'épuration ethnique contre les HUTU dans la Préfecture de KIBUNGO et au MUTARA.

Il est aussi accusé des mêmes crimes que Paul KAGAME en ce qui concerne la planification et l'exécution des massacres des HUTU en général.

(5) Colonel KAYUMBA NYAMWASA, Membre du Haut Commandement de l'APR et Chef des Renseignements militaires à l'APR (Directorate of Military Intelligence = DMI) actuellement Chef d'Etat-Major Adjoint de la Gendarmerie:

Lui-même et des officiers de ce service, ils ont fait systématiquement massacrer les HUTU de la Région comprise entre NYAGATARE, MATIMBA



et KIZIGURO au MUTARA en Avril 1994. Les cadavres ont été jetés dans la rivière AKAGERA et ont été charriés dans les eaux du Lac VICTORIA.

Les mêmes responsables ont fait massacrer les HUTU des Communes KIBALI, KINYAMI et MURAMBI de la Préfecture de BYUMBA. Les responsables du DMI ont également massacré les déplacés de guerre qui se trouvaient à BYUMBA et à RUTARE (Commune de la Préfecture de BYUMBA).

Mêmes charges que KAGAME en ce qui concerne la planification et l'exécution des massacres des HUTU en général.

(6) Colonel MUHIRE Charles. Membre du Haut Commandement de 'APR:

Commandant de la 102<sup>e</sup> Bde ayant attaqué suivant l'axe MULINDI, MUKARANGE, RUTARE, GITI et après la traversée du Lac MUHAZI, suivant l'axe GIKOMERO, JURWE, KINYINYA, KIBAGABAGA, REMERA, CND.

Il est responsable des massacres perpétrés dans les Communes MUKARANGE, RUTARE, GITI, GIKOMERO, RUBUNGO et KACYIRU et spécialement dans les localités de RUTUNGA, NDUBA et KINYINYA.

Mêmes charges que KAGAME en ce qui concerne la planification et l'exécution des massacres des HUTU en général.

(7) Colonel Docteur KAREMERA Joseph. Membre du Haut Commandement de l'APR:

Mêmes charges que KAGAME en ce qui concerne la planification et l'exécution des massacres des HUTU en général.

C'est lui qui a supervisé la mise au point des poisons utilisés pendant la guerre.

(8) Colonel GASHUMBA Thadéo, membre du haut Commandement de l'APR:

Commandant de la Bde C (Charlie) ayant attaqué la ville de RUHENGERI suivant les axes BUTARO, CYERU, KIGOMBE et les Volcans, KINIGI, KIGOMBE et ayant poursuivi l'offensive à GISENYI, il est responsable des massacres des HUTU dans les Communes de la Préfecture de RUHENGERI, et de GISENYI.

Mêmes charges que KAGAME en ce qui concerne la planification et l'exécution et l'exécution des massacres des HUTU en général.

(9) Colonel NGOGA Charles, membre du haut Commandement de l'APR, actuellement Comd de Secteur RUHENGERI - GISENYI:

Commandant de la 57<sup>e</sup> Bde ayant attaqué suivant l'axe KIVUYE, MIYOVE, BUYOGA, MUGAMBAZI, RUTONGO, JARI et suivant l'axe KIVUYE,

CYUNGO, TUMBA, MBOGO, SHYORONGI, il est responsable des massacres des HUTU dans les Communes KIVUYE, CYUNGO, NYAMUGARI, TUMBA, MBOGO, MUGAMBAZI, RUTONGO, SHYORONGI.

Il est particulièrement responsable des massacres des populations dans la vallée de la NYABARONGO, à NZOVE pendant le repli massif du 04 Juillet 1994.

Mêmes charges que KAGAME en ce qui concerne la planification et l'exécution des massacres des HUTU en général

(10) Colonel BAGIRE William alias Théogène, Membre du Haut Commandement de l'APR:

Commandant de la 7<sup>e</sup> Bde ayant attaqué suivant l'axe MUVUMBA, GABIRO, MUHURA et après la traversée du Lac MUHAZI suivant l'axe GIKORO, RUSORORO, MASAKA, KANOMBE, REBERO, il est responsable de tous les massacres des HUTU perpétrés dans les Communes MUVUMBA, NGARAMA, GITUZA, MUHURA, GIKORO, RUBUNGO, KANOMBE et KICUKIRO.

Après la chute de la Capitale, il a participé aux massacres des HUTU qui étaient encerclés et particulièrement les déplacés qui s'étaient réfugiés à la Paroisse S<sup>te</sup> Famille et d'autres qui ont été rassemblés et tués au Camp KIGALI.

Il a fait massacrer 200 blessés et malades trouvés à l'Hôpital de KANOMBE.

Après la prise du pouvoir, Commandant de Secteur RUHENGERI - GISENYI, il a fait massacrer les populations dans ces préfectures et s'est distingué par le bain de sang de KANAMA.

Mêmes charges que KAGAME en ce qui concerne la planification et l'exécution des massacres des HUTU en général.

(11) Lieutenant-Colonel KAYONGA Charles:

Commandant du Bataillon Force Mobile 101 chargé de la Sécurité des Autorités du FPR basé au CND, véritable "CHEVAL DE TROIE" de l'histoire contemporaine, en plus de cette mission, il est:

- Chef des escadrons de la mort du FPR infiltrés dans le pays pour perpétrer des assassinats politiques, semer la discorde, les troubles interethniques, la terreur et la désolation.

- Planificateur et exécuteur des assassinats des leaders politiques HUTU.

- Planificateur et exécuteur de l'assassinat du Président de la République Rwandaise, du Président de la République Burundaise et leurs suites.

- Responsable des massacres systématiques des HUTU effectués près du CND et dans toute la ville de KIGALI à partir du 06 Avril 1994.
- Responsables des massacres des paysans HUTU en Février 1993 alors Commandant des opérations du FPR à BYUMBA.
- Responsables de la destruction des infrastructures, du patrimoine national et des biens des particuliers.
- Chef de la délégation aux négociations du Cessez-le-feu demandé par les FAR pour pouvoir disponibiliser les troupes de maintien de l'ordre, il a catégoriquement réfuté cette demande et a poursuivi les combats et les massacres pour assouvir sa soif du pouvoir au détriment de la population.
- Planificateur et commanditaire du massacre de plus de 200 déplacés de guerre au Centre pastoral Saint Paul à KIGALI.
- Organisateur des massacres de KIBEHO où plus de 8.000 personnes ont été tuées.
- Désigné Commandant Secteur KIBUYE-GITARAMA après la prise du pouvoir, il a commandé des massacres systématiques des populations.

(12) Lieutenant Colonel KARENZI KARAKE

Chef de l'Equipe de liaison du FPR au GOMN et à la MINUAR, en plus de cette mission il est :

- Espion
- Chef des escadrons de la mort du FPR qu'il a formés, entraînés et infiltrés dans le pays pour semer la discorde, inciter la population à la Haine et à la Violence, provoquer les troubles interethniques, opérer des assassinats politiques, semer la terreur et la désolation.
- Planificateur des assassinats des leaders politiques et des prélats de l'Eglise Catholique particulièrement.
- Planificateur et exécuteur des massacres des HUTU.
- Planificateur et exécuteur de l'assassinat du Chef de l'Etat Rwandais et du Chef de l'Etat Burundais et leurs suites.
- Planificateur et commanditaire du massacre de plus de 200 déplacés de guerre au Centre pastoral Saint Paul à KIGALI.

(13) Colonel Charles MUSITU Membre du haut Commandement du FPR:

Commandant de la 21<sup>e</sup> Bde ayant attaqué la Préfecture de BYUMBA dans ses Communes KIYOMBE et MUKARANGE et à BYUMBA, il est responsable des massacres des HUTU qui ont été commis dans les Communes KIYOMBE, MUKARANGE et KIBALI.

Mêmes charges que KAGAME en ce qui concerne la planification et l'exécution des massacres des HUTU en général.

Il est responsable des massacres commis à BASE et KIRAMBO. Il commandait les Unités qui opéraient dans ce secteur (Rapport d'écoute du 27 Avril 1994).

Voir également les accusations portées à sa charge dans "RWANDA 1990 - 1995 QUI SONT LES AUTEURS DE LA TRAGEDIE?" page 89.

(18),(19), (20): Lieutenant-Colonel KARANGWA Edouard, Major MUGISHA Fred et Major AMURU

- Commandants des opérations et commandants d'Unité, ils ont planifié et fait exécuter les massacres des HUTU dans la Commune BUYOGA et spécialement dans les secteurs NYABISIGA, BUREGA et BUTANGAMPUNDU en Avril, Mai 1994 et notamment (Cfr L'autre face du génocide Témoins N° 12, 13 et 14).
- Massacre systématique des populations déplacées à l'Ecole de SHAGASHA.
- Massacre des enfants brûlés vifs
- Plus de 50 personnes tuées dans la Cellule BUNYANA, Secteur NYABISWA.
- 1.000 personnes tuées à la grenade chez NYABIRANGU dans la Cellule GATARE.
- Extermination de la population dans les secteurs BUREGA, BUTANGAMPUNDU et NYABISIGA.
- Massacres collectifs à KISARO.
- Massacre de 46 personnes chez BUZIKOLA, Conseiller de Secteur.

(21),(22) Lieutenant-Colonel GASANA et Lieutenant MUSHAYIJA Béata

Ont planifié les massacres des HUTU dans la Commune KIBALI en Octobre 1994 (Cfr L'autre face du génocide témoin N° 14 et 20):

- 750 HUTU rassemblés et massacrés à MUHIHI.
- 600 HUTU rassemblés et tués à MUNTURO.
- 200 HUTU rassemblés et tués à NYANDE.
- 212 HUTU tués chez des particuliers.
- 3.000 HUTU massacrés à l'Eglise Episcopale.
- 3.500 HUTU tués chez les Conseillers de Secteurs YARAMBA, MUHONDO, BYUMBA, BUHAMBE, MUKARANGE et RUBONA.
- 15.000 HUTU massacrés au Stade régional de BYUMBA.
- 43 Agents de l'Etat massacrés à travers la Commune KIBALI.

(23) Lieutenant-Colonel IBINGIRA

Commandant de la 9<sup>e</sup> Bde ayant attaqué suivant l'axe MUVUMBA, GABIRO, MURAMBI, MUHAZI, KAYONZA, RWAMAGANA, KIBUNGO, RUSUMO et RWAMAGANA, GAKO, BUGESERA, NYANZA et puis NYANZA, GITARAMA et NYANZA, BUTARE, il est responsable des massacres des HUTU commis dans la Commune MURAMBI de la Préfecture de BYUMBA, dans toutes les Communes de KIBUNGO, dans la Sous-Préfecture de KANAZI, à NYANZA, BUTARE et GITARAMA.

- (14) Le Colonel BISERUKA Stanislas membre du Haut Commandement de l'APR et Chef de la logistique à l'APR

En date du 9 Mars 1994, lors d'une réunion de la Commission mixte entre les FAR et le FPR à NGONDORE il a révélé au Colonel BEMSG NTIWIRAGABO, alors G2 de l'Armée Rwandaise que le Président HABYARIMANA doit être tué, car disait-il, c'est lui qui fait obstacle à la prise du pouvoir par le FPR, mais qu'ils n'ont pas de complice parmi les FAR.

Mêmes charges que KAGAME en ce qui concerne la planification et l'exécution des massacres des HUTU en général.

- (15) Lieutenant Colonel KAYIZARI César (Canisius), actuellement Comd Secteur BUTARE, GIKONGORO et CYANGUGU:

Chef des opérations à l'APR avant et pendant la guerre d'Avril 1994, il est responsable de la planification et de l'exécution des massacres et de la destruction du patrimoine rwandais.

En date du 9 Mars 1994, lors d'une réunion de la Commission mixte entre les FAR et le FPR à NGONDORE a révélé au Colonel BEMSG NTIWIRAGABO que le Président HABYARIMANA doit être tué, car disait-il, c'est lui qui fait obstacle à la prise du pouvoir par le FPR, mais qu'il n'ont pas de complice parmi les FAR.

Il a commandé des massacres systématiques des populations dans les préfectures de GIKONGORO, BUTARE et CYANGUGU.

Voir également les accusations portées à sa charge dans "RWANDA 1990 - 1995 QUI SONT LES AUTEURS DE LA TRAGEDIE?" page 87 à 88.

- (16) Lieutenant Colonel NYAMURANGWA Fred

Commandant en second des opérations et puis Commandant des opérations en remplacement du Lieutenant Colonel KIIZA à RUHENGARI en Février 1993, il a commandé les massacres des HUTU dans la région de RUHENGARI où plus de 40.000 HUTU ont été massacrés, torturés et mutilés.

Responsable des opérations à RUTONGO et JALI pendant la guerre d'Avril 1994, il a commandé des massacres des populations HUTU à RUTONGO et à JALI. Il a utilisé des produits chimiques sur la population et les Forces Armées Rwandaises. Responsable de la destruction des infrastructures (Télécom JALI et l'Usine Sucrière KABUYE), du patrimoine National et des biens des particuliers.

Voir également les accusations portées à sa charge dans "RWANDA 1990 - 1995 QUI SONT LES AUTEURS DE LA TRAGEDIE?" page 89 à 90.(17)

- (17) Lieutenant-Colonel KADAFI KAZINTWALI

Commandant des opérations à TUMBA-BASE pendant la guerre d'Avril 1994, il a commandé les massacres des populations à TUMBA, TARE et NYAMUGALI.

Il est notamment responsable de l'assassinat des 3 évêques de l'Eglise Catholique et des prêtres à KABGAYI, des tueries des NYARUBUYE, de MULINDI, de RUSUMO, de l'AKAGERA, de NYANZA, de KABUTARE et de NTARAMA (BUGESERA).

Il a fait massacrer 600 malades et blessés trouvés à l'Hôpital de BUTARE.

Il a planifié et commandé les massacres du Camp de KIBEHO.

(24) Lieutenant CHANTAL

Lorsqu'elle se trouvait au Centre Scolaire de RUHONDO Commune KIBALI le 28 Avril 1994, elle a commandé le massacre des personnes rassemblées dans les salles de classe.

(25) Le Major NZIZA JACKSON

Commandant d'Unité opérant dans la région de KABGAYI (GITARAMA) en Mai 1994, il a assassiné l'Archevêque de KIGALI, Monseigneur NSENGIYUMVA Vincent, Monseigneur RUZINDANA Joseph, Evêque de BYUMBA, Monsieur NSENGIYUMVA Thaddée, Evêque de KABGAYI et Président de la conférence des Evêques du Rwanda et 13 prêtres qui vivaient avec 30.000 déplacés de guerre.

(26) Major MBARAGA Yoshwa

Officier du génie, il a creusé des fosses dans lesquelles les HUTU massacrés devaient être enterrés. Il a ainsi participé à la planification des massacres des HUTU à KISARO - NGARAMA - RWAMAGANA - RUSUMO - BICUMBI et au BUGESERA.

(27) Colonel LIZINDE Théoneste

Chef des Renseignements civils au FPR, il a participé à l'implantation des Brigades clandestines du FPR dans le pays et à la planification des massacres.

(28) à (41) Les Lieutenants-Colonels GAHUTU Emmanuel, MUGABO Peter, KABERA Fred, KABAREBE James, MUBARAKA-MUGANGA, MUROKORE Eric, NYAMVUMBA Patrice, RWIGAMBA André, NYAMVUMBA Emmanuel, BAGABO John, TURATA-KAYUMBA, KARANGWA Dieudonné, G.RWAHAMA, M.NZARAMBA

Commandants d'Unités de l'APR dans plusieurs endroits, ils ont commandé et dirigé les massacres des HUTU à travers le pays.

(42) à (47) Le Lieutenant-Colonel GASHUGI, les Majors RWIGAMBA Philibert, BIRASA, SARTO, BUTARE et RUZIBIZA

Membres de l'équipe de liaison du FPR au GOMN, ont été, sous la couverture de cette mission :

- Espions

- Membres des escadrons de la mort du FPR infiltrés dans le pays pour semer la discorde, inciter la population à la haine et à la Violence, provoquer les troubles interethniques, semer la terreur et la désolation et opérer des assassinats politiques.

Le Major RWIGAMBA Philbert est aussi accusé des mêmes crimes que NZIZA Jackson.

- (48) à (54) Le Major KAMANZI Frank, les Capitaines HODALI Gédéon, KALIMBA Peter, SEKAMANA Damascène et les Lieutenants MURENZI David, NDAHIRO Joseph et RUMANZI Georges.

Membres de l'équipe de liaison du FPR à la MINUAR, ont été, sous la couverture de cette mission:

- Espions
- Membres des escadrons de la mort du FPR infiltrés dans le pays pour semer la discorde, les troubles interethniques, la terreur et la désolation, opérer des assassinats politiques.

- (55) Major RUTAYISIRE Wilson, actuellement Directeur del'ORINFOR:

Directeur de la Radio MUHABURA, il a incité la population à la Haine et à la Violence.

Responsable des tortures des paysans HUTU enlevés dans la Région de BYUMBA en Février-Mars 1993 et Avril 1994.

Voir aussi les accusations portées à sa charge dans "RWANDA 1990 - 1995 QUI SONT LES AUTEURS DE LA TRAGEDIE?" page 88.

- (56) Major ZIGURA Jean :

Organisateur des massacres de plus de 8.000 personnes à BUTARE en Juillet-Août et Septembre 1994, organisateur des massacres des Réfugiés Rwandais au BURUNDI, organisateur du Camp d'extermination de KABUTARE à BUTARE.

- (57) Major KABUYE Rose:

Planificateur et commanditaire des massacres des HUTU. Préfet de la Préfecture de KIGALI, elle a organisé des massacres des HUTU restés et encerclés par le FPR à KIGALI. Elle a organisé le massacre des Evêques à KABGAYI.

Elle a organisé des exécutions sommaires dans la Préfecture de KIGALI Rurale et notamment au BUGESERA où elle a créé des Camps de concentration et d'exécution.

- (58) Colonel BEM GATSINZI Marcel :

Collaborateur du FPR dans son plan machiavélique de fonder le pouvoir sur des millions de morts. Désigné Chef d'Etat-Major de l'Armée Rwandaise intérimaire le 06 Avril 1994 vers minuit, il a mis du retard pour regagner son poste afin de donner au FPR le temps de consommer le Coup d'Etat. Alors qu'il devait rejoindre l'Etat-

Major le 07 Avril 1994 à 07 H, il ne s'est présenté que le 08 Avril dans l'après-midi et n'a jamais signalé le motif de ce retard. Il n'a donc rejoint l'Etat-major de l'Armée Rwandaise qu'après s'être rendu compte que le Coup d'Etat est manqué. La preuve en est que le FPR l'a réintégré sans problème alors que la catastrophe rwandaise s'est développée pendant qu'il assurait les fonctions de Chef d'Etat-Major de l'Armée Rwandaise (a.i). Il est de ce fait coupable de trahison.

(59) Colonel NSHIZIRUNGU Anselme :

Membre des FAR, il est coupable de trahison pour avoir collaboré avec l'agresseur FPR.

Dans un mémorandum intitulé "Aperçu sur la situation politique au RWANDA" qu'il a envoyé à un belge résidant en Afrique du Sud en Février 1994, il déclare: *"Dans la pire des hypothèses, le mal rwandais ne trouverait sa solution qu'en l'élimination physique du dictateur tueur qui va exterminer l'intelligentsia de son peuple. Et tu nous aideras, j'en suis convaincu. J'aimerais vous revoir dans ce beau pays une fois débarrassé du monstre."*

Ceci est une preuve que ceux qui combattaient le Président HABYARIMANA avaient planifié son assassinat et le Col NSHIZIRUNGU était au courant. Il est donc complice et doit être poursuivi pour l'assassinat du Président HABYARIMANA. C'est aussi une preuve qu'il y avait des belges complices dont l'aide était sûre.

(60) et (61) Le Major MUGISHA et le Capt AGAWA :

Ont massacré des milliers de HUTU au BUGESERA et plus précisément à NTARAMA (Témoignage de KAREKEZI Aimable).

(62) Le Capt NTAMBARA Joseph:

A massacré des milliers de HUTU entre l'Hôtel AKAGERA et la rivière AKAGERA et a jeté les corps dans la rivière (Témoignage de KAREKEZI Aimable).

(63) et (64) Lt MUROKORE et Lt RWIGAMBA:

Ont dirigé les tueries de KIBEHO où plus de 8.000 HUTU ont été tués (Témoignage de KAREKEZI Aimable).

N.B.: Les grades peuvent avoir changé depuis la prise du pouvoir par le FPR à KIGALI.

Les militaires de l'APR membres des Escadrons de la mort qui ont participé aux opérations spéciales de massacres systématiques, aux attentats politiques et au terrorisme.

01. Capt NTASHAMAJE Gérard
02. SLt KAYITARE Epimaque
03. SLt MUNANI Jonas
04. SLt MUSENGIMANA Richard
05. SLt SIMBANKABO Joseph
06. SLt TWAGIRAYEZU Justin
07. SLt DAMASI Chantal



08. SLt MPAMBARA Léonard
09. SLt NTAGOZERA
10. SLt MUKAMANA Béatrice
11. SLt SADIKI
12. SLt NINJA
13. SLt CYOTSI
14. SLt FIKILI
15. SLt GATEMAYOSE
16. SLt PALUKU
17. SM MUNYAKAZI
18. SM KABUJI
19. SM CYUMBA
20. Sgt SEBIRAYI François
21. Sgt KANAKUZE
22. Cpl KAMANZI
23. Cpl UZABAKILIHU
24. Cpl SENTABIRE
25. Sgt BAGABO (ancien 73ème Bataillon)
26. Cpl BUCYANA (Ancien 73ème Bataillon)
27. Sdt NSENGIYUMVA (Ancien 73ème Bataillon)
28. Cpl RUTERANA (Ancien QG)
29. Sdt NKUSI J.M.V. (Ancien QG)
30. Cpl KABIBI Innocent (Ancien PM)
31. Cpl NKURANGA (Ancien PM)
32. Sdt MUREKEZI (Ancien PM)
33. Sdt NKUSI Emmy (Ancien Bataillon C)
34. Lt KAYIGIRE Hassan (Responsable de l'attentat commis  
à KIGALI-NIGHT, la nuit du  
25 au 26 Décembre 1992)
35. Lt ABUBAKAR (Idem)
36. Lt MUKANYIWA (Idem)
37. Lt MUSAFILI James (Idem)

N.B.: Les grades peuvent avoir changé depuis la prise du pouvoir par le FPR à KIGALI.

A cette liste il faut ajouter la Cellule des idéologues du FPR dont MAZIMPAKA Patrick, BIHOZAGARA Jacques, RUTAREMARA Tite et le Professeur KIMENYI Alexandre, tous extrémistes TUTSI.

## CHAPITRE III: COMPLICITÉ DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

### Section Première: Responsabilité de la Communauté Internationale

La Communauté Internationale porte une lourde responsabilité dans les événements qui ont endeuillé le Rwanda. Certains pays n'ont pas hésité à prendre part à la guerre du côté du FPR (entraînement, appui logistique, recrutement, financement, base arrière, appui médiatique, renfort en hommes). D'autres, par leurs réactions et décisions, n'ont pas caché leur partialité en faveur du FPR. Ils ont péché par omission.

Cette guerre elle-même, bien qu'injustifiée, fut appuyée par la Communauté Internationale, sciemment ou pas. Les Organisations internationales (ONU, OUA, ...) ont fermé les yeux devant la violation des conventions internationales régissant les réfugiés: Interdiction de les armer et de leur permettre d'attaquer leur pays. Elles n'ont pas voulu poursuivre l'Ouganda, le grand sponsor du FPR.

Par contre la résolution de l'Assemblée Générale des Nations Unies du 17 Novembre 1990 condamnant l'agression perpétrée par l'OUGANDA contre le RWANDA et considérant cette agression comme crime contre la paix et contre le genre humain est restée lettre morte.

Les Accords d'ARUSHA furent un véritable diktat imposé à ceux qui ne soutenaient pas les visées du FPR. Par incompréhension du problème rwandais ou par complicité, une pression était toujours exercée sur la seule partie gouvernementale. Après leur signature cette pression ne changea pas, notamment lors de la consignation d'armes du côté des FAR pendant que le FPR s'armait.

Avec l'attentat du 06 Avril 1994, la Communauté Internationale devenait complice de l'assassinat de 3 Présidents HUTU au Rwanda et au Burundi, et jusque maintenant elle n'a jamais voulu en chercher les auteurs.

Pendant la tragédie qui s'en suivit, la MINUAR quitta le pays alors que la situation se compliquait. La Communauté Internationale démissionnait de ce fait devant ses responsabilités. Pendant que la guerre se poursuivait empêchant les Forces de l'ordre de s'occuper de la pacification, elle n'a pas voulu faire pression sur le FPR pour le contraindre à accepter l'arrêt des combats afin que les FAR puissent disponibiliser les forces de MROP. Par contre, elle s'empressa de décréter un embargo unilatéral contre le nouveau Gouvernement qui se défendait, alors que le FPR agresseur continuait à s'armer à sa guise à partir de l'Ouganda, offrant ainsi à ce dernier les facilités d'une victoire militaire.

**Section 2. Accusation contre la MONUOR - MINUAR en la personne du Général DALLAIRE et du Contingent BELGE.**

**§ 1. Responsabilité de la MINUAR dans l'assassinat du Président de la République**

Concernant la planification d'assassiner le Président HABYARIMANA pendant ses déplacements par route ou lors des manifestations, le Général Roméo DALLAIRE, Commandant des Forces de la MINUAR a fait tout son possible pour obtenir de l'Etat-Major de l'Armée Rwandaise la réduction de l'escorte présidentielle. N'ayant pas réussi, il a demandé qu'il soit informé du calendrier du Président de la République, des effectifs en tenues civile et militaire déployés sur les itinéraires empruntés par l'escorte présidentielle, des effectifs déployés sur les lieux de manifestations auxquelles participait le Président de la République, etc...

Toutes ces démarches ayant obtenu une fin de non recevoir, le Général DALLAIRE a demandé la suppression des jeeps mitrailleuses de l'escorte présidentielle alors que la MINUAR les utilisait pour escorter les dignitaires du FPR. Il a aussi essayé un échec. Toutes ces démarches indiscretes étaient plutôt suspectes aux yeux des services de sécurité.

En Novembre-Décembre 1993, des militaires belges de la MINUAR arrachaient les médailles du Président HABYARIMANA aux membres du Parti MRND qui les portaient et les piétinaient. Ceci constitue bel et bien un signe de vive haine nourrie par les militaires belges à l'égard du Président HABYARIMANA.

Le 28 Janvier 1994, un véhicule du Contingent Belge de la MINUAR a fait un tour sur l'itinéraire MUKAMIRA - RAMBURA - GASIZA (route asphaltée) - BIREMBO. De retour par l'ancienne route non asphaltée, arrivé à la hauteur de la Résidence du Chef de l'Etat, l'équipage du véhicule a demandé à la population en Français "où sont les blindés?" (RT OPS/94/156 du 29 Janvier 1994 du Comdt OPS RUHENGARI).

Le 01 Février 1994, vers 08h15', l'hélicoptère belge de la MINUAR a survolé à quatre reprises la Résidence Présidentielle de KANOMBE (RT OPS/94/065 du 01 Février 1994 du Bn G Pres). Ces deux missions ne pouvaient être que la reconnaissance du dispositif et du système de défense des Résidences du Chef de l'Etat.

Deux jours avant l'assassinat du Président HABYARIMANA, le Général DALLAIRE et le Colonel MARCHAL, Commandant du Contingent belge de la MINUAR, ont demandé à un représentant du Ministère de la Défense Nationale: "qui serait le successeur du Président HABYARIMANA en cas d'accident".

La MINUAR n'a pas assuré la sécurité de l'Aéroport de KANOMBE et n'a pas prévenu l'attentat à l'avion présidentiel. Elle était par conséquent complice du FPR.

L'avion présidentiel a été abattu le 06 Avril 1994 vers 20h30. Le lendemain matin, le Général DALLAIRE déclarait que l'avion a fait un accident alors qu'aucune enquête n'avait encore été faite. Pourquoi cet empressement à faire croire que c'est un accident ? Il a finalement été confondu par les témoignages de la population qui a entendu les coups de départ, a vu les missiles (boules de feu) qui ont poursuivi l'avion et a entendu la détonation à chaque impact.

Le 06 Avril 1994 vers 19h30 une jeep mitrailleuse de la MINUAR belge est passée au Centre de négoce de MULINDI vers MASAKA. Elle est retournée quelques minutes après le crash de l'avion présidentiel. Arrivée aux environs du carrefour 15 Km vers NDERA, elle a ouvert le feu. Arrivée à REMERA elle a tiré sur la population. Elle a ensuite forcé l'entrée du Stade National AMAHORO pourtant gardé par le Contingent Bengalais au lieu d'aller au QG de la MINUAR à l'Hôtel AMAHORO. Cette Jeep ramenait certainement les auteurs de l'attentat.

Les habitants de MULINDI en-dessous de KANOMBE ont affirmé que les détonations ont été entendues du côté de MASAKA où se trouvait une position permanente de la MINUAR occupée par le détachement belge.

Le 06 Avril 1994 vers 22 heures, les militaires belges de la MINUAR faisaient la fête au champagne à l'Hôtel MERIDIEN. Ils ont intimé à leurs copines l'ordre de déménager avec leurs familles, de prendre les chambres à l'Hôtel et de ne pas sortir des chambres. Les circonstances de cette fête et de ces mesures sont obscures !

"Un Lieutenant Belge de la MINUAR du nom de HEBRON avait déclaré en date du 03 Avril 1994 dans un cabaret de NYAMIRAMBO (KIGALI) que le Président HABYARIMANA devait être tué" (AJPR).

"Des témoins ont vu des avions de la MINUAR survoler la Colline de MASAKA avec insistance avant l'attentat contre l'avion du Président" (Inquisiteur Républicain N° 003/95 Septembre 1995).

Quelques temps avant l'attentat contre l'avion du Président, la MINUAR avait exigé que le décollage et l'atterrissage à l'Aéroport de KANOMBE se fassent à partir de l'EST uniquement sous prétexte que des avions survolant le Secteur OUEST étaient soupçonnés par le FPR d'être en mission de reconnaissance des positions de ce dernier qui ne se limitaient qu'à la parcelle du CND. Pourtant le Camp Colonel MAYUYA abritant plusieurs Unités et installations des FAR, situé dans l'axe d'atterrissage et de décollage à partir de l'EST n'a pas suscité les mêmes soucis à la MINUAR. Si la MINUAR a fléchi devant la menace du FPR, elle savait pertinemment que celui-ci était capable d'abattre les avions tant dans la zone du CND qu'ailleurs. Cette canalisation consistait plutôt à priver les avions du Président de la République et des FAR de la possibilité de manoeuvrer en discrétion.

Déclarations de certains témoins résidant à MASAKA au sujet des préparatifs et de l'exécution de l'attentat contre l'avion présidentiel :

- "Des Belges de la MINUAR circulant dans une Camionnette tout terrain ont fait ce jour-là plusieurs navettes à cet endroit particulièrement le soir, ces mêmes belges qui étaient alors deux, ont continué d'effectuer plusieurs navettes entre le petit pont de CUMI N'ICYENDA (Kilomètre dix-neuf) et le Centre Commercial de KABUGA. Ils se sont arrêtés trois fois à CUMI-N'ICYENDA".
- "A 20h20, ces deux belges se sont arrêtés à CUMI N'ICYENDA, après deux ou trois minutes, un coup de feu en provenance du sommet de MASAKA (RUSHESHE) s'est fait entendre... Deux ou trois minutes après, deux jeeps de la MINUAR conduites par des belges en provenance de RUSHESHE ont suivi la Camionnette orange qui s'était

dirigée vers KIGALI Centre Ville. Ces véhicules roulaient à une vitesse vertigineuse".

- "Directement après les tirs sur l'avion présidentiel, nous avons vu passer des belges dans deux jeeps, toutes armes braquées à travers les vitres. C'était vers 20h30'. De plus, non seulement j'avais vu ces jeeps faire des navettes à cet endroit mais également depuis un certain temps, les belges y faisaient beaucoup de visites de reconnaissance du terrain et nous ne pouvions pas savoir ce qu'ils cherchaient. Dès lors c'était facile de reconnaître ces belges, d'autant plus qu'après l'accident de l'avion aucun autre véhicule n'est passé par-là, à l'exception de ceux de ces belges.

- "Il a été rapporté que ce sont des soldats belges qui ont tiré sur l'avion présidentiel... L'on peut affirmer sans ambages que ce sont ces belges qui ont tiré sur cet avion, car les habitants de la localité nous ont affirmé qu'ils les ont vus régler des armes sophistiquées au cours de cette soirée. De plus leur véhicule était sur les lieux.. D'habitude, ils passaient en compagnie des gendarmes mais ce jour-là, depuis le matin, ils étaient seuls.

Du reste les seuls militaires blancs qui faisaient partie de la MINUAR et qui parlaient français étaient belges".

- "Lorsque l'avion du Président venait de prendre feu et d'exploser, six belges qui circulaient dans cette zone depuis 18h00 se sont enfuis précipitamment vers KIGALI Ville... Des voisins ont vu ces véhicules et les belges qui les conduisaient".

- "J'affirme que ce sont des lance-missiles, car j'en connais la description dans les livres. De plus lorsque les belges sont arrivés au Rwanda en 1990, au début de la guerre, ils en avaient installé un près de chez moi... Comme j'étais leur boy, je pénétrais facilement dans leurs positions.... Ces lance-missiles étaient portables..... Dès lors, je reste catégorique pour affirmer que les belges sont les vrais auteurs de cet attentat".

- "Le jour où l'avion a été attaqué, les belges de la MINUAR n'ont cessé de circuler dans les environs de la résidence privée du Président à KANOMBE.... Après que l'avion venait de brûler, ces mêmes belges de la MINUAR se sont empressés de déguerpir avec leurs effets... C'était à croire que leur mission venait de s'achever juste avec l'assassinat du Président. Du reste il n'y a plus eu de patrouille belge depuis dans cette zone... leur mission était simplement de l'assassiner".

- Par ailleurs des faits suivants témoignent de la participation du contingent belge à l'assassinat du Président HABYARIMANA Juvénal.

- Directement après l'attentat contre l'avion du Président un avion Hercules C 130 s'est approché de l'aéroport sans autorisation et a voulu atterrir de force. Les services de sécurité rwandais ont dû ordonner l'extinction des balises pour le dissuader, tandis que les militaires belges de la MINUAR semblaient ne pas être inquiétés et insistaient pour le laisser atterrir, disant qu'il s'agissait d'un avion belge apportant les approvisionnements. L'on se demande pourquoi la MINUAR belge s'était abstenue de signaler à l'avance l'arrivée de cet avion alors qu'il était d'usage de le faire. C'est que la mission authentique de l'avion était plutôt occulte et la MINUAR belge en était complice. Cet avion assurait probablement le monitoring avec l'élément opérationnel lance-missile SAM 7 et signalait à ce dernier la position et l'approche de l'avion présidentiel. En plus il apportait des renforts en hommes et en matériels pour épauler le FPR.

- En effet selon certaines sources d'information, la Section des casques bleus belges qui ont été tués au Camp KIGALI le 07 Avril 1994 a reçu 3 différentes missions en date du 06 Avril 1994:

- a. Le 06 Avril 1994 dans la matinée la Section a reçu la mission d'escorter les officiels du FPR à l'Hôtel AKAGERA. Pourtant les officiels du FPR n'étaient pas encore autorisés à sillonner le pays tant que les Institutions de Transition à Base Elargie n'étaient pas mises en place, leurs déplacements étant considérés comme les reconnaissances des positions des FAR. Cette mission était plutôt une couverture pour permettre à l'équipe lance-missile SAM 7 du FPR et de la MINUAR de s'installer à MASAKA au retour sans difficulté ni soupçons.
- b. Dans la soirée du 06 Avril 94, la même Section s'est rendue à l'aéroport de KANOMBE alors qu'elle ne faisait pas partie de l'Unité chargée de la sécurité de l'aéroport. C'est elle qui était probablement en liaison avec l'avion Hercules C 130 belge et qui commandait l'équipe opérationnelle laissée à MASAKA.
- c. La même Section a quitté l'aéroport de KANOMBE vers 03H00 du matin et s'est rendue chez le Premier Ministre Mme Agathe UWILINGIYIMANA pour l'emmener faire une déclaration à la Radio. Mme le Premier Ministre s'est déclarée incompétente pour faire une déclaration et a demandé que la Section assure sa sécurité sur place. C'est cette Section qui a été désarmée par les mutins et a été conduite au Camp KIGALI par un véhicule qui passait, à la demande de son Chef le Lt LOTIN, et qui a été massacrée.

La rumeur qui a provoqué l'assassinat de ces casques bleus belges, leur attribuant l'attentat contre l'avion présidentiel aurait corroboré la vérité. Ironie du sort!

En fait depuis le matin du 06 Avril 1994 cette Section échappait au contrôle de quiconque n'était pas dans le complot.

Après le Hercules C 130 reconnu comme avion belge par les éléments belges, un autre avion non identifié a voulu atterrir également mais il a dû repartir suite aux mesures de sécurité déjà prises.

Les détails sur ces avions figurent dans la déclaration en annexe C, Appendice I, 24.

§ 2. Responsabilité de la MIMUAR-MONUOR dans la planification et l'exécution des massacres par le FPR

I. Complicité avant le 06 Avril 1994.

La MONUOR déployée à la frontière rwando - Ougandaise et la MINUAR déployée à l'intérieur du Rwanda avaient le même commandement et devaient coordonner leurs actions.

Les deux composantes de cette mission de l'ONU ont toutes failli à leur devoir. La présence de la MONUOR à la frontière n'a pas empêché le FPR de recevoir des renforts de l'Ouganda en hommes et en matériel de guerre. Les troupes de la NRA ont toujours collaboré avec le FPR et les exercices conjoints APR-NRA ont été faits au vu et au su de la MONUOR. Pourtant cette violation des Accords d'Arusha n'a pas été signalée au Gouvernement Rwandais et la MONUOR n'a pas protesté. Le FPR a amassé des armes dans la zone tampon, y a exercé le terrorisme et y a commis des assassinats politiques au su de la MINUAR. Les résultats des enquêtes menées sont restés inconnus de la partie gouvernementale. Les membres des FAR qui étaient désignés à la Commission d'enquête n'ont pas été associés. La MINUAR n'a pas protesté contre la présence du FPR dans la zone tampon et n'a rien fait pour contraindre le FPR à l'évacuer complètement.

Le FPR a violé le cessez-le-feu à plusieurs reprises mais la MINUAR n'a pas publié les résultats des enquêtes menées. Le FPR a massacré la population dans la zone gouvernementale (à l'exemple des Communes MUTURA et NGENDA) et a assassiné des leaders politiques y compris le Chef de l'Etat mais le Général DALLAIRE n'a publié aucun résultat des enquêtes menées. Elle a facilité l'infiltration, le recrutement et le renforcement du FPR à partir de MULINDI et du CND.

Pendant que le FPR amassait des armes de tous calibres au CND, dans la zone tampon et sur les positions qu'il occupait, les FAR se virent imposées par la MINUAR une mesure de consignation d'armes, spécialement dans la Ville de KIGALI et ses environs.

Le Général DALLAIRE a suivi les activités du Commandement seulement du côté gouvernemental pour interdire les approvisionnements, les recrutements et les entraînements, pendant que le FPR continuait ses préparatifs de reprendre les combats.

Il effectuait des visites improvisées dans des Camps et sur les positions occupées par les FAR. Là il se renseignait auprès de la Troupe sur le moral et l'état de combativité, l'armement sur place surtout les armes d'appui, en évitant le Commandement des Unités. Sous prétexte de faciliter la délimitation de la zone tampon, pour ensuite faciliter la désignation des zones de rassemblement et de cantonnement, il demanda avec insistance à l'EM AR de lui fournir l'emplacement des différents postes de Commandement sur terrain jusqu'au niveau bataillon, les effectifs déployés et ceux des arrières.

Toutes ces informations lui furent fournies de bonne foi, mais à leur usage les FAR se rendirent compte que c'est un cadeau fait à l'ennemi.

Dans toutes les réunions de la Commission mixte FAR - FPR sur les zones de rassemblement et de cantonnement, il n'a jamais caché sa partialité en faveur du FPR. C'est lui qui chaque fois présentait la position du FPR et ses avis ne privilégiaient que ce dernier.

Juste à la fin du mois de Mars 1994, la MINUAR a constitué d'énormes stocks à BYUMBA. Ceux-ci n'ont jamais été évacués, mais plutôt cédés au FPR à la reprise des hostilités.

## II. Complicité après le 06 Avril 1994

- A la reprise des hostilités le 07 Avril 1994, au lieu de protéger les personnes et maintenir l'ordre parmi la population pendant que les FAR étaient confrontés aux assauts du FPR, la MINUAR s'est retirée au moment où sa raison d'être se justifiait. Cet abandon de la Force Internationale de Maintien de la Paix a créé la panique au sein de la population et a suscité le désespoir qui a abouti au débordement et aux massacres interethniques.
- Cet abandon s'ajoutait au silence et au laisser-faire de l'ONU qui, depuis 3 ans et demi, avait fermé les yeux sur les atrocités commises par le FPR et les oreilles aux cris du peuple rwandais dénonçant le massacre des HUTU par le FPR qui, à chaque avancée, marchait sur des dizaines de milliers de cadavres des HUTU affreusement massacrés.
- Dès la reprise des combats, la MINUAR a préparé des positions au profit du FPR. C'est le cas des plates-formes pour les armes d'appui installées à l'APEHOT à GIKONDO (Voir note de renseignement du bureau G2 EM AR du 09 Avril 1994). D'ailleurs, sur toutes ses positions, la MINUAR s'arrangeait pour qu'elles soient soigneusement occupées et défendues par le FPR avant qu'elle ne se retire. C'est le cas du Mont REBERO, Centre Christus, Hôtel AMAHORU, Hôtel MERIDIEN,...
- La MINUAR autorisait l'équipe de liaison du FPR à effectuer des reconnaissances dans la zone de la partie gouvernementale (Réf: Note au Chef EM AR N° 058/G2.5.2 du 07 Mai 1994, Rapport d'écoute des transmissions du FPR par Scanner).
- La MINUAR a facilité le prépositionnement du FPR dans la Capitale et notamment à l'Hôtel REBERO l'Horizon en transportant les éléments du FPR dans des chars. Elle a fait de même au BUGESERA. Chaque fois qu'un élément du FPR était isolé par les FAR et ne pouvait plus défendre une position, la MINUAR emmenait des renforts sous différents prétextes notamment la localisation des expatriés. Ce fut le cas à maintes reprises à KIMIHURURA, REMERA,...
- La MINUAR a constitué des stocks d'armes et de munitions sur des positions stratégiques cédées par la suite au FPR. Ainsi fut-il à BYUMBA, à



RUTONGO, au Mont REBERO, à KICUKIRO (ETO) et à MAGERWA (RL N° 085/G2.5 du 15 Avril 1994 du Bureau G2 EM AR).

- La MINUAR a tiré sur la population de la Ville de KIGALI, mais aussi sur des militaires des FAR. Le 14 Avril une patrouille belge assassina l'AC RANGIRA et le Sgt MURUTA de la Compagnie des Transmissions à l'entrée de l'ATS KIMIHURURA. Le même jour, un élément de l'ESO escortant 2 camions de riz à KIGALI a essuyé des tirs d'un élément MINUAR (belge) à la hauteur de KANOGO - KIMIHURURA: SLt NTAGANDA et Gd NTIBAGIRIRWA furent atteints par balles (RL N° 085/G2.5 du 15 Avril 1994 du Bureau G2 EM AR).
- La MINUAR n'a pas hésité à appuyer le FPR dans ses attaques dirigées contre les Camps et les positions occupées par les FAR, notamment contre le Camp de la Garde Présidentielle sur lequel elle tirait au mortier à partir de l'Ecole Technique Officielle de KICUKIRO. Elle se plut à investir et contrôler l'aéroport de KANOMBE (RL N° 085/G2.5 du 15 Avril 1994 du Bureau G2 EM AR). Le 24 Avril 1994, des militaires de la MINUAR étaient encore à l'Hotel REBERO aux côtés de l'APR (RL N° 93/G2.2.4 du 22 Avril 1994 du Bureau G2, déclaration du témoin MAZIMPAKA Gabriël qui venait de passer 4 jours à REBERO avec les INYENZI).
- Les chars de la MINUAR ont tiré sur le Bataillon Para au carrefour SONATUBES et au carrefour au-delà de l'IAMSEA à REMERA pour l'empêcher d'attaquer les positions du FPR.
- Des milliers de HUTU déplacés ont été massacrés sélectivement au Stade AMAHORO, au Centre Christus et à l'Hôpital Roi FAYÇAL alors que tous ces lieux étaient sous le contrôle des Troupes de la MINUAR.
- L'implication des militaires belges de la MINUAR et du Contingent belge d'évacuation dans les opérations du FPR (entre le 07 et le 15 Avril 1994) est détaillée dans la lettre du 15 Avril 1994 du Chef EM AR a.i adressée au Représentant du Secrétaire Général des Nations Unies à KIGALI.
- En ce qui concerne le Commandant des Forces de la MINUAR, le Général DALLAIRE, on peut affirmer que pendant cette phase de la guerre son activité n'a été consacrée qu'à l'appui au FPR:
  - \* Le 21 Avril 1994, il ment au Chef EM AR que le FPR s'est déjà engagé par écrit de respecter le nouveau statut de l'Aéroport de KANOMBE proposé par la MINUAR. (RL du 21 Avril 1994 du Général DALLAIRE). Or ce n'est que le 22 Avril 1994 qu'il demande au FPR sa coopération et son engagement écrit qui respecte ledit statut (RL du 22 Avril 1994 du Général DALLAIRE).
  - \* Dans une série de lettres relatives à la violation de la zone tampon créée entre les installations de la MINUAR et les troupes des belligérants (FAR - FPR), le Général DALLAIRE accuse les FAR d'avoir tiré sur le Stade AMAHORO abritant le détachement bengalais et 4.000 réfugiés et l'Hôtel AMAHORO (QG MINUAR) le 19 Avril 1994, violant ainsi la distance de sécurité. (RL du 20 Avril 1994 du Général DALLAIRE au Chef EM AR).

Ce tir aurait fait 25 morts et 52 blessés. La distance de sécurité prévue était de 100m des installations de la MINUAR pour la troupe, 500m pour les armes à tir direct et 1.000m pour celles à tir courbe. (RL N° 30001 Ops du 15 Avril 1994 du Général DALLAIRE). Le Chef EM AR rétorque que c'était une riposte aux tirs d'un mortier du FPR installé au carrefour "Chez LANDO", à 200m seulement du Quartier Général de la MINUAR (RL N° 0651/G3.3.0 du 21 Avril 1994 du Chef EM AR). Le Général DALLAIRE reconnut ces faits (RL N° 01/MUNUAR/FC du 22 Avril 1994 du Général DALLAIRE). Cette épisode montre donc comment le FPR pouvait se permettre de violer la zone de sécurité de la MINUAR sans être inquiété par le commandant de cette dernière.

- \* Quand 9 Cartes d'identités de la MINUAR avec photos furent trouvées comme badges sur les cadavres des INKOTANYI, le Général DALLAIRE nie l'implication de la MINUAR. Il prétendit que "ces cartes sont incomplètes, fausses et devaient être détruites par le secrétariat du bataillon Ghanéen. Elles ont été subtilisées après son déménagement de BYUMBA vers KIGALI". (RL du 25 Avril 1994 du Général DALLAIRE).  
Malgré ces prétentions, l'on se rend compte à quel point les éléments du FPR pouvaient se présenter sous la couverture des insignes de la MINUAR.
- \* Une fois, le Général DALLAIRE se présenta à l'Etat-Major de l'Armée Rwandaise. Il demanda discrètement aux soldats où la première bombe lancée sur les bâtiments de l'Etat-Major était tombée. C'était sur le studio-photo. Il leur a dit : "si c'était moi, j'aurais visé le bureau du Chef EM AR". (Il est de formation "artilleur"). Il est reparti et le lendemain effectivement une bombe a atteint le Centre des transmissions. Ceci signifie qu'il avait fourni les données de correction au FPR.
- \* A partir de fin Avril 1994, il multiplia ses manoeuvres dilatoires. Ainsi, il demanda avec arrogance au Chef EM AR de l'aviser chaque fois quand les FAR prévoient un assaut sur le tronçon de route REMERA-CND-Hôtel Méridien. Ce sont des informations qu'il voulait en fait livrer au FPR (RL N° 0669/G3.3.3 du 29 Avril 1994 d'EM AR et RL du 01 Mai 1994 du Général DALLAIRE).
- \* Il demanda que l'Hôtel Méridien continue à être une installation des Nations Unies mais ne fit pas appliquer par le FPR les directives de la MINUAR relatives au déploiement de troupes et armes aux environs des installations des Nations Unies en ce qui concerne cet Hôtel (RL N° 3000/1 Ops du 15 Avril 1994 du Général DALLAIRE et RL N° 0669/G3.3.3 du 29 Avril 1994 d'EM AR).
- \* Le 06 Mai 1994, le Chef EM AR se vit dans l'obligation de fustiger énergiquement les soupçons injustifiés du Général DALLAIRE à l'encontre des FAR qu'il accuse à tort d'avoir tiré sur l'Aéroport de KANOMBE: "Nos hommes et nos matériels restent sur ce site pour le défendre et nos éléments ne peuvent y orienter les tirs. Cet aéroport est pour nous d'une importance capitale pour les approvisionnements divers et l'acheminement d'aides

humanitaires... Pour nous, il serait antithétique de défendre un endroit et en même temps le détruire...". (RL N° 0693/G3.3.3 du 06 Mai 1994 d'EM AR).

- \* Las de toutes les manoeuvres du Général DALLAIRE et certains officiers de la MINUAR en faveur du FPR, le Gouvernement Rwandais fut obligé de protester auprès des Nations Unies (RL N° 168/03.00/CAB/AP du 31 Mai 1994 du MINAFFET au Secrétaire Général des Nations Unies et Lettre de transmission N° 63/16.06/E/05 du 15 Juin 1994 de l'Ambassadeur Représentant du Rwanda auprès des Nations Unies).

Après que le Secrétaire Général des Nations Unies ait exprimé son soutien à l'égard du Général DALLAIRE, ce dernier réaffirme sur un ton arrogant sa "volonté indéfectible de rester Commandant de la MINUAR", sous-entendu quelles que soient les accusations lui portées. Il insulte le Ministre des Affaires Etrangères en le traitant de peu courtois dans ses fonctions diplomatiques de MINAFFET... (RL du 21 Juin 1994 du Général DALLAIRE).

- \* Afin d'avoir une vue plus synthétique et plus claire sur les activités louches et la personnalité complice du Général DALLAIRE, suivons ces quelques révélations faites par un des officiers de liaison de la MINUAR:

+ Le Général DALLAIRE collaborait avec le FPR.

Il a à plusieurs reprises facilité l'infiltration des éléments du FPR déguisés en femmes.

+Il cachait à Roger BOOH-BOOH des rapports qu'il rédigeait lui-même et qu'il adressait personnellement à son Gouvernement et à l'ONU alors que BOOH-BOOH était son Chef direct.

+Il s'attribuait le mandat politique à la place du Docteur Jacques Roger BOOH-BOOH.

+Il avait créé un climat de tension entre les casques bleus belges et le reste de la MINUAR. Il manifestait un mépris envers les Officiers noirs.

+Il n'a pas voulu publier les résultats des enquêtes menées sur les massacres commis dans la zone tampon, à BWISIGE, NGARAMA, NYAMUGALI, KIDAHO, NKUMBA, CYERU et dans la Commune MUTURA en Novembre 1993 parce que le rapport de la Commission accablait le FPR.

+Lorsqu'il était rentré au Canada, il a déclaré que le FPR fait pression au Nord et n'a rien fait pour le dissuader.

+Il a fait pression sur le Gouvernement Rwandais en laissant au FPR toute la liberté de manoeuvre depuis l'arrivée de la MINUAR au Rwanda jusqu'au mois de mars 1994. Au lieu de créer des Commandements opérationnels de la MINUAR dans les 2 Camps, il a créé seulement le Commandement du côté Gouvernemental pour interdire les approvisionnements, les recrutements et les entraînements, pendant que le FPR continuait ses activités et préparait les combats.

+ Juste à la fin du mois de Mars 1994, la MINUAR à BYUMBA a constitué des stocks très importants qu'on a laissés au FPR.

+ A la prise de l'Aéroport de KANOMBE par le FPR, le Général DALLAIRE a manifesté de la joie.

+ La MINUAR avait constitué des dépôts de munitions à RUTONGO, au Mont REBERO, à KICUKIRO (ETO) et les a cédés au FPR.

+ L'armement du contingent bengalais au Stade National AMAHORO a été cédé au FPR".

- \* Dans sa complicité avec le FPR, le Général Roméo DALLAIRE a trahi, non seulement les FAR et le Peuple Rwandais, mais aussi son supérieur le Dr Jacques Roger BOOH BOOH, Représentant Spécial du Secrétaire Général de l'ONU au RWANDA

En effet au cours d'un entretien qu'il a eu avec une autorité de l'APR se présentant sous le mot code "OB" le 30 Avril 1994, le Général DALLAIRE a conseillé au FPR d'adresser au Conseil de Sécurité de l'ONU tous les reproches à formuler contre le Dr Roger BOOH BOOH, et a promis au FPR de l'aider dans ces démarches (Réf: Note au Chef EM AR du 01 Mai 1994, Rapport d'écoute des transmissions du FPR du 01 Mai 1994).

### Section 3. Responsabilité de certaines personnalités étrangères alliées du FPR

#### § 1. Complicité de Yoweri KAGUTA MUSEVENI, Président de l'OUGANDA

##### I. Complicité dans le conflit Rwandais

###### A. Responsabilités du Président MUSEVENI

Le Président Ougandais Yoweri MUSEVENI porte une lourde responsabilité dans la tragédie rwandaise. Pour mettre en exécution ses idées hégémoniques sur la création d'un empire HIMA-TUTSI dans la région des Grands Lacs, il a préparé et suivi l'exécution de l'attaque contre le Rwanda et toutes les autres exactions qui s'en sont suivies.

Cette préparation date de longtemps. En effet, après son échec aux élections présidentielles en faveur de Milton OBOTE, MUSEVENI prit le maquis en enrôlant beaucoup de réfugiés rwandais TUTSI, avec lesquels il conclut un pacte d'attaquer le RWANDA après avoir conquis et consolidé le pouvoir en OUGANDA. Après la prise du pouvoir à KAMPALA, ce sont les TUTSI réfugiés que MUSEVENI plaça à la tête de la NRA.

Les TUTSI réfugiés à travers le monde accueillirent favorablement cette offre, leur aspiration ayant toujours été de retourner au Rwanda par les armes afin de reprendre le pouvoir.

Un retour pacifique des réfugiés ne les intéressait donc pas car il risquait de constituer un obstacle au plan du FPR et de MUSEVENI. L'attaque du 1er Octobre 1990 visait ainsi à annihiler toutes les initiatives positives en cours entreprises par le Président HABYARIMANA.

Alors qu'au début le Président MUSEVENI prétendit que ses "boys" lui avaient échappé, le 16 Octobre 1990 il déclara devant quelques diplomates accrédités à KAMPALA: "After all, how do you arrest people because they are discussing going back to their country?... if there is one issue on which opinion in Uganda is unanimous, it is the view that Banyarwanda should go back to their country" (Shyirambere J.BARAHINYURA, Rwanda : Trente deux ans après la révolution sociale de 1959, Page 11). Tandis que son Ministre d'Etat à la Présidence chargé des Affaires Spéciales, Mr Ateker AJALU déclarait le 13 Novembre 1990 devant les autorités du district de Soroti: "... Les Ougandais sont en effet très heureux de voir les réfugiés rwandais retourner leurs fusils contre le Rwanda et non contre le Gouvernement Ougandais". (Idem, Page 11, publié dans New Vision du 14 Novembre 1990).

En tant que Président en exercice de l'OUA, le Président Yoweri MUSEVENI joua le jeu de la partialité en faveur du FPR lors de toutes les négociations ultérieures et fit tout son possible pour empêcher tout dénouement positif de la crise rwandaise. Ainsi, lors du sommet de MWANZA le 17 Octobre 1990, il lui avait été demandé de convaincre le FPR d'abandonner ses attaques et de privilégier la voie du dialogue. MUSEVENI n'en fit rien, et aucune instruction ne sera donnée par lui au Secrétaire Général de l'OUA pour envisager une quelconque solution au conflit tel que l'avait souhaité la partie rwandaise.

Le Président MUSEVENI ne participera même pas au sommet de la CEPGL du 23 Octobre 1990 dont le but était d'examiner les voies et moyens pouvant restaurer la paix au Rwanda. Il y avait été invité, non seulement en sa qualité de Président de l'OUA, mais surtout parce qu'il était partie prenante au conflit (AJPR, Page 111).

Le Groupe d'Observateurs Militaires (GOM) créé lors du Sommet de la CEPGL à GBADOLITE le 26 octobre 1990 et ayant pour mission de contrôler le cessez-le-feu entre les deux belligérants, fut boudé à la naissance par l'OUA dont MUSEVENI était président. L'OUA retardera ainsi son déploiement sur terrain, toujours pour éviter de déceler l'implication de l'Ouganda et de son Président dans le conflit. (AJPR, Page 112).

Des exemples ci-après explicitent l'implication du Président MUSEVENI dans la guerre contre le RWANDA et témoignent de sa perfidie.

Pendant qu'il préparait la guerre, MUSEVENI endormait le peuple rwandais par des promesses mensongères qu'aucune attaque contre le RWANDA ne peut provenir de son pays.

- Lors de sa visite officielle au RWANDA du 29 au 31 au 31 Octobre 1986, il a déclaré à la presse internationale à KIGALI, et à la population rwandaise à BUTARE, qu'il ne permettrait jamais des activités de destabilisation du RWANDA à partir de l'OUGANDA.
- A partir du mois d'Août 1990, il a placé sous le commandement du Général Major Fred RWIGEMA, Président du FPR, les Unités de la NRA cantonnées dans le Sud de l'OUGANDA.

- Le 11 Septembre 1990, dans la réunion des Chefs d'Etats du ZAIRE, du RWANDA et de l'OUGANDA, il a réaffirmé son engagement à ne pas permettre une attaque contre le RWANDA à partir de l'OUGANDA.
- Le 24 Septembre 1990, à la délégation rwandaise dépêchée à KAMPALA par le Président HABYARIMANA pour se rassurer avant son départ au Sommet Mondial pour l'Enfance aux USA, il a réaffirmé son engagement à ne pas permettre une agression contre le RWANDA à partir du territoire ougandais.
- Pourtant, la veille de son départ pour WASHINGTON, au Sommet Mondial pour l'Enfance, le 26 Septembre 1990, MUSEVENI avait enjoint à Fred RWIGEMA, qu'il est temps de donner le signal aux "Boys", terme qu'il utilisera le 10 Octobre 1990 lors d'une conférence de presse à BRUXELLES pour désigner les combattants du FPR.
  - } *"I know my Boys. I doubt very much that the Troops that are there can defeat the rebel Force. Some of them are our best people".*
  - Ceci constitue par ailleurs l'aveu de sa participation à l'agression contre le RWANDA.
- Lors des rencontres des Chefs d'Etats de la Sous-région réunis en Octobre et Novembre 1990 respectivement à MWANZA (TANZANIE), à GBADOLITE et GOMA (ZAIRE), à DAR-ES-SALAAM (TANZANIE), le Président MUSEVENI s'est engagé solennellement à faire cesser les attaques menées à partir de son territoire l'Ouganda contre le RWANDA; reconnaissant par là son autorité sur le FPR.
- De même en Février 1991 lors de la rencontre bilatérale de ZANZIBAR le Président MUSEVENI s'est engagé "à persuader ceux qui attaquent le RWANDA à déposer les armes" reconnaissant aussi son autorité sur le FPR.
- En 1991, Monsieur SHYIRAMBERE-BARAHINYURA, ancien membre du comité exécutif du FPR, a rapporté que des réunions de préparation de la guerre contre le RWANDA ont été organisées avec le soutien du Président MUSEVENI.
- Lors d'une réunion secrète tenue au State House à ENTEBBE, il plaça sous l'autorité directe de son frère le Général SALIM SALEH, deux camps d'entraînements de 600 soldats déguisés en militaires rwandais ayant la mission de destabiliser les populations frontalières de la TANZANIE et du ZAIRE pour brouiller les relations entre le RWANDA et ces deux pays.
- En Août 1992 le Secrétaire privé du Président MUSEVENI, Innocent BISANGWA-MBUGUJE et l'Ambassadeur ougandais aux USA Stephen KAPIMPINA-KATENTA-APUULI ont été arrêtés à ORLANDO en FLORIDE au moment où ils achetaient 400 missiles TOW et 34 LANCE-MISSILES TOW à 18 millions de dollars américains pour le compte du FPR.
- Le 11 Décembre 1992, le Président MUSEVENI a tenu au State House à ENTEBBE, une réunion secrète regroupant le FPR (contre le RWANDA), le

Colonel John GARANG (contre le SOUDAN) et la FERA (contre le KENYA) et leur a promis son soutien logistique et politique (AFRICA Analysis).

- En Juillet 1993, le Président MUSEVENI a donné au FPR l'ordre de ne pas signer l'Accord de Paix et de retourner à MULINDI (Base FPR) pour reprendre les combats.  
*"Don't sign the Peace agreement. I want you back at MULINDI immediatly and resume fightings"*. (Enregistrement des Services de Renseignement Tanzaniens).
- Une autre preuve de la perfidie de Yoweri MUSEVENI: Dès le déclenchement de la guerre d'Octobre 1990, le Président MUSEVENI a déclaré que les troupes de la NRA qui ont envahi le RWANDA étaient des déserteurs.  
 Or, alors qu'un déserteur fait l'objet d'un dossier judiciaire (Conseil de Guerre), peut être condamné par contumace et être arrêté dès qu'on le retrouve, aucun membre de l'APR n'a fait l'objet d'un dossier. Les militaires de l'APR et en l'occurrence KAGAME se sont toujours repliés en OUGANDA, ils ont toujours passé leur congé en famille en OUGANDA, ils voyageaient à partir de l'OUGANDA avec des passeports ougandais.  
 Le discours élogieux prononcé par le Général Major SALIM SALEH petit-frère de MUSEVENI, lors de l'enterrement des restes du Général Major Fred RWIGEMA n'est pas un discours en mémoire d'un déserteur mais plutôt en mémoire d'un héros.  
 En Ouganda KAGAME est reçu comme un Chef d'Etat et non comme un déserteur qui devrait être arrêté.

#### B. Attaque du Rwanda par la NRA

Après la prise du pouvoir en Ouganda par Yoweri MUSEVENI, le Rwanda n'a jamais cessé d'être la cible des éléments de la NRA dans les préfectures frontalières de RUHENGERI et BYUMBA.

En effet le processus de destabilisation du RWANDA a commencé en 1986 par des bandes armées, en uniformes de la NRA, organisées à partir de l'OUGANDA, qui ravageaient la région frontalière du Nord Est. Les bandits se repliaient chaquefois en OUGANDA, après avoir massacré les gens et volé aussi bien de l'argent que d'autres biens.

A titre d'exemple les incursions suivantes ont précédé le déclenchement de la guerre d'Octobre 1990:

- le 19 Août 1986, attaque à RURENGE faisant 2 morts et 2 blessés
- le 12 Septembre 1986, attaque à RURENGE , faisant un mort
- le 13 Février 1989, attaque chez BUTERA Idephonse du Secteur SHONGA en Commune MUVUMBA
- en Septembre 1989, attaque chez BIZEZE du Secteur SHONGA en Commune MUVUMBA; attaque chez TURETSINZE Paul de Secteur RUKOMA en Commune MUVUMBA
- le 06 Octobre 1989, attaque chez KARYABWEZI et KAMUHAGIRE à NGARAMA

- le 09 Octobre 1989, attaque du Ranch BUBARE II en Commune MUVUMBA
- le 05 Avril 1990, attaque au centre de négoce de KARAMA et RUKOMO en Commune MUVUMBA
- à la même date, attaque chez BISHYUNDU et au Ranch UWINKOKO en Secteur KAZAZA, Commune MUVUMBA. Les assaillants révélèrent qu'ils étaient INKOTANYI, c-à-d soldats du FPR
- le 16 Avril 1990, attaque chez KAREGESA du Secteur KARAMA, commune MUVUMBA.

Malgré les différentes rencontres à tous les échelons, ces incursions ont continué pour tuer et piller la population HUTU, et pour se transformer en définitive en une véritable attaque le 1er Octobre 1990 (AJPR, Page 110).

La guerre déclenchée par le Tandem FPR-NRA en cette date du 1<sup>er</sup> Octobre 1990 avait donc été préparée depuis longtemps en OUGANDA.

Le déroulement de l'attaque s'est fait de la manière suivante:

Après l'ordre du Président MUSEVENI le 26 Septembre 1990 "il est temps de donner le signal aux Boys" et son départ pour WASHINGTON, les troupes FPR-NRA qui devaient attaquer le RWANDA ont quitté leur position et se sont dirigées dans la région frontalière. Les soldats ont été d'abord regroupés au stade de Foot-ball de KABALE.

Le 1<sup>er</sup> Octobre 1990 vers 10 Heures les combattants du FPR-NRA envahirent le territoire rwandais par le poste frontalier de KAGITUMBA.

Les agresseurs, même s'ils étaient pour la plupart des réfugiés TUTSI ayant bénéficié d'un appui massif de leur congénère Hima, YOWERI MUSEVENI, étaient bel et bien des éléments de la NRA, l'Armée Nationale Ougandaise. Pour s'en convaincre, il suffit de constater que les leaders de l'APR étaient identiques à ceux qui faisaient partie des échelons supérieurs de la NRA (Executive Intelligence Review du 19 Août 1994):

- Fred RWIGEMA, ancien président du FPR, était Général-Major et a occupé successivement les fonctions de Comd Adjt de la NRA, Chef des opérations de la NRA dans le Nord de l'OUGANDA, et Vice-Ministre de la Défense dans le gouvernement de MUSEVENI.
- Paul KAGAME, actuel Vice-Président au Rwanda et Ministre de la Défense, était Major et Chef des Services secrets de la NRA.
- Pierre BAYINGANA, membre du FPR était Major et Chef des services médicaux de la NRA.
- Chris BUNYENYEZI, était Major et Commandant de la 306ème Brigade de la NRA.

Comme pour confirmer l'appartenance à la NRA des agresseurs, le lendemain de l'invasion, le 1 Octobre 1990 à BRUXELLES, à la question qui lui était posée à savoir comment voit-il les rapports de combat entre l'armée des terroristes TUTSI et l'Armée Rwandaise, le Président YOWERI MUSEVENI répondit qu'il connaissait bien ses "boys" et leur façon de combattre car c'est lui qui les avait formés: "I doubt very much that the troops that are there can



defeat the rebel force by force. Some of them are our best people" (SHYIRAMBERE J. BARAHINYURA: RWANDA, Trente deux ans après la révolution sociale de 1959, Page 11; conférence de presse du 10 octobre 1990).

Chaque fois que les attaques du FPR étaient repoussées par les FAR, les assaillants se repliaient en territoire Ougandais sans toutefois renoncer à leur triste dessein de prendre le pouvoir au Rwanda.

Le Gouvernement Ougandais continua à "assurer la protection aux dirigeants du FPR qui voyageaient notamment avec les passeports Ougandais. Les combattants du FPR partageaient les mêmes camps militaires avec la NRA qui participait aussi activement aux attaques contre le Rwanda". (BARAHINYURA, Page 94).

En plus du personnel, tout le matériel de guerre et les approvisionnements sortaient des stocks de la NRA.

### C. Renfort et appui au FPR

Après la reprise des hostilités le 07 Avril 1994, la NRA et le FPR oeuvrèrent, plus que par le passé, en étroite collaboration. Des unités de la NRA prirent part à l'attaque de la Ville de KIGALI, tel que le Bataillon SIMBA. (Note du 09 avril 1994 du Bureau G2, déclarations d'un prisonnier de guerre évadé).

En effet selon les renseignements à la disposition du Commandement des FAR, la Brigade qui était commandée par le Col TWAHIRWA Louis alias DODO et qui opérait dans les Communes MBOGO et SHYORONGI et celle qui était commandée par le Col KANYEMERA Samuel alias KAKA, qui a fait jonction avec le Bn 101 basé au CND ont été presque décimées et ont été renforcées par les Unités de la NRA et des mercenaires sud-africains.

Le 28 Mai 1994, un INKOTANYI capturé près de MAGERWA et répondant au nom de HABIMANA Jean de Dieu, affirmait que son unité, le Bn ALPHA comptait 23 Ougandais comme anciens, la plupart d'entre eux travaillant sur des armes d'appui (RL N° 118/G2.2.4 du 28 Mai 1994 du Bureau G2 EM AR).

Les renseignements de source du FPR ci-après illustrent la participation de la NRA aux combats:

- "Renforcez vos positions et multipliez vos activités d'ensemble avec NRA dans vos ressorts". (RT INT/OPS/93/2445 du 23 Novembre 1993 à 18H35 du Comdt OPS GISENYI)
- "Réorganisez vos troupes dans l'arrière plan et formez des troupes mixtes FPR-NRA avant de lancer une attaque d'envergure devant toucher les lieux consignés de la 2<sup>ème</sup> Ville ainsi que le Centre Ville." (RT INT/OPS /93/2491 du 30 Novembre 1993 à 15H15 du Comdt OPS GISENYI)

- "Le Chef donnera un effectif assez important pour les opérations à partir du pays du Sud mais pas un effectif souhaité car la NRA doit intervenir au LIBERIA dans les Forces d'Interposition".  
(RT INT/OPS/93/2504 du 01 Décembre 1993 à 14H50 du Comdt OPS GISENYI)
- "Ici ça sera même facile d'autant plus que le Chef disponibilisera sans cesse les éléments NRA dans vos ressorts respectifs pour gonfler vos effectifs et la guerre serait menée sur plusieurs fronts".  
(RT INT/OPS/93/2504 du 01 Décembre 1993 à 14H50 du Comdt OPS GISENYI)
- "Les éléments NRA partis en intervention au Nord, à la frontière avec le SOUDAN sont revenus et vous rejoindront sans délais".  
(RT INT/OPS/94/080 du 11 Janvier 1994 à 11h30 du Comdt OPS GISENYI)
- "La NRA continuera à travailler avec vous mais l'effectif a été amoindri à cause de l'affaire SOMALIE et de la rébellion dans le pays du Chef. Intensifier également activités de reconnaissance dans vos zones tampons respectives ainsi que dans les camps adverses. Soyez prêts pour agir dès que la consigne sera donnée car pour le moment nous avons pris la décision de reprendre les armes car la guerre d'Octobre trouvera la solution dans le cadre des affrontements militaires sanctionnés par la victoire de l'une des parties. Courage à tous".  
(RT INT/OPS/94/295 du 15 Février 1994 à 19H05 du Comdt OPS GISENYI)
- "Nous avons apprêté nos troupes et les éléments NRA sont avec vous ... Entre temps nous intensifions nos activités de reconnaissance dans la Zone tampon et le camp adverse ... Nous avons apprêté nos troupes et matériel et nous attendons. La NRA est avec nous".  
(RT INT/OPS/94/311 du 16 Février 1994 à 14H50 du Comdt OPS GISENYI)
- "Comme d'habitude nous continuons avec nos exercices d'ensemble dans l'ensemble de la bande consignée. Les éléments NRA y participent avec moins d'ardeur, la cause en est la question de leur récompense après la guerre ... Continuez de travailler de concert avec la NRA".  
(RT INT/OPS/94/565 du 22 Mars 1994 à 14H40 du Comdt OPS GISENYI)
- "Nos troupes ainsi que celles de la NRA dans nos Secteurs demeurent sur le qui vive".  
(RT INT/OPS/94/690 du 07 Avril 1994 à 10H05 du Comdt OPS GISENYI)
- "Le renfort et le ravitaillement en matériel de guerre et en vivres continuera à vous parvenir de la NRA sans problème".

(RT INT/OPS/94/705 du 09 Avril 1994 à 13H20 du Comdt OPS GISENYI)

- "Le renfort vous parviendra incessamment et il vous est demandé de collaborer étroitement avec la NRA dans vos secteurs".  
(RT INT/OPS/94/718 du 11 Avril 1994 à 18H10 du Comdt OPS GISENYI)
- "Nous entendons conserver le bataillon NRA tant que la Belgique ne sera pas en mesure de nous procurer une force capable de nous soutenir contre le Rwanda... Hélicoptères et autobus NRA nous sont déjà arrivés".  
(RT INT/OPS/94/752 du 15 Avril 1994 à 11H20 du Comdt OPS GISENYI)
- "La NRA est avec nous et le moral de nos troupes est haut. Le ravitaillement par avion est très efficace et est à continuer... La présence d'avions a été constatée et signalée par l'ennemi... camoufflez vos positions et la présence des mercenaires....".  
(RT INT/OPS/94/767 du 15 Avril 1994 à 17H55 du Comdt OPS GISENYI)
- "Les éléments NRA à nos côtés sont aussi courageux"  
(R Message du FPR du 14 Avril 1994 à 12H40 de MBARARA pour GATUNA)
- "Nous continuons nos opérations de concert avec la NRA et les éléments blancs"  
(R Message du FPR du 22 Avril 1994 à 11H20 de MBARARA pour KAMWEZI)
- "Un élément INKOTANYI capturé au Camp GAKO a déclaré avoir été formé par les Belges à MULINDI. Ces derniers leur ont appris la tactique de se déployer sur le terrain en groupuscules de 5 à 10 hommes en encerclant un endroit pour montrer une présence d'effectif importante. Les militaires ougandais continuent à appuyer les INKOTANYI afin de prendre le pouvoir à KIGALI. L'encadrement des INKOTANYI est assuré par les Belges et les Ougandais.  
(RT OPS/94/831 du 01 Mai 1994 à 21H45 du Camp GAKO)
- "Dans le pays du Chef la situation socio-économique s'améliore de plus en plus. Le Chef nous soutient à 100 % et 10.000 Hommes sont disponibles pour nous officiellement. En plus de cela toutes les troupes NRA dans vos ressorts respectifs sont aussi avec vous. Les moyens de transport terrestres et aériens sont assurés par le canal du Chef. Le ravitaillement et évacuation des blessés graves continuera à se faire sans beaucoup de difficultés. Les instructions sont disponibles pour tous vos secteurs. Les mouvements des mercenaires blancs doivent continuer à être ouverts par les éléments NRA dans le pays ennemi. Dans le pays du Sud nos éléments continuent avec préparatifs comme

convenu en attendant les instructions. Nous devons nous mettre ensemble pour lutter contre PALIPEHUTU-CDR dans notre région". (R Message du FPR du 04 Mai 96 à 11H30 de MBARARA pour KISORO-KAMWEZI-GATUNA-KASESE)

- "... Situation générale dans le pays du Chef (OUGANDA): La situation politique et socio-économique n'est toujours pas améliorée. Toutefois, cela ne porte pas atteinte à l'aide du Chef (MUSEVENI) au RPF. Le Chef reste à notre côté et nous accompagnera jusqu'à notre victoire finale dans le pays ennemi...".  
(RT INT/OPS/94/1088 du 11 Mai 1994 à 14H55 du Comdt OPS GIS)
- "... Pour le ravitaillement et l'évacuation des blessés, cela est réservé aux services particuliers du Chef mais se feront chaque fois à la demande de nos autorités...".  
(RT INT/OPS/94/1198 du 18 Mai 1994 à 16H00 du Comdt OPS GIS)
- La mise en oeuvre immédiate de nouvelles troupes gouvernementales et leurs nombreuses patrouilles a fait échouer la contre-attaque tentée cette nuit depuis KIGALI Ville par les troupes dirigées par le Capitaine Ougandais MUSENGO et le Lieutenant NDAYAMBAJE... 16 militaires Ougandais mis en fuite lors de l'accrochage d'hier à KICUKIRO - KARAMBO... Deux militaires dont un Ougandais se sont tués par mégarde...  
(RT INT/OPS/94/1232 du 20 Mai à 17H00 du Comdt OPS GISENYI)

## II. Complicité dans l'assassinat des Présidents HABYARIMANA et NTARYAMIRA

En Août-Septembre 1993, le Président MUSEVENI a tenu une réunion secrète au State House à ENTEBBE en vue de planifier l'assassinat du Président HABYARIMANA du RWANDA, MOBUTU SESE SEKO du ZAIRE et ARAP MOI du KENYA considérés comme des dictateurs de la Région des Grands Lacs.

Cette réunion regroupait des officiels des services extérieurs américains et britanniques, trois représentants du FPR, trois TUTSI du BURUNDI dont le Chef d'Etat Major Général des FAB, Lt Col BIKOMAGU Jean, le Ministre des Affaires Etrangères tanzanien Joseph RWEGASIRA et le Directeur des Services de Renseignements tanzaniens Major General A. KOMBE.

Le jour du Sommet le 06 Avril 1994, le Président MUSEVENI a accusé un retard de 2 heures et demie, retard qui s'est répercuté sur l'heure de clôture de la réunion.

Pendant la réunion il faisait retarder les débats par son semblant de sommeil et par des blagues. A chaque réveil il obligeait ses partenaires à recommencer les débats sous prétexte qu'il n'avait pas bien suivi les discussions.

Tout ceci pour retarder la clôture de la réunion et obliger les Présidents Rwandais et Burundais à voyager la nuit.

Depuis la nouvelle de l'assassinat du Président HABYARIMANA, l'attitude du Président MUSEVENI a été sans équivoque. Des propos révélateurs ont été publiés dans le N° 272 de la Revue "Africa International" de Mai 1994... Devant le 7<sup>e</sup> Congrès Panafricain, le Président Ougandais ne fera pas semblant d'être affligé par

la disparition de ses deux homologues qu'il a vus et embrassés la veille... il ne demandera même pas d'observer une minute de silence. Il importe de signaler que l'OUGANDA avait invité audit congrès le FPR qui en ce moment n'était ni une organisation reconnue par les Etats, ni une personnalité africaine, ni représentant d'un Etat. La délégation du FPR se composait de Patrick MAZIMPAKA, Théogène RUDASINGWA et Christine NYINAWUMWAMI. A un interlocuteur le dimanche du 10 Avril 1994, il conclut: "You know, it was time to solve the matter" (AJPR, Page 126).

§ 2. Complicité de Ali Hassani MWINYI, Président de la TANZANIE et ses collaborateurs.

La complicité du Gouvernement Tanzanien et du Président Ali Hassani MWINYI se retrouve surtout dans l'assassinat des Présidents HABYARIMANA et NTARYAMIRA:

- Comme stipulé au paragraphe précédent, le Ministre des Affaires Etrangères tanzanien Joseph RWE GASIRA et le Directeur des Services de Renseignements tanzaniens Major General A. KOMBE ont participé à la réunion de planification de l'assassinat des Présidents HABYARIMANA, MOBUTU et MOI tenue à ENTEBBE en Août - Septembre 1993 sous la présidence de Yoweri KAGUTA MUSEVENI.
- Selon la lettre d'invitation au Sommet des Chefs d'Etats, la rencontre était prévue initialement à ARUSHA. Deux jours avant le sommet, sans aucune explication, le lieu de la Réunion a changé et la réunion a été transférée à DAR-ES-SALAM plus éloigné de KIGALI et BUJUMBURA qu'ARUSHA. N'était-ce pas pour allonger la durée du voyage afin de permettre la mise en place de l'élément opérationnel !!
- Il a été noté le retard considérable dans la production du texte français sanctionnant les travaux de la réunion. Il n'a pu être disponibilisé que grâce à l'assiduité des membres de la délégation rwandaise. Le texte a été signé à l'Aéroport quand les Chefs d'Etat s'apprétaient à embarquer.
- Les conclusions de la réunion n'ont pas été communiquées au Gouvernement rwandais alors que la mort du Président ne devait pas empêcher normalement la poursuite des négociations.
- Le Gouvernement Tanzanien n'a pas présenté les condoléances aux Peuples Rwandais et Burundais alors que les Présidents sont morts en provenance de DAR-ES-SALAAM.
- Le Gouvernement Tanzanien a bloqué les avions rwandais, au profit du FPR alors que celui-ci n'avait pas encore pris le pouvoir. Ce blocage a été exécuté spécialement par le Ministre des Affaires Etrangères Joseph RWE GASIRA et le Ministre de la Défense, Colonel ABDALAHAMAN KINANA.
- Le Gouvernement Tanzanien a été le premier à reconnaître le Gouvernement du FPR à KIGALI.

Tandis que le Président Julius NYERERE a tenu une conférence de presse au mois d'Avril 1994 où il a demandé aux médias d'obédience de son Parti, CHAMA CHA MAPINDUZI, de soutenir le FPR.

Par ailleurs, un contingent de l'Armée Tanzanienne regroupé dans le "<sup>Tanzania</sup> ~~TUTSI~~ PEOPLE DEFENSE FORCE" (T.P.D.F.) a renforcé le FPR pour assiéger la Ville de KIGALI pendant la guerre d'Avril-Juillet 1994.

§ 3. Complicité du Major Pierre BUYOYA, alors Président du BURUNDI et du Lt Col BIKOMAGU Jean, Chef d'Etat-Major Général des FAB.

I. Complicité de l'Armée Burundaise et du Gouvernement BUYOYA

L'Armée Burundaise a participé activement au recrutement et à l'entraînement des recrues INKOTANYI, ceci en collaboration avec les hommes d'affaires réfugiés au BURUNDI. C'est le cas du Comd du Camp Militaire de KIRUNDO qui accueillait les recrues en provenance du Rwanda.

Le Gouvernement du Major BUYOYA a organisé des charters pour le transport de recrues de BUJUMBURA à KAMPALA par la société aérienne nationale Air BURUNDI.

Le gouvernement BUYOYA a également financé le FPR (Voir témoignage de SHYIRAMBERE BARAHINYURA).

Les militaires burundais ont tout fait pour essayer d'ouvrir un front au Sud du Rwanda afin de pouvoir aider les INKOTANYI; c'est ainsi qu'ils ont attaqué les positions des FAR de NEMBA au BUGESERA en 1992.

Nous avons aussi déjà dénoncé la participation de la délégation burundaise, conduite par le Chef d'Etat-Major Général des FAB, Lt Col BIKOMAGU Jean, à la réunion secrète de planification de l'assassinat des Présidents HABYARIMANA, MOBUTU et MOI, tenue à ENTEBBE en Août-Septembre 1993, sous la présidence de MUSEVENI.

Après la chute du Camp GAKO (BUGESERA) en Mai 1994, l'Armée Burundaise sous le couvert du Lt Col BIKOMAGU, Chef EM Général des FAB a opéré au côté de plusieurs miliciens TUTSI réfugiés au Burundi et a fourni des renforts en hommes et en matériels au FPR. Elle a participé au siège de la Ville de KIGALI pendant la guerre d'Avril-Juillet, à la prise de la Ville de BUTARE le 03 Juillet 1994 et à la prise globale de tout le Sud et le Centre du Pays.

Concernant la participation de certaines autorités burundaises à l'assassinat des Présidents HABYARIMANA Juvénal et NTARYAMIRA Cyprien il importe de poser les questions suivantes:

- L'invitation au sommet des Chefs d'Etat de la Sous-Région à ARUSHA, transféré à la dernière minute à DAR-ES-SALAAM le 06 Avril 1994, communiquée verbalement aux Chefs de mission des pays invités par le Ministre tanzanien des Affaires Etrangères et de la Coopération internationale Monsieur Joseph RWEGASIRA le 25 Mars 1994, avait pour objet l'examen de la situation qui prévalait au BURUNDI. Les Chefs d'Etat devaient

examiner les voies et moyens de mettre sur pied une force d'intervention des pays de la Sous-Région au lieu de recourir à une grande puissance. Pourquoi ni le Ministre de l'Intérieur burundais, ni le Ministre de la Défense, ni le Chef d'Etat-Major Général des FAB n'a fait partie de la délégation burundaise alors que ce sont eux qui étaient concernés par le problème de sécurité au premier chef?

- Le 05 Avril 1994, le Président de l'Assemblée Nationale du BURUNDI, alors Mr NTIBANTUNGANYA Sylvestre, actuel Président de la République Burundaise, s'était rendu à KAMPALA avec l'avion présidentiel et l'y a maintenu sachant bien que son Chef d'Etat devait voyager le 06 Avril 1994. Selon certaines informations, le Président MUSEVENI a mis un retard considérable pour recevoir Mr NTIBANTUNGANYA qui n'aurait été reçu que tard dans la nuit. Pourquoi Mr NTIBANTUNGANYA n'a-t-il pas envoyé l'avion à son chef quitte à attendre à KAMPALA la fin du sommet ou alors affréter un autre avion? Il a préféré rentrer avec le même avion présidentiel après minuit.
- Chose étonnante, Mr NTIBANTUNGANYA s'était rendu à KAMPALA à l'insu de son Vice-Président de l'Assemblée Nationale. Pourquoi cette méfiance envers son collaborateur?
- L'avion qui a emmené le Président NTARYAMIRA Cyprien à DAR-ES-SALAAM étant très lent, alors qu'il faisait tard, le Président burundais a dû emprunter le même avion que son homologue rwandais. C'est ainsi que quelques officiels rwandais ont cédé place à la délégation burundaise dans l'avion du Président HABYARIMANA.  
Pourquoi, jusqu'à la fin de la journée du 06 Avril 1994, Mr NTIBANTUNGANYA n'avait pas encore libéré l'avion du Président Burundais? N'était-ce pas pour l'obliger d'emprunter le même avion que le Président rwandais d'autant plus qu'ils avaient l'habitude de voyager ensemble?

Ce qu'il sied de retenir c'est la participation de la délégation burundaise conduite par le Lt Col BIKOMAGU, Chef d'Etat-Major Général des FAB à la réunion secrète tenue au State House à ENTEBBE au cours de laquelle l'assassinat des Présidents HABYARIMANA, MOBUTU et MOI a été planifié. Le Président NTARYAMIRA a été mis automatiquement sur la liste après son investiture en remplacement du Président NDADAYE Melchior.

## II. Quelques documents de référence:

- Le 15 Avril 1994, des informations en provenance du BURUNDI signalaient que 6 camions ayant à bord environ 500 militaires avaient quitté le BURUNDI vers l'OUGANDA via la TANZANIE. Plusieurs militaires burundais avaient quitté leurs Camps avec pour mission d'appuyer le FPR (Voir note de renseignement du 15 Avril 1994 du Bureau G2 EM AR).
- Les Renseignements de source du FPR ci-après illustrent la participation des FAB au conflit rwandais:

- "... Dans le pays du Sud, les préparatifs sont terminés et nous attendons l'occasion propice pour ordonner leur intervention..."  
(RT INT/OPS/94/1088 du 11 Mai 1994 à 14H55 du Comdt OPS GISENYI - Voir Annexe Complicité MUSEVENI - NRA)
- "...Le pays du Sud et de l'EST sont toujours à notre disposition..."  
(RT INT/OPS/94/1198 du 18Mai 1994 à 16H00 du Comdt OPS GISENYI - Voir Annexe Complicité MUSEVENI - NRA)
- "... Nous attendons encore les éléments en provenance du Pays du Sud alertés depuis ce matin..."  
(RT INT/OPS/94/1257 du 22 Mai 1994 à 17H00 du Comdt OPS GISENYI)

#### § 4. Complicité de certaines personnalités Belges

Les FAR accusent: Willy CLAES, Ministre des Affaires Etrangères, Eric DE RIJKE, Secrétaire d'Etat à la Coopération et au Développement, Leo DELCROIX, Ministre de la Défense, le Sénateur KUIJPERS, Mme Colette BRAECKMAN et Marie France CROS pour avoir appuyé le FPR, chacun dans son domaine, dans le plan de destruction du peuple et du patrimoine rwandais.

##### I. Appui politique et médiatique

Au début de la guerre d'Octobre 1990 le Gouvernement Belge a bloqué la commande d'armes faite par le Gouvernement Rwandais. Ce refus de fournir au Rwanda cet armement n'avait pour but que de le priver purement et simplement des moyens de défense, alors que le pays était attaqué.

La Belgique a préparé la guerre avec le FPR, car les médias belges ont couvert l'attaque et l'entrée du FPR sur le territoire rwandais à KAGITUMBA le 01 Octobre 1990.

Au lieu de condamner l'invasion d'un pays ami indépendant à partir d'un pays voisin et par ce dernier, les Médias belges vantaient les exploits du FPR jusqu'à faire croire à l'opinion internationale que le FPR a traversé le Rwanda dans une attaque éclair en confondant volontairement aux émissions télévisées la Commune KIVUYE frontalière de l'UGANDA avec la Préfecture de KIBUYE située à la frontière OUEST du RWANDA.

Le 15 Octobre 1990, le Premier Ministre Belge Wilfried MARTENS, conditionna l'aide de la Belgique à la démocratisation de la politique rwandaise, lors de sa rencontre avec le Président HABYARIMANA à NAIROBI et a tenu le même langage que le FPR qui prétendait avoir attaqué le pays pour instaurer la démocratie.

L'Agence Générale de Coopération au Développement (AGCD) organisait une formation préalable pour les coopérants à envoyer au Rwanda sans se référer à l'Ambassade du Rwanda à BRUXELLES. Mr GASANA NDOBA, éminent membre du FPR était l'un des formateurs qui dispensait l'Histoire Africaine. C'est ainsi qu'il intoxiquait les candidats, et les coopérants étaient déjà acquis à la cause du FPR avant même leur départ pour le Rwanda. Il est à noter que plusieurs personnalités politiques belges de haut rang ont pris fait et cause pour le FPR. Ainsi M. Jean GOL, député



et responsable du PRL ne s'en est pas caché dès le déclenchement de la guerre (voir débat télévisé Octobre 1990); le député KUIJPERS qui, après avoir fait le tour de la ligne de contact, n'a fait que des déclarations tendancieuses à un quotidien belge.

Le Gouvernement Belge a envoyé plusieurs éminents Ministres visiter le Rwanda après la signature de l'Accord de Paix d'ARUSHA pour en hâter l'application. Le Ministre de la Défense Léo DELCROIX, le Secrétaire d'Etat à la Coopération au Développement Eric DE RIJKE et le Ministre des Affaires Etrangères Willy CLAES. Les déclarations fracassantes de ce dernier en Mars 1994 à KIGALI sont révélatrices à propos de l'assassinat du Chef de l'Etat. Il a déclaré aux journalistes sur un ton menaçant : "Je lui (Président HABYARIMANA) ai donné jusqu'au 05 Avril pour mettre en place les Institutions de Transition à Base Elargie". Après cette date, c'était la mort du Président HABYARIMANA. Pourtant, le Président HABYARIMANA avait décidé de mettre ces Institutions en place le 08 Avril 1994. Un Chef d'Etat africain qui n'exécute pas à la lettre les injonctions d'un ministre européen doit-il être tué nécessairement?

Les journalistes belges tels que Collette BRAECKMAN du journal "LE SOIR" et Marie France CROS de "LA LIBRE BELGIQUE" ont utilisé leurs journaux respectifs pour aider le FPR dans sa campagne médiatique mensongère.

La Belgique a pesé de tout son poids avant et pendant les négociations d'ARUSHA et cela de façon partielle. Elle a en effet abrité en Mai 1992 dans les locaux de son parlement et avec l'aide de certains députés une réunion qui regroupait les représentants du FPR et des partis d'opposition dont le but était le renversement du pouvoir en place à KIGALI. Ce fait a été entre autre confirmé en Mars 1994 par les déclarations des Ministres belges des Affaires Etrangères et de la Défense.

La Belgique s'est la première portée candidate à faire partie de la MINUAR et a exigé que ses troupes soient positionnées seules dans la Capitale malgré l'opposition de la majorité de rwandais. C'est dans ce contexte que ces troupes ont favorisé la prise de KIGALI en participant activement à l'attentat contre l'avion présidentiel et en cédant au FPR les positions qu'elles occupaient et une partie des armes et munitions à leur disposition avant leur retrait en Avril 1994.

## II. Assistance technique

Des indices confirment la participation du Contingent Belge de la MINUAR dans l'attentat du 06 Avril 1994, la planification et l'exécution des massacres ainsi que la continuité de la guerre. Dans sa déclaration, la communauté belge à GISENYI affirme que "la tête de l'escadron de la mort est tranchée et partira évidemment avec plusieurs têtes d'innocents et cela n'est que normal si on se réfère à l'histoire...Il faut effacer le système et pas éliminer 2, 3, 4 individus et se dire qu'on a gagné". (Renseignement de source du FPR). Cette déclaration montre que les Belges savaient bien que l'assassinat du Président de la République mena aux massacres. Tout au long de la guerre, la Communauté belge fournissait des renseignements au FPR, notamment ce qui se passait à la frontière zaïroise .

La Belgique a fourni des mercenaires instructeurs qui ont dispensé la formation à MULINDI. Un combattant du FPR capturé par le Camp GAKO au BUGESERA a déclaré que l'encadrement des INKOTANYI à MULINDI était assuré par les belges et les ougandais (Tg OPS/94/831 du 1 Mai 1994 du Camp GAKO). D'autres ont

participé directement au combat à JALI, RUTONGO, KABUYE, REBERO, KABUGA,... ainsi que dans la mise en oeuvre des armes d'appui. Plusieurs de ces mercenaires sont arrivés au Rwanda avec la relève du contingent belge de la MINUAR en Mars 1994 et d'autres sont arrivés dans la zone contrôlée par le FPR via NAIROBI et OUGANDA. La visite du MINADEF Belge ne servait entre autres, qu'à la préparation de l'acheminement et l'accueil de ce renfort.

La Belgique a beaucoup insisté pour utiliser la route KIGALI-RUSUMO lors du retrait du contingent belge de la MINUAR dans le seul but de pouvoir céder au FPR une partie du matériel de guerre qu'elle avait acheminée à KIGALI.

### § 5. Complicité du Président Bill CLINTON et son Gouvernement

Les FAR accusent le Président CLINTON pour avoir accordé au FPR un appui technique, politique et médiatique dans son plan de destruction du peuple et du patrimoine rwandais, ainsi que certains membres de son administration et notamment:

- Lt Col VUCKOVIC alors attaché militaire au CAMEROUN qui a recueilli des informations militaires au profit du FPR.
- Maj TOM D. MARLEY du Pentagone pour le même objet que VUCKOVIC.
- Patricia IRVING, Sous-Secrétaire à la Défense des droits de l'homme et aux réfugiés pour ses conseils prodigués à MUSEVENI relatifs à l'assassinat du Président HABYARIMANA.
- Arlène RENDER, Directrice du Bureau Afrique Centrale au State Departement pour le même objet que Patricia IRVING.
- Mme Prudence BUSHNELL, Sous-Secrétaire d'Etat Adjoint aux Affaires Africaines pour le même objet que Patricia et des menaces adressées aux autorités rwandaises.
- Georges E. MOOSE, Secrétaire d'Etat Adjoint aux Affaires Africaines pour avoir privé le peuple rwandais des moyens de défense et l'avoir livré aux massacres du FPR avide du pouvoir.
- Nancy KASSEBAUM, Sénateur, membre du Comité des relations extérieures du Sénat, pour le même objet que Georges E. MOOSE.

#### I. Assistance Technique

Les USA ont fourni au FPR, par l'intermédiaire de l'OUGANDA, des armes individuelles M 16 calibre 5,56 mm et des Lance-Roquettes automatiques sur trépieds d'une portée de 1.500 m.

Après la signature des Accords d'ARUSHA, les Etats Unis ont mené plusieurs actions en faveur du FPR. C'est ainsi que des responsables américains ont, sous prétexte de vouloir contribuer à la démobilisation et à l'intégration des Forces du FPR et des FAR, effectué des tournées au Rwanda pour recueillir des informations relatives aux effectifs des FAR, au nombre d'unités et surtout, et l'on comprend pourquoi, au type et quantité d'armement disponible au sein des FAR. C'est le cas notamment du Lt Col

VUCKOVIC, Attaché Militaire des USA avec siège au CAMEROUN, du Maj TOM D. MARLEY du Pentagone. En outre, les américains ont loué des satellites qu'ils ont déployés le long de la frontière rwando-ougandaise avant l'assassinat du Président HABYARIMANA pour surveiller les mouvements des troupes et informer le FPR sur les stratégies à adopter. C'est ainsi que les Unités du FPR ont pu s'infiltrer aisément entre les positions des FAR entre Avril et Juin 1994. Notons également que l'attentat contre l'avion présidentiel a eu lieu le mercredi 06 Avril 1994, jour qui coïncide avec "une autre visite" du Lt Col VUCKOVIC à KIGALI après l'avoir reportée à plusieurs reprises (elle était initialement prévue le 21 Février 1994). Et comme par hasard, les INKOTANYI déclaraient ce jour là, dans leur réseau radio, que le Coup d'Etat est proche. L'intéressé venait donc superviser l'assistance américaine accordée au FPR.

Après la prise de KIGALI par le FPR, le Président des USA BILL CLINTON y a dépêché des soldats et du matériel de guerre officiellement pour contribuer à l'acheminement des aides humanitaires (alors que la population fuyait vers le ZAIRE, la TANZANIE et le BURUNDI) mais plutôt pour renforcer le pouvoir FPR afin d'éviter la surprise d'une contre-attaque éventuelle. Monsieur BILL CLINTON n'a pas été convaincant à ce sujet devant le SENAT américain lorsqu'il tentait d'expliquer la nécessité d'une présence militaire américaine à KIGALI.

C'est dans le même cadre, et afin de camoufler le soutien inconditionnel américain, que des "instructeurs américains" ont revêtu la casquette de la MINUAR avec comme mission officielle, la formation des démineurs Rwandais. Les informations concordantes ont d'ailleurs fait état de la présence des Marines, tous noirs pour la circonstance, dans la région de GISENYI lors de l'opération d'expulsion forcée des réfugiés rwandais par le ZAIRE en Août 1995. L'Amérique craignait alors une attaque en provenance du ZAIRE par les FAR, attaque qui serait camouflée, croyait-elle, par ce retour forcé.

## II. Appui médiatique et politique

Lors de l'entretien téléphonique du Chef EM AR et Madame BUSHNELL Prudence, Secrétaire d'Etat Adjoint aux Affaires Africaines à WASHINGTON le 01 Mai 1994, cette dernière énonce les desiderata du Président CLINTON. Elle exige :

- Un cessez-le-feu, comme si elle ignorait que les FAR ont tout fait pour l'obtenir et que c'est le FPR qui n'a pas voulu.
- L'arrêt des massacres sachant bien que le FPR refuse l'arrêt des hostilités afin de disponibiliser les forces de l'ordre.
- Le désarmement des civils et milices alors que le FPR avait éparpillé des éléments armés à travers tout le territoire et que la prolifération d'armes dans la population civile était la conséquence de la situation de guerre.
- L'arrêt des émissions de la RTLM: Les FAR ont tout fait pour faire cesser les émissions incendiaires mais la Radio MUHABURA du FPR a continué les provocations et la RTLM était chaque fois obligée de riposter.  
Elle a même proféré des menaces en ces termes: "Et maintenant Général sachez que ce n'est pas contre le FPR que vous combattez, mais contre les Etats-Unis d'Amérique".

Cette Dame rapporte en outre que les populations HUTU qui fuient vers la TANZANIE fuient les massacres perpétrés par les FAR. Quand le Chef EM AR lui demande qu'une mission internationale vienne au Rwanda pour se rendre compte de la réalité, elle oppose comme préalable le cessez-le-feu alors que c'est justement le FPR qui ne veut pas l'accepter. C'est le FPR qui avait l'initiative de guerre et c'est plutôt à lui qu'il fallait imposer ces conditions.

Par ailleurs Mme BUSHNELL, Patricia IRVING et Arlene RENDER, pendant leur séjour en OUGANDA en Mars 1994 ont suggéré à MUSEVENI de convaincre le Président MWINYI de la TANZANIE d'organiser une rencontre guet-à-pens des Chefs d'Etats de la Sous-Région des Grands Lacs à DAR-ES-SALAAM, tandis qu'en Août-Septembre 1993 des officiels des services extérieurs américains avaient participé à la planification de l'assassinat des Présidents HABYARIMANA - MOBUTU et MOI, qui s'est déroulée au State HOUSE à ENTEBBE sous la présidence de MUSEVENI.

Le Gouvernement Américain a aussi joué un rôle de premier plan pour influencer le Conseil de Sécurité à décréter un embargo contre le Gouvernement Rwandais. Dans sa déclaration sur la crise au Rwanda le 04 Mai 1994 devant le Sous-Comité sur l'Afrique du Congrès, Monsieur George E. MOOSE, Secrétaire d'Etat Adjoint aux Affaires Africaines se félicitait ainsi: "... Nous avons encouragé l'approbation d'une déclaration énergique du Président du Conseil de Sécurité, en date du 30 Avril 1994... qui invite tous les Etats à arrêter leurs envois d'armes au Rwanda... Nous examinons les mesures supplémentaires pour accroître la pression. En premier lieu, un embargo officiel sur les armes par les Nations Unies contre le Rwanda". (Déclaration de George MOOSE du 04 Mai 1994, Pages 4 et 6).

Quant au Sénateur Nancy KASSEBAUM, lors de son entretien avec l'ambassadeur du RWANDA à WASHINGTON le 10 Mai 1994, il a conditionné l'intervention américaine au RWANDA, à la capitulation des FAR ou à la prise de la capitale KIGALI par le FPR:

"Si vous souhaitez l'intervention américaine, l'Armée Rwandaise doit capituler ou nous attendons que le FPR prenne la capitale pour presser l'Armée à négocier"  
(L N° L N° 68/03.11.05/01.A7.5.2 du 13 Mai 1994 de l'Ambassadeur du RWANDA à WASHINGTON).

Pourtant il savait bien que depuis le 08 Avril 1994, le lendemain de la reprise des hostilités par le FPR, les FAR, par l'entremise du Comité de crise, avaient pris l'initiative d'appeler le FPR à arrêter la guerre pour pouvoir pacifier le pays et mettre en application les Accords d'ARUSHA.

Le FPR ayant refusé, les FAR ont réitéré leur demande le 12 Avril 1994, mais le FPR a refusé d'arrêter les combats malgré les négociations commencées le 15 Avril 1994 sous les auspices de Mr Roger BOOH BOOH, Représentant Spécial du Secrétaire Général de l'ONU.

L'on sait aussi que le journal diabolique IMPURUZA est édité à SACRAMENTO, CALIFORNIE - USA depuis 1985, sous la responsabilité de Monsieur Alexandre KIMENYI, et est un appareil destiné à suffoquer l'opinion internationale par des écrits belliqueux, mensongers et remplis d'injures contre le peuple HUTU (voir document RDR Cameroun). C'est en 1987 que débute la guerre médiatique contre le Rwanda annoncée par la fameuse conférence TUTSI de WASHINGTON avec la création de l'"INTERNATIONAL CONFERENCE ON RWANDAN REFUGEES"

dont le président clandestin n'est autre que le Professeur ALEXANDRE KIMENYI (SHYIRAMBERE BARAHINYURA, RWANDA: Trente deux ans après la Révolution Sociale de 1959, page 49).

#### § 6. Complicité du Gouvernement de la Grande Bretagne.

Le Gouvernement de la Grande Bretagne s'est aligné derrière le FPR par l'intermédiaire du Président Ougandais YOWERI MUSEVENI. L'une des raisons majeures est qu'il aurait été alléché par les idées expansionnistes de ce dernier. En effet, faire du Rwanda un satellite de l'Ouganda c'est élargir et renforcer la zone d'influence britannique et le Commonwealth, en Afrique Centrale et Orientale. Pour ce faire, la Grande Bretagne a garanti son appui diplomatique notamment au Conseil de Sécurité des Nations Unies, dans la Communauté Européenne et le Commonwealth et a fourni des moyens logistiques, financiers et militaires. Les résultats de cette colonisation à l'anglaise sont déjà visibles: La langue anglaise sera enseignée dès le bas âge; l'enseignement à l'Université Nationale du Rwanda (UNR) sera dispensé en Anglais et en Français. Ce dernier est même voué à la disparition au Rwanda, comme en témoigne un article paru dans IMBONI N° 003 de janvier 1993: "...Ils (Faustin TWAGIRAMUNGU, francophone et Paul KAGAME, anglophone) ne doivent pas oublier que c'est cette francophonie qui a engendré le génocide commis au Rwanda.... Et si on laissait de côté cette langue! Est-ce qu'on en mourrait? Et puis, même sans parler de cette langue, que valent les Français pour nous? ..." (AJPR, Page 129).

D'après les recherches menées par l'EIR (Executive Intelligence Review) et dont les résultats furent publiés par David HAMMER et LINDA de HOYOS dans la revue EIR du 19 Août 1994, la tragédie rwandaise et ses conséquences "résultent de la politique britannique en Afrique mise en place par son service de renseignement et exécuté par YOWERI MUSEVENI encadré par Lady Lynda CHALKER, Ministre du Développement d'Outre-mer, anciennement appelé Office Colonial Britannique... Le Rwanda a servi de tremplin en vue de la destruction de l'Afrique toute entière. Le Président MUSEVENI et le FPR ne sont que des bourreaux... Le démantèlement des Etats et le dépeuplement du continent africain sera ininterrompu. Les événements qui se sont produits au Rwanda se répéteront dans les autres pays de la sous-région. Selon son calendrier, lorsque le Rwanda et le Burundi seront devenus des satellites Ougandais (sous domination britannique), ce sera le tour du KENYA et l'annexion de la région minière de l'EST du ZAIRE. Suivront encore la TANZANIE, la corne de l'Afrique ainsi que l'Afrique Australe".

Concernant l'appui en personnel militaire, la même source affirme qu'en "Janvier 1994, les stratèges britanniques du Département de la Défense pour l'Afrique quittèrent l'Angola et se concentrèrent au Rwanda".

Concernant l'assassinat du Président HABYARIMANA Juvénal, nous avons évoqué plus haut la participation des officiels des services extérieurs britanniques à la réunion de planification tenue au State House à ENTEBBE en Août-Septembre 1993 sous la présidence de Yoweri MUSEVENI.

**Section 4. Responsabilité de certains membres des Confessions Religieuses.**

Le FPR a utilisé certains membres du clergé pour la propagande et la récolte de fonds. Le clergé TUTSI était pour la guerre.

Les quelques témoignages suivants, dont la liste n'est pas exhaustive, corroborent ces faits :

- Comme le témoigne Mr BARAHINYURA, ancien haut responsable au FPR, Monseigneur Innocent GASABWOYA et le Père Chrysologue MAHAME étaient d'une importance capitale et cerveaux du FPR (BARAHINYURA Page 79).
- Lors d'une perquisition effectuée chez l'Abbé Augustin NTAGARA au début de la guerre par l'OMP SEBIGEGA Théophile et le Commandant du Groupement GISENYI, plusieurs documents furent saisis dont: Une lettre adressée à Mgr NGABO Faustin lui demandant d'éviter de se confier à Mr SHAMUKIGA Charles (grand sponsor du FPR) soupçonné d'être un agent double; une réflexion de cinq prêtres de NYUNDO, groupe animé par l'Abbé NTAGARA lui-même et qui en était le rapporteur, recommandant d'assainir le séminaire en y écartant des éléments introduits par l'Archêveque NSENGIYUMVA pour semer l'esprit tribal dans "NOS SEMINARISTES"; plusieurs documents subversifs (N.B. "Les éléments à écarter sont des HUTU"). Ce prélat passait son temps à conduire à bord de son véhicule des éléments subversifs dont certains déserteurs des FAR sur les positions militaires pour détourner les militaires de leur mission ou pour voler les armes et munitions.
- A la Paroisse de RUTONGO, le stock de munitions et les armes individuelles se trouvaient chez les Abbés Sylvère et Eustache, à la Sacristie, chez les soeurs et dans la maison de la jeunesse (voir note du 09 Avril 1994 du Bureau G2 EM AR).
- Au Centre de Pastorale Saint Paul, dans les chambres de certains prêtres et séminaristes, des tenues militaires du FPR furent découvertes.
- A la Paroisse de MUHORORO, chez le curé SEKABARAGA furent découverts un entrepôt de tenues militaires du FPR, des albums reprenant tous les Officiers des FAR avec pour chacun les dessins d'une arme qui devait servir à le tuer, un message expliquant comment le bataillon qui délivrerait le KINGOGO sera accueilli et un important stock de vivres destinées à nourrir ce bataillon.
- Des soeurs furent appréhendées au Nord-KIVU à bord d'un véhicule qui transportait des recrues en provenance du BURUNDI à destination de l'Ouganda, repaire du FPR.
- Certains membres du clergé ont suivi des entraînements militaires à MULINDI (voir à ce propos un abbé de KAYENZI qui prétendait aller en congé). Il y en a même qui ont été au front.

Même si Rome commence à comprendre le problème rwandais et à être réaliste, il lui est reproché de ne pas avoir condamné la guerre. Au contraire, Radio Vatican

faisait de la propagande pour le FPR. Monseigneur BERTHELOT, le Nonce Apostolique au Rwanda, était bien engagé du côté du FPR. En tant que doyen des Ambassadeurs accrédités à KIGALI, cette position ne pouvait pas faciliter la compréhension du problème rwandais par la Communauté Internationale. Quand 3 évêques furent assassinés par le FPR à KABGAYI, Rome ne réagit pas outre mesure comme si elle trouvait l'événement normal.

L'Eglise de Rome a donc failli à son devoir de guide moral et a plutôt soutenu le FPR dans la guerre, alors que la guerre est l'un des plus grands actes sociaux immoraux.

#### CHAPITRE IV: LES ACTIVITES DES FAR

##### Section Première: PERIODE DU 01 OCTOBRE 1990 AU 31 DECEMBRE 1992

1. Les FAR ont exécuté des missions de MROP dans les arrières malgré les effectifs réduits et ont contré les attaques ennemies au Nord du pays (au MUTARA), elles ont libéré les expatriés (RT INT/Ops/90/34 du 14 Octobre 1990) et participé à la réinstallation dans leurs biens des personnes qui avaient fui l'avancée du FPR. La Gendarmerie Nationale est intervenue dans les Communes de KIBILIRA, RAMBA et SATINSYI (GISENYI) et dans les Communes de KIVUMU et RUTSIRO (KIBUYE) en Octobre 1990 ainsi que dans certaines écoles secondaires. Les quelques documents qui suivent montrent l'importance de l'intervention des Forces de l'ordre dans la pacification des troubles interethniques et la réinstallation des déplacés dans la Sous-Préfecture de NGORORERO. La Gd N est restée sur place jusqu'à la fin de la réinstallation des personnes déplacées:
  - RT INT/OPS/90/371 du 20 Octobre 1990 de la Cie KIBUYE : "... Situation redevenue calme dans KIVUMU et RUTSIRO qui sont voisines de RAMBA et KIBILIRA... la plupart des assaillants ont été arrêtés et les enquêtes sont en cours pour déterminer leur degré de responsabilités".
  - RT INT/OPS/90/531 du 21 octobre 1990 du Groupement GISENYI:  
"Situation se calme progressivement dans Sous-Préfecture NGORORERO... Réinstallation des personnes déplacées commence lundi 22 Octobre 1990...".
  - RT INT/OPS/90/533 du 23 Octobre 1990 du Gpt GISENYI :  
"... Réinstallation des personnes déplacées être en cours en Commune SATINSYI... à KIBILIRA, personnes déplacées posent entre autre condition le maintien du détachement Gd N dans Sous-Préfecture NGORORERO pour garantir intervention rapide en cas de reprise éventuelle des violences. La sensibilisation continue. La situation est calme pour le reste de la circonscription".
  - RT INT/OPS/90/537 du 24 Octobre 1990 du Gpt GISENYI :  
".... à NGORORERO: Plus de 500 personnes viennent de retourner sur collines en Commune SATINSYI (.) L'opération se poursuit. A MUHORORO: L'entourage (clergé et fonctionnaires TUTSI présents au sein des personnes déplacées) freine le processus de retour sur collines. 7 Familles viennent de regagner leurs secteurs d'origine... Sensibilisation continue...".

- RT INT/OPS/90/541 du 25 Octobre 1990 du Gpt GISENYI : "... Commune SATINSYI : fin réinstallation des personnes déplacées prévue ce 25 octobre 1990... Communes KIBILIRA et RAMBA : réinstallation commence par Secteurs RONGI et NTAGANZWA...".
- RT INT/OPS/90/549 du 29 octobre 1990 du Gpt GISENYI : "... accrochages entre étudiants au Groupe Scolaire de RAMBURA (garçons) dans la soirée du 28 octobre 1990. L'Officier conduisant équipe des Gd dépêchée sur les lieux cette nuit signale 5 blessés. Réunion pour examiner situation prévue le 29 Octobre à 07h30 minutes...".
- Le message INT/OPS/90/550 du 29 Octobre 1990 du Gpt GISENYI signale que le Comité Préfectoral de Sécurité a décidé qu'un délégué du MINEPRISEC y assure interim de la Direction car le Directeur actuel est contesté depuis longtemps par les étudiants.
- Le message Ops/90/552 du 29 Octobre 1995 à 11h20 du Gpt GISENYI signale que le Préfet est arrivé à RAMBURA, que la situation y est grave et qu'une section de Gd y est envoyée pour MROP.
- RT OPS/90/554 du 30 Octobre 1995 du Gpt GISENYI:  
"... Situation relativement calme au Groupe Scolaire RAMBURA (.) Cours avoir repris (.) Situation calme pour le reste de la circonscription (.) Retour à GISENYI des équipes envoyées à KIBILIRA le 31 octobre 1990 et RAMBURA le 01 Novembre 1990".

- \* 2. Tout en repoussant les Attaques du FPR INKOTANYI à BYUMBA et au MUTARA, les FAR ont continué à assurer la sécurité intérieure et prévenir les troubles interethniques jusqu'en Janvier 1991. Avec l'attaque de la Ville de RUHENGARI, les Camps de Gd N de MUHOZA et MUBONA et la Prison de RUHENGARI ont été particulièrement visés.

Mais avec des effectifs très réduits et malgré cette attaque, la Gd N a pu pacifier et apaiser la population lors des troubles interethniques qui ont suivi dans les communes de KINIGI, MUKINGO, NKULI, MUTURA et dans la Sous-Préfecture de KABAYA en Janvier-Février 1991. Ci-dessous quelques documents de référence:

- RT INT/OPS/91/693 du 26 Janvier 1991 d'EM AR adressé au Comdt Ops RUHENGARI et Bn Cdo RUHENGARI: "Eviter débordements à caractère ethnique. Me faire rapport et me donner noms des acolytes présumés INKOTANYI et les charges pesant sur eux.
- RT OPS/91/160 du 29 Janvier 1991 du Comdt Ops RUHENGARI signale que "... tension d'origine ethnique à KINIGI ne baisse pas...".
- RT INT/OPS/91/212 du 05 Février 1991 du Comdt Ops RUHENGARI: "... Tension interethnique continue à monter en commune NKULI et MUKINGO".
- Référence SITREP du 09 Février 1991 du Comdt Ops RUHENGARI: "...Tension interethnique dans KINIGI-MUKINGO et NKULI ne cesse d'augmenter.... les autorités administratives s'emploient à calmer les esprits".



- RT OPS/91/194 du 30 Janvier 1991 du Comdt Ops GISENYI: "Information signale 18 morts enterrés dans Sous-Préfecture KABAYA. Préfet et une section de Gendarmes se sont rendus sur place".
- RT OPS/91/157 du 05 Février 1991 du CE Cdo : "...Désordre ethnique en Commune MUTURA est signalé. La patrouille militaire y envoyée a été agressée. Une section commandée par un Officier a été dépêchée sur place".
- RT INT/OPS/91/264 du 05 Février 1991 du Comdt Ops GISENYI sur le même sujet ci-haut.
- RT INT/OPS/91/274 du 06 Février 1991 du Comdt Ops GISENYI: "... les affrontements en commune MUTURA ont cessé. Campagne de sensibilisation et pacification commence".
- RT INT/OPS/91/274 du Comdt Ops GISENYI: "...Sensibilisation à l'autodéfense et pour empêcher affrontements populaires a été menée en MUTURA... Situation dans Sous-Préfecture KABAYA ne s'améliore pas...".
- RT OPS/91/118 du 31 Octobre 1991 du Gpt GISENYI signale des troubles interethniques dans la S/Préfecture KABAYA: "... Homicide et incendie de maisons s'être poursuivis cette nuit dans Secteur MWENDO (GASEKE) malgré meeting de sensibilisation tenue hier 31 Janvier 1991 par MININTERDECO et Préfet GISENYI dans cette région... Situation qui prévaut à GISENYI ne permet pas au Gpt GISENYI d'intervenir efficacement à KABAYA...".

Comme ces tensions tendaient à se généraliser, des renforts de Gd y ont été envoyés: RT INT/OPS/91/126 du 05 Février 1991 à 17h00 du Gpt GISENYI: "... dans Communes MUTURA et RWERERE, accrochages enregistrés depuis hier 04 Février 1991 après attaque du CE Cdo par éléments INKOTANYI... y avons dépêché une Section de Gd encadrée par Lt NGERAGEZE... Secteur NYUNDO (KANAMA): la population menace certaines personnes supposées d'être complices de l'ennemi... y envoyons une section de Gd conduite par un SOffr pour prévenir l'invasion du séminaire...".

- RT OPS/91/194 du 29 Janvier 1991 du Comdt Ops KIBUNGO: "...Grève estudiantine d'origine ethnique à l'Ecole économique de RWAMAGANA le 29 Janvier 1991 a été matée".
- Référence SITREP du 03 Février 1991 du Comdt Ops BYUMBA : "... Incidents interethniques au Petit Séminaire de RWESERO dans nuit du 02 au 03 Février 1991. Evêque de BYUMBA a ordonné fermeture et les étudiants ont été rapatriés par bus du Comdt Ops BYUMBA".
- RT Ops/91/54 du 05 Février 1991 et Ops/91/068 du 06 Février 1991 tous du Gpt BUTARE à propos des tensions interethniques au Groupe Scolaire de SAVE: "... Grève des élèves du Groupe Scolaire de SAVE le 05 Février 1991. Le mobile être tension interethnique caractérisée par formation nette des groupes ethniques rivaux HUTU - TUTSI. Intervention des autorités préfectorales de BUTARE... selon interventions de plusieurs élèves, de petits groupes TUTSI provocateurs sont à

l'origine du mécontentement des élèves... Après avoir calmé les esprits, Préfet de BUTARE a pris des mesures de sécurité et une section de Gd passe la nuit sur place pour suivre de près l'évolution de la situation".

- RT OPS/INT/91/059 du 04 Février 1991 du Gpt BUTARE signale: "... Tension interethnique à l'Ecole Economique et sociale de KANSI. Une certaine suspicion reigné telle que chaque groupe ethnique se croit être exterminé par un autre... Pas de dégâts humains et matériels jusqu'ici. Recherchons les meneurs pour être exclus de l'école. Autorités préfectorales et scolaires procèdent à ramener le calme...".
  - RT OPS/91/129 du 06 Février 1991 du Gpt GISENYI relatif aux troubles au Groupe Scolaire de RAMBURA: "Le Directeur signale qu'une vingtaine d'enfants sont malmenés par leurs camarades. Un détachement Gd est proposé pour MROP et prévenir des incidents".
  - RT OPS/91/513 du 10 Février 1991 du Gpt KIGALI à propos des tensions interethniques à l'APACE de KABUSUNZU: Le Directeur a conduit deux des meneurs à la Brigade Gd de NYAMIRAMBO. Une équipe de la Brigade de Recherche est envoyée à cette école pour connaître l'ampleur de la situation et un peloton d'intervention est en stand-by.
3. La Gendarmerie Nationale est en outre intervenue dans les missions de MROP suite aux troubles interethniques et manifestations politiques, tandis que l'Armée Rwandaise continuait à assurer la sécurité à la frontière. Les déplacés de guerre ont aussi été canalisés et protégés dans les Camps.
4. Les FAR ont résisté et ont repoussé des différentes attaques de l'ennemi à RUHENGERI, BYUMBA et MUTARA en Juin 1992 tout en effectuant le MROP à l'intérieur du pays car la collaboration de certains partis politiques avec le FPR a chauffé les esprits de la population, laquelle avait en fait devant elle deux ennemis à savoir le FPR et le multipartisme anarchique. La mise en place d'un Gouvernement de coalition (5 partis politiques) a eu lieu après une série de manifestations de l'opposition au cours desquelles la Gd N a bien assumé son rôle (RL N° 0119/G3.10.2.0 du 24 janvier 1992 de l'EM Gd N). Elle a d'ailleurs pu arrêter les différentes pratiques de "KUBOHOZA" (délivrance forcée) et ramener le calme à l'intérieur du Pays. De même elle a assuré l'ordre lors des opérations de mécontentement d'une partie de la population suite à certaines clauses des Protocoles d'Accord d'ARUSHA ainsi que lors des affrontements entre les militants des différents partis politiques. Ci-dessous quelques documents de référence:
- RT OPS/92/2743 du 15 Novembre 1992 d'EM Gd N qui signale des troubles interethniques dans KAGANO - CYANGUGU. Le renfort Gd N a été dépêché pour MROP.
  - RT OPS/92/4070 du 20 Novembre 1992 du Gpt KIGALI, RT OPS/92/4352 du 08 Novembre 1992 du Gpt KIGALI et Compte-rendu de réunion du 11 Décembre 1992 de l'EM Gd N: "Affrontements inter-partis politiques (INTERAHAMWE - PSD et PL) dans Ville KIGALI. Les Gd sont intervenus, les ont dispersés et ont arrêté certains d'entre eux pour enquête".  
"... Dans SHYORONGI, affrontements entre INTERAHAMWE et adhérents d'autres partis politiques : la Gd N est intervenue et reste sur place".

- RT INT/OPS/92/1235 du 24 Novembre 1992 du Gpt RUHENGARI et RL N° 360/G3.3.3.2.5 du 25 Novembre 1992 du Comd Gpt RUHENGARI: "...Affrontements interethniques à VUNGA - GICIYE (GISENYI) Vols et pillages de maisons, 3 blessés. La Gd N est intervenue et reste sur place pour éviter reprise".
- RT INT/OPS/92/788 du 29 Novembre 1992 du Gpt CYANGUGU signale: "... criminalité liée aux problèmes ethniques et au banditisme. Enquête par Gd N et parquet".
- RT OPS/92/2999 du 06 Décembre 1992 d'EM Gd N, RT OPS/92/531 du 06 Décembre 1992 du Camp MBARE et RT OPS/92/1377 du 06 Décembre 1992 du Comdt Ops BUTARE tous relatifs au maintien d'ordre et sécurité sur l'axe KIGALI - BUTARE pour prévenir d'éventuels affrontements et barrages de route à l'occasion du meeting de la CDR à BUTARE.
- RT INT/OPS/92/278 du 30 Novembre 1992 du Camp KIBUNGO: "... affrontements entre adhérents des partis MRND et MDR le 30 novembre 1992 en Commune BIRENGA. Intervention des Forces de l'ordre a eu lieu et l'on a arrêté 7 du MDR et 11 du MRND".
- RL N° 1881/G2.2.2.2 du 06 Novembre 1992, RL N° 1929/G2.2.2.2 du 11 Novembre 1992, RL N° 2051/G2.2.2.2 du 29 Novembre, RL N° 0041/G2.2.2.2 du 07 janvier 1993 et RL N° 0215/G2.2.2.2 du 03 Février 1993 toutes de l'EM Gd N relatives aux rapports hebdomadaires de sécurité et adressées au MINADEF. On y trouve les interventions de la Gd N.

## Section 2. PERIODE DU 01 JANVIER AU 04 AOUT 1993

L'année 1993 débuta dans un climat de grandes tensions sociales. En effet, la signature le 30 Octobre 1992 et le 09 janvier 1993 du Protocole d'Accord sur le Partage du pouvoir souleva beaucoup de controverses. La majorité de la population trouvait que trop de concessions avaient été faites au FPR. Ceci occasiona des manifestations populaires ainsi que des troubles interethniques. Le FPR se servit de ce prétexte pour massacrer beaucoup de personnes civiles dans la nuit du 07 au 08 Février 1993, et pour lancer une attaque d'envergure qui fit plusieurs victimes et un déplacement de plus de 1.000.000 de sinistrés. (AJPR, "RWANDA; L'Autre face du génocide, P 25). De ce fait, les négociations en cours à ARUSHA furent suspendues et la voix des armes prit de nouveau le dessus. Ces négociations furent reprises après le Communiqué conjoint publié à l'issue de la rencontre de DAR-ES-SALAAM du 05 au 07 Mars 1993. Le 04 Août 1993 fut signé à ARUSHA l'Accord de Paix entre le Gouvernement de la République Rwandaise et le Front Patriotique Rwandais pour mettre fin à la guerre qui durait presque trois ans.

### § 1. Lutte contre le banditisme, le terrorisme et la criminalité.

- Le mois de janvier fut caractérisé par de nombreux actes de banditisme armé surtout dans la Ville de KIGALI. La Gendarmerie dut intervenir à plusieurs reprises. (RT N° 0351/G2.2.2.2 du 24 Février 1993 de l'EM Gd N).

- Au mois de Février 1993, la reprise des hostilités augmenta le nombre des déplacés. Une grande partie s'installa à NYACYONGA près de la Ville de KIGALI, augmentant l'insécurité dans celle-ci. Des infiltrés ennemis, des malfaiteurs et plusieurs jeunes délinquants mélangés à cette population difficilement identifiable se retrouvèrent partout dans la Ville et surtout au marché où des vols à la tire se multiplièrent. En outre, plusieurs militaires déserteurs ou renvoyés qui restaient dans la Ville et de grands bandits évadés de prison qui ne tardaient pas à reconstituer leurs réseaux augmentèrent le nombre de malfaiteurs en armes.

Face à cette situation, la Gendarmerie, spécialement le Groupement KIGALI accomplit efficacement sa mission et son travail fut bien apprécié. (RL N° 0936/G2.2.2.2 du 23 Avril 1993 de l'EM Gd N).

- Les actes de banditisme armé, de criminalité et de terrorisme se poursuivirent au mois d'Avril 1993, exécutés par les mêmes auteurs que ci-dessus, surtout dans la Ville de KIGALI et les zones arrières des positions de combat. Ils furent attisés par des éléments infiltrés et acolytes de l'ennemi dans le but de semer le désordre dans la population. Des manifestations et grèves des élèves, ouvriers et autres groupes sociaux furent aussi enregistrés. La Gendarmerie intervint toujours avec efficacité (RL N° 1218/G2.2.2.2 du 25 Mai 1993 d'EM Gd N).
- Les événements brûlants du mois de mai 1993 furent l'assassinat crapuleux du Président du MDR dans la Préfecture de GIKONGORO en même temps président du FORUM PAIX et DEMOCRATIE, Mr Emmanuel GAPYISI, en date du 18 Mai 1993 à l'entrée de sa résidence de KICUKIRO, ainsi que des attentats terroristes à la bombe, notamment ceux du marché de GISENYI le 03 Mai 1993 et celui de KIRAMBO (CYANGUGU) le 29 Mai 1993. La Gendarmerie entreprit immédiatement des investigations pour en découvrir les coupables.  
Pendant le même mois, les actes de banditisme et de criminalité avec armes continuèrent d'être perpétrés par des bandes de malfaiteurs. La Gendarmerie réagit chaque fois par des recherches, des arrestations avec dossiers judiciaires à l'encontre des malfaiteurs, et la récupération d'objets volés. (RL N° 1461/G2.2.2 du 30 Juin 1993 d'EM Gd N).
- Au mois de Juin 1993, face aux quelques cas de banditisme armé survenus surtout dans la Ville de KIGALI, la Gendarmerie Nationale fut sollicitée pour appuyer des rondes organisées d'initiative par la population. Ceci donna des résultats satisfaisants. (RL N° 1577/G2.2.2.2 du 22 Juillet 1993 d'EM Gd N).
- Suite à l'approche de la signature de l'Accord de Paix, le mois de Juillet fut caractérisé par un climat de détente dans tout le pays. De ce fait, le nombre d'actes criminels fut réduit. L'action de la Gendarmerie, appuyée par le système d'auto-défense civile fut très efficace. (RL N° 1751/G2.2.2.2 du 14 Août 1993 d'EM Gd N).

## § 2. Rétablissement d'Ordre Public, Pacification et Protection des populations

### I. Lors des troubles interethniques.

Les FAR intervinrent comme par le passé pour mater les troubles interethniques qui eurent lieu surtout au Nord-Ouest du pays à la fin de 1992 et au début de 1993, comme le témoignent les faits ci-après :

- Le 29 Décembre 1992 : Lors des affrontements dans KAYOVE, 32 agresseurs furent arrêtés. 3 vaches, 26 machettes et 2 lances furent saisies (RT INT/OPS/92/2993 du 29 Décembre 1992 du Comdt Ops GISENYI).
- Lors des affrontements interethniques sanglants dans GISENYI, RUHENGERI et KIBUYE, la Gendarmerie Nationale dépêcha des détachements dans différentes communes pour rétablir l'ordre et assurer la protection des TUTSI menacés par les HUTU (RL N° 351/G2.2.2.2 du 24 Février 1993 de l'EM Gd N).
- En Commune MUTURA, la Gd N intervint en dates du 05, du 13 et du 24 Janvier 1993, chaque fois que les troubles interethniques y étaient signalés ("Rapport Journalier de l'Officier de Permanence à l'EM AR" du 05 au 06, du 13 au 14 et du 24 au 25 janvier 1993, ainsi que RT INT/OPS/93/220 du 24 janvier 1993 du Comdt Ops GISENYI).
- La Gd N put suivre et maîtriser la situation au moment où les tensions allaient s'étendre aux autres Communes. (RT INT/OPS/93/0222 du 25 Janvier 1993 du Comdt Ops GISENYI).
- Quand les troubles sociaux commencèrent à couvrir, la Gd N reçut l'ordre d'assurer la surveillance en guise de dissuasion (RT OPS/93/164 du 24 Janvier 1993 du Comdt Ops RUHENGERI).
- Le 25 janvier 1993: Quand les rumeurs circulèrent en signalant des troubles en préparation en Communes NKULI et MUKINGO, le Bn Cdo RUHENGERI reçut l'ordre d'y envoyer des éléments. Ces troubles n'eurent pas lieu suite probablement à la crainte de ces éléments (RT OPS/93/172 du 25 Janvier 1993 et RT Ops/93/175 du 26 janvier 1993 du Comdt Ops RUHENGERI).
- Le Chef EM AR visita le Secteur Ops RUHENGERI et put s'entretenir avec le Préfet de RUHENGERI sur la situation qui prévalait. Des recommandations pour ramener le calme furent formulées. (RT OPS/93/172 du 25 Janvier 1993 du Comdt Ops RUHENGERI).
- Le Gpt RUHENGERI suivit l'évolution de la tension entre les TUTSI hébergés à l'ISAE BUSOGO et les HUTU déplacés suite aux combats du 08 Février 1993. Les derniers disaient que les premiers étaient favorisés car mieux abrités. (RT OPS/93/409 du 21 Février 1993 du Comdt Ops RUHENGERI).

- Le Comdt Ops RULINDO intervint lors des troubles dans la Commune MBOGO. (RT INT/OPS/93/693 du 01 mars 1993 du Comdt Ops RULINDO).
- Lors de la réunion des Commandants Secteurs et Unités des FAR du 12 Juillet 1993 dans son discours d'ouverture, le Ministre de la Défense synthétisa ces interventions en ces termes (P5): "Nos Gendarmes ont également rétabli l'ordre et la sécurité dans des zones qui ont connu des tensions interethniques comme le BUGESERA dans KIGALI, RWAMATAMU dans KIVUYE, KIBILIRA, SATINSYI, KAYOVE, RAMBA, GICIYE et d'autres Communes de GISENYI".
- De même, dans sa lettre N° 250/G3.3. du 21 Juillet 1993, le Commandant du Gpt GISENYI fait état de multiples interventions de la Gd N à l'occasion des troubles sociales de février 1993 (KAYOVE, GICIYE, NGORORERO, KABAYA, MUDENDE, NYUNDO, MUHORORO, RUTSIRO, MURAMBA, SATINSYI, etc...

## II. Lors des manifestations politiques

- Les FAR intervinrent à plusieurs reprises lors des manifestations des adhérents des divers partis qui eurent lieu en fin de 1992 et début de 1993. Le Groupement de RUHENGARI put intervenir pour dégager les obstacles et prévenir les dégâts sur les véhicules immobilisés sur les barrages (RT OPS/93/119 et Ops/93/114 du 18 janvier 1993 du Comdt Ops RUHENGARI).
- La Gendarmerie intervint lors des manifestations politiques qui eurent lieu dans la plupart des régions du pays au début de l'année 1993 (RL N° 0351/G2.2.2.2 du 24 Février 1993 de l'EM Gd N).
- Au mois de juin 1993, plusieurs manifestations d'ordre social et quelques unes à caractère politique eurent lieu. Elles étaient surtout pacifiques et aucun débordement ne fut enregistré (RL N° 1577/G2.2.2.2 du 22 Juillet 1993 d'EM Gd N).
- Dans son allocution d'ouverture, lors de la réunion du 12 Juillet 1993, le Ministre de la Défense revint sur cette question! "... les esprits reconnaissants ne peuvent pas taire les performances de notre Gendarmerie Nationale dans le maintien de l'ordre public et la sécurité de la population. Ces performances ont été remarquables sur le terrain.

Je ne me limiterai à titre exemplatif qu'à quelques Situations :

- La Gd N est intervenue à plusieurs reprises dans des situations où les esprits étaient chauffés par des confrontations entre partis politiques, notamment à l'occasion des manifestations massives ou des meetings populaires. Les actions menées ont été satisfaisantes à quelques exceptions près qui résultent beaucoup plus de manque de moyens qu'aux tendances partisans.

- La Gd N est intervenue efficacement dans un fléau qu'ont connu certains coins du pays à savoir le phénomène odieux d'UKUBOHOZA où l'autorité locale était anéantie voire même absente. Elle est intervenue dans GIKONGORO en communes NSHILI et KIVU, dans plusieurs communes de GITARAMA et CYANGUGU et dans certaines communes de BUTARE".

### III. Protection de la population et respect des droits de l'homme.

Le respect des droits de l'homme par les militaires a continué à préoccuper le Commandement des FAR. Les exemples ci-après sont très éloquentes:

- Dans son exposé introductif lors de la réunion des Commandants de Secteurs du 13 et 17 mars 1993, le Chef de l'Etat lui-même a insisté sur cet aspect:

"C'est toujours avec amertume que je me fais le devoir de fustiger le comportement de certains militaires peu nombreux, mais combien leur action est nuisible - qui se livrent aux divers actes délictueux au détriment des populations innocentes: les pillages, les viols, et tous actes de vandalisme. J'en appelle à vous tous ... pour que cet aspect de discipline soit urgemment et sérieusement redressé .. la justice elle-même doit s'employer à extirper ce mal". (RL N° 0969/06.1.9 du 16 Mars 1993 de MINADEF).

- Diverses interventions au cours de cette réunion abondèrent dans ce sens comme le montre une clause y relative dans les recommandations finales : Déplorant le comportement indigne affiché par certains militaires à l'égard de la population civile, la réunion a recommandé la prise dans l'immédiat des mesures sévères à l'égard de tous ceux dont les responsabilités ont été établies quel que soit leur grade, de rechercher et poursuivre tous les militaires qui se sont rendus coupables d'exactions diverses envers la population civile.

Les Forces Armées doivent se comporter de façon à ne pas donner à des critiques ou accusations sur la violation des droits de l'homme.

Ainsi, tous les cas qui ont eu lieu doivent être tirés au clair et sanctionner sévèrement les auteurs (RL N° 1410/06.1.9 du 20 Avril 1993 de MINADEF l'Annexe II et Annexe III).

- Le 28 Avril 1993 fut tenue à l'Etat-Major de l'Armée Rwandaise une réunion dont l'objet était d'organiser des rafles de militaires. "... ces rafles pourraient ramener le climat de confiance qui commençait à se perdre entre la population et ses Forces Armées. Beaucoup de cas de vol à mains armées se commettent par des gens en tenue militaire.... Ces rafles avaient été opérés dans certains Camps Militaires de KIGALI et les résultats étaient positifs". (RL N° 030/G3.9.2 du 10 mai 1993 de G3 EM AR).
- S'adressant aux Commandants de Secteurs et Unités dans la réunion du 12 Juillet 1993, le Ministre de la Défense rappela que "à une certaine phase de cette guerre, un autre aspect dont l'importance est liée à la nature de la guerre même a préoccupé le Ministère de la Défense: le respect des droits de l'homme. Dans ce domaine, notre Département a déployé beaucoup d'efforts dans la sensibilisation de nos hommes au respect de ces droits élémentaires....

Non seulement, ce respect contribue à sauvegarder la confiance que la population nourrit en ses Forces, mais aussi, il contribue à éviter de tomber dans le piège de l'ennemi qui est toujours aux aguets pour exploiter nos défaillances notamment en alimentant sa campagne d'accusation et d'intoxication sur la scène internationale".

### Section 3. PERIODE DU 04 AOUT 1993 AU 06 AVRIL 1994

#### § 1. Mise en application des Accords d'ARUSHA

La signature de l'Accord de Paix d'ARUSHA le 04 Août 1993 constituait un soulagement pour la majorité du peuple rwandais qui en avait assez de la guerre. Les Forces Armées Rwandaises ont apprécié cet heureux événement tandis que le Commandement a donné des ordres clairs et précis pour éviter tout ce qui pourrait entraîner la non-application de cet Accord:

- Des réunions et des conférences ont été tenues et des commissions ont été créées pour étudier des voies et moyens pouvant aider à la mise en application des Accords d'ARUSHA.
- Malgré de nombreuses provocations du FPR par des tueries incessantes des civils, enlèvements des personnes, vols, viols, de bombardements des positions des FAR, etc..., les FAR sont restées fidèles aux Accords d'ARUSHA.
- Chronologiquement, le contenu des télégrammes, des lettres, des comptes-rendus de réunions du Commandement et des Unités, montrent avec quelle teneur les FAR prenaient au sérieux et à la réalité la mise en application de ces Accords dans tous les domaines notamment la démobilisation, la réintégration des deux forces, le respect de la zone tampon, le cessez-le-feu, etc...
- Concernant la démobilisation et l'intégration, le Ministre de la Défense a tenu une réunion des Commandants d'Unités à l'ESM le 16 Août 1993 à 09 H pour donner les explications relatives aux accords entre le Gouvernement Rwandais et le FPR signés à KINIHIRA le 15 Juillet 1993. (RT ADM/OPS/93/1961 du 07 Août 1993 de l'EM AR).

Les différentes Unités faisaient parvenir au Commandement des FAR leurs observations sur le contenu des Accords. C'est ainsi que le Camp KAMI par exemple a envoyé à l'EM AR les suggestions des militaires du Bataillon PM sur les critères à appliquer pour la démobilisation. (RT ADM/93/678 du 10 Août 1993 du Camp KAMI).

Dans le même ordre d'idées le Bn Garde Présidentielle a transmis dans son télégramme adressé à l'EM AR, les critères à appliquer en ce qui concerne la démobilisation. (RT ADM/93/614 du 10 Août 1993 du Bn Garde Présidentielle). Tandis que le Ministère de la Défense a mis sur pied la Commission de démobilisation, composée de Colonel BEMS BAGOSORA, Lt Col BEM NDENGEYINKA, Lt Col RWABALINDA, Lt Col BEMSG NTIWIRAGABO, Maj Gd KARANGWA, Cdt Gd BIZIMANA et Capt



MUNYARUGURU. Cette Commission a tenu sa première réunion au MINADEF du 14 au 16 Août 1993 inclusivement. (RT N° ADM/OPS/93/1249 du 13 Août 1993).

La démobilisation concernait même des écoles, c'est la raison pour laquelle le MINADEF a nommé une Commission chargée d'examiner le problème des élèves officiers pour voir comment prévoir la démobilisation parmi ces élèves Officiers (RT N° OPS/93/1389 du MINADEF du 30 Août 1993).

- Les contacts étaient en cours pour assurer la meilleure exécution de la démobilisation; c'est de ce fait qu'une équipe d'experts du PNUD pour la démobilisation a visité le secteur d'opérations de KIBUNGO le 28 Septembre 1993 en vue d'avoir un entretien préliminaire avec les militaires dans le cadre d'une enquête socio-professionnelle qui devait être réalisée. Ce contact préliminaire avait pour but d'orienter le plan de l'enquête envisagée qui était en cours d'élaboration (RT ADM/OPS/93/1621 du 25 Septembre 1993).
- Le souci du Commandement était toujours le suivi des travaux ayant trait à l'Accord de Paix d'ARUSHA. C'est dans ce cadre que le Ministre de la Défense a dirigé une réunion avec la Commission de démobilisation qui s'est tenue dans les locaux de l'ESM et les Chefs d'EM étaient invités (RT OPS/ADM/93/1706 du 06 Octobre 1993).
- Les FAR ont collaboré dans la transparence avec d'autres intervenants. C'est ainsi que suite au souhait exprimé par le PNUD au cours de la réunion du 07 octobre 1993 les membres de la Commission de démobilisation ont été invités à une réunion avec les consultants du PNUD le 12 octobre 1993 à 15h00 au siège du PNUD à KIGALI (RT ADM/OPS/93/1736 du 09 Octobre 1993). Par ailleurs, le MINADEF a nommé les membres de la Commission mixte de démobilisation qui devaient participer à la réunion avec le PNUD (RT ADM/OPS/93/1766 du 12 Octobre 1993).
- Les ordres du Commandement étaient transmis jusqu'aux bas échelons concernés; l'exemple en est ce télégramme de l'EM Gd N ADM/93/2531 du 08 Octobre 1993 annonçant la réunion de prise de contact de la Commission de démobilisation, qui devait se tenir lundi 11 octobre 1993 dans les locaux de l'ESM sous la présidence du Ministre de la Défense.
- Toutes les unités aussi n'avaient pas d'objection sur la démobilisation l'un des points forts de l'Accord de Paix d'ARUSHA. Par exemple les militaires du Camp KIGALI et de la Compagnie QG ont accueilli favorablement les critères de démobilisation et n'ont eu aucune objection sur la Commission qui était désignée à cet effet (RT INT/OPS/93/15655 du 12 octobre 1993).
- Les Forces Armées Rwandaises ne se sont pas limitées seulement à la démobilisation. Le MINADEF a créé la Commission d'élaboration des programmes de formation conjointe, des syllabus d'instruction et de règlement de discipline, cela pour préparer bien avant avec le FPR les cours de base de l'Armée Nationale (RT ADM/OPS/93/1388 du 30 Août 1993).

- En ce qui concerne la zone tampon, quoiqu'elle fût violée ou envahie maintes fois par le FPR, les Forces Armées Rwandaises ont toujours respecté sa réglementation (RT ADM/OPS/93/2181 du 27 Août 1993).
- Même en cas d'incident, les FAR ne pouvaient pas y accéder. A titre d'exemple, le message du Commandement de Secteur opérationnel RULINDO signalant la manifestation de la population qui réclamait la distribution des vivres, qui avait installé un barrage sur la route RULINDO-BASE coupant ainsi le trafic. Le Commandement de Secteur ne pouvait pas intervenir car l'incident se situait dans la zone tampon (RT OPS/93/2789 du 06 Septembre 1993).
- Le Commandement des FAR a été toujours fidèle aux Accords d'ARUSHA jusqu'à faciliter aux membres du FPR l'accès à KIGALI. Cet ordre du MINADEF le prouve: Prière faciliter passage d'une délégation FPR invitée à une rencontre avec les bailleurs de fonds prévue à KIGALI le 02 Septembre 1993 (RT OPS/INT/93/1420 du 01 Septembre 1993).
- Pour continuer les contacts afin d'assurer le bon climat d'entente entre les deux parties (FAR-FPR), les Forces Armées Rwandaises participaient à toutes les rencontres prévues. Rencontre des officiers FAR avec cadres FPR prévue à KINIHIRA le 14 Septembre 1993 à 10 H. Les participants étaient le Comd ESM, les Chefs des EM, les Chefs de Service au MINADEF et aux Etats-Majors, et les Commandants des secteurs opérationnels BYUMBA et RULINDO (RT OPS/93/1485 du 13 Septembre 1993 du MINADEF).
- Le Commandement des FAR s'est toujours conformé aux Accords d'ARUSHA. La MINUAR a reçu des FAR toutes les informations qu'elle jugeait nécessaires, elle a observé tout ce qu'elle voulait voir. Par exemple, les ordres du Commandement concernant la reconnaissance de la MINUAR du dispositif de défense dans la ville de KIGALI (RT OPS/93/1941 du 05 Novembre 1993 et RT OPS/93/1959 du 06 Novembre 1993).
- Si les FAR ne voulaient pas mettre en application les Accords d'ARUSHA, elles n'auraient pas donné les informations suivantes :
  - \* La localisation des positions occupées par les FAR le long de la DMZ avec les coordonnées.
  - \* Le type des tranchées et l'inventaire des armes lourdes, les effectifs et les emplacements de mines par position (RT OPS/93/1986 du 10 Novembre 1993 du MINADEF).Le problème est de savoir si le FPR faisait la même chose.
- Le Commandement des FAR ne manquait pas d'exprimer les souhaits de la MINUAR aux bas échelons. Exemple : Le MINADEF signale à l'EM AR et Gd N que la MINUAR est disposée à entendre leurs commentaires sur l'ébauche de la zone de consignation d'armes dans la Ville de KIGALI jeudi 25 Novembre 1993 du MINADEF (RT OPS/93/2082 du 23 Novembre 1993 du MINADEF pour EM AR et EM Gd N).

- Toujours dans le cadre de la collaboration avec la MINUAR afin d'assurer la meilleure application de l'Accord de Paix d'ARUSHA, les FAR ont même accepté de reculer leurs positions à certains endroits. "Sur demande du FPR et du Gouvernement Rwandais, la MINUAR organise un lieu de rencontre dans un village situé près de la borne kilométrique N° 64 sur la Route KIGALI-GATUNA.  
  
Devoir reculer dernière position sur cette route de 200m (RT OPS/93/2176 du 03 Décembre 1993 du MINADEF pour EM AR).
- Toutes les demandes de la MINUAR ont été transmises aux unités qui s'exécutaient dans tous les domaines. "Afin de permettre la reprise des travaux de la commission des règlements, la MINUAR organise une rencontre avec la délégation FPR à NGONDORE le 07 Décembre 1993 à 09h00. Il s'agit d'inventorier ce que chaque partie a déjà fait et établir le calendrier pour le travail restant (RT ADM/93/2177 du 01 Décembre 1993 du MINADEF).
- La MINUAR a organisé une rencontre de haut niveau entre les FAR et le FPR le 08 Décembre 1993 à 10h00 à NGONDORE. L'ordre du jour était "principes de projection de collaboration future et calendrier des tâches à faire". Les grands responsables des FAR ont participé à cette rencontre (RT ADM/OPS/93/2194 du 07 Décembre 1993 du MINADEF pour EM AR - EM Gd N).
- La MINUAR ne manquait pas de visiter tous les camps militaires des FAR de KIGALI et même les points stratégiques. "Le MINADEF signale que neuf observateurs de la MINUAR visiteront respectivement les Camps Colonel MAYUYA, KIMIHURURA, KIGALI, KAMI et l'aéroport, le pont KANZENZE et le mont NYANZA (RT OPS/93/2222 du 09 Décembre 1993 du MINADEF pour EM AR).
- Afin d'éviter qu'il y ait incidents de tout genre, le Commandement des FAR a toujours donné les ordres aux différents échelons de commandement des militaires pour prévenir des incidents lors de la traversée de la zone des FAR vers la zone FPR (RT OPS/INT/93/2237 du 11 Décembre 1993 du MINADEF pour EM AR et EM Gd N).
- Concernant l'installation du Bn FPR à KIGALI et la mise en place du Gouvernement de Transition à Base Elargie, le Général Roméo DALLAIRE commandant de la MINUAR a dirigé une réunion à laquelle participaient les deux chefs d'EM des FAR et les Chefs de service au MINADEF. Le Bn FPR devait s'installer à l'hôtel AMAJYAMBERE (CND) le 28 Décembre 1993 (RT ADM/93/2352 du 26 Décembre 1993 du MINADEF pour EM AR-EM Gd N).
- Les précautions étaient prises dans des réunions avant les cérémonies de mise en place du Gouvernement de Transition à Base Elargie et étaient annoncées aux FAR par le commandement. Exemple : Le MINADEF annonce que dans la réunion d'étude du déroulement des cérémonies de mise en place du Gouvernement de Transition à Base Elargie, il a été décidé que la sécurité au CND sera assurée par la MINUAR. Aucune personne, même les gardes des

VIP n'entreront dans l'enceinte avec une arme (RT INT/OPS/93/2368 du 29 Décembre 1993 du MINADEF pour EM AR et EM Gd N).

- Les FAR ont été toujours coopératives. Lorsque le FPR avait des difficultés, le Commandement des FAR intervenait en moyen de transport. Par exemple le MINADEF demande à l'EM AR de mettre trois bus à la disposition de la MINUAR le 22 Février 1994 à 05h00 au profit du FPR (RT LOG/94/461 du 22 Février 1994 du MINADEF pour EM AR, info BASE AR).
- Toujours dans le cadre de respecter l'Accord de Paix d'ARUSHA et la volonté de collaborer avec le FPR, le Commandement des FAR a épaulé le FPR (Bataillon FPR) en lui offrant cinq Camionnettes HILUX (RT ADM/LOG/94/668 du 17 Février 1994 du MINADEF pour EM AR-EM Gd N).
- Dans le cadre d'encourager les bonnes relations entre différents contingents: MINUAR, FPR et FAR, il convient d'organiser des activités sportives entre ces forces. Pour ce faire, la MINUAR a invité les responsables sportifs de ces différentes forces dans une réunion qui s'est tenue au siège de la MINUAR vendredi le 25 Février 1994. Comme toujours les FAR n'ont pas manqué à ce rendez-vous (RT OPS/94/469 du 21 Février 1994 du MINADEF pour EM AR - EM Gd N).
- En ce qui concerne le cessez-le feu, même quand il y avait des fausses accusations du FPR, le Commandement des FAR procédait à la vérification. Exemple du télégramme du Chef EM AR demandant au Commandement de Secteur opérationnel MUTARA de vérifier la violation éventuelle du cessez-le-feu par les FAR (RT INT/OPS/93/5017 du 20 Octobre 1993 de l'EM AR pour Commandement Ops MUTARA).
- Une équipe GOMN composé de Maj MUNYAKAZI (FAR) Cdt RUHENDA (FPR), Cdt NGOYI (CONGO) et Capt FAYA (SENEGAL) s'est présentée à BYUMBA en mission de vérification d'une plainte du FPR signalant les travaux de campagne exécutés par les FAR (53 Bn). Ladite équipe invitée à passer par le côté FPR a rencontré le Commandant du 53 Bn (FAR) et commandant secteur opérationnel (a.i) à RUHENDA entre les deux postes d'observation FAR et FPR distants de  $\pm$  100m. Les deux parties ont constaté qu'il s'agissait d'abris aménagés par les éléments du poste d'observation sur leurs positions habituelles pour se protéger contre les intempéries. L'équipe GOMN est rentrée étant convaincue qu'il n'y avait pas d'esprit provocateur entre les deux belligérants (RT INT/OPS/93/2394 du 29 Sep 93 du Commandement de Secteur Opérationnel BYUMBA pour EM AR).
- Trois combattants du FPR seront libérés le 20 Août 1993 et seront remis au FPR par le CICR le même jour. Ces prisonniers sont : HAKIZIMANA - MURERAMANZI et MUTABARUKA. L'ordre de leur faciliter le passage a été donné (RT OPS/INT/93/13150 du 19 Août 1993 d'EM AR pour Comdt Ops BYUMBA).

- Dans le cadre de la mise en application de la procédure opérationnelle pour l'établissement de la zone de consignation d'armes à KIGALI, le Commandement à tous les niveaux donne des ordres aux échelons subordonnés. Exemple: Le Commandant du Camp Colonel MAYUYA donne aux Unités l'ordre de collaborer avec l'équipe de la MINUAR (RT OPS/93/6228 du 27 Décembre 1993 du Camp Colonel MAYUYA pour Unités toutes Camp Colonel MAYUYA, INFO EM AR).
- En ce qui concerne le Haut Conseil de Commandement de l'Armée (HCCA), le Commandement des FAR avait nommé les membres du HCCA pour l'Armée, il s'agissait de :

Général-Major NSABIMANA Déogratias, Chef d'EM de l'Armée Nationale  
 Colonel BEM GATSINZI Marcel : Commandant de Brigade  
 Colonel BEM BIZIMUNGU Augustin : Commandant de Brigade  
 Lt Col BEM SEBAHIRE Antoine : Commandant 2nd de Brigade  
 Lt Col BEM GASARABWE Edouard : Commandant 2nd de Brigade  
 (RT ADM/94/081 du 10 janvier 1994 du MINADEF pour EM AR, INFO EM Gd N).

Il avait nommé également les membres du Conseil de Commandement de la Gendarmerie Nationale (CC GN).

Les Officiers qui étaient nommés membres du CC GN sont:

Col RUTAYISIRE Laurent : Chef EM Gd N Adjoint  
 Lt Col BAVUGAMENSHI Innocent : Commandant de Groupement  
 Lt Col NZAPFAKUMUNSI J.M.V. : Commandant de Groupement  
 Maj NSANZIMFURA J.Baptiste : Commandant de Groupement  
 Major NZABONIMPA Joseph : Commandant de Groupement  
 Major MUNYARUGERERO Vincent : Commandant de Groupement  
 Major NDEREYIMANA Léandre : Commandant de Groupement  
 (RT ADM/94/075 du 10 janvier 1994).

Pourtant, jusqu'à la reprise des hostilités le 07 Avril 1994, le FPR n'avait pas révélé les officiers qui devaient faire partie de ces organes de commandement. Preuve qu'il ne croyait pas aux Accords d'ARUSHA.

## § 2. Maintien et Rétablissement de l'Ordre Public

Que ce soit de par les ordres donnés aux Unités par le MINADEF et les EM, que ce soit à travers les rapports des Unités et les comptes-rendus des réunions tenues par les autorités militaires à divers échelons, il apparaît que les activités des FAR aussi bien au front que dans les arrières, dans la période du 04 Août 1993 au 06 Avril 1994, s'articulent chronologiquement autour du maintien de l'ordre en général:

- La prévention des troubles interethniques
- Les opérations de pacification lors de ces troubles
- La lutte anti-pillage
- La protection des personnes et des biens.

### I. La prévention des troubles interethniques :

Quelques exemples pour illustrer le souci du Commandement et l'exécution par les unités des ordres donnés.

- RT OPS/INT/93/13309 du 23 Août 1993 d'EM AR pour camp GAKO, l'ordre est donné comme suit :  
"Suite à la recrudescence du terrorisme et du banditisme armés dans la région du BUGESERA . ... Devoir prévenir tout débordement tendant aux affrontements interethniques par la mise en oeuvre des patrouilles préventives de jour et de nuit et intensifier les recherches pour dépister et arrêter les bandes armées...."
- Le compte-rendu de la réunion du 23 Octobre 1993 tenue par les autorités militaires au MINADEF sous la présidence du Ministre fait mention de ce qui suit à l'ordre du jour :  
"Point 4. Prévenir les actions dirigées contre les TUTSI et assurer la protection des BARUNDI réfugiés au BUGESERA".
- RT INT/OPS/93/1934 du 05 Novembre 1993 du MINADEF pour EM Gd N  
"Restez vigilants pour éviter tout débordement pouvant s'attaquer aux familles TUTSI"
- RL N° 439/G3.9.2 du 30 Novembre 1993 du Bn Para Cdo portant compte-rendu de la réunion du 19 Novembre 1993 tenue par le Comd Bn avec les militaires de l'Unité, en réponse à la question N° 2; "Parmi les TUTSI il y a des bons et des mauvais .... Si on s'en prend à tous les TUTSI, on tomberait dans le piège du FPR de vouloir opposer les deux ethnies et provoquer une guerre civile dont il profiterait... Dans les FAR, les trois ethnies sont représentées. Il y a parmi les militaires TUTSI ceux qui se sont bien comportés et ceux qui se sont mal comportés comme il y en a parmi les militaires HUTU. Cependant il faut reconnaître qu'au BURUNDI comme au RWANDA il y a un problème ethnique et il faut en parler plutôt que d'en faire un sujet tabou ou ne pas reconnaître du tout le problème. Il faut que tous les HUTU comme les TUTSI reconnaissent ce problème et cherchent ensemble une solution ... Les TUTSI et les HUTU sont obligés de vivre ensemble, font partie d'une même nation et c'est cet idéal de nation qui doit les unir plutôt que de privilégier la différence ethnique que personne n'a choisie ...".
- RT OPS/94/01094 du 26 Janvier 1994 d'EM AR pour MINADEF, concernant la tension et les incidents à GISHUSHU: ".... Une perquisition par la Gd N en collaboration avec les autres forces de sécurité s'impose à cet endroit . Les autorités administratives locales devaient également tenir des réunions de sensibilisation de la population.
- RT OPS/94/236 du 26 Janvier 1994 du MINADEF pour EM Gd N, l'ordre est donné comme suit : "Durant ces jours, renforcer la patrouille autour du CND-Côté GISHUSHU - REMERA - PVK en concertation avec MINUAR".
- RT OPS/94/354 du 22 Février 1994 du Comdt Ops GISENYI pour CE Cdo, il s'agit de la répercussion de l'ordre donné par le MINADEF : "Selon directives du MINADEF et suite à la situation actuelle, prendre les mesures nécessaires pour

prévenir les massacres des BAGOGWE dans votre sous-secteur . M'informer régulièrement de l'évolution de la situation".

- RT OPS/94/355 du 22 Février 1994 du Comdt Ops GISENYI pour EM AR, "... Suite à la mort du Ministre GATABAZI et Monsieur BUCYANA, l'atmosphère est tendue chez les adeptes du Parti CDR . Des patrouilles sont intensifiées dans la Ville de GISENYI pour suivre l'évolution de la situation".
- RT OPS/INT/94/02260 du 22 Février 1994 d'EM AR pour tous les Comdt Ops et toutes les Unités : "Devoir collaborer efficacement avec les autorités administratives locales pour éviter les affrontements des jeunes des partis politiques . Me tenir informé".
- RT INT/OPS/94/118 du 22 Février 1994 du Gpt CYANGUGU pour 'EM Gd N, compte rendu sur mesures prises après la mort de BUCYANA; "... Il a été décidé le renforcement des patrouilles dans la ville de CYANGUGU et Commune CYIMBOGO d'où est originaire BUCYANA Martin".

## II. Les opérations de pacification lors des troubles interethniques:

Quelques exemples qui montrent comment les FAR se sont investies dans les opérations de pacification lors des troubles interethniques:

- RT INT/OPS/93/2157 du 30 Novembre 1993 du MINADEF pour EM Gd N : "Informations signalent les tensions ethniques en Préfecture KIBUNGO à NASHO et RWAMAGANA qui seraient attisées et entretenues principalement par le pharmacien SEBERA J.B... Faire des vérifications et en collaboration avec les autorités administratives et judiciaires neutraliser les malfaiteurs".
- RT INT/OPS/93/787 du 01 Décembre 1993 du Gpt CYANGUGU pour EM Gd N : "Vous signale que la situation est tendue entre HUTU et TUTSI au Groupe Scolaire FLANK ADMSON de KIBOGORA -KIRAMBO - CYANGUGU ... . Le Détachement de KIRAMBO suit de près l'évolution de la situation et détache une patrouille préventive de nuit dans la région".
- RT OPS/93/2541 du 21 Décembre 1993 du Camp GAKO pour EM AR: "... Une réunion sur la sécurité dans la Sous-Préfecture de KANAZI ... ordre du jour était le problème de réconciliation suite aux troubles ethniques survenus dans la Sous-Préfecture".
- RT INT/OPS/94/350 du 22 Février 1994 du Comdt Ops GISENYI pour les Unités du Secteur : "Vous informe de l'assassinat de Monsieur BUCYANA Martin, Président du Parti CDR par la population de MBAZI - BUTARE cet après-midi . Ce meurtre et l'assassinat ignoble du Ministre GATABAZI peuvent entraîner des réactions en chaîne . ... Je renouvelle mon appel à tranquilliser les hommes sous votre Comdt . L'échelon supérieur suit de près la situation . M'informer du climat qui règne au sein des Communes".
- RT OPS/94/290 du 22 Février 1994 du Comdt Ops BUTARE pour Unités du Secteur : "Les opérations d'apaisement des tensions entre les partis politiques dans la Ville

de BUTARE nuit et jour . ... Cette opération portera également sur le contrôle des mouvements des véhicules, car les semeurs de troubles sont montés, ainsi que sur le respect strict du couvre-feu . Eviter de brutaliser qui que ce soit".

- RT OPS/INT/94/464 du 22 Février 1994 du MINADEF pour EM AR et EM Gd N l'ordre est donné de : "Surveiller la situation dans les préfectures . Prendre des mesures avec les autorités locales pour éviter un conflit à tendance régionale entre CDR et PSD".
- RT INT/OPS/94/141 du 23 Février 1994 du Camp CYANGUGU pour EM AR, le Gpt rend compte : "... La situation dans la Préfecture de CYANGUGU est relativement calme. La route MURURU - BUGARAMA a été bloquée par les manifestants affolés par l'assassinat du Président du CDR Monsieur BUCYANA Martin . Le Groupement CYANGUGU et les autorités administratives locales tentent de débloquer la situation".
- RT INT/OPS/94/0298 du 23 Février 1994 du Comdt Ops BUTARE pour EM AR; "Les opérations d'apaisement des tensions entre les Partis et les Ethnies continuent dans la Ville de BUTARE... Nous suivons de près la situation".
- RT ADM/OPS/94/0385 du 10 Février 1994 de l'EM AR, on rapporte ce qui suit : "Suite aux manifestations et aux troubles dans BUTARE qui ont résulté des assassinats des Messieurs GATABAZI Félicien et BUCYANA Martin, nous avons procédé avec succès à une opération d'apaisement des tensions et affrontements de tout genre du 22 Février 1994 au 06 Mars 1994. Pour avoir des effectifs suffisants et mûrs, nous avons dû suspendre la formation de la 11ème Session Cours C Spécial durant cette période ...."

### III. La lutte anti-pillage :

Quelques exemples ci-après de lutte anti-pillage:

- RT ADM/93/14475 du 15 Septembre 1993 d'EM AR pour MINADEF: "Une Commission pour les actes de pillage perpétrés dans les Villes de RUHENGERI, GISENYI et BYUMBA au début de la guerre ... La Commission doit avoir déposé son rapport qu'il faudrait exploiter pour suite appropriée.
- RT OPS/93/16868 du 04 Novembre 1993 d'EM AR pour Bn PM portant l'ordre qui suit: "Suite aux manifestations éventuelles prévues ce 05 Novembre 1993, devoir effectuer les patrouilles montées. Organiser un dispositif de sécurité dans la Ville de KIGALI pour prévenir des pillages éventuels...."

### IV. La protection des personnes et des biens

Quelques exemples ci-après:

- RT OPS/93/15803 du 15 octobre 1993 d'EM AR pour Bn PM, il s'agit d'un ordre formulé comme suit: "Devoir organiser des patrouilles dans les



Communes MUHURA, GITI et MURAMBI pour contrôle disciplinaire, en vue de juguler la recrudescence du banditisme dans ces Communes . La coordination avec le Comd Secteur être recommandée".

- RT INT/OPS/94/027 du 08 Janvier 1994 du Comdt Ops Ville KIGALI pour EM AR : "... Signale manifestations organisées depuis ce matin à l'aube dans la Capitale pour faire échec aux cérémonies de prestation de serment des députés programmées par la Primature ce 08 courant . Les manifestants ont confisqué les clés de contact des véhicules occasionnant ainsi des bouchons dans plusieurs carrefours . La Gd N suit la situation".
- RT INT/OPS/94/028 du 08 janvier 1994 du Comdt Ops Ville KIGALI pour EM AR : "Les manifestations signalées ont pris fin dans l'après-midi . ...Quelques bandits qui voulaient profiter de ces manifestations pour extorquer des biens ont été appréhendés par la Gd N".
- RT OPS/INT/94/240 du 26 Janvier 1994 du MINADEF pour EM Gd N : "Concernant les mesures prises pour ramener la sécurité et diminuer les actes de violence à GISHUSHU: renforcer la présence de la Gd N + MINUAR de jour comme de nuit (augmenter les effectifs des Gd)".
- RT INT/OPS/94/0774 du 22 Février 1994 du Bn Para Cdo pour EM AR : "... Les militaires de l'Unité sont très indignés et irrités par l'ignoble assassinat du Ministre GATABAZI et de Monsieur BUCYANA et souhaitent que des mesures énergiques soient prises pour combattre ce terrorisme".
- RL N° 048/G2.2.2.2 du 12 Mars 1994 d'EM Gd N adressée au Ministre de la Défense (Page 2):  
 "Le mois de Février a aussi été caractérisé par plusieurs actes de banditisme armé perpétrés surtout dans la Ville de KIGALI. Des bandes armées ont érigé des barrages sur les axes menant dans la Ville (KIGALI - BUGESERA et KIGALI - RWAMAGANA) pour spolieer les passants. L'installation d'une base de patrouille à KABUGA épaulée par les patrouilles montées des éléments de la MINUAR a permis de calmer la population".

En somme, les activités des FAR dans la période consignée se résument dans le maintien et le rétablissement de l'ordre public à l'intérieur du Pays, mises à part bien sûr celles ayant trait aux mécanismes de mise en application de l'Accord de Paix d'ARUSHA ayant fait l'objet de la précédente partie du présent chapitre.

De ce qui précède, la version selon laquelle les FAR et/ou le gouvernement rwandais avait planifié les massacres interethniques ou le génocide n'est qu'un pur mensonge pour couvrir plutôt le plan machiavélique et sadique du FPR qui, par ses manoeuvres sanguinaires et antidémocratiques, a acculé le peuple rwandais au déchirement, pendant que le Gouvernement et les FAR prêchaient la paix et la cohabitation pacifique. Les FAR oeuvraient dans la logique de paix et non dans celle de la guerre contrairement au FPR.

**Section 4. PERIODE DU 06 AVRIL AU 17 JUILLET 1994****§ 1. Continuité du Commandement, mise en place du Comité de Crise et rôle joué par ce dernier.****I. Tenue d'une Réunion à l'EM AR**

A l'annonce de la triste nouvelle de l'attentat contre l'avion à bord duquel se trouvaient le Président de la République et le Chef EM AR, plusieurs Officiers AR et GdN résidant à KIGALI se rendirent spontanément pendant la nuit du 06 au 07 Avril 1994 à l'EM AR pour avoir des précisions sur ce qui venait de se passer et connaître l'attitude à prendre.

Le choix de l'EM AR au lieu du MINADEF ou l'EM Gd N a été motivé par les raisons suivantes:

- Le Chef EM AR était victime de l'attentat
- Il était prévisible que le FPR qui était vraisemblablement responsable de l'attentat allait reprendre les hostilités. Or, la direction des opérations militaires sur terrain était du ressort de l'EM AR.

Après la certitude que le Président de la République et le Chef EM AR avaient trouvé la mort dans l'attentat, les Officiers Supérieurs du MINADEF, EM AR et EM Gd N qui étaient présents décidèrent de tenir une réunion ayant à l'ordre du jour :

- Examiner la situation qui prévalait
- Combler le vide du Commandement de l'AR
- Examiner comment combler le vide institutionnel et politique
- Informer le peuple et le tranquilliser  
(Voir le Compte-Rendu de la réunion en annexe).

Les Officiers suivants ont pris part à la réunion :

- Général-Major NDINDILYIMANA Augustin, Chef EM Gd N
- Colonel BEMS BAGOSORA Théoneste, Directeur de Cabinet au MINADEF
- Colonel MURASAMPONGO Joseph, Chef du Bureau Personnel à l'EM AR
- Colonel BEM NDENGEYINKA Balthazar, Conseiller Technique au MINADEF actuellement au FPR
- Lieutenant Colonel BEM RWABALINDA Ephrem, officier de liaison auprès de la MINUAR
- Lieutenant Colonel BEMS RWAMANYWA Augustin, Chef du Bureau Logistique à l'EM AR
- Lieutenant Colonel KAYUMBA Cyprien, Directeur au MINADEF
- Lieutenant Colonel Ir RUHORAHOZA Jean Bosco, Officier EM AR
- Lieutenant Colonel KANYANDEKWE Emmanuel, Officier EM AR
- Major BAM GAKARA Théophile, Chef du Bureau Personnel EM Gd N.
- Major NTAMAGEZO Gérard, Officier EM AR

Au cours de la réunion, le Colonel RUSATIRA Léonidas, Commandant de l'Ecole Supérieure Militaire, en tant que Officier ancien et expérimenté, et le Général Major Roméo DALLAIRE, Commandant des Forces de la MINUAR, ont été invités à y participer. Ce premier a cependant manifesté très peu d'intérêt pour cette réunion à telle enseigne qu'il est parti avant la clôture.

Etant donné le caractère politico-militaire des points à débattre, c'est le Ministre de la Défense qui était habilité à diriger la réunion. En son absence, il fut remplacé par son Directeur de Cabinet, le Colonel BEMS BAGOSORA Théoneste.

Les détails se trouvent dans le compte-rendu de la réunion de certains officiers qui se sont retrouvés le 20 Juillet 1995 à BULENGO (GOMA) pour reconstituer la suite des événements depuis la nuit du 06 Avril 1994 jusqu'au 08 Avril 1994. La plupart de ces officiers avaient participé soit à la réunion qui s'est tenue à l'EM AR la nuit du 06 au 07 Avril 1994, soit à celle du Commandement des FAR élargie aux Commandants d'Unités et de Secteurs qui s'est tenue à l'ESM le 07 Avril 1994, ou à celles du Comité de crise qui se sont tenues à l'ESM le 07 Avril 1994 après-midi et le 08 Avril 1994 avant-midi (Annexe D, appendice IV, 8).

D'autres détails se trouvent dans les questions et la mise au point des réponses aux questions posées au Colonel BAGOSORA Théoneste par l'Auditeur militaire belge N. VAN WINSEN (Annexe D, appendice IV, 9).

## II. Remplacement du Chef d'Etat-Major de l'Armée Rwandaise

Etant donné l'urgence dictée par l'évolution possible de la situation, l'expérience a primé sur les autres critères habituels tel que l'ancienneté dans le choix du candidat. Ainsi le Colonel BEM Marcel GATSINZI fut désigné par consensus comme Chef intérimaire de l'Etat-Major de l'Armée Rwandaise. (RT OPS/94/793 du 06 Avril 1994 dU MINADEF). Ce choix fut motivé par les raisons suivantes :

- Ayant travaillé plus de 15 ans à l'EM AR, il était sensé être expérimenté donc il pouvait rapidement et plus facilement maîtriser la situation.
- En tant que Commandant d'un Secteur Opérationnel, il était au courant de la situation tactique sur terrain. Il était par ailleurs le plus ancien des Commandants de Secteurs.
- Etant le plus ancien des Commandants de Brigade désignés dans le cadre des Accords d'Arusha, sa désignation allait dans le sens des efforts de paix entrepris.

Les autres candidatures possibles ne purent recevoir le consensus nécessaire. En effet :

- Le Général Major NDINDILYIMANA était Chef d'Etat-Major de la Gendarmerie Nationale. De ce fait, il était hiérarchiquement de même rang que le Chef EM AR. Même s'il était le plus ancien, il ne pouvait pas prétendre à cette place car il s'agissait de remplacer le Chef EM AR et non le Directeur des opérations. Et quand bien même il s'agissait de ce dernier, comme c'est l'Armée Rwandaise qui avait le

plus de troupes sur terrain, c'est le Chef EM AR qui devait assurer cette fonction.

- Le Colonel RUSATIRA était Commandant de l'Ecole Supérieure Militaire. Comme il était désigné par Arrêté Présidentiel, on ne pouvait pas facilement changer sa fonction même pour assurer l'intérim. Par ailleurs, il semblait visiblement se désintéresser de la situation notamment en déclarant qu'il était un Commandant d'Unité comme les autres et en quittant prématurément la réunion pour, a-t-il dit, aller s'occuper de ses enfants.

### III. Message à la Nation

Afin d'informer et tranquilliser la population et les FAR, un communiqué émanant du MINADEF fut rédigé pendant cette réunion et diffusé aux ondes de Radio Rwanda le matin du 07 Avril 1994. Ce message visait à:

- Annoncer au peuple rwandais le décès des Chefs d'Etats Rwandais et Burundais ainsi que celui de leurs suites dont le Chef EM AR.
- Demander au peuple rwandais de ne pas céder au découragement et éviter tout acte pouvant porter atteinte à la sécurité publique.
- Demander à la population de rester chez elle en attendant de nouvelles directives, ceci surtout afin d'éviter que des attroupements éventuels ne dégénèrent en affrontements politiques et interethniques.
- Recommander aux FAR de rester vigilantes, d'assurer la sécurité de la population et garder courage et clairvoyance.

N.B.: Seul le brouillon en annexe a pu être retrouvé dans les archives.

### IV. Le problème du vide institutionnel et politique

Le Président de la République ayant perdu sa vie, les membres de la réunion se demandèrent si les FAR devaient prendre les choses en main afin de combler le vide institutionnel et politique ainsi créé. En effet, le Gouvernement en place s'était déclaré démissionnaire depuis Décembre 1993. De plus, les obstacles ayant empêché la mise en place des institutions de transition dont le Gouvernement de Transition à Base Elargie subsistaient. En définitive les FAR, même si elles aussi étaient décapitées, restaient l'institution la mieux organisée et la plus crédible aux yeux de la population. Elles se sont alors résolues à privilégier la mise en application des Accords d'ARUSHA.

Il fut dès lors décidé de consulter le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies à ce propos. La réunion mandata le Directeur de Cabinet et le Lieutenant-Colonel BEM RWABALINDA qui se rendirent la même nuit, accompagnés par le Général-Major Roméo DALLAIRE, chez Monsieur Jacques Roger BOOH-BOOH. Ce dernier leur suggéra que les FAR devaient faciliter l'action des partis politiques pour le choix d'un nouveau Président de la République, en se conformant le plus possible aux Accords d'ARUSHA.

Afin d'abonder dans les recommandations du Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies et du Commandant des Forces de la MINUAR, le Directeur de Cabinet au MINADEF mandaté par la Réunion parvint à réunir les responsables du MRND au MINADEF, le 07 Avril 1994 au grand matin. En effet, les Accords d'ARUSHA prévoyaient que la Présidence de la République serait assurée pendant la période de transition par le Président en place, qui était issu du MRND. Les Responsables du MRND présents rejetèrent la proposition en évoquant les raisons suivantes :

- Les Accords d'Arusha ne prévoyaient pas le processus de remplacement du Président de la République en cas de décès de celui en place avant le début de la transition qui devait commencer à la date de mise en place du GTBE (Accord de Paix d'ARUSHA: Questions diverses et Dispositions finales, article 22).
- Si le Parti MRND devait donner le nouveau Président, il devait y avoir préalablement une consultation en son sein afin de présenter au moins deux candidats. Ceci exigeait au minimum une réunion du Congrès National du Parti, ce qui demanderait beaucoup de temps et de moyens financiers.
- Le candidat retenu au sein du Parti devait être présenté aux autres partenaires politiques y compris le FPR. Ceci exigerait aussi du temps d'autant plus que, au vu des derniers événements, un blocage était possible à ce niveau surtout de la part du FPR.

En conclusion, le Parti MRND estimait que cette procédure serait longue alors que, la situation était très tendue et qu'il fallait un organe capable de maîtriser rapidement la situation. Il proposa plutôt deux alternatives :

- Les FAR prennent la situation en main
- Les formations politiques qui formaient le Gouvernement se réunissent pour trouver une solution. la réunion tenue le 07 Avril 1994 à 10H00 à l'ESM par le Commandement des FAR, les Commandants des Secteurs opérationnels, des Unités AR et des Groupements Gd N. Celle-ci avait été convoquée sur décision des membres de la réunion de la nuit du 06 au 07 Avril 1994 (RT ADM/OPS/LOG/94/794 du 07 Avril 1994 à 00h30 du MINADEF).

Après discussions dans cette réunion du 07 Avril 1994, il fut décidé de s'en tenir aux recommandations du Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies et de laisser le volet politique aux Partis, tandis que les FAR devaient s'occuper des opérations purement militaires. Il fallait faciliter la réunion des Responsables des Partis mais, en attendant, prévoir un organe qui gère la situation.

Sur ces entrefaites, le Général DALLAIRE qui avait pris part à la réunion qualifia la décision de "résolution d'hommes responsables" et promit de tout mettre en oeuvre pour aider à la mettre en pratique.

Après des contacts soutenus, le Comité de Crise permit la tenue d'une réunion des Politiciens qui mirent en place le Gouvernement en date du 08 Avril 1994 (RT INT/OPS/ADM/94/04126 du 09 Avril 1994 d'EM AR).

V. Autres mesures prises par le Commandement des FAR.

La réunion du 07 Avril 1994 du Commandement des FAR élargie aux Commandants des Secteurs et Unités a en outre distribué les tâches et donné les directives ci-après :

- Le Directeur de Cabinet au MINADEF a été mandaté pour continuer les contacts avec le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies, les représentations diplomatiques et consulaires et les partis politiques pour leur parler des résolutions prises et demander conseil.
- Le Comité de Crise devait rédiger un message à la Nation, en plus de celui rédigé la nuit précédente. Il devait en outre suivre la situation pour éviter les débordements dans la population.
- Les Unités au front reçurent l'ordre d'éviter tout ce que le FPR pouvait interpréter comme reprise des hostilités. Cette réunion se termina en catastrophe suite à l'insécurité qui régnait dans la Ville de KIGALI. On rapportait tantôt que les éléments infiltrés du FPR avaient commencé l'élimination des personnes fichées, tantôt que le Contingent belge de la MINUAR tirait avec des armes lourdes dans le quartier KIYOVU à partir du Quartier Général belge à KACYIRU.

VI. Le Comité de Crise

L'idée de mettre en place un Comité de Crise qui avait germé lors de la réunion de la nuit du 06 au 07 Avril 1994 revint dans la réunion du 07 Avril 1994 car il fallait mettre en place un organe qui pilote la situation en attendant une solution politique. Le Comité de Crise mis en place était composé de :

- Général-Major NDINDILYIMANA, Chef Etat-Major Gd N
- Colonel BEMS BAGOSORA, Directeur de Cabinet du MINADEF
- Colonel BEM GATSINZI, Chef d'Etat-Major AR (a.i)
- Colonel RUSATIRA, Commandant l'Ecole Supérieure Militaire
- Colonel i.G RENZAHU, Préfet de la Préfecture de la Ville de KIGALI
- Colonel NDIBWAMI, Directeur au MINADEF
- Colonel MURASAMPONGO, Chef du Bureau Personnel EM AR
- Colonel BEM NDENGEYINKA, Conseiller Technique du MINADEF
- Lieutenant-Colonel RWARAKABIJE, Chef du Bureau Opération EM Gd N
- Lieutenant-Colonel KAYUMBA, Directeur au MINADEF

Le Comité de Crise a tenu sa première réunion le 07 Avril 1994 dans l'après-midi, pendant laquelle il rédigea un message à transmettre à la Nation. Aussitôt la rédaction terminée, la réunion fut close précipitamment suite à l'attaque de KIMIHURURA et REMERA par les éléments du FPR sortant du palais du CND.

N.B: Le texte du message n'a pas pu être retrouvé dans les archives.

Sa réunion de la matinée du 08 Avril 1994 se tint au moment où la situation était très dégradée surtout à cause des combats qui se déroulaient du côté de KIMIHURURA et REMERA. A cette occasion, les décisions suivantes furent prises:

- Envoyer une délégation auprès de l'Ambassadeur de Belgique au Rwanda pour présenter les condoléances et les excuses suite au décès de 10 militaires belges de la MINUAR.
- Envoyer une délégation auprès du FPR pour demander une trêve afin de faciliter la pacification de la population et la mise en place du Gouvernement. Cette délégation était composée par le Général-Major NDINDILYIMANA, le Colonel BEM GATSINZI alors attendu et le Lieutenant-Colonel BEM RWABALINDA. Les premiers contacts eurent lieu le même jour.
- Créer une cellule pour examiner la suite à réserver aux propositions du FPR que le Général DALLAIRE venait de présenter.

N.B.: Le Colonel BEM GATSINZI encore absent n'a participé à aucune réunion du Comité de Crise.

Malgré la reprise des hostilités par le FPR, le Comité de Crise n'a pas abandonné sa principale mission. C'est ainsi que le Général-Major NDINDILYIMANA et le Colonel BAGOSORA furent mandatés pour continuer les contacts avec les formations politiques afin que soit mis en place un nouveau gouvernement. En date du 08 Avril 1994, les représentants des partis politiques tinrent alors une réunion à l'issue de laquelle fut adopté le Gouvernement qui a prêté serment le 09 du même mois et avec lequel la population a pris le chemin de l'exil.

Ce qui précède montre qu'aucune personne, comme le font croire certains à propos du Colonel BAGOSORA, ne s'est appropriée la direction des affaires avec l'intention de prendre le pouvoir ou de nuire à qui que ce soit. Tout a été fait pour sortir de l'impasse, en concertation avec les organes de commandement des Forces Armées Rwandaises, le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies, le Commandant des Forces de la MINUAR et les Formations Politiques.

## § 2. Mesures de pacification, de protection des personnes et de rétablissement de l'ordre prises par les FAR.

### Pacification et protection des personnes lors des troubles interethniques

L'assassinat du Chef de l'Etat et sa suite dans la soirée du 06 Avril 1994 provoqua spontanément un mouvement de colère parmi la population rwandaise. Ceci dégénéra en affrontements interethniques dès le 07 avril 1994 au matin. En effet, la majeure partie du peuple rwandais, convaincue que le FPR était l'auteur du forfait, s'en prit à ses adeptes et à ses acolytes. De même, ces derniers et surtout leurs éléments armés disséminés à travers le pays s'attaquèrent ici et là aux populations qui leur étaient hostiles. Les confrontations débutèrent dans la Ville de KIGALI puis s'étendirent au reste du Pays.

Le Colonel RUTAYISIRE déclara dans une interview accordée à un journaliste de Radio Rwanda le 22 Avril 1994 : "Muri uko kubabara (kubera urupfu rw'Umukuru w'Igihugu) halimo abantu bivumbuye kubera uburakali bishora mu bandi".

Les FAR, comme par le passé, déployèrent toutes leurs énergies afin d'arrêter les massacres. Elles procédèrent pour cela à la sensibilisation des militaires et de la population et à l'interposition entre groupes antagonistes.

Cependant, la tâche des FAR ne fut pas aisée. En effet, les assassinats des leaders et adhérents des partis MRND et CDR commencés la nuit et poursuivis le matin du 07 Avril 1994 ainsi que la reprise des hostilités par le FPR le 07 Avril 1994 dans l'après-midi exacerbèrent les tensions. Ensuite, beaucoup d'éléments des forces de l'ordre furent retenus par la guerre et ne purent être dégagés pour s'occuper de la pacification. Et enfin des éléments infiltrés du FPR s'employèrent à continuer à échauffer les esprits et même à s'attaquer aux forces de l'ordre.

Néanmoins, les FAR ne fléchirent pas dans leurs actions de pacification et de rétablissement de l'ordre. Le commandement (MINADEF et les Etats-Majors) prit les devants.

En voici des exemples:

- En date du 10 Avril 1994, le MINADEF donna aux Etats-Majors et aux Unités l'ordre d'interdire strictement et combattre tous les massacres perpétrés envers la population civile, si nécessaire par le feu. (RT OPS/94/0805 du 10 Avril 1994 du MINADEF). Le 15 Avril 1994, dans une interview accordée à un journaliste de Radio Rwanda, le Ministre de la Défense réexprima son opposition aux massacres :  
"Que la population s'organise pour lutter contre la percée du FPR, oui, mais que la population commence à s'entre-tuer ça nous ne pouvons pas le permettre".
- Le 21 Avril 1994, il ordonnait au Commandement du Secteur BUTARE de protéger deux agents expatriés du CICR qui auraient été l'objet de menace de mort (RT ADM/OPS/94/902 du 21 Avril 1994 du MINADEF). Le même jour, il ordonna à l'EM Gd N de "renforcer par tous les moyens le Camp GITARAMA et le détachement MBARE pour faire face aux massacres signalés dans GITARAMA". (RT ADM/OPS/94/068 du 21 Avril 1994 du MINADEF).  
Le Ministre de la Défense préconisa aux commandants de places de se joindre aux préfets et aux autorités politiques locales pour juguler la situation: pillages et assassinats. (RT OPS/94/118 du 28 Avril 1994 du MINADEF).
- L'Etat-Major de l'Armée Rwandaise ordonna à tous les Secteurs Opérationnels et à toutes les Unités de "faire cesser immédiatement les massacres et d'autres affrontements inter-ethniques", de "s'opposer militairement à toute expédition du genre" et de collaborer avec les autorités administratives pour la sensibilisation et la pacification. (RT INT/OPS/94/04165 du 10 Avril 1994 d'EM AR).
- Dans un communiqué de presse du 18 Avril 1994 et un autre repris par l'AFP du 16 Avril 1994, le Commandement des FAR préconisa de "rechercher et arrêter les militaires égarés qui participent aux exactions diverses envers la population".
- Parmi les actions à mener dans le cadre de ramener la paix au Rwanda, le commandement propose au Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies qu'il faut arrêter les massacres notamment en disponibilisant les forces de l'ordre pour la pacification et en faisant une campagne de sensibilisation par les médias publics et privés, des tournées,... (RL N° 0628/G3.3.3 du 17 Avril 1994 d'EM AR).



- Le 20 Avril 1994, apprenant que les malfaiteurs auraient l'intention de s'attaquer à certaines familles dont celles des professeurs au Lycée Notre Dame de Cîteaux, l'EM AR demanda à l'EM Gd N de les protéger. (RT INT/OPS/94/04660 du 20 Avril 1994 d'EM AR).
- Dans un communiqué du 22 Avril 1994, le Chef EM AR s'éleva de nouveau contre les massacres: "Nimuhagalike baturage isubirana mo ly'amoko, umwanzi iyo yohereje amasasu ntaba azi uwo alibuhitane, yaba umuhutu, yaba umututsi, yaba umutwa".  
Le même jour, le Chef EM Gd N exprimait sa préoccupation en ce qui concerne la pacification: "Ubungubu tuli mu mifimo yo kubahiliza umutekano muli iki gihugu... kuko usanga hali uturere tulimo imvururu".

S'agissant de la protection et l'évacuation des personnes enfermées en divers endroits, le Chef EM AR envoya une lettre en date du 21 Avril 1994 au Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies, comme réponse à celle de ce dernier datée du 19 Avril 1994. Le Chef EM AR exprima qu'il était "d'avis que le problème", qui consistait à "sauvegarder des vies humaines des personnes non directement impliquées dans les combats qui se trouvaient à l'Hôtel des Mille Collines et dans les locaux occupés par la MINUAR", était pertinent et qu'il urgeait de mettre en place des mécanismes plus sécurisants. (RL N° 0650/G3.3.0 du 21 Avril 1994 d'EM AR). Le 27 Avril 1994, il somma au Commandement du Secteur et du Groupement GISENYI de "faire tout ce qui est possible pour protéger les orphelins se trouvant à NYUNDO". (RT INT/OPS/94/05052 du 27 Avril 1994 d'EM AR). De même, les Commandants du Camp et du Groupement CYANGUGU devaient "faire tout ce qui est possible pour protéger les personnes réfugiées au stade régional de CYANGUGU" (RT INT/OPS/94/05053 du 27 Avril 1994 d'EM AR). Dans sa lettre adressée au Commandant des Forces de la MINUAR en date du 02 Mai 1994, le Chef EM AR exprimait son "accord pour l'évacuation des personnes réfugiées en plusieurs endroits (Hôtel des Mille Collines, Lycée Notre Dame de Cîteaux, Eglise Saint Michel,...) vers les zones de sécurité de leur choix.

Il restait "disposé à la réussite de cette opération humanitaire qui permettra de sauver plusieurs vies humaines". (RL N° 0682/G3.3.0 du 02 Mai 1994 d'EM AR).

Le 04 Mai 1994, apprenant qu'il y aurait des massacres parmi les orphelins de KACYIRU déplacés à BUTARE, il ordonna au Commandement du Secteur BUTARE de "tout mettre en oeuvre pour faire cesser ces barbaries". (RT ADM/OPS/94/05494 du 04 Mai 1994 d'EM AR).

Le 07 Mai 1994, en signant le document lui envoyé le 05 Mai 1994 par le Commandant des Forces de la MINUAR, le Chef EM AR marquait son "accord concernant la sécurité en déplacement des personnes déplacées devant être évacuées sous le contrôle de la MINUAR". Par la même occasion, il exposait les "conditions préalables pour que l'opération se déroule dans les meilleures conditions de sécurité". (RL du 05 Mai 1994 du Gen DALLAIRE, RL N° 0694/G3.3.3 du 07 Mai 1994 d'EM AR et C.R de la rencontre du 21 Mai 1994).

L'évacuation de personnes retranchées se passa tellement bien que le 05 Mai 1994 le Général DALLAIRE exprima au Chef EM AR ses "sincères remerciements pour sa contribution très positive au règlement du problème de sécurité qui est survenu lors de l'opération d'évacuation des personnes déplacées entreprise le 03 Mai 1994". Il le remerciait pour tous les efforts déployés " et lui transmettait sa "gratitude à tous

les autres Officiers et Soldats des FAR ayant contribué au dénouement du problème" (RLN° 017/FC du 05 Mai 1994 du Comd MINUAR).

Le 08 Mai 1994, l'EM AR ordonnait au Commandant du Secteur GISENYI d'entrer "personnellement en contact avec les différents groupes de religieux enfermés en divers endroits pour que ceux qui veulent être évacués à GOMA puissent le faire" sous la protection de ce dernier. (RT INT/OPS/94/05708 du 08 Mai 1994 d'EM AR).

Toujours dans le cadre de la pacification, l'EM AR apprenant qu'il y aurait une tension entre la population civile de BIGOGWE d'ethnie HUTU et les militaires du Centre d'Entraînement Commando ayant des femmes TUTSI, l'EM AR ordonna en date du 25 Avril 1994 au Commandant de ce Centre de "mettre tout en oeuvre pour apaiser cette tension qui risquait d'embraser la région". (RT INT/OPS/94/04959 du 25 Avril 1994 d'EM AR). Dans une lettre adressée au MINADEF le 01 Mai 1994, l'EM AR expliqua qu'il était "urgent... d'arrêter les massacres dans tout le pays". (RLN° 0676/G3.3.0 du 01 Mai 1994 d'EM AR).

Et enfin, l'EM AR est intervenu pour empêcher la diffusion par les médias publics et privés de programmes à caractère incendiaire, de nature à favoriser les tensions inter-ethniques ou régionales.

Ainsi, lorsque le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies signala que le Conseil de Sécurité demandait que les radios nationales et autres (RTLTM, Radio Rwanda, Radio MUHABURA) émettent des messages de pacification pour soutenir l'initiative du Commandement des FAR, l'EM AR s'adressa au Gouvernement pour lui demander de "saisir immédiatement les responsables des medias nationaux à ce sujet". C'est dans ce sens que lors d'une réunion tenue le 17 Avril 1994 et regroupant le Commandant des Forces de la MINUAR, l'Envoyé Spécial des Nations Unies et les Chefs d'Etats-Majors, ces derniers informèrent à l'assistance qu'une réunion entre le Commandement des FAR et les directions de la RTLTM et de Radio Rwanda avait eu lieu le 16 Avril 1994 pendant laquelle il avait été demandé à ces dernières d'émettre des messages d'Unité et de pacification (CR de la réunion du 17 Avril 1994, Par. 6). Par ailleurs, dans une lettre adressée le 19 Juin 1994 au MINADEF, le Chef de délégation des FAR aux négociations, constata que parmi ce qui a été fait par les FAR pour la pacification, il fallait inclure "l'interdiction des programmes incendiaires radio-diffusés".

Ainsi, "le commandement des FAR a approché les responsables des radios pour les responsabiliser à émettre des programmes plutôt réconciliateurs". Malgré ces efforts le FPR n'a rien fait de son côté et la Radio MUHABURA a poursuivi sa campagne incendiaire.

Les Commandements des Secteurs opérationnels et des Unités AR et Gd N ont eux aussi sévi farouchement contre les troubles et les massacres interethniques, régionaux ou entre partis politiques dans leurs ressorts respectifs, en exécution des ordres reçus du MINADEF ou des Etats-Majors ou sur initiatives propres.

Dans le Secteur de la Ville de KIGALI où les affrontements prirent naissance, l'on peut énoncer le rétablissement de la situation par les Commandants des Unités du Camp Colonel MAYUYA dès le 07 Avril vers midi, suite à l'assassinat de certaines familles perpétré par un groupe d'inconnus en tenue militaire. (RT INT/OPS/94/1428 du 07 Avril 1994 du Camp Colonel MAYUYA). Le matin, "suite à l'assassinat du Chef de l'Etat, les militaires mécontents étaient sortis des Camps et s'en étaient pris à certaines autorités qu'ils accusaient de pro-FPR". (RT OPS/94/356 du 07 Avril

1994 du Comdt Ops Ville de KIGALI). Le Commandement du Secteur demanda alors à tous les Camps et Unités du Secteur d'éviter tout heurt entre militaires et la population. (RT INT/OPS/94/353 du 07 Avril 1994 du Comdt Ops Ville KIGALI). Des patrouilles de la Police Militaire et de la Gd N furent intensifiées pour arrêter les confrontations inter-ethniques (RT OPS/94/365 du 09 Avril 1994 du Comdt Ops Ville KIGALI).

Cependant, suite aux faibles effectifs disponibles, les Unités du Secteur furent débordées en certaines circonstances. Ce fut le cas pour la sécurité des malades en date du 01 Mai 1994 (RT ADM/INT/94/05325 du 01 Mai 1994 du Camp KIGALI).

En ce qui concerne le Secteur opérationnel de GISENYI, les affrontements interethniques débutèrent dans la Ville de GISENYI et ses environs, ainsi que dans certaines communes dont MUTURA, KANAMA et KARAGO. Le Commandement de ce Secteur s'attela dès le début à maîtriser la situation (RT INT/OPS/94/696 du 08 Avril 1994 du Comdt Ops GISENYI).

Dans ce cadre, plusieurs réunions de sensibilisation furent tenues avec la population, en compagnie des autorités préfectorales et communales. Ce fut le cas avec la population de la Ville de GISENYI le 09 Avril 1994 (RT OPS/94/702 du 09 Avril 1994 du Comdt Ops GISENYI), le 10 Avril 1994 (RT OPS/94/711 du 10 Avril 1994), et le 23 Avril 1994 (RT OPS/94/861 du 23 Avril 1994), celle de la Commune KANAMA le 11 Avril 1994 (RT OPS/94/719 du 11 Avril 1994), celle de la Commune NYAMYUMBA le 12 Avril 1994 (RT INT/OPS/94/734 du 12 Avril 1994) et celle de la Sous-Préfecture NGORORERO le 04 Mai 1994 (RT OPS/94/980 du 04 Mai 1994 du Comdt Ops GISENYI).

Le même commandement assura la protection et l'évacuation de personnes vulnérables vers la Ville de GOMA. Ce fut le cas des expatriés le 09 et 10 avril 1994 (RT OPS/94/709 du 09 Avril 1994 et RT OPS/94/708 du 10 Avril 1994 du Comdt Ops GISENYI) et celui des 351 enfants de l'orphelinat de NYUNDO et leurs 20 éducatrices le 03 Mai 1994 (RT INT/OPS/94/976 du 03 Mai 1994 du Comdt Ops GISENYI).

Néanmoins, suite aussi à l'insuffisance des effectifs, les forces de l'ordre du Secteur GISENYI furent débordées par endroits et ne purent contenir la population déchainée. Ainsi fut-il en ce qui concerne l'attaque et le massacre des déplacés TUTSI de NYUNDO le 02 Mai 1995 (RT INT/OPS/94/969 du 02 Mai 1995 du Comdt Ops GISENYI).

Dans le Secteur opérationnel de KIBUNGO, les affrontements commencèrent vers le 09 Avril 1994 et s'étendirent dans toutes les Communes de GISAKA - MIGONGO et du BUGANZA. Le Commandement de ce Secteur ne ménagea aucun effort pour arrêter les violences en envoyant des patrouilles et en sensibilisant la population en collaboration avec les autorités administratives. (RT INT/OPS/94/515 du 09 Avril 1994 et RT OPS/94/529 du 12 Avril 1994 du Comdt Ops KIBUNGO).

Dans le Secteur Opérationnel de BUTARE - GIKONGORO, les forces de l'ordre intervinrent à plusieurs occasions pour lutter contre les affrontements inter-ethniques. Dès le 12 Avril 1994, lorsque les tensions furent signalées en Commune MARABA, la Gendarmerie descendit sur terrain, calma la situation et saisit plusieurs armes blanches des groupes antagonistes. (RT OPS/94/565 du 12 Avril 1994 du Comdt Ops BUTARE). De même, le 16 Avril 1994, lorsque les TUTSI furent attaqués dans

GIKONGORO, la Gendarmerie s'interposa. (RT INT/OPS/94/588 du 16 Avril 1994 du Comdt Ops BUTARE).

Cependant, la tâche des Forces de l'ordre ne fut pas aisée. Plusieurs fois, des groupes extrémistes TUTSI et des éléments infiltrés du FPR armés s'opposèrent aux actions de pacification et s'attaquèrent même aux forces de l'ordre. Ainsi, malgré l'intervention de la Gendarmerie, le 12 Avril 1994 une partie des déplacés TUTSI issus des Communes RWAMIKO, MUDASOMWA et NYAMAGABE descendirent sur KINYAMAKARA pour s'attaquer aux HUTU qui résistèrent. (RT OPS/94/565 du 12 avril 1994 du Comdt Ops BUTARE). Le 16 Avril 1994 dans la Commune NYAKIZU, les déplacés TUTSI armés de fusils tirèrent sur les éléments de la Gendarmerie qui assuraient la pacification.

La veille, ils avaient gravement blessé deux gendarmes et un autre avait été porté disparu (RT INT/OPS/94/588 du 16 Avril 1994 de Comdt Ops BUTARE). Le 24 Avril 1994, l'on constatait que les affrontements dans BUTARE et GIKONGORO étaient provoqués par des TUTSI revanchards qui s'attaquaient à la population HUTU. (RT INT/OPS/94/630 du 23 Avril 1994 du Comdt Ops BUTARE).

Dans le but d'arrêter les affrontements, les autorités militaires en collaboration avec les autorités administratives procédèrent à une campagne de sensibilisation lors des meetings populaires tenus à cet effet. Ce fut le cas:

- Dans la Ville de BUTARE le 17 Avril 1994 (RT INT/OPS/94/0596 du 17 Avril 1994 et INT/OPS/94/0600 du 17 Avril 1994 du Comdt Ops BUTARE) et le 25 Avril 1994 (RT INT/OPS/94/635 du 25 Avril 1994 de BUTARE);
- Dans la Ville de GIKONGORO le 26 Avril 1994 (RT INT/OPS/94/0649 du 26 Avril 1994) et MUYAGA le 27 Avril 1994 (RT INT/OPS/94/652 du 27 Avril 1994);
- Dans les Communes NYABISINDU, MUYAGA, RUHASHYA et RUSATIRA le 27 Avril 1994 (RT INT/OPS/94/0657 du 27 Avril 1994). Afin de toucher les communes éloignées, des patrouilles de pacification sillonnèrent toute la région avec un message de paix (RT INT/OPS/94/630 du 23 Avril 1994, RT INT/OPS/94/0642 du 25 Avril 1994, RT INT/OPS/94/0666 du 28 Avril 1994, RT INT/OPS/94/0669 du 29 Avril 1994, RT INT/OPS/94/674 du 29 Avril 1994, RT INT/OPS/94/696 du 31 Mai 1994 et RT OPS/94/709 du 04 Mai 1994 du Comdt Ops BUTARE).

### § 3. Mesures prises contre le pillage et les exactions diverses

Des bandes isolées de jeunes civils et de militaires désertant le front profitèrent de la situation de guerre et des affrontements inter-ethniques pour s'approprier illégalement des biens d'autrui, spécialement des véhicules, des vivres et des objets de valeurs. Les autorités militaires combattirent ce fléau par des mesures allant jusqu'à descendre les personnes impliquées. Le 10 Avril 1994, le Ministre de la Défense signifiait aux Etats-Majors et aux Unités que les pillages doivent être combattus farouchement si nécessaire par le feu. (RT OPS/94/0805 du 10 Avril 1994 du MINADEF). Le lendemain, il rappelait aux Etats-Majors "d'utiliser les moyens forts pour arrêter les pillages". (RT OPS/94/817 du 11 Avril 1994 du MINADEF). Le 14 Avril 1994 il s'indignait du pillage perpétré à l'OCIR (RT OPS/94/847 du 14 Avril 1994 du MINADEF).

De même, le 16 Avril 1994: "Les pillages continuent à KIGALI et prennent des dimensions incontrôlables. Prendre des mesures énergiques pouvant aller jusqu'à descendre les pillards". (RT OPS/94/35 du 16 Avril 1994 du MINADEF). Le 28 Avril 1994, il demande que les Commandants de place se joignent aux préfets et autres autorités politiques locales pour juguler la situation de pillage. (RT OPS/94/118 du 28 Avril 1994 du MINADEF 01). Et enfin, dans une lettre adressée au MINADEF le 20 Juin 1994, le Chef CRCD propose des mesures à prendre contre un groupe de malfaiteurs (pilleurs) qui se déclaraient de la secte dite "SAGESSE", qui faisaient la loi dans leur quartier qu'ils appelaient à tort "quartier des INTERAHAMWE, les ZOULOUS" et dont la façon dont ils avaient été armés était suspecte. (RL N° 118/G3.4.6 du 20 Juin 1994 du CRCD).

L'Etat-Major de l'Armée Rwandaise prescrivait le 10 Avril 1994 à toutes les Unités de s'opposer militairement au pillage, en collaboration avec les autorités administratives (RT INT/OPS/94/04165 du 10 Avril 1994 d'EM AR). Déjà le 07 Avril 1994, il avait ordonné au Secteur de la Ville de KIGALI de rétablir énergiquement l'ordre et avait prescrit des mesures à cet effet (RT OPS/94/04099 du 07 Avril 1994 d'EM AR). Le 16 Avril 1994, en apprenant que certains militaires seraient en train de piller les maisons au lieu de participer aux opérations, il demande de les ramener aux camps et aux positions (RT INT/OPS/94/04441 du 16 Avril 1994 d'EM AR). Dans un communiqué de presse du 18 Avril 1994 et un autre rendu public par l'AFP le 16 Avril 1994, le Commandement préconise de "rechercher et neutraliser les militaires égarés qui participent aux pillages et exactions diverses contre la population.

Le 21 Avril 1994, le Chef du détachement de la Police Militaire au Camp KIGALI reçut du Chef du Bureau Renseignement de l'EM AR la mission de "réprimer le pillage dans la Ville de KIGALI par le feu et saisir de force et par le feu en cas de besoin tous les véhicules pillés" (RL N° 088/G2.1.4 du 21 Avril 1994 du G2 EM AR). Les "Rapports de Patrouilles du Détachement PM de lutte contre le pillage" annexés au présent document et couvrant la période du 24 Avril 1994 au 14 Mai 1994 montrent les résultats obtenus par ce détachement, tout en mettant en exergue les militaires et civils appréhendés et les objets saisis.

Le 26 Avril 1994, l'EM AR ordonna que "en plus du Conseil de discipline, les pillards doivent faire objet du dossier judiciaire et mis sous mandat d'arrêt directement". (RT ADM/94/05009 du 26 Avril 1994 d'EM AR). Le 29 du même mois, il s'adressa particulièrement au Commandant du Bn Cdo HUYE dont les militaires continuaient à commettre des pillages et autres exactions envers la population pour que ce dernier prenne des mesures pour endiguer ce fléau. (RT ADM/INT/OPS/94/05145 du 29 Avril 1994 d'EM AR).

Dans une lettre datée du 03 Mai 1994, il renforce les mesures disciplinaires à appliquer dorénavant à l'égard de ceux qui se seront rendus coupables de pillage ou d'exactions envers la population civile (meurtre, viol, rançonnement,...). Tout militaire, toute catégorie confondue, sera désarmé et les effets militaires en sa possession lui seront retirés; les Commandements opérationnels prononceront la résiliation des contrats des hommes de troupe, proposeront télégraphiquement la résiliation des contrats des Sous-Officiers sous-contrat, enverront les officiers à l'EM AR où ces derniers prendront connaissance des mesures prises à leur rencontre. (RL N° 0691/OFFR-SOC-MS.C.2.2 du 03 Mai 1994 d'EM AR).

Le 23 Avril 1994, le Chef EM AR s'indigne de la réaction du Commandant de la Compagnie de Gendarmerie qui se trouvait à KICUKIRO. Ce dernier restait inerte face au pillage de l'ETO KICUKIRO (RT INT/OPS/94/04830 du 23 Avril 1994 d'EM AR). Le 06 Mai, il ordonna au Secteur de la Ville de KIGALI "d'envoyer un élément musclé pour arrêter le pillage de MAGERWA". (RT OPS/94/05586 du 06 Mai 1994 d'EM AR). Dans sa lettre datée du 09 Mai 1994, il préconise à toutes les Unités que "l'action de la population civile doit être soutenue et tout militaire doit s'employer à éviter les actes de banditisme, de violence et de pillage". (RL N° 0696/G2.2.2.2 du 09 Mai 1994 d'EM AR).

Les autorités administratives ne sont pas restées mains croisées face à cette situation. C'est ainsi que le 20 Avril 1994, le Préfet de la Préfecture de la Ville de KIGALI proposait au Chef d'EM AR des mesures pour combattre le désordre et le pillage exécutés par des militaires tout au moins dans la Ville de KIGALI :

Renforcer l'unité de la Police Militaire anti-pillage pour appréhender tous les militaires en sortie irrégulière; installer des barrages de contrôle pour appréhender les voleurs et saisir les véhicules volés, exiger les documents des véhicules; désigner une équipe de mécaniciens pour récupérer tous les véhicules abandonnés sur la route dans la ville.

Les Unités et secteurs opérationnels ont sévi farouchement contre ce fléau de pillage et autres exactions envers la population. Des exemples abondent dont celui du Secteur Opérationnel de KIBUNGO qui a "intercepté une douzaine de gens qui ont essayé de piller les magasins et quelques maisons abandonnées" en date du 08 Avril 1994 (RT INT/OPS/94/506 du 08 Avril 1994 du Comdt Ops KIBUNGO) ou celui du Secteur de BUTARE qui a dû prendre des "mesures draconiennes pour contrer les pillages" (RT INT/OPS/94/0631 du 24 Avril 1994, RT INT/OPS/94/634 du 24 Avril 1994 du Comdt Ops BUTARE et RT INT/OPS/94/0658 du 28 Avril 1994 du Comdt Ops BUTARE).

#### § 4. Efforts fournis par les FAR en faveur de l'arrêt des combats et de la Paix

Après la reprise des hostilités dans l'après-midi du 07 Avril 1994, les Forces Armées Rwandaises ont tout fait pour l'arrêt des combats en proposant à maintes reprises un cessez-le-feu, ou tout au moins une trêve. En effet, elles avaient besoin de dégager du front un nombre suffisant d'éléments pour combattre les affrontements inter-ethniques qui endeuillaient le pays. Par ailleurs, il fallait relancer un dialogue politique afin de combler le vide politique et institutionnel créé par l'assassinat du Chef de l'Etat et de beaucoup d'autres hauts responsables, en privilégiant le plus possible les clauses des Accords d'ARUSHA.

Déjà le Comité de Crise, dans sa réunion du 08 avril au matin, avait décidé d'envoyer une délégation auprès du FPR pour demander une trêve afin de s'occuper de la pacification et de contacter le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies, la MINUAR et les représentations diplomatiques et consulaires afin qu'ils fassent pression sur le FPR pour arrêter les combats. Les contacts avec le FPR pour négocier le cessez-le-feu débutèrent le même jour. (RT INT/OPS/ADM/94/04126 du 09 Avril 1994 d'EM AR).

Dans une interview accordée le 09 Avril 1994, le Chef EM AR (a.i) affirma que "les Forces Armées Rwandaises demandent urgemment et instamment aux partenaires du FPR vraiment d'user de leur bonne volonté, pour que le climat de paix et de

négociation revienne et que le FPR ne privilégie pas la guerre parce que la solution des armes ne peut pacifier, mais peut être fatale".

Dans un communiqué de presse daté du 12 Avril 1994, le Commandement des FAR propose "une rencontre entre les Commandements des FAR et du FPR pour examiner ensemble comment pacifier le pays, contribuer à la mise en place des Institutions de Transition à Base Elargie pour éviter de continuer de verser inutilement le sang des innocents". En outre, il propose une trêve à partir du 13 Avril 1994 à 12h00.

Le 15 Avril 1994, répondant à la lettre lui adressée la veille par le Dr Jacques Roger BOOH-BOOH, laquelle précisait les conditions pour que la MINUAR réduite (2.000 hommes) reste au Rwanda et pour que la MONUOR soit maintenue sur la frontière rwando-ougandaise, le Chef EM AR accepte "une solution négociée afin de mettre fin à la tragédie qui ensanglante le Rwanda". "Je suis heureux précise-t-il, de constater qu'elles (les conditions) vont dans le sens même de notre communiqué et des objectifs que nous souhaiterions réaliser avec le FPR, à savoir la pacification et la contribution à la mise en place rapide des Institutions de Transition à Base Elargie". (RL N° 0624/G3.3.3 du 15 Avril 1994 d'EM AR).

Le même jour, dans une interview accordée à un journaliste de Radio Rwanda, le Ministre de la Défense explique que "nous demandons au FPR d'arrêter et ça nous permettra également de notre côté de pacifier, de ramener le calme dans le pays". A la question qui lui était posée sur la possibilité des négociations, il expliqua comment "les militaires rwandais ont pris les devants parce qu'ils estiment que ce n'est pas par la guerre que nous allons régler les problèmes politiques rwandais".

Les négociations proposées par le Comdt des FAR commencèrent le 15 Avril 1994 sous la présidence de Monsieur Roger BOOH BOOH. Séance tenante; le FPR remit des "préconditions à une éventuelle rencontre de discussion d'un cessez-le-feu" signées par le Dr Jacques BIHOZAGARA. Malgré que celles-ci soient logiquement irréalisables et aient tout l'air d'être un diktat, le commandement des FAR répondit le lendemain par proposer des mécanismes réalistes à mettre en place pour faciliter le retour à la paix. (Voir lettre du Dr BIHOZAGARA et le manuscrit de la réponse des FAR). Dans le même cadre, pour répondre aux "préconditions" ci-dessus et à la note du Dr Jacques Roger BOOH-BOOH du 16 Avril 1994, le Chef EM AR proposa le 17 Avril 1994 à ce dernier des actions à mener pour ramener la paix au Rwanda, notamment "arrêter les combats afin de disponibiliser les forces de l'ordre pour la pacification" et la mise en place du Gouvernement de Transition à Base Elargie. (RL N° 0628/G3.3.3 du 17 Avril 1994 d'EM AR).

Dans un communiqué de presse du 18 Avril 1994 et un autre repris par l'AFP du 16 Avril 1994, le Commandement des FAR proposait "l'arrêt immédiat des opérations militaires pour permettre la pacification car les forces de l'ordre ne peuvent rien faire tant que le FPR tire sur elles".

Dans un communiqué du 22 Avril 1994, le Chef EM AR revint sur cette question: "Ibi nkaba mbisabye n'Umulyango wa FPR, ugomba... kwiyumvisha ko amasasu ataliyo azabaha ubutegetsi bifuza... Nibaze... turebere hamwe ubulyo bubereye Demokrasi Abanyarwanda bahisemo". Le même jour, le Colonel RUTAYISIRE réaffirma cette volonté du Commandement d'arrêter les combats: "Nkaba mbona ko iyo cessez-le-feu yaboneka vuba".

Toujours à propos du cessez-le-feu, le 23 Avril fut signée à GBADOLITE une "déclaration de cessez-le-feu". Le Gouvernement rwandais était représenté par le Gen Bde GATSINZI et le Colonel BEMSG NTIWIRAGABO. Le texte prévoyait qu'"un cessez-le-feu sera instauré dimanche le 24 Avril 1994 à midi" et que "des pourparlers entre belligérants débiteront 48 heures après". Voir les déclarations du cessez-le-feu de GBADOLITE du 23 Avril 1994).

De même, le 29 avril 1994, le Chef EM AR transmet au Dr Jacques Roger BOOH-BOOH la position du Gouvernement Rwandais "d'accord pour un cessez-le-feu immédiat". (RL N° 0668/G3.3.3 du 29 Avril 1994 d'EM AR).

Faisant suite à leur entretien téléphonique du 01 Mai 1994, le Chef EM AR transmet à Madame le Secrétaire Adjoint chargée des Affaires Africaines au Département d'Etat Américain une note, lui signifiant que parmi les conditions de retour de la Paix le FPR doit accepter d'arrêter les hostilités afin d'apaiser la colère populaire et reprendre les négociations pour la mise en oeuvre des Accords d'ARUSHA.

Le 20 Mai 1994, le Général DALLAIRE annonça la visite de Monsieur IQBAL RIZA, Envoyé Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies, visite prévue au Rwanda en date du 23 au 24 Mai 1994. Il demande un arrêt des hostilités à cette occasion. (RL N° 32/FC du 20 Mai 1994 du Général DALLAIRE). Le Chef EM AR lui répondit qu'il sera disponible pour recevoir l'Envoyé Spécial et précise qu'il n'a pas d'objection quant à l'observation de la trêve. (RL N° 0717/G3.3.0 du 23 Mai 1994 d'EM AR).

Dans une rencontre entre les représentants des FAR et de l'APR le 30 Mai 1994 au Quartier Général de la MINUAR à REMERA et sous les auspices de ce dernier, la partie rwandaise rappela que "la condition préalable et sine qua non (pour sensibiliser la population et faire cesser les massacres) est l'arrêt des combats et le cessez-le-feu".

Dans un communiqué de presse du 01 Juin 1994, le Chef EM AR déclarait que : "il ressort des rencontres effectuées... une nécessité impérieuse de cessez-le-feu pour voir ensemble comment mettre en place les mécanismes conduisant à la paix au Rwanda... Nous demandons également au FPR de... se convaincre que la guerre qu'il a déclenchée et continue à privilégier est loin d'être une solution aux maux dont souffre le Rwanda".

§ 5. Investigations sur l'assassinat du Premier Ministre Madame Agathe UWILINGIYIMANA et sur le massacre des casques bleus belges.

Les informations à la disposition du Commandement des FAR sur l'assassinat du Premier Ministre Madame Agathe UWILINGIYIMANA et le massacre des 10 casques bleus belges de la MINUAR sont les suivantes:

I. Assassinat de Madame Agathe UWILINGIYIMANA:

La sécurité et la garde chez le Premier Ministre étaient assurées conjointement par une équipe de gendarmes de la Compagnie de Sécurité (Commandée par le Lt Col BAVUGAMENSHI Innocent actuellement à l'APR et une équipe des militaires de la MINUAR "autres que belges" doublés par des Militaires d'escorte belges de la MINUAR.



D'après les déclarations du 1 Sgt BAHIZI Siméon, seul gendarme qu'on a pu retrouver qui était chauffeur de permanence chez le Premier Ministre, les événements qui ont précédé la mort du Premier Ministre sont les suivants :

- Dans la nuit du 06 au 07 Avril 1994 lorsque les coups de feu se faisaient entendre dans la Ville de KIGALI, le Premier Ministre a eu peur et a demandé le renfort au QG de la MINUAR Belge par Radio TALKIE-WALKIE car elle était en liaison Radio avec la MINUAR. Vers 23 heures, une équipe de militaires belges conduite par un Adjudant-Chef est venue chez le Premier Ministre et s'est entretenue avec elle devant le salon. L'équipe est repartie.
- Le lendemain matin 07 Avril 1994 vers 05H40, une autre équipe de militaires belges est venue et après son entrée dans l'enceinte de la résidence du Premier Ministre, il y a eu ouverture du feu à l'extérieur et une des jeeps d'escorte garées sur la route a été atteinte par un projectile. L'équipe est directement sortie de l'enceinte sans parler au Premier Ministre. Tous les militaires belges d'escorte et d'autres de la MINUAR qui avaient passé la nuit chez le Premier Ministre sont sortis également. Les jeeps qui n'étaient pas touchées ont démarré et sont parties.
- Ce gendarme était à l'intérieur de l'enceinte et ne sait pas ce qui s'est passé à l'extérieur après la sortie des militaires de la MINUAR.  
Ceux qui n'ont pas pu partir avec les jeeps sont certainement tombés dans les mains de ceux qui ont tiré sur l'autre jeep.
- Vers 08 heures les coups de feu se multipliaient autour de la résidence du Premier Ministre. Le Chef de Poste gendarme a appelé le Lt Col BAVUGAMENSHI pour lui demander le renfort et l'attitude à prendre. Ce dernier lui aurait dit qu'il ne pouvait pas le renforcer et lui a suggéré d'évacuer la famille du Premier Ministre quelque part ailleurs.  
Le Chef de Poste a coupé le treillis et a créé une brèche dans la clôture qui séparait la résidence du Premier Ministre et la maison du PNUD occupée par un Sénégalais agent du PNUD et a caché la famille chez cet agent du PNUD.
- Comme ils se sentaient incapables de protéger le Premier Ministre et que par contre leur présence constituait un danger pour la famille du fait qu'elle révélait son refuge, les gendarmes se sont convenus d'évacuer les lieux et sont partis un à un. Le 1Sgt BAHIZI Siméon qui a fourni ces informations dit qu'il est parti le premier.
- Selon des sources diverses, qui ont probablement rencontré les gendarmes qui étaient de garde chez le Premier Ministre et que le Commandement des FAR recherche encore pour les entendre, les événements se seraient suivis de la façon suivante:
  - Pendant la nuit du 06 au 07 Avril 1994, lorsque les tiraillements se multipliaient, les gendarmes qui assuraient la garde chez le Premier Ministre lui ont proposé de l'évacuer en dehors de KIGALI, parce qu'ils se sentaient incapables d'assurer sa sécurité. Le Premier Ministre s'y est opposé. Même les militaires ghanéens de la MINUAR qui étaient de garde le lui ont proposé et Mme le Premier Ministre a refusé.
  - Vers 03 Heures du matin une Section de militaires belges est arrivée chez le Premier Ministre à bord de 4 jeeps mitrailleuses. A leur arrivée, des inconnus qui assiégeaient déjà la résidence du Premier Ministre ont ouvert le feu. Les militaires belges ont vite débarqué et se sont mis à couvert, mais 2 jeeps se seraient vite sauvées.

Les militaires belges ont déclaré à la garde qu'ils étaient appelés par le Premier Ministre et la garde a ouvert pour eux. Arrivé à l'intérieur de l'enceinte, le Lieutenant LOTIN qui conduisait la Section a dit qu'il vient escorter le Premier Ministre pour aller faire une déclaration à la Radio. Le Premier Ministre aurait décliné cette responsabilité en disant qu'elle n'avait pas de déclaration à faire et qu'elle ne signifiait plus rien. Elle a demandé plutôt qu'on assure sa sécurité sur place. Les militaires belges se sont partagés les secteurs avec les gendarmes et ont pris le dispositif de défense de la résidence du Premier Ministre.

- Le 07 Avril 1994 vers 05 Heures, le Premier Ministre prise de panique a demandé qu'on l'évacue regrettant de s'être opposée auparavant. Les gendarmes ont essayé de lui faire escalader le mur qui séparait sa résidence de celle du Chargé d'Affaires de l'Ambassade des USA pour l'y évacuer. -

Une salve de rafale est tombée à quelques centimètres du Premier Ministre au moment où on l'aidait à escalader. Le Premier Ministre a dû descendre et n'a plus osé de remonter.

Après cet échec les gendarmes ont créé une brèche dans la clôture en treillis qui séparait la résidence du Premier Ministre de celle de l'agent du PNUD, et ont pu y évacuer toute la famille du Premier Ministre.

Les gendarmes et les militaires de la MINUAR (belges et noirs) sont tous restés dans leurs positions chez le Premier Ministre.

- Vers 08 Heures, les militaires mutins ont assailli la résidence du PREMIER Ministre et ont intimé aux militaires belges (déployés à l'entrée) de déposer les armes. Le Lieutenant LOTIN qui conduisait l'équipe belge aurait vite rendu compte à ses supérieurs qui l'ont autorisé à s'exécuter. Les militaires de la MINUAR ont déposé les armes et ont été gardés à l'extérieur de l'enceinte.

Les mutins sont entrés et ont fouillé la résidence et ses dépendances. Tandis que les gendarmes ont vite évacué les lieux. Au moment où une partie des mutins faisait la fouille de la résidence du Premier Ministre, les militaires de la MINUAR ont été conduits au Camp KIGALI par le Minibus qui, de passage, emmenait le Major NTUYAHAGA Bernard au service à l'Etat-Major de l'Armée.

Cette vague d'assaut n'a pas découvert le Premier Ministre et est partie.

- Vers 11 Heures, une autre vague d'assaut a investi le quartier et a fait la fouille de toutes les maisons. C'est ainsi que le Premier Ministre et son mari ont été découverts chez l'agent du PNUD, ont été ramenés à leur résidence et ont été tués.

A part le témoignage susmentionné et les informations glanées par-ci par-là, les circonstances qui ont entouré la mort du Premier Ministre Agathe UWILINGIYIMANA restent obscures. Le Premier Ministre n'a jamais signalé à l'Etat-Major de la Gendarmerie Nationale ni à l'Etat-Major de l'Armée Rwandaise qui était plus proche qu'elle était menacée. Le Lt Col BAVUGAMENSHI, commandant de la Cie de sécurité ne l'a pas signalé non plus, même après l'appel du Chef de poste. C'est le 07 Avril 1994 vers 11 heures que les militaires qui étaient à l'ESM, lors de la Réunion du Commandement des FAR élargie aux Commandants de Secteurs opérationnels et d'Unités, ont entendu plusieurs coups de feu du côté de la Résidence du Premier Ministre. Le Commandement des FAR n'a été informé de l'assassinat du Premier Ministre qu'à l'issue de la réunion vers 13 heures. La descente effectuée déjà très tard n'a pas pu identifier les coupables. Par ailleurs l'évolution de la situation n'a pas permis de mener toutes les investigations, le FPR ayant refusé le cessez-le-feu lui proposé pour mener des enquêtes.

Ce qui est clair, c'est que Madame Agathe UWILINGIYIMANA et son mari ont été retirés de leur refuge chez l'agent du PNUD et ont été tués à la résidence du Premier Ministre. L'agent du PNUD a été évacué avant d'être entendu par les services de sécurité rwandais.

Même si les rumeurs et certains médias ou écrivains attribuent le forfait aux éléments de la Garde Présidentielle, ce n'est que subjectif et tendancieux, car la reprise soudaine des hostilités n'a pas permis d'identifier les auteurs. Des militaires isolés excédés issus de toutes les unités de KIGALI, des éléments de la défense civile en tenue militaire, des éléments infiltrés du FPR déguisés en militaires des FAR, tous circulaient et faisaient des coups par-ci, par-là dans la confusion totale et la Garde Présidentielle n'avait pas de signe distinctif.

Madame le Premier Ministre avait pris fait et cause pour le FPR et a été considérée comme conspiratrice contre le Président HABYARIMANA. Les réunions secrètes des seuls officiers ressortissants de la Préfecture de BUTARE qu'elle avait tenues à sa résidence respectivement pendant la nuit du 01 au 02 Avril et le 04 Avril 1994 ont été interprétées par certains comme un complot contre le Président HABYARIMANA. L'assassinat de celui-ci 2 jours après a été pris dans le même sens. Certains membres du gouvernement et membres influents des partis politiques auraient été tués également pour le même motif, alors que d'autres ont été assassinés par les éléments du FPR infiltrés et déguisés en tenue militaire des FAR pour semer la confusion.

En effet, les autorités qui ont cherché refuge dans des Camps Militaires et notamment au Camp de la Garde Présidentielle ont été sauvées.

Concernant la dépouille mortelle du Premier Ministre, elle a été évacuée à la morgue de l'Hôpital Militaire de KANOMBE avec les corps des victimes de l'attentat contre l'avion présidentiel, en attendant l'arrêt des hostilités pour organiser les funérailles. Le FPR, en ne voulant pas l'arrêt des combats, n'a pas permis cette possibilité. Les dépouilles mortelles ont alors été remises aux familles respectives. Celle du Premier Ministre qui avait été tuée avec son mari est restée à la morgue jusqu'au repli des Unités du Camp Colonel MAYUYA, la famille n'ayant pas pu s'organiser pour la récupérer.

Toutefois les investigations continuent pour retrouver les gendarmes qui assuraient la garde chez le Premier Ministre et acter leurs déclarations.

## II. Massacre des 10 Casques bleus Belges au Camp KIGALI le 07 Avril 1994.

A partir de la déclaration du gendarme évoqué plus haut, nous supposons qu'à la sortie de l'enceinte de la résidence du Premier Ministre, les 10 Casques bleus belges sont tombés dans les mains des éléments qui assiégeaient la résidence et ont été désarmés sans résistance.

D'après l'information à notre disposition, un Officier d'Etat-Major de l'Armée Rwandaise qui habitait à KIYOVU, a attendu le véhicule qui devait l'amener au service comme d'habitude. C'est vers 09 heures qu'un MINIBUS convoyé par 2 militaires lui a été envoyé. Il s'est rendu à l'Etat-Major suivant l'itinéraire habituel qui débouchait à l'Avenue Paul VI en passant en-bas de la Nonciature et longeait le côté supérieur de celle-ci vers le carrefour situé près de la Résidence du Premier Ministre. Avant d'atteindre le carrefour où un barrage avait été dressé spontanément par des militaires, l'officier a vu un attroupement de militaires rwandais et de

militaires blancs devant la résidence du Premier Ministre. Lorsque le véhicule est arrivé et s'est arrêté au barrage, l'attroupement s'est empressé vers le carrefour, la section des blancs avec 2 ou 3 casques bleus noirs sans armes tandis que les militaires rwandais avec leurs armes.

Un Lieutenant belge qui était dans le groupe a demandé avec insistance à l'équipage du véhicule d'évacuer des lieux ces casques bleus belges. L'Officier d'Etat-Major en question a demandé où les emmener! Le Lieutenant belge lui a indiqué le poste de la MINUAR du Camp KIGALI en disant qu'il avait un message urgent à envoyer à ses Chefs. Seuls les Militaires de la MINUAR (belges et noirs) ont embarqué tandis que les militaires rwandais sont restés sur les lieux. Le véhicule les a conduits au Camp KIGALI, les a déposés au poste de la MINUAR situé près du Corps de Garde et il s'est rendu à l'Etat-Major.

Ces militaires déposés au Camp ont été accueillis par leurs collègues observateurs de la MINUAR détachés au Camp KIGALI.

Les circonstances de la mort des 10 Casques bleus belges seraient les suivantes : Après leur arrivée au Camp KIGALI, une rumeur aurait vite circulé au Camp disant que les casques bleus belges qui ont abattu l'avion présidentiel venaient d'être capturés et étaient gardés au Camp KIGALI. Les militaires se sont alors spontanément affolés et se sont rués sur les casques bleus après avoir forcé les magasins d'armement et pris les armes. Le premier assaut a été fait par les invalides de guerre avec leurs béquilles, et ce sont les plus dangereux. La cause directe de la mort des casques bleus belges est cette rumeur qui a été prise pour vérité par ces militaires suite à une opinion qui avait pris naissance dans certains milieux politiques rwandais et avait créé une certaine intolérance vis-à-vis des militaires belges eu égard à leur comportement durant la période des hostilités au Rwanda.

L'on se souviendra qu'au début de la guerre d'Octobre 1990 le Gouvernement Belge a envoyé une unité Para-Commando au Rwanda, qui est repartie malgré le souhait et l'espoir de certains milieux politiques rwandais de voir cette unité belge rester au Rwanda aux côtés des FAR. Cet abandon a été qualifié de trahison par ces milieux politiques, vu les liens historiques qui existaient entre le Rwanda et la Belgique en général et entre l'Armée Belge et l'Armée Rwandaise en particulier.

L'on se souviendra également que la présence des militaires belges dans la MINUAR pour la protection de la Ville de KIGALI avait été fortement contestée par la majorité des Rwandais mais que le gouvernement rwandais d'alors la leur avait imposée. Après leur arrivée à KIGALI les militaires belges se sont eux-mêmes compromis par leurs agissements. Par exemple :

- Ils ont attaqué le domicile de Monsieur BARAYAGWIZA Jean Bosco, un des Leaders du Parti C.D.R.
- Ils ont attaqué le domicile du Colonel BEMS BAGOSORA, Directeur de Cabinet au MINADEF. Cet incident a été rapporté à la MINUAR qui a même demandé des excuses.
- Ils ont malmené la fille du Colonel SERUBUGA Laurent, ancien Chef d'Etat-Major de l'Armée Rwandaise.
- La population qui portait la médaille du Président HABYARIMANA était devenue la cible des tracasseries des casques bleus belges.

- Les casques bleus belges avaient pris l'habitude de montrer aux HUTU qu'ils ont le nez épaté, en écrasant leur propre nez du doigt en signe de mépris, et que les TUTSI ont le nez droit comme celui des blancs.
- Ils saluaient les TUTSI avec deux doigts ouverts en V pour dire victoire à la manière du FPR.

En plus de ces agissements qui énervaient la population, la rumeur susmentionnée qui attribuait aux casques bleus belges l'attentat contre l'avion présidentiel occasionnant la mort du Président HABYARIMANA Juvénal, du Chef d'Etat-Major de l'Armée Rwandaise, le Général-Major NSABIMANA Déogratias et du Docteur AKINGENEYE Emmanuel, privant ainsi les militaires de leurs Chefs très aimés et de leur médecin, a fait déborder le vase. C'est la réaction brutale, spontanée et incontrôlée des militaires affolés sans réaliser les conséquences de leurs actes qui les a poussés à s'attaquer aux casques bleus belges. Personne n'a donné l'ordre de s'attaquer aux casques bleus belges et personne n'a préparé leur meurtre. L'intervention du Commandant du Camp KIGALI, de tous les Commandants d'Unités du Camp KIGALI, des Officiers et Sous-Officiers du Camp KIGALI, de l'Etat-Major de l'Armée Rwandaise et du Cabinet du Ministère de la Défense qui ont conjugué leurs efforts pour étouffer la mutinerie a été vaine. Ce cadre a plutôt été refoulé par les mutins. Toutes les unités du Camp s'étant mutinées, une intervention armée ne pouvait venir que de l'extérieur et notamment de la MINUAR en général et du contingent belge en particulier qui avait la mission d'assurer la sécurité de la Ville de KIGALI pendant que les Unités des FAR étaient soumises à la consignation des Armes.

Cependant le Général Roméo DALLAIRE, Commandant de la MINUAR a été informé que les 10 casques bleus belges étaient en danger au Camp KIGALI et n'a pas réagi. La responsabilité du Commandement de la MINUAR pour non assistance à personne en danger devrait être établie.

L'enquête entamée par le Commandement des FAR ne contient pas la déclaration du Général DALLAIRE ni celle des observateurs de la MINUAR qui étaient au Camp KIGALI au moment du drame. Cette enquête n'a malheureusement pas pu être poursuivie suite à la reprise et à la poursuite des hostilités par le FPR alors que la brutalité et la confusion qui régnaient sur les lieux du crime n'ont pas permis d'identifier individuellement les criminels sur-le-champ.

La mort des casques bleus belges causée par les militaires rwandais n'est que regrettable. Toutefois c'est par malheur que le Lieutenant belge a indiqué à l'équipage du véhicule le poste de la MINUAR du Camp KIGALI.

Quant à la réaction du Commandement des FAR, en plus de l'enquête amorcée, nous avons vu plus haut que le Comité de Crise a envoyé une délégation à l'Ambassade de Belgique pour présenter des excuses.

Le Colonel BEMS BAGOSORA Théoneste, alors Directeur de Cabinet au Ministère de la Défense et le Major NTUYAHAGA Bernard alors Officier d'Etat-Major de l'Armée Rwandaise contre lesquels la BELGIQUE a lancé un mandat d'arrêt ne sont que des boucs émissaires. Ce sont des victimes de la démagogie du FPR. L'on se souviendra que le 31 Mai et le 1 Juin 1995, la Radio KIGALI avait cité également un certain Lieutenant-Colonel NTIWIRAGABA Jean qu'il prenait pour l'ancien Commandant du Camp KIGALI, et disait que c'est lui qui a donné l'ordre de tuer les

---

casques bleus belges. Comme aucun officier des FAR n'a jamais porté ce nom et que le commandant du Camp KIGALI était plutôt un autre Officier, ce nom ne figure plus sur le mandat d'arrêt belge actuel. Les magistrats belges sont donc manipulés par le FPR. Il est injuste d'imputer un forfait aux innocents pour la simple raison que les vrais coupables ne sont pas identifiés.

C'est la même erreur qui risque de se répéter pour le dossier sur les massacres interethniques. On pointe du doigt les autorités à divers échelons de l'Administration, parce que les auteurs ne sont pas identifiés. Le Commandement des FAR espère que le Tribunal International pour le Rwanda sera assez clairvoyant juste et impartial pour ne pas culpabiliser les innocents.

**CHAPITRE VI: LISTE - ECHANTILLON DE MILITAIRES DES FAR  
QUI ACCUSENT LE FPR, ET LES MEMBRES DE LEURS  
FAMILLES VICTIMES DU FPR.**

IDENTIFICATION DU MILITAIRE DECLARANT	IDENTIFICATION DES VICTIMES (AGE ET PROFESSION)	LIEU ET CIRCONSTANCE DE LA MORT
<p><u>Cpl HABIMANA Etienne 17927</u></p> <p>Secteur : GIHINGA Commune : NYARUTOVU Préfecture : RUHENGERRI Camp des Réfugiés de KASHUSHA</p>	<p>1. MUKEZANGANGO Alphonse 38 ans Enseignant</p> <p>2. BIZIMANA Aloys 28 ans Cultivateur NYARUTOVU- RUHENGERRI.</p> <p>3. NTAWUGASHIRA J.D 37 ans Enseignant NYARUTOVU- RUHENGERRI</p> <p>4. RUZINDAZA 42 ans Commerçant NYARUTOVU- RUHENGERRI</p>	<p>Mort au Service à l'école primaire à NYARUTOVU</p> <p>MUGANO par AGAFUNI 5/5/94 GIHINGA-NYARUTOVU par fusillade Avril 1994</p> <p>NYARUTOVU-RUHENGERRI par torture (crevaisson des yeux) Mai 1995</p> <p>RUGENDABARE-RUHENGERRI par torture (Ingoyi-ibyuma) Juin 1994</p>
<p><u>Cpl NSENGIYUMVA Diogène 10152</u></p> <p>Secteur : MANYAGIRO Commune : CYUMBA Préfecture : BYUMBA Camp des Réfugiés de KASHUSHA</p>	<p>1. NTEZIRYAYO Cultivateur, CYUMBA-BYUMBA 62 ans</p> <p>2. NYIRAMAHOHO 58 ans Cult CYUMBA-BYUMBA</p> <p>3. MUKANTABARA Triphine 33 ans cultivateur CYUMBA- BYUMBA</p> <p>4. RUPIYA Anthère 31 ans Cult. CYUMBA-BYUMBA</p> <p>5. NYIRAMVANO 29 ans Cult CYUMBA-BYUMBA</p> <p>6. MUGANGA François 25 ans Cult. CYUMBA - BYUMBA</p>	<p>Tous sont morts à NYACYONGA - RUTONGO - KIGALI par fusillade MAI 1994</p>
<p><u>Cpl MUNYESHEMA Daniel 10100</u></p> <p>Secteur : KINAZI Commune : NTONGWE Préfecture : GITARAMA Camp des réfugiés de KASHUSHA</p>	<p>1. NDABANANIYE Léopold 60 ans Cult. NTONGWE- GITARAMA</p> <p>2. NYIRASIKUBWABO Véronique 77 ans Cult. NTONGWE- GITARAMA</p>	<p>Morts à NTONGWE - KINAZI - GITARAMA par fusillade et AGAFUNI</p>
<p><u>Sgt NZEYIMANA J. Bosco 12887</u></p> <p>Secteur : RUSAGARA Commune : NYARUHENGERRI Préfecture : BUTARE Camp des réfugiés de KASHUSHA</p>	<p>1. NYIRABITITAWAHO Madèlene 50 Ans Cult. NYARUHENGERRI- BUTARE</p> <p>2. NKUNDABAGENZI Joseph 34 ans Cult. NYARUHENGERRI- BUTARE</p>	<p>Tous morts chez eux à RUSAGARA par AGAFUNI</p>

<p><u>Cpl NSENGUMUREMYI Florian</u> <u>11019</u></p> <p>Secteur : ISHA Commune : GISUMA Préfecture : CYANGUGU Camp des réfugiés de KASHUSHA</p>	<p>1. SEBADIHA Jean 35 ans Cult. KAMEMBE - CYANGUGU 2. KAMPIRWA Josephine 44 ans GISUMA - CYANGUGU</p>	<p>Tous morts chez eux par AGAFUNI</p>
<p><u>Sgt NSENGAYIRE André 16174</u></p> <p>Secteur : GIKARANKA Commune : GISOVU Préfecture : KIBUYE Camp des réfugiés de KASHUSHA</p>	<p>1. RUHAGO Cult. 75 ans GISOVU - KIBUYE 2. NSEKANUKUNZE Gaspard 33 ans Cult. GISOVU-KIBUYE 3. HAKIZAMUNGU Pascal 31 ans Cult. GISOVU-KIBUYE 4. MVUGANYI Aaron 59 ans Cult. GISOVU-KIBUYE 5. RUHANDO + Son épouse et enfants 44 ans Cult. GISOVU-KIBUYE. 6. HABIYAMBERE 39 ans Cult. GISOVU - KIBUYE 7. RUHUMULIZA 31 ans Cult. GISOVU - KIBUYE 8. MBANGUKIRA 42 ans Cult. GISOVU - KIBUYE 9. SINDIKUBWABO 30 ans Cult. GISOVU - KIBUYE 10. HATUNGURAMYE 41 ans Cult. GISOVU - KIBUYE 11. GATOYA 35 ans Cult. GISOVU - KIBUYE. 12. GASIMBA Joseph 44 ans Conseiller Secteur GIKARANKA.</p>	<p>Tous sont morts à GIKARANKA par AGAFUNI</p>
<p><u>Cpl SEBAHIRE Denys 17993</u></p> <p>Secteur : CYURU Commune : KINYAMI Préfecture : BYUMBA Camp des réfugiés de KASHUSHA</p>	<p>1. SEMANA Stanislas 51 ans Cult. KINYAMI-BYUMBA 2. MANONKO Cassien 64 ans Cult. KINYAMI-BYUMBA 3. Epouse de son oncle + 4 enfants 4. BAZAMBANZA 40 ans Cult. KINYAMI - BYUMBA 5. BAPFAKURERA 30 ans Cult. KINYAMI - BYUMBA 6. BIZABARA 35 ans Cult. KINYAMI - BYUMBA 7. CYURINYANA 16 ans Cult KINYAMI - BYUMBA 8. MUKAMIZA 10 ans Cult. KINYAMI-BYUMBA 9. TWAGIRAYEZU 28 ans Cult. KINYAMI - BYUMBA. 10. BUCYANA 39 ans Cult. KINYAMI - BYUMBA 11. NSANZURWIMO 32 ans Cult KINYAMI - BYUMBA 12. NIYOYITA 21 ans Cult. KINYAMI - BYUMBA 13. Plus de 30 enfants non inventoriés de sa famille.</p>	<p>Tous sont morts à CYURU - KINYAMI - BYUMBA par fusillade MAI 1994</p>



<p><u>LI HABYARIMANA Joseph</u> Secteur : MUSHUBI Commune : NYAMUGALI Préfecture : RUHENGERRI Camp des réfugiés de KASHUSHA</p>	<p>1. MWIBUTSA 51 ans Cult NYAMUGALI - RUHENGERRI</p> <p>2. KALIMUNDA 45 ans Cult. NYAMUGALI - RUHENGERRI.</p> <p>3. GASHUGI Gaspard 50 ans Enseignant CYERU - RUHENGERRI</p> <p>4. NTVUGURUZWA 42 ans Enseignant CYERU - RUHENGERRI</p> <p>5. BUCYEDUSENGE Laurent 42 ans Cult. CYERU- RUHENGERRI</p> <p>6. BIPFUYEKUBAHO Théoneste 24 ans Enseignant NYAMUGALI-RUHENGERRI</p> <p>7. HATEGEKIMANA 8 ans NYAMUGALI-RUHENGERRI</p> <p>8. TULIKUMWE 26 ans Cult. NYAMUGALI -RUHENGERRI</p> <p>9. NYIRAMAKUBA 24 ans Cult. NYAMUGALI- RUHENGERRI</p> <p>10. MUGANGA Léonidas 65 ans Conseiller Secteur CYERU- RUHENGERRI</p> <p>11. NTAMUGABUMWE 31 ans Conseiller Secteur CYERU- RUHENGERRI</p>	<p>MUSHUBI - NYAMUGALI - RUHENGERRI par AGAFUNI</p> <p>"</p> <p>GACUNDURA-CYERU par torture (Eventration)</p> <p>GACYUNDURA-CYERU par torture (coups de couteau)</p> <p>KABONA-CYERU par fusillade</p> <p>KAJWI-NYARUTOVU par fusillade</p> <p>MUSHUBI-NYAMUGALI par fusillade</p> <p>"</p> <p>"</p> <p>"</p> <p>GACUNDURA-CYERU - RUHENGERRI par agafuni.</p>
<p><u>Sgt NKURUNZIZA Révérien 34605</u> Commune : NYAKIZU Préfecture : BUTARE Camps des réfugiés de KASHUSHA</p>	<p>1. GUMIRA Déogratias 59 ans Agent de l'Etat NYAKIZU- BUTARE</p> <p>2. NKOMEZAMIHIGO Vénant 37 ans Cult. NYAKIZU - BUT</p>	<p>HUYE - BUTARE par torture Mutilation (Eventration)</p> <p>KIBEHO-GIKONGORO par fusillade</p>
<p><u>Sdt IRATWUMVIRA J. Claude 12683</u> Secteur : GACUNDURA Commune : CYERU Préfecture : RUHENGERRI Camp des réfugiés de KASHUSHA</p>	<p>1. BUCYEDUSENGE Laurent 42 ans travailleur à la DERN CYERU - RUHENGERRI.</p> <p>2. GASHUMBA Gaspard 47 ans Enseignant CYERU - RUHENGERRI</p> <p>3. MUGANGA Léonidas 65 ans Conseiller GACUNDURA CYERU -RUHENGERRI.</p>	<p>GACUNDURA-CYERU- RUHENGERRI coup de baïonnette</p> <p>GACUNDURA-CYERU- RUHENGERRI par AGAFUNI</p> <p>GACUNDURA-CYERU- RUHENGERRI par AGAFUNI</p>
<p><u>SM NSENGIMANA Charles 5647</u> Secteur : MATYAZO Commune : RWAMIKO Préfecture : GIKONGORO Camp des réfugiés de KASHUSHA</p>	<p>1. SINGAYE Léonidas 80 ans Cultivateur RWAMIKO- GIKONGORO</p>	<p>RWAMIKO-GIKONGORO coups de baïonnette Février 1995</p>

<p><u>Cpl KAYIHURA Charles 11830</u> Secteur : KIRULI Commune : KIGOMA Préfecture : GITARAMA Camp des réfugiés de KASHUSHA</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. MUTAGANDA Fidèle 19 ans Elève KIGOMA - GITARAMA</li> <li>2. NTABWOBA Raphaël 23 ans Commune KIGOMA-GITARAMA</li> <li>3. TWAGIRAMUNGU Déo 45 ans Magistrat KIGOMA-GITARAMA</li> <li>4. MAKOMBERO Jean 28 ans cultivateur KIGOMA - GITARAMA</li> <li>5. KUBWIMANA Valens 30 ans Cultivateur KIGOMA - GITARAMA</li> <li>6. NDAMYABERA Vénant 49 ans Cult.KIGOMA.</li> <li>7. RUHITAMO André 51 ans Cult.KIGOMA-GITARAMA</li> </ol>	<p>NTABWE-GITARAMA rigoté et jeté vif dans le trou, Septembre 1994.</p> <p>KICUKIRO -KIGALI par fusillade Juin 1994</p> <p>KIGOMA-GITARAMA par agafuni Juillet 1994</p> <p>KIGOMA-GITARAMA par torture</p> <p>KIGOMA-GIT par agafuni Juillet 1994</p> <p>KIGOMA-GITARAMA par agafuni juillet 1994</p> <p>MURAMA-GITARAMA par fusillade Juillet 1994</p>
<p><u>HAKIZIYAREMYE 16832</u> Commune : TABA Préfecture : GITARAMA Camp des réfugiés de KASHUSHA</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. NYAGAHENE J. Baptiste 60 ans Cult.TABA-GITARAMA</li> </ol>	<p>MUSAMBIRA-GITARAMA mort par fusillade</p>
<p><u>SM KAYITARE Manassé 11574</u> Secteur : MURAMA Commune : KANZENZE Préfecture : KIGALI NGALI Camp des réfugiés de KASHUSHA</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. RUHURA Moïse 84 ans Cult.KANZENZE-KIGALI</li> <li>2. NYIRABASHUMBA Esthéle 80 ans Cult.KANZENZE-KIGALI</li> <li>3. GACANIRIZI 79 Ans Cult. KANZENZE-KIGALI</li> <li>4. KAMORORO + Son Bébé Cult. KANZENZE - KIGALI</li> <li>5. NTAMBABAZI 30 ans Cult. KANZENZE - KIGALI</li> <li>6. MUVUNYI 12 ans Ecolier KANZENZE - KIGALI</li> <li>7. MACALI 8 ans Ecolier KANZENZE - KIGALI</li> </ol>	<p>Tous sont morts par torture, AGAFUNI à MUSENYI KANZENZE - KIGALI Mai 1994</p>
<p><u>AC NZABONIMPA Azarias 9620</u> Secteur : MATONGO Commune : BIRENGA Préfecture : KIBUNGO Camp des réfugiés de KASHUSHA</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. NTABUDAKEBA 85 ans Cult. BIRENGA - KIBUNGO</li> <li>2. MADAMU Madélène 60 ans Cult. BIRENGA-KIBUNGO</li> <li>3. MUSABYEMALIYA Félicité 27 ans Cult. BIRENGA</li> <li>4. UWIMBABAZI 4ans BIRENGA-KIBUNGO</li> <li>5. CYIZANYE Anastasie 30 ans + Bébé cult. BIRENGA-KIBUNGO</li> <li>6. BYENDAKURYA Stanislas 69 ans cult. BIRENGA-KIBUNGO</li> <li>7. MBUNDURI Véréne 62 ans Cult. BIRENGA-KIBUNGO</li> </ol>	<p>Tous sont morts à MATONGO - BIRENGA - KIBUNGO par AGAFUNI AVRIL 1994</p>

<p><u>Cpl NTEZIYAREMYE Schadrack</u> <u>11505</u> Secteur : JOMA Commune : MURAMA Préfecture : GITARAMA Camp des réfugiés de KASHUSHA</p>	<p>1. MURASANDONYI Jean 92 ans Cult. MURAMA-GITARAMA 2. KAREKEZI Assiel 52 ans Cult. MURAMA-GITARAMA 3. MUHIRE Benjamin 44 ans Cult. MURAMA-GITARAMA</p>	<p>Tous sont morts à GIKARABIRO - JOMA - MURAMA - GITARAMA par AGAFUNI Juillet 1994</p>
<p><u>Cpl Gd HAKIZIMANA Donat 9989</u> Secteur : RUKOLI Commune : BICUMBI Préfecture : KIGALI Camp des réfugiés de KASHUSHA</p>	<p>1. GASHANGABU Mathieu 39 ans Cult. BICUMBI- KIGALI 2. NYIRAHABIMANA Marie 42 ans Cult. BICUMBI- KIGALI 3. KAJEMUNDIMWE Jean 62 ans Cult. BICUMBI- KIGALI 4. MUKAMUSHUMBA Anathalie 58 ans Cult. BICUMBI-KIGALI</p>	<p>Tous sont morts par fusillade à RUKANKAMA - RUKOLI - BICUMBI - KIGALI</p>
<p><u>HABIMANA Vincent</u> Secteur : CYARATSI Commune : NYABISINDU Préfecture : BUTARE Camp des réfugiés de KASHUSHA</p>	<p>1. SEMBEBA Stanislas 65 ans Cult. NYABISINDU- BUTARE 2. KANKINDI Marcime 55 ans Cult. NYABISINDU-BUTARE 3. NSABIMANA Augustin 25 ans Cult. NYABISINDU-BUTARE.</p>	<p>Les deux premiers ont été tués le 20 Juillet 1994 à NYABISINDU par AGAFUNI  A été tué à RUKONDO-GIKONGORO le 15 Août 1994 par AGAFUNI.</p>
<p><u>KUBWAMUNGU Emmanuel</u> Secteur : KIBARE Commune : MUGESERA Préfecture : KIBUNGO Camp des réfugiés de KASHUSHA</p>	<p>1. MUREKATETE Espérance 28 ans Cult. MUGESERA-KIBUNGO</p>	<p>A été tuée à son domicile MAI 1994 par AGAFUNI</p>
<p><u>Slt HABIMANA Fidèle</u> Secteur : SHYIRA Commune : NTONGWE Préfecture : GITARAMA Camp des réfugiés de NYANGEZI I</p>	<p>1. MUNYAKAZI François, 70 ans, Cult. Secteur SHYIRA, Commune NTONGWE préfecture GITARAMA</p>	<p>Tué par balles dans la tête à NTONGWE - GITARAMA</p>
<p><u>BITARUGAMBA Félicien</u> Secteur : MUSANZU Commune : NKUMBA Préfecture : RUHENGERI Camp des réfugiés de KASHUSHA</p>	<p>1. NTABARESHYA Aloys 51 ans Cult. NKUMBA-RUHENGERI 2. BIZIMANA 35 ans Cult. NKUMBA RUHENGERI 3. MPAKANIYE 32 ans Cult. NKUMBA - RUHENGERI</p>	<p>Ont été poignardés à NKUMBA - RUHENGERI</p>
<p><u>HAVUGIMANA François</u> Secteur : MUBUMBANO Commune : KAGANO Préfecture : CYANGUGU Camp des réfugiés de KASHUSHA</p>	<p>1. MBONYINTWALI Albert 31 ans Cult. KAGANO-CYANGUGU 2. KANAKUZE Régine 28 ans Cult. KAGANO-CYANGUGU</p>	<p>A été poignardé à KAGANO - CYANGUGU  A été poignardée à KAGANO - CYANGUGU</p>
<p><u>MUSONERA Ignace</u> Secteur : KIBINGO Commune : RUNYINYA Préfecture : BUTARE Camp des réfugiés de KASHUSHA</p>	<p>1. REKAYABO Callixte 42 ans et ses deux enfants Cult. RUNYINYA - BUTARE</p>	<p>A été poignardé de retour de KIBEHO sur la route KIBEHO - MUYOGORO.</p>

<p><b><u>TWAGIRAYEZU Fabien</u></b>  Secteur : MUGINA  Commune : MUGINA  Préfecture : GITARAMA  Camp des réfugiés de KASHUSHA</p>	<p>1. KIMONYO Déogratias 60 ans  Cult. MUGINA-GITARAMA  2. MUDAHUNGA Védaste 38 ans  Cult. MUGINA - GITARAMA  3. TWAGILIMANA J. Baptiste  40 ans Cult. MUGINA - GITARAMA</p>	<p>Tué par Grenade à MUGINA-GITARAMA    Tué par Grenade à MUGINA - GITARAMA    Tué par Grenade à MUGINA - GITARAMA</p>
<p><b><u>NDUWAYEZU François</u></b>  Secteur : RUNYINYA  Commune : RWAMIKO  Préfecture : GIKONGORO  Camp des réfugiés de KASHUSHA</p>	<p>1. KAMUGEMA 61 ans Cult. RWAMIKO-GIKONGORO  2. NYIRANSENGIMANA 13 ans Cult. NYAKIZU-BUTARE</p>	<p>Ont été tués par balle à RWAMIKO - GIKONGORO le 22 Avril 1995 lors des massacres de KIBEHO</p>
<p><b><u>KURUBONE J. Marcel</u></b>  Secteur : KAMERA  Commune : GASHORA  Préfecture : KIGALI  Camp des réfugiés de KASHUSHA</p>	<p>1. NGIRABAKUNZI 53 ans Cult. KAMERA-GASHORA-KIGALI  2. RUBONDO 27 ans GASHORA-KIGALI  3. Sophie 6 ans GASHORA</p>	<p>Ont été tués par bastonnade et coups de pied à GASHORA - KIGALI</p>
<p><b><u>Sgt BICAKUMUYANGE Nathanaël</u></b>  Secteur : MUBUMBANO  Commune : GISHAMVU  Préfecture : BUTARE  Camp des réfugiés de KASHUSHA</p>	<p>1. NTIBAHARANWA 65 ans, Cult. GISHAMVU-BUTARE  2. HAKIZIMANA François, 40 ans, cult. GISHAMVU - BUTARE  3. URAYENEZA Paul, 48 ans, Cult. GISHAMVU-BUTARE  4. NIYINDENGERA Innocent, 37 ans, Chauff, GISHAMVU-BUTARE  5. MANYOVU Théophile, 46 ans Menuisier GISHAMVU-BUTARE  6. NYIRANTWALI Bonifride, 29 ans Cult. GISHAMVU-BUTARE  7. GASHONGORE J. Pierre, 25 ans Cult. GISHAMVU</p>	<p>Ont été tués par grenade à KABUREMERA Commune HUYE après rassemblement dans une maison.    Par fusillade en Commune NYAKIZU - BUTARE  Par fusillade à KIBEHO    Par fusillade à KICUKIRO - KIGALI    Par fusillade à KIBEHO-GIKONGORO    Par fusillade à KIBEHO-GIKONGORO</p>
<p><b><u>Adj SIBOMANA J. Christophe</u></b>  Secteur : CUKIRO  Commune : MUSHUBATI  Préfecture : GITARAMA  Camp des réfugiés de KASHUSHA</p>	<p>1. NTEZIYAREMYE Désiré et ses 8 enfants 46 ans, agent de la SONARWA</p>	<p>Ont été tués au Stade AMAHORO le 14 Avril 1994 par AGAFUNI.</p>

<p><u>Cpl BAGIRAYABO Anastase</u>  Secteur : TARE  Commune : MARABA  Préfecture : BUTARE  Camp des réfugiés de KASHUSHA</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. SEBAZUNGU 55 ans et ses 3 enfants Cult. MARABA BUTARE</li> <li>2. NGILINSHUTI, 35 ans, Cult. MARABA-BUTARE</li> <li>3. YANKULJE 25 ans, Cult. MARABA - BUTARE</li> <li>4. BIMENYIMANA 28 ans, Cult. MARABA - BUTARE</li> <li>5. NSABIMANA 30 ans, Cult. MARABA - BUTARE</li> <li>6. RURIHOSE 40 ans, Cult. MARABA - BUTARE</li> <li>7. NGIRUMPATSE 57 ans, Cult. MARABA - BUTARE</li> <li>8. SIMBASHIRAMAKENGA 60 ans et ses Cinq enfants, Cult. MARABA- BUTARE</li> </ol>	<p>Tous les trois ont été tués par fusillade à MARABA - BUTARE</p> <p>Tous les deux ont été tués par fusillade à KIBEHO</p> <p>A été poignardé</p> <p>Mort par torture</p> <p>A été tué par grenade</p>
<p><u>HABIYAMBERE Sylvestre</u>  Secteur : CYUMBA  Commune : CYUMBA  Préfecture : BYUMBA  Camp des réfugiés de KASHUSHA</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. UWAMARIYA Marianne, 40 ans Cult. CYUMBA - BYUMBA</li> <li>2. NDEREYIMANA, 30 ans CYUMBA - BYUMBA</li> <li>3. MUTUMWINKA 42 ans, Cult. CYUMBA - BYUMBA</li> <li>4. MUNYANDAMUTSA 49 ans, Cult. CYUMBA-BYUMBA</li> <li>5. KANIMBA Jean 7 ans CYUMBA - BYUMBA</li> <li>6. UWIZEYIMANA, 5 ans CYUMBA - BYUMBA</li> <li>7. BYANDAGARA 74 ans, Cult. CYUMBA - BYUMBA</li> <li>8. TWAHIRWA 38 ans, Cult. CYUMBA - BYUMBA</li> <li>9. UWIZEYIMANA 17 ans, Cult. CYUMBA - BYUMBA</li> <li>10. MUKAMANA Patricie, 10 ans, CYUMBA - BYUMBA</li> <li>11. MUKANDEGEYA 8 ans, CYUMBA - BYUMBA</li> </ol>	<p>Par fusillade à RWESERO</p> <p>Par fusillade sur l'itinéraire KISARO-BYUMBA</p> <p>Par fusillade à NYACYONGA</p> <p>"</p> <p>"</p> <p>"</p> <p>"</p> <p>"</p> <p>Tué à GITARAMA par bombardement du FPR</p> <p>Tué à REMERA - KIGALI par bombardement du FPR.</p> <p>"</p> <p>"</p>

<p><b>RWANYANGE Augustin</b>  Secteur : NYAKAYAGA  Commune : NGENDA  Préfecture : KIGALI  Camp des réfugiés de KASHUSHA</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. RUBERANZIZA Jérémie, 58 ans Cult. NGENDA-KIGALI</li> <li>2. NTAHOBAVUKIRA Edith, 54 ans Cult. NGENDA-KIGALI</li> <li>3. MUKANYAMWASA Triphine, 17 ans Cult. NGENDA-KIGALI</li> <li>4. MUKAMINANI Angélique, 13 ans Cult. NGENDA-KIGALI</li> <li>5. NYIRACUMI Josephine, 10 ans cult. NGENDA-KIGALI</li> <li>6. NYIRAMISAGO Marie - Louise, 7 ans NGENDA-KIGALI</li> </ol>	<p>Capturé au Camp des réfugiés de GIKONGORO et mort en prison</p> <p>Tué par grenade à NGENDA KIGALI</p> <p>Tuée par fusillade et grenade à NYAMIYAGA - COMMUNE - NGENDA-KIGALI</p> <p>"</p> <p>"</p> <p>"</p>
<p><b>Le Col RUHORAHOZA Jean Bosco</b>  Secteur : BYUMBA  Commune : KIBALI  Préfecture : BYUMBA</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>01. KABERUKA Claver</li> <li>02. MUKAKARENZI Donatilla</li> <li>03. RUTAGANZWA Phocas</li> <li>04. NIYONZIMA Jean Damascène</li> <li>05. KALINDA Xavier</li> <li>06. SAFARI Léonidas</li> <li>07. MUKAMUYENZI Béatrice</li> <li>08. Chantal</li> <li>09. NIYORUMURI Céline</li> <li>10. MUKESHIMANA</li> <li>11. GAHUTU, sa femme et ses 3 enfants</li> <li>12. Rosalie</li> <li>13. MUTUYIMANA</li> <li>14. KAMALI</li> <li>15. GAHINJA</li> <li>16. NGIRUWONSANGA</li> <li>17. NUBUHORO</li> <li>18. HATEGEKIMANA</li> <li>19. HAKURINKA</li> <li>20. MUKARWEGO et son fils</li> <li>21. Charlotte</li> <li>22. MUTUYEYEZU Donat</li> <li>23. KARERA et ses fils et filles</li> <li>24. MUKARWEGO</li> <li>25. Patricie et son fils HAKORINKA</li> <li>26. ZAMU</li> <li>27. NKUBANA</li> <li>28. IMANIRARORA</li> <li>29. NIBARERE</li> <li>30. GAKURU</li> <li>31. GATO</li> <li>32. GASIGWA</li> <li>33. NYIRARUSHURU</li> </ol>	<p>Trouvés à domicile, ils ont été mitraillés par les militaires de l'APR après la reprise des hostilités le 07 Avril 1994.</p>

	<p>34. NSANZABANDI  35. MUGENZI  36. ABIMANA  37. KAMANA  38. SAVERINA et ses 2  belles-filles  39. NYIRAMIGINA  40. UWIMANA  41. HARELIMANA  42. MUKAMANA  43. FELESITA  44. UWINEZA  45. TWIZEYIMANA  46. NKANDAGIYE  47. KAGUBALI  48. RUSIGALIYE Gervais  49. NZAKAMWITA  50. MUSHAKAMBA  51. HAKIZIMANA  52. MUKARULINDA  53. TWIZEYIMANA  54. MUKAMANA  55. CHANTAL  56. DUDULI  57. BAKANGWIJE  58. MURAGIJE  59. MAYIRA</p>	<p>Trouvés à domicile, ils ont été mitrillés par les militaires de l'APR après la reprise des hostilités le 07 Avril 1994.</p>
<p><b>BAHUFITE Juvénal</b>  Cellule : MUKAKA  Secteur : MIYOVE  Commune : CYUNGO  Préfecture : BYUMBA  Camp des réfugiés de MUGUNGA -  GOMA - ZAIRE</p>	<p>1. NYIRABAHINDE 57 ans  Cult.</p> <p>2. UWIMANA Claudette 18  ans, étudiante.</p> <p>3. BARAJIGINYWA Viateur  étudiant, 22 ans.</p>	<p>Enlevée de sa demeure et emmenée dans un lieu inconnu probablement au mois de Mai 1994.</p> <p>Enlevée de chez MUGANGA Constatin (enseignant à RUKOZO - CYUNGO - BYUMBA) au mois de Juin 1994 et emmenée dans lieu inconnu probablement à KINIHIRA.</p> <p>Fusillé le 08 Février 1993 à TUMBA-BYUMBA à son logement</p>

<p><b>Col BEMSG NTIWIRAGABO Aloys</b>          Cellule : NYAGASOZI          Secteur : HINDIRO          Commune : SATINSYI          Préfecture : GISENYI          BUKAVU - BAGIRA</p>	<p>1. <b>MUNYANEZA Jean Bosco</b>          35 ans, (mon neveu)          1er Substitut du          Procureur Général près          la Cour d'Appel          RUHENGERRI</p> <p>2. <b>MBAGA Elie</b> 30 ans (mon          neveu), agent du Ministère          de la Jeunesse</p> <p>3. <b>MPITABAKANA Balthazar</b>          (mon père) plus de 90 ans et          très malade.</p> <p>4. <b>KANKERA Goretti</b> (ma          mère) 90 ans environ,          très malade.</p>	<p>Tué le 10 Février 1993 lors attaque          de RUHENGERRI 8 Février 1993, il          a été conduit à NYAMAGUMBA.          Après torture et mutilations (yeux          crevés, langue coupée, il a été mis          dans une maison avec plusieurs          autres victimes.          On leur a lancé des grenades et ils          ont été achevés à la fusillade).</p> <p>Idem que Jean Bosco. il était en          visite chez ce dernier.</p> <p>Tué le 15 Juillet 1994 au cours          d'une expédition dirigée          expressément contre ma famille dans          Cellule NYAGASOZI, Secteur          HINDIRO, Commune SATINSYI,          Préfecture GISENYI. Tué éventré,          coeur et foie arrachés et jetés.</p> <p>Tuée comme mon père.</p>
	<p>5. <b>LIBERA Corneille</b> (mon          cousin) ± 52 ans, Cult.</p> <p>6. <b>MUNYABARAME</b> (mon          cousin)          52 ans, Cultivateur.</p> <p>7. <b>KIMONYO</b> (mon cousin)          55 ans, cultivateur</p> <p>N.B. Plusieurs voisins ont été tués          également.</p> <p>8. <b>HAFASHIMANA Afrodis</b>          (mon neveu) ± 15 ans, étudiant          en 2e Secondaire originaire          Secteur MUSAGARA,          Commune SATINSYI,          Préfecture GISENYI.</p> <p>9. <b>UWITJE Eugène</b>          (mon neveu)          ± 30 ans</p>	<p>Tué avec mes parents par fusillade          au moment où il venait voir ce qui          se passait</p> <p>"</p> <p>"</p> <p>Arrêté fin Juillet début Août 1994,          il a été tué par tortures et en lui          administrant de l'acide dans la          Prison de NGORORERO,          Commune SATINSYI, Préfecture          GISENYI en Novembre 1994.</p> <p>Déporté par le FPR de REMERA          (KACYIRU-KIGALI) pendant la          guerre d'Avril-Juillet et tué à          RUTARE-BYUMBA.</p>



<p><u>AC MBARAGA J. Baptiste 7843</u>            Cellule : MABARE            Secteur : BISIKA            Commune : KINYAMI            Préfecture : BYUMBA            Camp des réfugiés INERA</p>	<p>1. UWIMANA Déo Juge            Président de canton KIBALI.            47 ans BYUMBA.</p> <p>2. MUKARURANGWA Ennmerance            Enseignante, 45 ans            BYUMBA.</p> <p>3. MAKUZA Vénant            Enseignant MABARE            (BYUMBA)</p>	<p>INGOYI (Grand-frère)</p> <p>Ingoyi (belle-soeur)</p> <p>Torture (kumubaga) Beau- frère.</p>
<p><u>Sdt NSHOGOZABAHIZI Bertin 27730</u>            Cellule : RUNYAMI            Secteur : NGERA            Commune : KIGEMBE            Préfecture : BUTARE            Camp des réfugiés INERA</p>	<p>1. MBARUBUKEYE L.            Conseiller            de secteur, 55 ans            GIKONGORO-KIBEHO.</p> <p>2. HAKIZIMANA Alphonse,            Militaire recrue, 19 ans            GIKONGORO-KIBEHO</p>	<p>Fusillade</p> <p>Fusillade</p>
<p><u>ISdt REBERAHO F. Xavier 24612</u>            Cellule : KAGERA            Secteur : MUTUNDA            Commune : MBAZI            Préfecture : BUTARE            Camp des réfugiés INERA</p>	<p>1. NZEYIMANA Vincent, Cult.            28 ans GIHINDAMUYAGA</p> <p>2. KAREMERA J. Baptiste            (Militaire recrue)            26 ans GIHINDAMUYAGA</p>	<p>Fusillade</p> <p>Fusillade</p>
<p><u>Sgt HARELIMANA Etienne</u>            Cellule : MWAMBI            Secteur : NYARUTEMBE            Commune : NYAMUTERA            Préfecture : RUHENGERRI            Camp des réfugiés INERA</p>	<p>1. NKANGABENSHI Frédéric            (Cousin), 46 ans            Commerçant</p>	<p>Tué chez lui à NYAMUTERA-            RUHENGERRI, par Agafuni</p>
<p><u>Cpl NYANDWI Denis</u>            Cellule : GACUMBI            Secteur : NGOMA            Commune : KIGEMBE            Préfecture : BUTARE            Camp des réfugiés INERA</p>	<p>1. BIZUMUREMYI Alexandre            (Grand-frère) Cult. 29 ans</p> <p>2. HABANABASHAKA Madelène            (sa mère) 70 ans Cult.</p>	<p>Fusillade à KIGEMBE</p> <p>Fusillade à KIBEHO</p>
<p><u>Cpl HAKIZIMANA J.M. Vianney</u>            Cellule : BUMBA            Secteur : BUMBA            Commune : TARE            Préfecture : KIGALI rurale            Camp des réfugiés INERA</p>	<p>1. HAVUGIMANA J. Damascène            (Petit-frère) 19 ans            élève</p>	<p>Fusillade - TARE - KIGALI</p>
<p><u>MUNGARURIYE Mathias</u>            Cellule : KIBANDE            Secteur : MUSHUBI            Commune : NYAMUGALI            Préfecture : RUHENGERRI            Camp des réfugiés MUGUNGA</p>	<p>1. BARENZI Nicodème 60 ans            Ex. Bourgmestre, Secteur            RUSHARA-NYAMUGALI.</p> <p>2. NGIRABAKUNZI Festus, 40            ans Commerçant,            MUHAYUSUGU-NEMBA-            NYAMUGALI-RUHENGERRI</p>	<p>Fusillade après torture le 08/02/1993</p> <p>Fusillade après torture après la            mort du Président            HABYARIMANA (Avril 1994)</p>

<p><b>BIZUMUREMYI Anastase</b>  Secteur : GITEBWE  Commune : GITUZA  Préfecture : BYUMBA  Camp des réfugiés de MUGUNGA</p>	<p>1. KABILIGI Jean (Père de BIZUMUREMYI), Cult.78 ans</p> <p>2. NYIRAMANDARORE Valérie (Mère de BIZUMUREMYI), Cult. 72 ans</p> <p>3. HARELIMANA Faustin petit-frère de BIZUMUREMYI, Cult. 22 ans avait fait 3 ans Post-Primaires.</p> <p>4. NYIRABAHIRE, petite-soeur de BIZUMUREMYI, Cult.28 ans. Avait fait le cycle primaire.</p> <p>5. RWANGEYO, petit-frère de BIZUMUREMYI, Cult.20 ans Avait fait 3 ans post- Primaire.</p>	<p>Tué par les militaires de l'APR à NYARUBUYE Secteur GITEBWE-GITUZA-BYUMBA au mois d'août 1994.</p> <p>A été tuée au même moment que KABILIGI par les militaires de l'APR lorsqu'ils les empêchaient d'occuper la maison de BIZUMUREMYI.</p> <p>A été tué au même moment que KABILIGI (son père) par les militaires de l'APR que les membres de la familles empêchaient d'occuper la maison de BIZUMUREMYI.</p> <p>A été tuée au même moment que KABILIGI (son père) par les Militaires de l'APR que les membres de la famille les empêchaient d'occuper la maison de BIZUMUREMYI.</p> <p>A été tué au même moment que tous les membres de la famille au mois d'août 94 quand ils empêchaient aux militaires du FPR d'occuper la maison de BIZUMUREMYI.</p> <p><u>N.B</u> :Toutes les maisons ont été alors détruites (6 maisons au total)</p>
<p><b>Sdt NIYIBIZI Isaïe 29202</b>  Cellule : MUSYA  Secteur : VUMWE  Commune : KIGARAMA  Préfecture : KIBUNGO  Camp des réfugiés INERA</p>	<p>1. GASORE Boniface, Cult. 55 ans KIGARAMA-KIBUNGO</p> <p>2. NYIRABUTISIGWA Didacienne Cult. 51 ans KIGARAMA - KIBUNGO.</p> <p>3.IYAKAREMYE Casimir, Cult. 29 ans KIGARAMA-KIBUNGO</p> <p>4. MUKANOHELI Daphrose, Etudiante, 21 ans, KIBUNGO</p> <p>5. UWAMARIYA Perpétue, élève 9 ans, KIGARAMA-KIBUNGO</p> <p>6. NTEZIMANA Fidèle, élève, 7 ans KIGARAMA -KIB</p>	<p>Fusillade</p> <p>Brulée dans la maison</p> <p>Poignardé (Gutema)</p> <p>Fusillade</p> <p>Fusillade</p> <p>Brulé dans la maison (Parents, frères et soeurs).</p>

<p><u>NSENGIYUMVA Jérôme</u> Cellule : KARAMBI Secteur : NTURA Commune : GISUMA Préfecture : CYANGUGU Camp des réfugiés MUGUNGA</p>	<p>1. GASHUGI David, 33 ans Commerçant KARAMBI- NTURA-GISUMA-CYANGUGU</p>	<p>Fusillade après torture le 14 Mars 1995</p>
<p><u>NDEKEZI Eliphaz</u> Cellule : NYAKABANDA Secteur : RUBONA Commune : KIGOMA Préfecture : GITARAMA Camp des réfugiés MUGUNGA</p>	<p>1. NYIRABITITAWHO Edida, 52 ans cult. 2. YUSITASI 60 ans Cult. 3. MUDESITA 24 ans Cult. 4. FERDINAND 30 ans Cult. 5. NDINDO Antoine 50 ans Cult.avec sa famille</p>	<p>Rassemblement dans une maison et udufuni (même famille) RUBONA - NYAKABANDA-GITARAMA.</p>
<p><u>NGENDAHIMANA Etienne</u> Cellule : MPONGORA Secteur : RWAHI Commune : KAMEMBE Préfecture : CYANGUGU Camp des réfugiés MUGUNGA</p>	<p>1. NTVUNWA Bernard 48 ans Cult. 2. NYETERA Eugène 32 ans Professeur</p>	<p>Torture dans la prison de CYANGUGU  Fusillade avec son boy à KABUTARE (BUTARE)</p>
<p><u>MUNYANGAJU Stany</u> Cellule : KIDAKAMA Secteur : GAHUNGA Commune : NKUMBA Préfecture : RUHENGERI Camp des réfugiés MUGUNGA</p>	<p>1. NSEKANABO Ignace 45 ans Policier Communal</p>	<p>Fusillé chez lui à NKUMBA-RUHENGERI.</p>
<p><u>NYANDWI Martin</u> Cellule : NGANGO Secteur : MURAMBI Commune : MUGAMBAZI Préfecture : KIGALI-RURAL</p>	<p>1. MUHIMPUNDU Daphrose 59ans Cultivatrice 2. GATANAZI Sylvestre 40 ans Cultivateur 3. MUKAMUSONI Laurence 38 ans, Cult. 4. MUKAGASANA Libérata 31 ans cult. 5. MUNYANEZA Innocent 31 ans Cultivateur</p>	<p>Fusillés chez eux à MUGAMBAZI - KIGALI-RURAL</p>
<p><u>RUBANGURA Célestin</u> Cellule : RUGENDO Secteur : NKANA Commune : KIYOMBE Préfecture : BYUMBA Camp des réfugiés MUGUNGA</p>	<p>1. MUKAMURANGIRA Vénantie 33 ans, Cult. 2. BAJJINWA Simon 80 ans Cult. 3. KIHIRWA 70 ans Cult. 4. NDINDAYINO Philippe 42 ans, Cult.</p>	<p>Torture en Commune KIYOMBE  Torture en Commune KIYOMBE  Torture en Commune KIYOMBE Torture en Commune NGARAMA</p>
<p><u>TWIZEYIMANA Vincent</u> Cellule : CYUGA Secteur : BUHIZA Commune : RUTONGO Préfecture : KIGALI-RURAL Camp des réfugiés MUGUNGA</p>	<p>1. MUTABARUKA Anastase 65 ans, Cult. 2. SIKUBWABO Wenceslas 38 ans, Cult.</p>	<p>Torture en Comme RUTONGO  "</p>

<p><u>GATABAZI Ezechias</u> Cellule : RUPANGO Secteur : MACUBA Commune : GATARE Préfecture : CYANGUGU Camp des Réfugiés MUGUNGA</p>	<p>1. NGWIJABANZI Thomas 52 ans Commerçant, GATARE-CYANGUGU</p>	<p>Empoisonnement en Commune GATARE - CYANGUGU</p>
<p><u>ISdt BIZIMANA Théogène 43127</u> Cellule : KABUYE Secteur : GASOZI Commune : KAYONZA Préfecture : KIBUNGO Camp des réfugiés MUGUNGA</p>	<p>1. SEBUJANGWE, 46 ans Cult  2. MUDAHERANWA Ildéphonse 24 ans, Cultivateur</p>	<p>Fusillade à KAYONZA-KIBUNGO "</p>
<p><u>ISdt UGARUKIYABABO Téléspore 36651</u> Cellule : RUGARAMBIRO Secteur : RUGARAMBIRO Commune : RUTSIRO Préfecture : KIBUYE Camp des réfugiés MUGUNGA</p>	<p>1. KANYARWANDA, 35 ans Cult. 2. MUGAMBI, 36 ans Cult.</p>	<p>Tortures et fusillade à TABA - RUGARAMBIRO- RUTSIRO - KIBUYE.</p>
<p><u>ISdt NZARORA Théoneste</u> Cellule : KINIGA Secteur : NYAKIBUNGO Commune : MUYIRA Préfecture : BUTARE Camp des réfugiés MUGUNGA</p>	<p>1. NZAYINO, 64 ans Cult. 2. NYIRASHISHI Marie 58 ans Cultivatrice</p>	<p>Bombardement et fusillade lors du massacre du Camp de KIBEHO - GIKONGORO</p>
<p><u>Sdt BITWIREMUNDA Faustin</u> Cellule : RWINSHEKE Secteur : GATONDE Commune : MUVUMBA Préfecture : BYUMBA Camp des réfugiés MUGUNGA</p>	<p>1. NYAMBUGA 57 ans, Cult. 2. MAJORI 37 ans, Cult.</p>	<p>Baillonnées et fusillade à MUVUMBA - BYUMBA.</p>
<p><u>NKURUNZIZA Manassé</u> Cellule : BANDE Secteur : KARAMA Commune : KINYAMAKARA Préfecture : GIKONGORO Camp des réfugiés MUGUNGA</p>	<p>1. MUNYENTWALI Ezéchias, 36 ans, Cult. 2. MUNYANZIZA Edison, 25 ans Cult.</p>	<p>Fusillade à BANDE - KARAMA-KINYAMAKARA -GIKONGORO.</p>
<p><u>Stt IYAMUREMYE Fabien</u> Cellule : MUHENDU Secteur : KARAMBO Commune : NYARUTOVU Préfecture : RUHengeri Camp des réfugiés MUGUNGA</p>	<p>1. KANYAMUHANDA Barthazar 25 ans, Cult. 2. NSHIMIYIMANA Canisius, 22 ans, Cult. 3. NZIRUKIRA Cyprien 23 ans, Cultivateur</p>	<p>Torturés à la baïonnette et puis brûlés dans leurs maisons (boutiques)</p>
<p><u>Cpl HABUMUGISHA Boniface 22270</u> Cellule : NYAMISAGARA Secteur : KARERA Commune : GASHORA Préfecture : KIGALI-RURAL Camp des réfugiés MUGUNGA</p>	<p>1. TURABUMUKIZA J.D 2. NGIRABANZI Mathias</p>	<p>Tués par balles du FPR à GATOKI-MWOGO-KANZENZE-KIGALI-RURAL</p>
<p><u>Cpl HABIYAREMYE Ladislas 24935</u> Cellule : KABUGA Secteur : RUSORORO Commune : RUBUNGO Préfecture : KIGALI-RURAL Camp des réfugiés MUGUNGA</p>	<p>1. NZEYIMANA Evariste 2. DUSABE André 3. MUKANDEKEZI  4. MUSIRWA Sylvain</p>	<p>Tués par balles du FPR à GASAGARA - GIKORO - KIGALI RURAL  Tué par les militaires du FPR par agafuni à RUGENDE-MBOGO-MBOGO-KIGALI -RURAL</p>

<p><u>Cpl MURWANASHYAKA François</u> 17086 Cellule : RUBONA Secteur : KAYONZA Commune : KAYONZA Préfecture : KIBUNGO Camp des réfugiés MUGUNGA</p>	<p>1. Son petit-frère et sa mère 2. KARUSHEMA Marie Judith 3. RUTABANA 4. NYIRABATEGERE 5. TWUNGUTSE</p>	<p>Tués par balles du FPR au Bureau Communal de KAYONZA - KIBUNGO.</p>
<p><u>Sdt BIZIMANA Jean Pierre 45050</u> Cellule : MWUMBA Secteur : BUSORO Commune : BUYOGA Préfecture : BYUMBA Camp des réfugiés MUGUNGA</p>	<p>1. TWILINGIYIMANA François</p>	<p>Tué par balles du FPR à BUYOGA - BYUMBA</p>
<p><u>Sdt TWAGIRAYEZU Alphonse 31894</u> Cellule : _ Secteur : KABONGOYA Commune : BWISIGE Préfecture : BYUMBA Camp des réfugiés MUGUNGA</p>	<p>1. KAMONYO 2. MUSEFANO 3. MURINDAHABI</p>	<p>Tués par balles du FPR à leurs domiciles BWISIGE - BYUMBA.</p>
<p><u>MUREMYANGANGO Charles</u> Cellule : BIRAMBI Secteur : GITUSI Commune : MABANZA Préfecture : KIBUYE Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. BASABOSE Joël, 60 ans Cult. 2. RUSAGARA Vincent + sa femme et ses 2 enfants, 30 ans, Cult.</p>	<p>Fusillade à MABANZA-KIBUYE Fusillade à MABANZA-KIBUYE</p>
<p><u>BAGARAGAZA Prosper</u> Cellule : MUGOTE Secteur : RUBAYA Commune : CYUMBA Préfecture : BYUMBA Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. NDAYAMBAJE Jean 50 ans, Conseiller de Secteur RUBAYA</p>	<p>Poignardé à BUKWARE - OUGANDA</p>
<p><u>NDAMAGE THOMAS</u> Cellule : MWOMA Secteur : KITAZIGURWA Commune : MUHAZI Préfecture : KIBUNGO Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. MUPAGASI Samson, 53 ans maçon MUHAZI-KIBUNGO 2. RWIRAHIRA Emmanuel, 22 ans Etudiant MUHAZI-KIB 3. NKUSI Jérémie, 31 ans Cathéchiste MUHAZI-KIB 4. MUNGANYINKA Josianne 29 ans, Cult. 5. IGIRIMBABAZI 5 ans 6. MBONYUMUVUNYI 7 mois 7. IGIRANEZA 7 mois</p>	<p>Etranglement Tous tués rassemblés par fusillade.</p>
<p><u>TWAGIRAYEZU Fidèle</u> Cellule : MAHWA Secteur : MUTUTU Commune : MUYIRA Préfecture : BUTARE Camp des réfugiés BURUNDI</p>	<p>1. NZABANDORA Zéphanie 75 ans, Cultivateur 2. CYARUKUBA Silas 27 ans, Cult. 3. MASUDI Charles 25 ans Cult.</p>	<p>Torture, emputation des bras et des pieds, crévaision des yeux Fusillade Fusillade</p>

<p><b>BIGIRIMANA Jonas</b> Cellule : BUKINGA Secteur : BUSANZE Commune : NSHILI Préfecture : GIKONGORO Camp des déplacés RWANDA</p>	<p>1. MUTABAZI Révérien, 32 ans Commerçant, NSHILI</p> <p>2. HAVUGIYAREMYE Jacques, 50 ans Cult, NGENDA</p> <p>3. NDABIKUNZE, 25 ans Cult. GIKONGORO</p>	<p>Fusillade</p> <p>Coups de machette</p> <p>Fusillade</p>
<p><b>NSENGIYUMYA Fabien</b> Cellule : BURIMA Secteur : RUBONA Commune : NYAMYUMBA Préfecture : GISENYI Camp des réfugiés LAC-VERT</p>	<p>1. BAPFAKURERA Marie Goretti 48 ans, Cult, MURARA - RUBAVU</p>	<p>- Ventre transpercée - Foetus enlevé déchié - Abattue</p>
<p><b>SERUSHYANA J. Damascène</b> Cellule : NDORANYI Secteur : NYARUTEME Commune : MUTURA Préfecture : GISENYI Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. NIYIBIZI Justin, 32 ans Comptable MUTURA</p> <p>2. NYIRABALIYANGA Immaculée, 33 ans, Cult.MUTURA</p> <p>3. SERUGENDO Jean, 30 ans Cultivateur, MUTURA</p> <p>4. BAMPOYIKI Faustin, 25 ans Elève, KANAMA- GISENYI</p> <p>5. MPABANZI Augustin, 55 ans Menuisier, KINIGI</p> <p>6. NZAMUYE Denys, 73 ans Cult</p> <p>7. MUNYAZESA + Sa femme et 4 enfants, Commerçant</p> <p>8. GATERA Faustin, 38 ans Cultivateur, KINIGI</p> <p>9. KAVUMENDE J. 42 ans, Enseignant MUTURA.</p> <p>10. RWABIBI Pasteur 40 ans, Commerçant NYARUGENGE</p> <p>11. NYIRAGASIGWA Madeleine, 48 ans, Cult.KINIGI</p> <p>12. NYIRAMONDO Eline, 67 ans Cult. KINIGI</p>	<p>Agafuni</p> <p>Fusillade</p> <p>Agafuni</p> <p>Bombardement</p> <p>agafuni</p> <p>Crevaison des yeux Brûlés vifs</p> <p>Agafuni</p> <p>Agafuni</p> <p>Fusillade</p> <p>Fusillade</p> <p>Fusillade</p> <p>Fusillade</p>
<p><b>NTAMAKILIRO Célestin</b> Cellule : RANGO Secteur : GAHULIRE Commune : BIRENGA Préfecture : KIBUNGO Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. NTIRENGANYA 16 ans, Cult BIRENGA - KIBUNGO</p>	<p>Agafuni</p>

<p><b>NDORAYABO Alfred</b>            Cellule : KIMENGA            Secteur : NYAKABUYE            Commune : NYAKABUYE            Préfecture : CYANGUGU            Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. MUKORUKARABE, 52 ans            Cult. NYAKABUYE</p>	Fusillade
<p><b>NGIRIBAMBE Evariste</b>            Cellule : MUNYINYA            Secteur : MUSHIRARUNGU            Commune : NYABISINDU            Préfecture : BUTARE            Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. NYIRAKIMONYO Pélégie,            62 ans Cult.MUSEBEYA            2. RUSANGANWA Charles, 30            ans, Cult. NYABISINDU</p>	<p>Agafuni            Agafuni</p>
<p><b>HARELIMANA Jean Pierre</b>            Cellule : MUYUMO            Secteur : KARAMA            Commune : CYUNGO            Préfecture : BYUMBA            Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. NIZEYIMANA J.M.V 23 ans            Cultivateur, TARE</p>	Ablation - Emasculation
<p><b>SINDIKUBWABO Th.</b>            Cellule : GAKOMA            Secteur : KIGALI            Commune : KIVUMU            Préfecture : KIBUYE            Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. MURAGWABUGABO Védaste,            29 ans, Agent de l'Etat            KIVUMU.            2. UWIMANA Alexis, 48 ans            Cult, KIVUMU            3. KANZANIYE, 49 ans,            Cult. MABANZA-KIBUYE</p>	<p>Agafuni            Agafuni            Bombardement</p>
<p><b>HABUMUREMYI Frédéric</b>            Cellule : BUSHYIGA            Secteur : MUGENDA            Commune : TUMBA            Préfecture : BYUMBA            Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. HAKUZIYAREMYE Justin,            20 ans, Cult, TUMBA-            BYUMBA            2. RWANGO Evariste, 58 ans            Cult. TUMBA - BYUMBA</p>	<p>Fusillade            Agafuni</p>
<p><b>ILYIVUZE Vénuste</b>            Cellule : KITAZIGURWA            Secteur : NGIRYI            Commune : NYAMAGABE            Préfecture : GIKONGORO            Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. NIYIBIZI, 78 ans, Cult            NYAMAGABE-GIKONGORO            2. NYANDWI VINCENT, 23 ans            Cult. NYAMAGABE - GIK</p>	<p>Bombardement            Bombardement</p>
<p><b>HARELIMANA Marcel</b>            Cellule : KAYEBE            Secteur : NYABUKO            Commune : MBOGO            Préfecture : KIGALI            Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. NSHAMIHIGO Anastase, 45            ans, Cult, MBOGO-KIGALI            2. HAVUGIMANA F.            Cult.MBOGO.            3. HAKIZIMANA P, Elève            RUSHASHI</p>	<p>Agafuni            Agafuni            Bombardement</p>
<p><b>NKEZABERA Anastase</b>            Cellule : KAMONYI            Secteur : BUSENGO            Commune : GATONDE            Préfecture : RUHENGERI            Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. MUNYAKIGALI Nicodème,            23 ans, Cult. GATONDE</p>	Agafuni

<p><u>MBABAJENDE Joseph</u> Cellule : NYANKIRA Secteur : MARA Commune : GISHYITA Préfecture : KIBUYE Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. HABYARIMANA, 35 ans, Commerçant, GISHYITA</p>	<p>Agafuni</p>
<p><u>RWAGASORE Alphonse</u> Cellule : MUNINI Secteur : MUISENYI Commune : MUKO Préfecture : GIKONGORO Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. NDAYAMBAJE Emmanuel, 19 ans, Elève, NGENDA</p>	<p>Agafuni</p>
<p><u>MUGABO Eugène</u> Cellule : RUKATSA Secteur : KAGARAMA Commune : KICUKIRO Préfecture : KIGALI Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. MUGANGA Théogène, 25 ans Elève, KICUKIRO  2. HABARUGIRA J.B, 54 ans Cult. KICUKIRO</p>	<p>Fusillade  Fusillade</p>
<p><u>HANYURWIMFURA P.</u> Cellule : RUTOYI Secteur : BAYI Commune : RAMBA Préfecture : GISENYI Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. BIKEKA J. 40 ans, Cult RAMBA - GISENYI</p>	<p>Fusillade</p>
<p><u>TWAGIRAYEZU</u> Cellule : GASOVU Secteur : GASOVU Commune : RUTSIRO Préfecture : KIBUYE Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>Famille BATUYEHE Laurent, 55 ans, Cult. RUTSIRO-KIBUYE</p>	<p>Brûlés dans leur maison</p>
<p><u>NDAYISENGA François</u> Cellule : BUHIMBA Secteur : RUSATIRA Commune : RUSATIRA Préfecture : BUTARE Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. NTUKABUMWE Célestin, 30 ans, Cult. RUHASHYA  2. MUGWIZA Jean, 21 ans Commerçant, RUHASHYA</p>	<p>Sont brûlés dans leurs maisons</p>
<p><u>MUBERA P. Damien</u> Cellule : GIHINGA Secteur : NYARUGENGE Commune : NGENDA Préfecture : KIGALI Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. HABYARIMANA Daniel, 29 ans, Cult. MUVUMBA  2. HABINEZA Vénuste, 26 ans Cult. SAKE-KIBUNGO</p>	<p>Fusillade  Bombardement</p>
<p><u>MURENGERANTWALI Bernard</u> Cellule : MBILARI Secteur : GIKOMERO Commune : MUSHUBATI Préfecture : GITARAMA Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. NIYONSENGA Alexandre, 25 ans, Agent de l'Etat MABANZA - KIBUYE  2. MURWANASHYAKA W. 22 ans Cult. MUSHUBATI</p>	<p>Agafuni  Fusillade</p>
	<p>3. NKOTANYI Emma, 48 ans, Cult. MUSHUBATI</p>	<p>Agafuni</p>



<p><b>SHUMBUSHO Emmanuel</b>            Cellule : RWANKERI            Secteur : NYAGIHUNIKA            Commune : KANZENZE            Préfecture : KIGALI            Camp des réfugiés BULONGE</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. GAFUMBA Daniel, 48 ans Enseignant, KANZENZE</li> <li>2. MVUKIYEHE, 32 ans, Agent de l'Etat, KANZENZE</li> <li>3. SEBIGORI, 36 ans, Cult.</li> <li>4. NYIRAKAMANA, 28 ans Cult.</li> <li>5. RUGAYI David, 35 ans, Commerçant, NKULI</li> <li>6. MUKEZABEZA, 24 ans Enseignant, NKULI</li> <li>7. NIRERE Epimaque, 21 ans Cult. KANZENZE</li> <li>8. TUYISHIMIRE Etienne, 21 ans, Elève, KANZENZE</li> <li>9. NUMUKOBWA Olive, 20 ans Elève, KANZENZE</li> <li>10. NTIBANYENDERA Isaac 40 ans, Commerçant</li> </ol>	<p>Agafuni</p> <p>Agafuni</p> <p>Agafuni</p> <p>Agafuni</p> <p>Agafuni</p> <p>Fusillade</p> <p>Fusillade</p> <p>Fusillade</p> <p>Agafuni</p>
<p><b>NTIBAHAKUBYARA J.P</b>            Cellule : GASURA            Secteur : GIHIRA            Commune : GICIYE            Préfecture : GISENYI            Camp des réfugiés BULONGE</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. KAZUNGU Ildephonse, 55 ans, Commerçant GICIYE</li> <li>2. NDMURWANGO Aloys, 32 ans Cult. GICIYE</li> <li>3. MFATAMAGURU, 30 ans Cult. GICIYE</li> <li>4. KABAGARE Jean, 37 ans , Commerçant, GICIYE</li> </ol>	<p>Agafuni</p> <p>Agafuni</p> <p>Agafuni</p> <p>Agafuni</p>
<p><b>MPATSWENUMUGABO</b>            Cellule : GAKORO            Secteur : GIHETA            Commune : NKUMBA            Préfecture : RUHENGERI            Camp des réfugiés BULONGE</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. NYIRAHABIMANA Elina 38 ans, Cult. NKUMBA</li> </ol>	<p>Agafuni</p>
<p><b>NDAGIWENIMANA Vénuste</b>            Cellule : SAYO            Secteur : NGEGE            Commune : CYABINGO            Préfecture : RUHENGERI            Camp des réfugiés BULONGE</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. MUKARWEGO Pétronilla 36 ans, Cult. CYABINGO</li> <li>2. HAKIZIMANA, 12 ans Ecolier CYABINGO</li> <li>3. NIZEYIMANA Jean Bosco 6 ans, CYABINGO</li> </ol>	<p>Fusillade</p> <p>fusillade</p> <p>Fusillade</p>

<p><b><u>HABINEZA Vénuste</u></b>            Cellule : MALIMBA            Secteur : MUKARANGE            Commune : GITUZA            Préfecture : BYUMBA            Camp des réfugiés BULONGE</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. KANAMUGIRE Boniface, 27 ans, Inspecteur, RUTARE</li> <li>2. KALINDA Mathias, 45 ans Encadreur, GITUZA</li> <li>3. BUTERA Charles, 43 ans Conseiller, GITUZA</li> <li>4. Abbé MUDASHIMWA, Prêtre RWESERO</li> <li>5. NZABAKURANA, 28 ans Policier, GITUZA</li> <li>6. NJENYELI, Bourgmestre GITUZA</li> <li>7. GAKWANDI, 29 ans, Cult. RUTARE</li> <li>8. KIVURA Pierre, 31 ans Cult. RUTARE</li> </ol>	<p>Agafuni</p> <p>Agafuni</p> <p>Agafuni</p> <p>Agafuni</p> <p>Brûlé</p> <p>Agafuni</p> <p>Agafuni</p> <p>Agafuni</p>
<p><b><u>KALISA Augustin</u></b>            Cellule : AMAZINGA            Secteur : RURAMIRA            Commune : KABARONDO            Préfecture : KIBUNGO            Camp des réfugiés BULONGE</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. MUGABO, 90 ans Cult</li> <li>2. BIZIMANA Siméon, 65 ans, Cult. KABARONDO</li> <li>3. NYIRAMBUTO Evaste, 65 ans Cult. KABARONDO</li> <li>4. MUKESHIMANA Zelida, 43 ans, Cult. KABARONDO</li> <li>5. KAYUMBA Emmanuel, 40 ans Cult. KABARONDO</li> <li>6. MUKARUTAMU, 25 ans Enseignante, KABARONDO</li> <li>7. TWIZEYIMANA J.B, 20 ans, Etudiant, KABARONDO</li> <li>8. MUKARWEGO Eugène, 35 ans Cult. KABARONDO</li> </ol>	<p>Agafuni</p> <p>Agafuni</p> <p>Agafuni</p> <p>Agafuni</p> <p>Fusillade</p> <p>Agafuni</p> <p>Fusillade</p> <p>Agafuni</p>
<p><b><u>MUDAHERANWA J.D</u></b>            Cellule : MUHIZA            Secteur : RUBONA            Commune : KIBALI            Préfecture : BYUMBA            Camp des réfugiés BULONGE</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. MUKAKARANGWA Laurence + 2 enfants, 27 ans, Huissier, BUYOGA</li> <li>2. UWAMAHORO Cécile + 1 enfant 27 ans, Cult. BUYOGA</li> <li>3. UWAYEZU J.D. 23 ans, Cult. BUYOGA</li> <li>4. RUSIBIBONA Simon, 75 ans Cult. KIBALI</li> <li>5. MUJAWIMANA, 29 ans, Cult. KIBALI</li> <li>6. KAZUNGU Jean, 50 ans, Cult. KIBALI</li> <li>7. MUKANTWALI Judith + 1 Enfant, 31 ans Enseignante, KIBALI</li> </ol>	<p>Fusillade + Grenade</p> <p>Fusillade + Grenade</p> <p>Agafuni</p> <p>Agafuni</p> <p>Agafuni</p> <p>Agafuni</p> <p>Fusillade</p>

<p><u>MUGESERA Jean Bosco</u>          Cellule : -          Secteur : GITOVU          Commune : NYABIKENKE          Préfecture : GITARAMA          Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. SEBYATSI Déo</p>	<p>-</p>
<p><u>MUTAGANDA Jonadah</u>          Cellule : -          Secteur : KADAHO          Commune : MASANGO          Préfecture : GITARAMA          Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. GAKUMBA Zacharie, 70 ans Cult. KADAHO          2. TWAGIRIMANA Edison, 29 ans, Cult. KADAHO</p>	<p>Machette          Machette</p>
<p><u>HARELIMANA Iidephonse</u>          Cellule : -          Secteur : RUYANZE          Commune : CYERU          Préfecture : RUHENGARI          Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. KAZAMARANDE Octavien</p>	<p>-</p>
<p><u>NIZEYIMANA Augustin</u>          Cellule : -          Secteur : NDORWA          Commune : KARAGO          Préfecture : GISENYI          Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. JALUDE 8 ans, Elève,          BIGOGWE</p>	<p>-</p>
<p><u>HATEGEKIMANA Athanase</u>          Cellule : GAHENGARI          Secteur : KADAHO          Commune : MASANGO          Préfecture : GITARAMA          Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. NZABALINDA Tharcisse, 42 ans, Commerçant          RWANKUBA          2. NGENDAHIMANA Athanase, 37 ans, Cult. GAHENGARI          3. BIMENYIMANA Placide, 35 ans, Cult. Gahengeri          4. NZARAMBA François, 29 ans Cult. GAHENGARI          5. HABIMANA Dismas, 32 ans Cult. GAHENGARI</p>	<p>-</p>

<p><b>HITIMANA Théogène</b>  Cellule : BUNYORE  Secteur : MUGONGO  Commune : MUTURA  Préfecture : GISENYI  Camp des réfugiés BULONGE</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. MUNYAKARAMA, 80 ans, Cult MUGONGO - MUTURA</li> <li>2. SAFALI, 36 ans Cult. MUGONGO</li> <li>3. ULIMUBENSHI, 28 ANS, Agent de l'Etat, MUGONGO</li> <li>4. NYIRANZOZA, 32 ans, Cult. MUGONGO</li> <li>5. NDAGLJIMANA 27 ans, Militaire, MUGONGO</li> <li>6. MUGEMANA 26 ans, Enseignant, KABATWA</li> <li>7. BIZIMANA 23 ANS Elève, MUGONGO</li> <li>8. NDALIBITSE 25 ans, Elève</li> <li>9. MANIRAGUHA 18 ans, Elève</li> <li>10. BUGENIMANA 16 ans, Elève</li> <li>11. NTAGISA 14 ans, Elève</li> <li>12. NYIRABIKARI 10 ans, Elève</li> <li>13. BAHATI 56 ans Cult.</li> <li>14. TWIZERE 22 ans Militaire</li> <li>15. KOBWA 20 ans, Elève</li> </ol>	<p>Fusillade et Massues</p> <p>"</p> <p>"</p> <p>"</p> <p>"</p> <p>"</p> <p>"</p> <p>"</p> <p>"</p> <p>"</p> <p>"</p> <p>"</p> <p>"</p> <p>"</p> <p>"</p> <p>"</p>
<p><b>RWAKIBIBI Jean Claude</b>  Cellule : GASIZI  Secteur : NYAMIRAMBO  Commune : MUTURA  Préfecture : GISENYI  Camp des réfugiés BULONGE</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. ZIKAMA 65 ans, Cult.</li> </ol>	<p>Machette</p>
<p><b>MUNYAWERA J. Népo</b>  Cellule : -  Secteur : KABATWA  Commune : MUTURA  Préfecture : GISENYI  Camp des réfugiés BULONGE</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. NZITA 45 ans, Cult. KABATWA - GISENYI</li> <li>2. HABAKURAMA 65 ans, Cult. NYANGE</li> <li>3. DUSABIMANA 29 ANS, Commerçant, MUTURA</li> <li>4. NGERERO 28 ans, Agent de l'Etat, MUTURA</li> <li>5. MUSABYIMANA 22 ans, Elève, MUTURA</li> </ol>	<p>Massues</p> <p>"</p> <p>"</p> <p>"</p> <p>"</p>
<p><b>KAMAYIRESI Norbert</b>  Cellule : GIHIRA  Secteur : MWYANIKE  Commune : KARAGO  Préfecture : GISENYI  Camp des réfugiés BULONGE</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. SEBAKARANE 63 ans, Cult. GIHIRA - GISENYI</li> <li>2. NTAGUNGIRA 48 ans, Cult. GIHIRA - GISENYI</li> </ol>	<p>Fusillade</p> <p>Fusillade</p>
<p><b>UZABAKIRIHO Joseph</b>  Cellule : RUHURURA  Secteur : RUHANGA  Commune : CYERU  Préfecture : RUHENGERI  Camp des réfugiés BULONGE</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. SERUGENDO 35 ans, Enseignant, RUKOMO</li> <li>2. NIZEYIMANA 38 ans, Cult. RUKOMO</li> </ol>	<p>Baïonnette</p> <p>Baïonnette</p>

<p><b>MUSABYIMANA Gaspard</b>          Cellule : NGOMA          Secteur : RUGENDABARI          Commune : CYERU          Préfecture : RUHENGERRI          Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. MPEKABANDUMA 55 ans,          Cult. RUGENDABARI</p>	<p>Machette</p>
<p><b>NDAGIJIMANA Jonas</b>          Cellule : BUMBOGO          Secteur : NYAMIYAGA          Commune : MUSAMBIRA          Préfecture : GITARAMA          Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. RUTAMU 56 ans, Cult,          NYAMIYAGA -MUSAMBIRA          2. TWAGIRUMUREMYI 34 ans          Cult. MUSAMBIRA          3. NIYIBIZI 19 ans, Elève</p>	<p>Massues          Massues          Massues</p>
<p><b>NDAGIJIMANA Joseph</b>          Cellule : KARUSIMBI          Secteur : MWITO          Commune : GISUMA          Préfecture : CYANGUGU          Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. HABANABASHAKA 20 ans,          Elève, MUDASOMWA          2. NTAWIVUGUMUGABO 18 ans,          Elève, MUDASOMWA</p>	<p>Fusillade          Fusillade</p>
<p><b>NZAVUGANKIZE J. Claude</b>          Cellule : MAHUNGUBUYE          Secteur : RURAMBO          Commune : GASEKE          Préfecture : GISENYI          Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. MUKATA 54 ans          Cult. GASEKE          2. NTAMPUHWE Pierre 20          ans, Elève GASEKE          3. NYIRAKOBWA Espérance 35          ans Cult. GASEKE          4. UWIMANA 4 ans, GASEKE          5. MUGABONAKE JMV, 33 ans          Magistrat, RUBAVU          6. UWAYEZU Jacqueline 28          ans, Infirmière RUBAVU          7. KADHIRI Onesphore 30 ans          Cult. GASEKE          8. NYIRAMUSHARA Annonciata          30 ans, Cult. GASEKE</p>	<p>Grenade          Grenade          Machette          Machette          Machette          Grenade          Grenade          Machette</p>
<p><b>NSENGIMANA Charles</b>          Cellule : NYANDIGA          Secteur : RWILI          Commune : GASEKE          Préfecture : GISENYI          Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. HAVUGIMANA Jean Bosco          25 ans Militaire, REBERO          2. HABIYAMBERE J.          Damascène 32 ans, Cult.          KANAMA          3. GAFURERE Prudence 47          ans, Cult. GASEKE          4. NYABIGEGA Esther 39          ans, Cult. KANAMA</p>	<p>Balle          Grenade          Machette          Grenade</p>
<p><b>NYANDWI Adoni</b>          Cellule : GASEKE          Secteur : RYANDINZI          Commune : RUHONDO          Préfecture : RUHENGERRI          Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. RWANANIYE Daniel 39          ans, DIRBACAR, KICUKIRO          2. RWANANIYE Marthe 34 ans          Enseignante, KICUKIRO          3. KAZERERA 37 ans, Cult          MUVUMBA          4. KARAHAMUHETO Déo 40          ans, Cult. MUVUMBA          5. NKIRANUYE Samson 31 ans          Cult. RUBUNGO</p>	<p>Balle          Balle          Baïonnette          Baïonnette          Balle</p>

<p><u>ZIMULINDA André</u> Cellule : SHANGA Secteur : RYANDINZI Commune : RUHONDO Préfecture : RUHENGARI Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. MUKANKUSI Drocéla 50 ans, Cult. MUVUMBA 2. MASARO Joseph 67 ans, Cult. MUVUMBA 3. NYABANIKA Annonciata 55 ANS, Cult. MUVUMBA 4. RWANZEGUSHIRA 76 ans, Cult. MUVUMBA 5. YANKULIJE 7 ans</p>	<p>Brûlée Baïonnette Baïonnette Baïonnette Brûlée</p>
<p><u>NTUYENABO Jean de la Paix</u> Cellule : NYAGATOVU Secteur : KIDOMO Commune : NYAMUGALI Préfecture : RUHENGARI Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. NGERAGEZE 45 ans, Cult. GISENYI</p>	<p>Grenade</p>
<p><u>MURAGIJIMANA Jean Népo</u> Cellule : - Secteur : GIKOMO Commune : NTONGWE Préfecture : GITARAMA Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. NDIKUMANA Froduald 23 ans Militaire GITARAMA</p>	<p>Grenade</p>
<p><u>NDAHIMANA Aloys</u> Cellule : NYABITSINA Secteur : KAVUMU Commune : RAMBA Préfecture : GISENYI Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. NTIBAZIYAREMYE 22 ans Militaire, MUTARA</p>	<p>Balle</p>
<p><u>NIZEYIMANA Alexandre</u> Cellule : KAGOHE Secteur : NANGA Commune : KARAGO Préfecture : GISENYI Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. NKUSI 33 ans, Commerçant JENDA</p>	<p>Balle</p>
<p><u>NTEZIRYAYO Gaspard</u> Cellule : KARENGO Secteur : BUTETE Commune : KIDAHO Préfecture : RUHENGARI Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. NSABIMANA 45 ans, Chauffeur, GISENYI</p>	<p>Balle</p>
<p><u>MUNZARE</u> Cellule : GIKONGORO Secteur : KARAMA Commune : RUNYINYA Préfecture : BUTARE Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. MUGANGA Bertin 14 ans, Elève, NGOMA</p>	<p>Balle</p>
<p><u>HABINEZA Fidèle</u> Cellule : KABANDA Secteur : GATIKABISI Commune : MUSHUBATI Préfecture : GITARAMA Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. Adrien 21 ans, Cult. MUSHUBATI - GITARAMA</p>	<p>Balle</p>
<p><u>KALISA Charles</u> Cellule : KINUNGA Secteur : KAVUMU Commune : BUYOGA Préfecture : BYUMBA Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. MUNYAKAZI Médard 45 ans, Enseignant, KAVUMU 2. NSENGIYUMVA Augustin 37 ans, Commerçant, KISARO</p>	<p>Hémorragie (Machette) Fusillade</p>

<b>NZALIBWIRAGAHUNGU</b> Cellule : RUTETE Secteur : KABUYE Commune : RUTONGO Préfecture : KIGALI Camp des réfugiés BULONGE	1. NYIRABAZUNGU Dancilla 31 ans, Cult. RUTETE 2. MUKAKALISA 1 an RUTETE	Fusillade Fusillade
---	---	------------------------

<p><u>SAFALI Jacques</u> Cellule : NYAMITONGO Secteur : JALI Commune : RUTONGO Préfecture : KIGALI Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. SEGATWA Faustin 38 ans, Cult. JALI 2. BAGARAGAZA Thaddée 67 ans, Cult. SHYORONGI</p>	<p>Fusillade  Fusillade</p>
<p><u>NSHIMIYIMANA</u> Cellule : MUHANGA Secteur : MUHANGA Commune : MUSHUBATI Préfecture : GITARAMA Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. GASASIRA Boniface 26 ans, Cult. GISIZA 2. NZIGIRA Aphrodice 16 ans, Elève, REMERA</p>	<p>Fusillade  Agafuni</p>
<p><u>MUKESHUMUREMYI Francois- Xavier</u> Cellule : MURAMBI Secteur : KADUHA Commune : MUSHUBATI Préfecture : GITARAMA Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. BUNDAGA Tharcisse 67 ans, Cult. KADUHA</p>	<p>Torture</p>
<p><u>NGIRUWONSANGA J. Baptiste</u> Cellule : NYANZA Secteur : CUKIRO Commune : MUSHUBATI Préfecture : GITARAMA Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. KAMUZINZI J. 38 ans, Cult. CUKIRO</p>	<p>Fusillade</p>
<p><u>NIYONGIRA Paulin</u> Cellule : NGARO Secteur : CUKIRO Commune : MUSHUBATI Préfecture : GITARAMA Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. KAMANZI Marc 41 ans, Commerçant, CUKIRO</p>	<p>Fusillade</p>
<p><u>LIYONSO Gaston</u> Cellule : ZAGA Secteur : KIBINGO Commune : RUNYINYA Préfecture : BUTARE Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. NYIRANDAMAGE Marciana 32 ans, Cult. HUYE 2. NYABYENDA Innocent 30 ans Cult. RUNYINYA 3. NGOBOKA Silas 65 ans, Cult. RUNYINYA 4. KAREKEZI Athanase 40 ans, Cult. RUNYINYA 5. KIMONYO 40 ans, Cult. RUNYINYA</p>	<p>Fusillade  Fusillade  Fusillade  Fusillade  Fusillade</p>
<p><u>HANYURWABAKE Phénias</u> Cellule : MWISHA Secteur : GASHENYI Commune : NYARUTOVU Préfecture : RUHENGERI Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. NZABAKULIKIZA Michel 48 ans, Cult. NYARUTOVU 2. MUSABYIMANA 7 ans Ecolière, NYARUTOVU</p>	<p>Fusillade  Fusillade</p>
<p><u>NDAHIMANA Justin</u> Cellule : NYAMUGALI Secteur : KIVUMO Commune : NYAKABANDA Préfecture : GITARAMA Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. UWAMAHORO Anatalie 30 ans, Cult. NYAKABANDA</p>	<p>Fusillade</p>



<b>SIMBARIKURE Ildephonse</b> Cellule : KANYANKONDA Secteur : MACUBA Commune : GATARE Préfecture : CYANGUGU Camp des réfugiés BULONGE	1. NGIRABEGA Innocent 40 ans Cult. GATARE  2. MUGABONAKE Louis, 24 ans Commerçant, KIRAMBO	Massues  Noyade
--	--	-----------------------

<p><b>RUGERINDINDA Jean Pierre</b>          Cellule : KINIGIZO          Secteur : NYAKIBERAGO          Commune : MUYIRA          Préfecture : BUTARE          Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. HABIMANA Alfred 27 ans, Cult. MUYIRA</p> <p>2. MPATSIMONDO Sylvestre 48 ans, Cult. MUYIRA</p> <p>3. MURWANASHYAKA Pascal 19 ans, Cult. MUYIRA</p> <p>4. MUSONI Gérard 30 ans, Cult. MUYIRA</p>	<p>Mutilation</p> <p>Mutilation</p> <p>Mutilation</p> <p>Mutilation</p>
<p><b>MANIRAKIZA Protais</b>          Cellule : NYAGAFUNZO          Secteur : KINONI          Commune : NKUMBA          Préfecture : RUHENGERI          Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. KAMBANDA et sa femme 35 ans, Conseiller KINONI</p> <p>2. NZABARINDA 80 ans, Cult. KINONI - RUHENGERI</p> <p>3. MOJORO Joseph 35 ans, Cult. KINONI</p> <p>4. SEMIKARANKA 80 ans, Cult KINONI- RUHENGERI</p> <p>5. GAKURU 40 ans, Cult.</p> <p>6. BIGIRIMANA 35 ans, Cult. KINONI</p>	<p>Etranglement</p> <p>Amputation organes</p> <p>Amputation organes</p> <p>Fusillade</p> <p>Fusillade</p> <p>Fusillade</p>
<p><b>BIGIRIMANA Valens</b>          Cellule : RWANKUBA          Secteur : MUSHA          Commune : GIKORO          Préfecture : KIGALI          Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. KAREGEYA 45 ans, Cult. MUSHA - GIKORO</p>	<p>Mutilation</p>
<p><b>MURENZI Modeste</b>          Cellule : RWANKUBA          Secteur : MUSHA          Commune : GIKORO          Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. NYIRABASHUMBA Alivera 55 ans, Cult. BUTAMWA</p> <p>2. MUSILIKARE Ernest 15 ans, Elève, BUTAMWA</p> <p>3. NSENGIMANA Innocent 12 ans, Elève, BUTAMWA</p>	<p>Agafuni</p> <p>Agafuni</p> <p>Agafuni</p>
<p><b>TABARO Jean Damascène</b>          Cellule : KABUNGO          Secteur : CONDO          Commune : KIYOMBE          Préfecture : BYUMBA          Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. RUTAGANIRA 42 ans, Cult.</p> <p>2. HARELIMANA 17 ans, Elève</p> <p>3. GAHUTU J. de Dieu 22 ans, Militaire</p> <p>4. RUTEMBESA Théophile 32 ans, Cult.</p>	<p>Fusillade - MUHURA</p> <p>Fusillade - MUHURA</p> <p>Fusillade - KIGOMBE</p> <p>Fusillade - KIYOMBE</p>
<p><b>MUDILIGI Protogène</b>          Cellule : KINANI          Secteur : GIHEMBE          Commune : MUSAMBIRA          Préfecture : GITARAMA          Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. NYANDWI Emile 15 ans, Elève</p>	<p>Fusillade - RUTOBWE - GITARAMA</p>

<p><b>GASANABO Cassien</b>          Cellule : GITABUKA          Secteur : NYABISIGA          Commune : BUYOGA          Préfecture : BYUMBA          Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. SEBARERA Boniface 45 ans, Cult. Responsable Cellule</p>	<p>Fusillade - NYABISIGA - BUYOGA - BYUMBA</p>
<p><b>MAZIMPAKA Didace</b>          Cellule : KABUYE          Secteur : RUNDU          Commune : KABARONDO          Préfecture : KIBUNGO          Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. KARIGENZI 58 ans, Cult.          2. MUSHIMIYIMANA 41 ans, Cult          3. RWIGAMBA Aimable 17 ans Elève          4. HITIMANA 13 ans, Elève          5. MUKARUSINE Béatrice 21 ans, Cult.</p>	<p>Fusillade - RUSUMO          Fusillade - RUSUMO          Fusillade - BIRENGA          Fusillade à BIRENGA          Fusillade à KABARONDO</p>
<p><b>KARERANGABO Ildéphonse</b>          Cellule : MAHENE          Secteur : BICUMBI          Commune : BICUMBI          Préfecture : KIGALI          Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. RYUMUGABE Grégoire 58 ans Cult.</p>	<p>Fusillade à BICUMBI</p>
<p><b>TWAGIRAYEZU Jean D'Amour</b>          Cellule : RWAMPARA          Secteur : RUGUNGA          Commune : NYARUGENGE          Préfecture : KIGALI          Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. GAHUTU André 33 ans, Agent MANUMETAL          2. NSENGIYUMVA Alexandre 25 ans, Commerçant          3. NOHELI Emmanuel 27 ans Agent ELECTROGAZ</p>	<p>KICUKIRO par BOMBARDEMENT          KAYENZI par grenade          KAYENZI par grenade</p>
<p><b>NKEZABERA Jean de Dieu</b>          Cellule : RUSAVE          Secteur : SHYANDA          Commune : KABARONDO          Préfecture : KIBUNGO          Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. NDIGOTE Savera 47 ans, Cult.          2. NYIRANZABAMBALIRWA 5 ans          3. NDAYAMBAJE 3 ans          4. ABIJURU Théodosie 23 ans, Etudiante          5. NUNGULI Juvénal 25 ans, Chauffeur</p>	<p>KABARONDO par grenade          "          "          "          NYARUGENGE - KIGALI par Bombardement</p>
<p><b>MUGASA Anatole</b>          Cellule : GITWA          Secteur : CUBI          Commune : KAYENZI          Préfecture : GITARAMA          Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. SHUMBUSHO François 68 ans Cult</p>	<p>KAYENZI par AGAFUNI</p>
<p><b>NTUYAHAGA Gérard</b>          Cellule : KISIGIRO          Secteur : BUTANGAMURA          Commune : MUGAMBAZI          Préfecture : KIGALI          Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. MUKURALINDA Félicien 58 ans, Tailleur</p>	<p>MUGAMBAZI, Bombardement.</p>

<p><b>MURENZI Jean Pierre</b>          Cellule : NYAKIRAMBI          Secteur : KANYINYA          Commune : SHYORONGI          Préfecture : KIGALI          Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. KAYONGA Michel 57 ans,          Agent de l'Etat</p>	<p>NDUSU, Bombardement</p>
<p><b>NDACYAYIZERA Déo</b>          Cellule : KANJOGO          Secteur : JOMA          Commune : RUSHASHI          Préfecture : KIGALI          Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. SIBOMANA Emmanuel 50          ans, Agent de l'Etat</p>	<p>GASEKE, Fusillade</p>
<p><b>NSENGIMANA Marcel</b>          Cellule : RUNZENZE          Secteur : NYARUGENGE          Commune : NGENDA          Préfecture : KIGALI          Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. MUKARUSANGA Pascasie          61 ans, Cult.</p>	<p>MUKO par fusillade</p>
<p><b>MISAGO Vincent</b>          Cellule : NYAMIHETO          Secteur : SAGA          Commune : KIBAYI          Préfecture : BUTARE          Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. MUKANTWALI A. 21 ans          Cult.          2. MUHAYIKUZE Agnès 22 ans          Cult.          3. MUNGUYIKO Vincent 2 ans</p>	<p>KIBAYI - Fusillade          KIBEHO - Bombardement          KIBEHO - Bombardement</p>
<p><b>TUYISABE Callixte</b>          Cellule : BUGIRA          Secteur : BUDAHO          Commune : NYAMYUMBA          Préfecture : GISENYI          Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. MUGAYABAGABO 53 ans,          Enseignant</p>	<p>RUBAVU - Fusillade</p>
<p><b>NSHAMIHIGO Laurent</b>          Cellule : NYARUNYINYA          Secteur : GIHANDE          Commune : MUSASA          Préfecture : KIGALI          Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. DUSABIMANA Emmanuel 28          ans, Commerçant          2. NYIRANSABIMANA Marie          Chantal, 29 ans          Enseignante</p>	<p>RUBAVU par fusillade          "</p>
<p><b>LYEZE Epaphrodite</b>          Cellule : KAMASAMBU          Secteur : MURAMBI          Commune : BWAKIRA          Préfecture : KIBUYE          Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. LYEZE Epaphrodite 58 ans          Commerçant          2. KANZAYIRE Agnès 52 ans          Cult.</p>	<p>BWAKIRA par Agafuni          BWAKIRA par agafuni</p>
<p><b>MUGABARIGIRA Mathias</b>          Cellule : BUHANGA          Secteur : MUSHUBI          Commune : NYAMUGALI          Préfecture : RUHENGERI          Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. NYANDAGAZI 51 ans Cult          2. RUHWEZA Pascal 33 ans          Cult.          3. MUKAREMERA Sylvérie          30 ans, Cult.          4. KAYIJUKA Théoneste 30 ans          Commerçant          5. MUKANKWAYA Euphrasie          28 ans, Cult          6. BANZIRABOSE Marie          Claire          16 ans, Elève</p>	<p>Tous sont morts à NYAMUGALI -          RUHENGERI par Fusillade</p>

<p><b>HAROLIMANA Jean Pierre</b>          Cellule : BWINGEYO          Secteur : MBURABUTURO          Commune : KAYONZA          Préfecture : KIBUNGO          Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. UWIMANA Didacienne 19 ans Elève          2. KALISA Jean de Dieu 24 ans, Etudiant          3. NKENZINGABO Isidore 66 ans, Cult.          4. MUKAKAMALI 52 ans, Cult.          5. KAMPAYANA Pascal 50 ans Conseiller Secteur          6. MUKANKINDI Florence 19 ans, Etudiante          7. RWALINDA François, 31 ans Enseignant.</p>	<p>KAYONZA par fusillade          "          "          "          "          "</p>
<p><b>HABIMANA Rachid</b>          Cellule : BUKAMBA          Secteur : CYURU          Commune : KINYAMI          Préfecture : BYUMBA          Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. GAHUTU J. Berchmans 55 ans, Agronome          2. MUKALIMBA Marcianna 45 ans, Cult.</p>	<p>KINYAMI par bombardement</p>
<p><b>MAKUZU Anastase</b>          Cellule : GASASA          Secteur : MUJUGA          Commune : MUDASOMWA          Préfecture : GIKONGORO          Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. UWIZEYIMANA 22 ans Cult.</p>	<p>Torturé à MUDASOMWA</p>
<p><b>SEKAZIGA Jean Damascène</b>          Cellule : RWARENGA          Secteur : KARAGOLI          Commune : GITI          Préfecture : BYUMBA          Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. MUNYAKAZI Félicien 64 ans, Cult.          2. MUKAMAKOMBE Véronie, 59 ans, Cult.</p>	<p>GITI par bombardement          "</p>
<p><b>RULINDA Jean Damascène</b>          Cellule : NYAMENGO          Secteur : KARAMA          Commune : NGARAMA          Préfecture : BYUMBA          Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. NSEKUYE Sylvestre 32 ans Conseiller</p>	<p>NGARAMA par fusillade</p>
<p><b>KARAMIRA Théoneste</b>          Cellule : KINIHIRA          Secteur : MWUTI          Commune : BWISIGE          Préfecture : BYUMBA          Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. MASHYENDERI 48 ans, Abbé          2. HABIMANA 28 ans, Commerçant</p>	<p>Fusillade          GASEKE par fusillade</p>
<p><b>BIHOYIKI Gabriel</b>          Cellule : KARAMBO          Secteur : BURENGA          Commune : BUYOGA          Préfecture : BYUMBA          Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. MPINGANZIZA 58 ans Cult.          2. RANGIRA 36 ans, Cult.          3. BAKUZAKUNDI Enseignant</p>	<p>Tous torturés à BUYOGA</p>

<b><u>KALISA Epimaque</u></b> Cellule : KARWANIRA Secteur : RUMULI Commune : KIBARI Préfecture : BYUMBA Camp des réfugiés BULONGE	1. NSHAMIHIGO Cult. 2. MUNDANIKURE Cult. 3. NYIRANTERA Cult. 4. MUKAKALISA Cult. 5. MUKAMANA Cult.	Tous torturés à KARWANIRA
<b><u>NZABAHIMANA Jean Damascène</u></b> Cellule : AGASHARU Secteur : RUSAGARA Commune : NYARUHENGERI Préfecture : BUTARE Camp des réfugiés BULONGE	1. MUKESHIMANA + ses 3 enfants 39 ans, Cult. 2. BENIMANA + 1 enfant 31 ans, Cult. 3. MUKARUGAMBWA + 7 enfants 44 ans, cult	Fusillade à RUSAGARA " "
<b><u>NTAGORAMA Modeste</u></b> Cellule : NYARURAMA Secteur : NYARURAMA Commune : BWISIGE Préfecture : BYUMBA Camp des réfugiés BULONGE	1. MUNYENTWALI 32 ans, Enseignant	NYARURAMA par torture
<b><u>NZARIBWIRANDE Jean Baptiste</u></b> Cellule : MURUMO Secteur : KARAMA Commune : CYUNGO Préfecture : BYUMBA Camp des réfugiés BULONGE	1. BIZIGE Alfred 73 ans, Cult. 2. RWAMAHE, Cult. 3. NTIHABOSE 24 ans, Cult. 4. NYIRAMBARUSHIMANA 27 ans Cult.	Tous torturés à KARAMA - CYUNGO - BYUMBA
<b><u>NSENGIYUMVA Célestin</u></b> Cellule : PFUNDA Secteur : KINIGI Commune : NYAMYUMBA Préfecture : GISENYI Camp des réfugiés BULONGE	1. NSABIMANA Védaste 21 ans Cult.	KIGALI par torture
<b><u>HAKIZIMANA Marcelin</u></b> Cellule : MURAMBI Secteur : MWURIRE Commune : MBAZI Préfecture : BUTARE Camp des réfugiés BULONGE	1. NTIVUGURUZZA, Cult.	MWURIRE par torture
<b><u>NTAWIZIGIRA Jean</u></b> Cellule : KIGINA Secteur : GASHARU Commune : SHYANDA Préfecture : BUTARE Camp des réfugiés BULONGE	1. BARAVUGA 40 ans, Commerçant 2. MUNYAKAYANZA, Mécanicien	BUTARE par torture "
<b><u>BAHATI Jean Damascène</u></b> Cellule : MUSEBEYA Secteur : KABONA Commune : CYERU Préfecture : RUHENGERI Camp des réfugiés BULONGE	1. BANYANGA 46 ans, Cult. 2. ISAKA 41 ans, Cult.	Fusillade Fusillade
<b><u>NKERABIGWI Jean</u></b> Cellule : SHAGASHA Secteur : SHAGASHA Commune : MUKARANGE Préfecture : BYUMBA Camp des réfugiés BULONGE	1. NGENDAHIMANA 28 Ans, Agronome 2. CYUBAHIRO 5 ans 3. NDAGIJIMANA 7 ans, Elève	Torturés à KINYAMI - BYUMBA

<b><u>BIZIMUNGU</u></b> Cellule : GASOGI Secteur : KINKORANKO Commune : KAYONZA Préfecture : KIBUNGO Camp des réfugiés BULONGE	1. NIYONSABA Daphrose 57 ans, Cult.	KAYONZA par torture
<b><u>SIBORUREMA Célestin</u></b> Cellule : AGAHABWA Secteur : KIGEMBE Commune : KIGEMBE Préfecture : BUTARE Camp des réfugiés BULONGE	1. RWABUKWISI 62 ans, Cult.	KIGEMBE par fusillade
<b><u>MUSABIMANA Boniface</u></b> Cellule : NKIRA Secteur : BONEZA Commune : KAYOVE Préfecture : GISENYI Camp des réfugiés BULONGE	1. BAKUNDUKIZE Samuel 30 ans Commerçant	KAYOVE par torture
<b><u>TWIZEYIMANA François Xavier</u></b> Cellule : RWAMBOGO Secteur : BUSENDA Commune : CYUMBA Préfecture : BYUMBA Camp des réfugiés BULONGE	1. BARABONA 70 ans, Cult. 2. NZAMURAMBAHO 13 ans Elève	BUYOGA par fusillade NYACYONGA par fusillade
<b><u>HARELIMANA</u></b> Cellule : RUBONA Secteur : MUTUTU Commune : MUYIRA Préfecture : BUTARE Camp des réfugiés BULONGE	1. HARELIMANA Augustin 58 ans, Agent de l'Etat	MUYIRA - Fusillade
<b><u>NDITURENDE Tharcisse</u></b> Cellule : GAHARANYONGA Secteur : RUBONA Commune : KIGEMBE Préfecture : BUTARE Camp des réfugiés BULONGE	1. MUKAMUGENZI Athanasie 27 ans, Cult.	KIGEMBE - Fusillade
<b><u>NDATIMANA Emmanuel</u></b> Cellule : MASAKA Secteur : AYABARAYA Commune : KANOMBE Préfecture : KIGALI Camp des réfugiés BULONGE	1. TWIZEYIMANA Cult.	MASAKA par torture
<b><u>MANIRAGUHA Félicien</u></b> Cellule : GASEBEYA Secteur : KANYANGE Commune : BUTARO Préfecture : RUHENGERI Camp des réfugiés BULONGE	1. BAVUGIKI 69 ans, Cult.	KAYANGE par torture
<b><u>NDAHAYO Emmanuel</u></b> Cellule : BUREMA Secteur : BUREMA Commune : BUTAMWA Préfecture : KIGALI Camp des réfugiés BULONGE	1. NZABONALIBA 54 ans, Cult.	BUREMA par fusillade

<p><u>NZABAMWITA Lucien</u> Cellule : NYAGITABIRE Secteur : RUVUNE Commune : KINYAMI Préfecture : BYUMBA Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. MUNYAGIPIMO 72 ans, Cult</p>	<p>RUVUNE par torture</p>
<p><u>NTABARESHYA Faustin</u> Cellule : KABAHA Secteur : KANZENZE Commune : KANZENZE Préfecture : KIGALI Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. KABAJUGUJA Michel 51 ans, Cult. 2. KANAKUZE Marianne 48 ans, Cult. 3. NKURANGA Célestin 26 ans, Commerçant.</p>	<p>KANZENZE par Baïonnette KANZENZE par fusillade KIGALI-VILLE par fusillade</p>
<p><u>SAFALI Narcisse</u> Cellule : KASEKE Secteur : MATYAZO Commune : SATINSYI Préfecture : GISENYI Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. GASHUMBA Augustin 58 ans, Chauffeur</p>	<p>GAHANGA par fusillade</p>
<p><u>KABALISA Christophe</u> Cellule : AGASHARU Secteur : NYARWUMBA Commune : MUBUGA Préfecture : GIKONGORO Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. GAHAMANYI Romuald 50 ans, Secrétaire</p>	<p>MUBUGA par fusillade</p>
<p><u>NIYIBIZI Cyprien</u> Cellule : RWASA Secteur : KABAYA Commune : NKUMBA Préfecture : RUHENGERI Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. SEMIGATI Pierre 43 ans, Cult. 2. HAKIZIMANA Alfred 20 ans, Cult. 3. RUKAKA Stanislas 46 ans, Agent de l'Etat</p>	<p>Rassemblés et brûlés vifs dans la maison à NKUMBA KIDAHU par Agafuni</p>
<p><u>HAKIZAMUNGU Euphrem</u> Cellule : NGORORERO Secteur : NYANGAZI Commune : MARABA Préfecture : BUTARE Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. NSABIMANA Nason 54 ans, Cult.</p>	<p>NYAGAZI par Agafuni</p>
<p><u>TWAHIRWA Jean Baptiste</u> Cellule : AGASHARU Secteur : NKUBI Commune : NGOMA Préfecture : BUTARE Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. SEMWIZA Jean 51 ans, Maçon</p>	<p>NKUMBA, Crevaison des yeux</p>
<p><u>HARINDINTWALI J.M. Vianney</u> Cellule : MUGEREKE Secteur : MUSUMBA Commune : NYAMABUYE Préfecture : GITARAMA Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. NTAGWABIRA Jean Bosco 32 ans, Chauffeur</p>	<p>KIGALI- VILLE, crevaison des yeux</p>
<p><u>MBABEREHE J. Marie Vianney</u> Cellule : KANYEGENYEGE Secteur : MUKONGORO Commune : KARAMBO Préfecture : GIKONGORO Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. HITIYAREMYE Boniface 45 ans, Cult. 2. MUJYANAMA 22 ans, Cult.</p>	<p>NTONGWE par fusillade KADUHA par torture</p>



<b>NTASONI Cornelle</b> Cellule : UWANYANGE Secteur : NGARYI Commune : RUTONGO Préfecture : KIGALI Camp des réfugiés BULONGE	Toute la famille de 5 membres, Cult.	Fusillade
---	--------------------------------------	-----------

<p><b><u>GAKWERERE Jean Baptiste</u></b>          Cellule : NYAKIRAMBI          Secteur : KINYINYA          Commune : SHYORONGI          Préfecture : KIGALI          Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. MUNDANIKURE, Cult.           2. NYIRABAKIGA Alodie,          Cult.et quatre enfants.</p>	<p>KANYINYA par fusillade           Fusillade</p>
<p><b><u>NGABONZIZA Jean Damascène</u></b>          Cellule : GABIRO          Secteur : RWAMIKO          Commune : GITI          Préfecture : BYUMBA          Camp des réfugiés BULONGE</p>	<p>1. SINGIRANKABO          Pascal 56 ans, cult.           2. NAMBAJIMANA Jean Bosco          26 ans, Cult.</p>	<p>GABIRO par fusillade           GABIRO par fusillade</p>
<p><b><u>KANYANDEKWE Emmanuel</u></b>          Cellule : NYABIREHE          Secteur : NYABIREHE          Commune : MUKINGO          Préfecture: RUHENGERRI          Camp des réfugiés MUGUNGA</p>	<p>1. KABILIGI Jacques 37          ans Agent de l'Etat</p>	<p>Tué à GACUBA II (GISENYI)          par fusillade</p>
<p><b><u>Lt Col Dr BARANSALITSE Laurent</u></b>          Cellule : NYAGAFUMBERI          Secteur : CYAMBARA          Commune : MUTURA          Préfecture : GISENYI          Camp des réfugiés MUGUNGA</p>	<p>1. NYIRAMARABA Mère du          Lt Col Dr          BARANSALITSE Laurent, 65          ans, Cult.</p>	<p>Secteur CYAMBARA à domicile          lorsqu'elle était retournée pour          prendre les effets personnels oubliés          lors de l'afflux massif de la          population Rwandaise vers le Zaïre,          les Soldats de l'APR lui ont donné          un coup de houe. Elle a été enterrée          sur place par des voisins qui étaient          restés.</p>
<p><b><u>NSHOKEYINKA François</u></b>          Cpl 23121          Cellule : BIREHE          Secteur : CYERU          Commune : MUGINA          Préfecture: GITARAMA          Camp des réfugiés MUGUNGA</p>	<p>1. HABYARIMANA Emmanuel          31 ans, Cult.           2. NZABALINDA Laurent          Commerçant           3. KAMANZI Anastase          26 ans</p>	<p>Par coup de couteau à GITARAMA           Par coup de marteau à GITARAMA           Par cartouches à GITARAMA</p>
<p><b><u>MUHZI Evariste, Recrue</u></b>          Cellule : MURAMBI          Secteur : RUREMBO          Commune : KARAGO          Préfecture : GISENYI          Camp des réfugiés MUGUNGA</p>	<p>1. HABUMUGISHA Grégoire          né en 1955, Agent BACAR</p>	<p>Cartouches à GITARAMA</p>
<p><b><u>HABARUGIRA Cpl 18468</u></b>          Cellule : KANYAMISUKU          Secteur : MUKONDO          Commune : KANAMA          Préfecture: GISENYI          Camp des réfugiés MUGUNGA</p>	<p>1. NTAGUNGIRA Xavier          32 ans, Commerçant</p>	<p>Coup de marteau à KANAMA</p>

<b><u>GASANA Gabriel Cpl 26741</u></b> Cellule : RWAGIRO Secteur : KAGUNGA Commune : MWENDO Préfecture : KIBUYE Camp des réfugiés MUGUNGA	<b>1. NZABONIMPA Théoneste,</b> né en 1963, militaire	<b>MUVUMBA - BYUMBA</b> par cartouches
<b><u>ISdt MUNYAGIHUGU Jean Claude</u></b> <b>26741</b> Cellule : KIVUGIZA Secteur : KIVUMU Commune : NYAMYUMBA Préfecture : GISENYI Camp des réfugiés MUGUNGA	<b>1. BAZAMBANZA Alphonse,</b> né en 1955, Menuisier	<b>A NYAMYUMBA</b> par Coup de marteau

<p><u>Sdt BAGARAGAZA J.M. 32762</u>          Cellule : SITWE          Secteur : KAREHE          Commune : KIBILIRA          Préfecture : GISENYI          Camp des réfugiés MUGUNGA</p>	<p>1. NDAHIMANA Innocent,          25 ans, homme          d'affaires</p>	<p>RAMBA par fusillade</p>
<p><u>1Sdt KAHABAYE Sylvestre 33637</u>          Cellule : NYARURAMA          Secteur : KIMISANGE          Commune : KICUKIRO          Préfecture : KIGALI          Camp des réfugiés MUGUNGA</p>	<p>1. GACUMBA Vénant, 27 ans          Policier Communal</p> <p>2. Son Père et sa mère,          tous 47 ans, Cult</p> <p>3. 7 enfants</p> <p>4. NGURINZIRA J.MV. et son          fils, Maçon</p>	<p>Fusillade à KIVUGIZA -          NYAMIRAMBO</p> <p>Torture à KIVUGIZA</p> <p>Torturés à KIVUGIZA</p> <p>Mutilation à KIMISANGE</p>
<p><u>Sdt RUSANGANWA 33102</u>          Cellule : KANYINYA          Secteur : KIGASHA          Commune : NGARAMA          Préfecture : BYUMBA          Camp des réfugiés MUGUNGA</p>	<p>1. KAGANO Damien, 53 ans          Médecin</p> <p>2. MUKANKUSI Marie Rose          54 ans, Cult.</p>	<p>Rassemblement dans une maison à          NGARAMA - BYUMBA</p> <p>"</p>
<p><u>Sdt NZEYIMANA Donat 42859</u>          Cellule : GASUNA          Secteur : NTONGWE          Commune : NTONGWE          Préfecture : GITARAMA          Camp des réfugiés MUGUNGA</p>	<p>1. HARELIMANA Jonas, 29          ans, Commerçant</p> <p>2. NGAMLJIMANA J.B. 26 ans          Etudiant</p> <p>3. NIRAGIRE (sa soeur)          21 ans, Etudiante</p> <p>4. HARELIMANA Emmanuel,          Elève</p> <p>5. MUKANDUTIYE Virginie,          11 ans, Elève</p>	<p>Tous sont rassemblés dans une          maison mitraillés et brûlés vifs.</p>
<p><u>1Sdt NGAMUJE J. Bosco</u>          Cellule : KAYUNGWE          Secteur : BISIKA          Commune : KINYAMI          Préfecture : BYUMBA          Camp des réfugiés MUGUNGA</p>	<p>1. MUKAMAZIMPAKA Sylvère          23 ans, Cult.</p> <p>2. RYAMUTERA Boniface,          28 ans, Commerçant</p> <p>3. KABAYIZA Athanasie,          37 ans, Cult.</p> <p>4. NGIRABABYEYI Téogène,          32 ans, Cult.</p> <p>5. GATABARWA Thassien,          Cult.</p> <p>6. KARIYO</p> <p>7. NARIGIZENTE</p> <p>8. HABYARIMANA, 25 ans,          Cult.</p>	<p>Rassemblement dans l'église à          RUKOMO - BYUMBA et brûlés          vifs</p> <p>"</p> <p>"</p> <p>Fusillade</p> <p>Rassemblement dans l'église de          Rukomo et brûlés vifs</p> <p>"</p> <p>"</p> <p>"</p>

<p><u>ISdt NDAHAYO J. Claude 36009</u> Cellule : NYARUNYINYA Secteur : NKURUBUYE Commune : KARAMBO Préfecture : GIKONGORO Camp des réfugiés MUGUNGA</p>	<p>1. IYAMUREMYE Judesi 54 ans, Cult.</p> <p>2. ABIMANA André, 28 ans Cult.</p> <p>3. MURWANASHYAKA, 32 ans Agent de l'Etat</p> <p>4. NIYOMUGABO 11 ans, Cult.</p>	<p>Fusillade à NKURUBUYE</p> <p>Fusillade à NKURUBUYE</p> <p>Fusillade à KIBEHO</p> <p>Fusillade à KARAMBO</p>
---	--	--

<p><b>Cpl MUNYESHYAKA J.M.V 25789</b>          Cellule : RUGANGO          Secteur : GIHINDAMUYAGA          Commune : MBAZI          Préfecture : BUTARE          Camp des réfugiés MUGUNGA</p>	<p>1. MPOZEMBIZI Charles son          Père 48 ans, Maçon</p>	<p>Fusillé à GIHINDAMUYAGA</p>
<p><b>Cpl MUSABYIMANA Joseph 26399</b>          Cellule : -          Secteur : KAMUGARURA          Commune : RUSUMO          Préfecture : KIBUNGO          Camp des réfugiés MUGUNGA</p>	<p>1. MUNYEMBARAGA Ildéphonse          60 ans, Cult.</p>	<p>MUNYEMBARAGA Ildéphonse son          père, tué dans l'hôpital de          KIBUNGO</p>
<p><b>ISdt HABAMUNGU Pasteur 31115</b>          Cellule : BWERANKA          Secteur : GITWE          Commune : RUKIRA          Préfecture : KIBUNGO          Camp des réfugiés MUGUNGA</p>	<p>1. MURWANASHYAKA François          21 ans, Cult.          2. KAJANGWE Léopold, 32          ans, Cult.</p>	<p>Encerclés et tués par fusil à          RUKIRA</p>
<p><b>ISdt MWUMVANEZA Jean 35583</b>          Cellule : NTAMIZIRO          Secteur : NYANGE          Commune : KINIGI          Préfecture : RUHENGERI          Camp des réfugiés MUGUNGA</p>	<p>1. NZABAKULIKIZA Athanase          et NYIRABATWARE Alivera          tous Cult.          2. NYIRABATUTSI 31 Ans,          Cult. et son mari SAFALI          33 ans, Cult.</p>	<p>Encerclés et fusillés à KINIGI.</p>
<p><b>Cpl NSENGIMANA Pacifique 77537</b>          Cellule : MABURANE          Secteur : RWERU          Commune : GASHORA          Préfecture : KIGALI          Camp des réfugiés MUGUNGA</p>	<p>1. SEKIDENDE Jean Bosco          56 ans, Cult.</p>	<p>Il a été fusillé chez lui</p>
<p><b>Cpl HATEGEKIMANA Hassan 22940</b>          Cellule : BUREMA          Secteur : BUREMA          Commune : BUTAMWA          Préfecture : KIGALI          Camp des réfugiés MUGUNGA</p>	<p>1. MUSABYEMARIYA Aurelia          22 ans, élève          2. GUMYUSENGE Gaudence          20 ans, Cult.          3. MUSENGIMANA Théonille          18 ans, Cult.          4. NYIRAHATEGEKIMANA          Hassine, 16 ans Elève          5. MUKANKUNDIYE Béatrice,          12 ans élève          6. NKORELIMANA Hamada,          6 ans</p>	<p>Tous sont tués à domicile</p>
<p><b>Recrue LIBERAKURORA Damien</b>          Cellule : KAGALI          Secteur : SHYORONGI          Commune : SHYORONGI          Préfecture : KIGALI          Camp des réfugiés MUGUNGA</p>	<p>1. SEBERA Zacharie, 54 ans          Commerçant          2. UWIMANA Béatrice, 28          ans, Cult.</p>	<p>Fusillé à TARE           Tuée par éviscération en commune          TARE</p>

<b>ISdt KALISA Paulin 31435</b> Cellule : MURAMBO Secteur : BUSORO Commune : BUYOGA Préfecture : BYUYMBA Camp des réfugiés MUGUNGA	<b>I. NYIRABASHAKAMBA 85 ans,</b> Cult.	Tuée par coup d'agafuni à son domicile
---	--	--

<p><u>ISdt BARANSALITSE Siliverien</u> 31873 Cellule : KARAMBI Secteur : KIRULI Commune : RUHONDO Préfecture : RUHENGERI Camp des réfugiés MUGUNGA</p>	<p>1. SIMPIGIRWA 78 ans, Cult 2. NYIRAMPFIKJE Libérata 49 ans, Cult. 3. MUKAMWAMBUTSA Addrie, 21 ans, Cult.</p>	<p>Torturé et fusillé en famille Poignardées en Commune NKUMBA "</p>
<p><u>ISdt GASHAGAZA Alphonse 21120</u> Cellule : GISOZI Secteur : KIBINGO Commune : GISHAMVU Préfecture : BUTARE Camp des réfugiés MUGUNGA</p>	<p>1. BENIMANA Emmanuel, 38 ans, Tailleur 2. HAKIZAMUNGU Vianney, 30 ans, Cult. 3. MBABALIYE Félix, 28 ans Réserviste</p>	<p>Tous fusillés dans leurs domiciles.</p>
<p><u>Cpl UWIRAGIYE Sosthène 20322</u> Cellule : GATONGO Secteur : BUSHIKILI Commune : RUKIRA Préfecture : KIBUNGO Camp des réfugiés MUGUNGA</p>	<p>1. NIYIBIZI Kefa, 38 ans Commerçant et son 1 er enfant 2. HABYARIMANA Léonard, 40 ans, inspecteur 3. KAZABAHAHO Pierre, 37 ans, Cult. et ses petits 4. BARAKAGIRA C. 5. MBENDEYE Samuel</p>	<p>Fusillés dans le Secteur RUGARAMA Tué par grenade lancée à dans sa maison Tué par grenade " "</p>
<p><u>MUTIJIMA Martin</u> Cellule : GITWA Secteur : KINYAMBI Commune : RUNDA Préfecture : GITARAMA Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. BIKORAMUKI Elias 58 ans Cult.</p>	<p>Par cartouche à RUNDA</p>
<p><u>MBANANABO Thomas</u> Cellule : MASAKA Secteur : KIGESE Commune : RUNDA Préfecture : GITARAMA Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. GASHUGI Philippe, 60 ans Cult. 2. KARWERA Vastia 48 ans, Cult. 3. NYIRAMANYWA Odette 35 ans, Cult. 4. NYAGAHAKWA Manassé 28 ans, cult. 5. NYIRANKURANGA, 20 ans Etudiante</p>	<p>Tous tués par pilonnage à RUNDA - GITARAMA</p>



<p><u>MPORANYI Claver</u> Cellule : MASHYA Secteur : RUKIRA Commune : KABARONDO Préfecture : KIBUNGO Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. KIMONYO Augustin, 45 ans, Cult.</li> <li>2. HITIMANA François, 40 ans, Cult.</li> <li>3. NYIRAKIMONYO Cécile, 34 ans, Cult.</li> <li>4. MUKAMUGEMA Didatienne, 25 ans, Cult.</li> </ol>	<p>Tous tués par cartouche à KIBUNGO</p>
<p><u>HATEGEKIMANA J. Baptiste</u> Cellule : NYABYONDO Secteur : BUNGWE Commune : KIVUYE Préfecture : BYUMBA Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. NTAMASHAKIRO Joseph, 60 ans, Cult.</li> <li>2. NYIRAHAKIZIMANA Bernadette, 44 ans, Cult.</li> <li>3. NYIRANSHOBERWE, 36 ans, Cult.</li> <li>4. NYIRABIZIMANA Sylveria, 28 ans, Cult.</li> </ol>	<p>Pilonnage à BYUMBA</p>
<p><u>RWABUZINSHUNGU Cyprien</u> Cellule : MURAMBI Secteur : RUKARAGATA Commune : BUTARO Préfecture : RUHENGERI Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. BURANGUMA, 37 ans, Cult.</li> </ol>	<p>Tué par coup de marteau à BUTARO</p>
<p><u>MUJYAMBERE Froduard</u> Cellule : NYAGACYAMU Secteur : KAMUDAHUNGA Commune : SHYANDA Préfecture : BUTARE Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. RUSINGIZANDEKWE Pascal, 47 ans, Commerçant</li> <li>2. NYIRANYENZI Spéciose, 54 ans, Cult.</li> </ol>	<p>Par cartouche à SHYANDA  Par cartouche à SNYANDA</p>
<p><u>MUNYABUGINGO Thomas</u> Cellule : NYABIKENKE Secteur : NGURUGUNZU Commune : KIBILIRA Préfecture : GISENYI Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. KAGIMBAGABO, 57 ans, Cult.</li> <li>2. NYAMWIGENDAHO, 42 ans, Cult.</li> <li>3. MPOZAYO, 21 ans, Cult.</li> <li>4. MUGABONAKE, 25 ans, Cult.</li> <li>5. MUNYANZIZA, 18 ans, Cult.</li> <li>6. NZARAMBA, 15 ans, Cult.</li> <li>7. MUKARUGWIZA, 34 ans, Cult.</li> <li>8. MUKAKIMENYI, 30 ans, Cult.</li> <li>9. SENDAKEYE, 47 ans, Cult.</li> <li>10. UGIRIRABINO, 35 ans, Cult.</li> <li>11. MIHIGO, 54 ans, Cult.</li> <li>12. NYIRAKABAZI, 82 ans, Cult.</li> </ol>	<p>Tous tués par coup de couteau à KIBILIRA</p>
<p><u>SENDUGU Sylvestre</u> Cellule : KABERE Secteur : MUKINGO Commune : RWERERE Préfecture : GISENYI Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. SEGASORE, 47 ans, Cult.</li> <li>2. BARATA, 71 ans, Cult.</li> <li>3. HABYARIMANA, 38 ans, Cult.</li> <li>4. UBUZEHOSE, 47 ans, Cult.</li> </ol>	<p>Tués par cartouches à RWERERE</p>

<p><u>MUNYENTWALI Philippe</u>          Cellule : KADUHA          Secteur : NKAKWA          Commune : NYAKIZU          Préfecture : BUTARE          Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. KAMANZI né en 1945,          Cult.          2. RWAGASANA né en 1963,          Maçon</p>	<p>Tués par cartouches à KIBEHO</p>
<p><u>TWAGIRAYEZU Samuel</u>          Cellule : RUFAGA          Secteur : BUGARAGARA          Commune : CYABINGO          Préfecture : RUHENGERI          Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. ZITONI Simion, né en          1920 Cult.</p>	<p>Tué par cartouche à CYABINGO</p>
<p><u>GAHIGO Thassien</u>          Cellule : NGOMA          Secteur : KANOMBE          Commune : KANAMA          Préfecture : GISENYI          Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. NTIBUMVA né en 1920,          Cult.</p>	<p>Torturé à KANAMA</p>

<p><u>HABINEZA Elasto</u> Cellule : KANA Secteur : SHYIRA Commune : GICIYE Préfecture : GISENYI Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. BIHIRUMUHATSI Enoc né en 1945, Cult.  2. RWASIZIKI né en 1952 Cult.</p>	<p>Torturés à GICIYE</p>
<p><u>BUGINGO Protals</u> Cellule : MATYAZO Secteur : BYUMBA Commune : KIBALI Préfecture : BYUMBA Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. MUTUNGIREHE Eugénie née en 1947, Cult.</p>	<p>Torturée à KIBALI</p>
<p><u>TWAHIRWA Antoine</u> Cellule : NYANDE Secteur : RUBONA Commune : KIBALI Préfecture : BYUMBA Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. RUTAYISIRE né en 1958 Cult.  2. RWIBANDIRA Canisius, né en 1961</p>	<p>Tués par couteau à KIBALI</p>
<p><u>NDAMIJUMWAMI Faustin</u> Cellule : MURAMBI Secteur : RUHERU Commune : NHILI Préfecture : GIKONGORO Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. RUGEMINTWAZA Laurent né en 1953, Cult.</p>	<p>Tué par cartouche à RUHERU</p>
<p><u>TWAGIRAYEZU Samuel</u> Cellule : RUBAGA Secteur : BUGARAGARA Commune : CYABINGO Préfecture : RUHENERI Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. TUYISHIME Ephrem né en 1952, Cult  2. NSANZARUNGU Saveli né en 1967, Cult.</p>	<p>Torturés à CYABINGO</p>
<p><u>UWAGILIMANA Caliope</u> Cellule : NYABIKENKE Secteur : GASHARI Commune : MWENDO Préfecture : KIBUYE Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. MUKARUNYANA Evelienne né en 1960, Cult.</p>	<p>Torturé à MWENDO</p>
<p><u>NDACYAYISABA Lambert</u> Cellule : RUNYINYA Secteur : GIKONKO Commune : MUGUSA Préfecture : BUTARE Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. NDAHIMANA Gilbert, né en 1974, Elève 2. NYIRUMUYANGE Monique né en 1966, élève 3. MISIGARO Innocent, né en 1965, élève</p>	<p>Tués par balles du FPR à MUGUSA</p>
<p><u>MUJYAMBERE Alexis</u> Cellule : KIGARAMA Secteur : HINDIRO Commune : SATINSYI Préfecture : GISENYI Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. BYIBESHYO Téléspore, né en 1948, Cult.</p>	<p>Tué par balles du FPR à NGORORERO</p>
<p><u>GAHUTU Gaspard</u> Cellule : KANYINYA Secteur : KIBASHA Commune : NGARAMA Préfecture : BYUMBA Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. RWIMINSI Silas né en 1917, Cult.  2. HARWANIMANA Jean Bosco né en 1963, Agent de l'Etat.</p>	<p>Tué par balles du FPR à MUVUMBA  Tué par balles du FPR à NGARAMA</p>

<b>GAKWERERE Phocas</b> Cellule : GASHANU Secteur : BUSANO Commune : BUYOGA Préfecture : BYUMBA Cmp des réfugiés PANZI	<b>1. HABUMUGISHA Jean</b> Baptiste né en 1957, Cult. <b>2. MUKASANO Laurence,</b> née en 1960, Cult. <b>3. UWAMALIYA Alphonsine</b> né en 1967, Elève	<b>Tués par balles du FPR à BUYOGA</b>
---	--	--

<p><b><u>BIZIMANA Céléstin</u></b>          Cellule : NYAMABUNO          Secteur : KINTABO          Commune : NKULI          Préfecture : GISENYI          Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. HAMISI J. Damascène né en 1970, Cult.</li> <li>2. NYIRABERA Marie, née en 1972, Cult.</li> <li>3. MUHAYIMANA Justin né en 1975, Cult.</li> </ol>	<p>Tués par balles du FPR à RUBAVU - GISENYI</p>
<p><b><u>KAMBANDA Vital</u></b>          Cellule : GASARA          Secteur : ROMBA          Commune : RUNYINYA          Préfecture : BUTARE          Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. NSENGIYUMVA François, né en 1921, Cult.</li> <li>2. NTEZIMANA Emmanuel, né en 1957, Cult.</li> <li>3. MVUNABANDI né en 1960 Cult.</li> <li>4. Joséphine née en 1972 Cult.</li> <li>5. RUTEGESHA né en 1959 Cult.</li> <li>6. KANKINDI née en 1927 Cult.</li> <li>7. RUREMESHA Stanislas, né en 1945, Cult.</li> <li>8. HABIYAMBERE né en 1943 Cult.</li> <li>9. KANYEMERA Victoire né en 1961, Cult.</li> <li>10. MUKAMASHIRE Spéciose né en 1954, Cult.</li> <li>11. NYIRANZAKAYO Elizabeth née en 1915, Cult.</li> <li>12. MUSABYEMARIYA Clémentine née en 1988 Cult.</li> <li>13. HABYARIMANA François né en 1986, Cult.</li> <li>14. MUHIRWA Valens, né en 1992</li> <li>15. MUKANDEKEZI Thèrese née en 1952</li> <li>16. RUZINDANA Grassien né en 1957, Cult.</li> </ol>	<p>Tous tués à KIBEHO - GIKONGORO lors destruction par le FPR du Camp de KIBEHO.</p>
<p><b><u>NYABYENDA Anastase</u></b>          Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. NSABUMUHIRE Bernard, né en 1967, Cult.</li> <li>2. RYAMUKURU né en 1970. Cult.</li> <li>3. NDIRABIKA Damascène né en 1957, Cult.</li> </ol>	<p>Tués à KIBEHO - GIKONGORO</p>
<p><b><u>HABIYAMBERE Théogène</u></b>          Cellule : MUTIMBA          Secteur : KIBINGO          Commune : RUNYINYA          Préfecture : BUTARE          Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Ntwali Innocent, Cult.</li> <li>2. BWIMANA Silas, Cult.</li> <li>3. KAMBIBI Annonciatte</li> <li>4. KAMPIRE Chantal Cult.</li> </ol>	<p>Tués par balles du FPR à RUNYINYA</p>
<p><b><u>SAKINDI Diogène</u></b>          Cellule : KABAKOME          Secteur : RUTONDE          Commune : SHYORONGI          Préfecture : KIGALI          Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. GASASIRA Charles né en 1928, Cult</li> </ol>	<p>Tué par machette à RUTONDE</p>

<p><b>GAHAGAZE Innocent</b> Cellule : KABAGABAGA Secteur : RUTONDE Commune : SHYORONGI Préfecture : KIGALI Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. NZARORA Saverine, née en 1954, Cult.</p>	<p>Tuée par Agafuni</p>
<p><b>HABINEZA Léonard</b> Cellule : GATENGA Secteur : BUNGWE Commune : KIVUYE Préfecture : BYUMBA Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. NSENGIMANA né en 1955 Cult. 2. NGIRAMAKUBA Marie, née en 1950, Cult. 3. AKINGENEYE née en 1980 4. SINGIRUMUKIZA né en 1983, Cult. 5. HAKIZIMANA, né en 1985 Cult.</p>	<p>Tués par balles du FPR à GIKOMERO</p>
<p><b>KAJANGWE Donatha</b> Cellule : RUGARAMA Secteur : RUGARAMA Commune : KARAMBO Préfecture : GIKONGORO Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. BANZIGIYE Vérediyane né en 1952, Cult.</p>	<p>Tuée par cartouches</p>
<p><b>RUHONOKA Saïd</b> Cellule : RWIMBOGO Secteur : GATSIBO Commune : NGARAMA Préfecture : BYUMBA Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. MUBERUKA Fulgence 38 ans, Conseiller 2. RUSANGANWA Straton 32 ans, Commerçant</p>	<p>A été tué par coups de bâtons (IBISONGO) à GATSIBO A été tué par coups de balles à GITINDA</p>
<p><b>SIBOMANA Gaspard</b> Cellule : KUREMURE Secteur : KIRARO Commune : KARAMA Préfecture : GIKONGORO Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. MUSONI Callixte 40 ans Cult.</p>	<p>A été tué par coups de bâtons à GITEGA</p>
<p><b>HABIYAREMYE Mathias</b> Cellule : KAGANO Secteur : NGOMA Commune : GISHYITA Préfecture : KIBUYE Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. NDAMYABERA 23 ans, Militaire</p>	<p>A été tué par balles à KIBUNGO</p>
<p><b>MUSABYIMANA Martin</b> Cellule : RWAMUYAGA Secteur : MWITO Commune : GISUMA Préfecture: CYANGUGU Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. IYAMUREMYE Margueritte 56 ans, Cult. 2. GASANA Jean Marie, 30 ans, Comptable</p>	<p>Tués par balles à MPARI</p>
<p><b>NSABIMANA Célestin</b> Cellule : KINAZI Secteur : NYAGASOZI Commune : NDORA Préfecture : BUTARE Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. NDABIZI Anastase 14 ans Etudiant</p>	<p>A été brûlé à NYAGASOZI</p>
<p><b>RUKARAGANSHURO Tito</b> Cellule : BUKANE Secteur : GAHONDOGO Commune : KIGOMBE Préfecture : RUHENGERI Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. NYIRAGAHINDA 50 ans Cult.</p>	<p>A été tuée par de coups de couteau à KABAYA</p>

<p><u>MAYIRA Félicien</u>            Cellule : NYAMUVUMU            Secteur : MUKARANGE            Commune : KIBALI            Préfecture : BYUMBA            Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. KARIBUYE J.B 45 ans;            Commerçant</p>	<p>A été tué par balles à KINIHIRA</p>
<p><u>MUREBA Joseph</u>            Cellule : NKIRA            Secteur : BONEZA            Commune : KAYOVE            Préfecture : GISENYI            Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. NIZEYIMANA J.MV. 35 ans            Cult.</p>	<p>A été tué par des batons à NKIRA</p>
<p><u>MUTABARUKA Edouard</u>            Cellule : RURYANGO            Secteur : MUTUNDA            Commune : MBAZI            Préfecture : BUTARE</p>	<p>1. IYAMUREMYE 64 ans,            Cult.            2. NTAMUSHOBORA 70 ans,            Cult.</p>	<p>Ont été tué par de coups de            couteaux à MUTUNDA - BUTARE</p>
<p><u>MARIHINDE Juvénal</u>            Cellule : MWENDO            Secteur : TARE            Commune : MARABA            Préfecture : BUTARE            Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. RUTAYASHWAGA 75 ans,            Cult.</p>	<p>A été tué par des coups de couteau            à KIBANDA (BUTARE)</p>

<p><u>HAVUGARUREMA Pascal</u> Cellule : GIHINDAMUYAGA Secteur : GIHINDAMUYAGA Commune : MBAZI Préfecture : BUTARE Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. MWISENEZA Emmanuel 23 ans, Agent de l'Etat</p>	<p>A été tué par balles à BUSHARA II (BYUMBA)</p>
<p><u>NZABAHAYO Epas</u> Cellule : JOMBA Secteur : GITARAMA Commune : GITESI Préfecture : KIBUYE Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. KANEZA Célestin 27 ans Agent de l'Etat</p>	<p>Tué par balles à REMERA KIGALI.</p>
<p><u>HABYARIMANA Mathias</u> Cellule : NYIMBYI Secteur : NGARA Commune : MUGESERA Préfecture : KIBUNGO Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. HABAKURAMA Sylvestre 26 ans, Cult. 2. MUHIRE Vincent 24 ans Cult. 3. MUNYENGABIRE L. 35 ans Cult.</p>	<p>Tous tués par balles à NGARA (KIBUNGO)</p>
<p><u>MPAKANIYE Papias</u> Cellule : RUHORU Secteur : NGOMA Commune : KIGEMBE Préfecture : BUTARE Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. SINDABIZERA B. 65 ans, Cult. 2. UTABAZI Thérèse 37 ans Cult.</p>	<p>Tués par balles à NGAGO (KIBEHO).</p>
<p><u>GATETE Froduald</u> Cellule : NYAKARAMA Secteur : GITANDA Commune : SHYORONGI Préfecture : KIGALI Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. SEBUSIHA Ferdinand 56 ans, Agent de l'Etat 2. MUKABERA Thérèse, 51 ans, Cult. 3. MUKANTWALI Jeannette 22 ans, Etudiante 4. NIYONIZEYE Félix 18 ans Etudiant 5. NGABONZIZA J.P. 4 ans</p>	<p>Tous ont été emportés</p>
<p><u>NSENGIMANA Sylvestre</u> Cellule : GIKOMERO Secteur : MUKINGO Commune : KAGANO Préfecture : CYANGUGU Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. MISAGO Joseph 40 ans, Cult. 2. KAYINKA Rambert 34 ANS, Cult.</p>	<p>Emporté  Emporté</p>
<p><u>UGIRABABO Samson</u> Cellule : NYAKIYAGA Secteur : RUGANO Commune : GATARE Préfecture : CYANGUGU Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. UBARIJORO Augustin et sa famille, 40 ans Agent de l'Etat</p>	<p>Ont été tués par de coups de couteaux à NYINAWIMANA (BYUMBA)</p>
<p><u>NKURUNZIZA Oreste</u> Cellule : KINYANZA Secteur : KIBIMBA Commune : BIRENGA Préfecture : KIBUNGO Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. IRIBAGIZA Jeanne 31 ans Cult. 2. NDAYISHIMYE, Cult.</p>	<p>Tués par balles à KIGALI (VILLE)</p>
<p><u>MUNYANTORE Jacques</u> Cellule : NYAKABANDA Secteur : KICUKIRO Commune : KICUKIRO Préfecture : KIGALI Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. GASHAKAMBA 75 ans Cult.</p>	<p>A été tué par balles à RUBIRIZI (KIGALI)</p>



<b>NZABARINDA Mathias</b> Cellule : RUGARAMA Secteur : GIHOGWE Commune : MUTURA Préfecture : GISENYI Camp des réfugiés PANZI	I. NYIRANDORA 35 ans Cult.	Tuée par balles à GIHOGWE
---	----------------------------	---------------------------

<p><u>MURERAMANZI J. Baptiste</u> Cellule : MPANGA Secteur : MUHANDA Commune : GASEKE Préfecture : GISENYI Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. NTIBISERURWA 62 ans, Cult. 2. RUGWIZANGOGA 45 ans Agent de l'Etat 3. MUKARUBERA Jeanne 20 ans, Etudiante</p>	<p>Tué par balles à GASEKE GISENYI  Tué par balles à GASEKE  Tuée par balles à KISARO BYUMBA</p>
<p><u>KANYARUBABAZA F.</u> Cellule : GABIRO Secteur : BUKORO Commune : RWAMIKO Préfecture : GIKONGORO Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. NYANDWI 25 ans, Militaire 2. BYARAMBABAJE 29 ans, Militaire</p>	<p>Tués par balles à GIKONDO KIGALI</p>
<p><u>UZABAKIRIHO J.B.</u> Cellule : GIHANGA Secteur : MUSHONGI Commune : NYAMUGARI Préfecture : RUHENGARI Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. HITIMANA 31 ans, Conseiller Secteur 2. HANGANYAMUNSI 40 ans Membre Comité de Cellule</p>	<p>Tués par balles à MUSHONGI</p>
<p><u>HASHAKIMANA M.</u> Cellule : MWEYE Secteur : NYAMWIMENYO Commune : MUSEBEYA Préfecture : GIKONGORO Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. MBANZIRIZA E. 25 ans Militaire</p>	<p>A été tué par balles à KICUKIRO (KIGALI)</p>
<p><u>NIZEYIMANA Thomas</u> Cellule : KARAMA Secteur : KARAMA Commune : MUSEBEYA Préfecture : GIKONGORO Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. RWANDEMA Thomas 65 ans Cult. 2. MANIRAREBA 26 ans, Cult.</p>	<p>Tués par balles à REBERO - KIGALI</p>
<p><u>HABYARIMANA G.</u> Cellule : RUGOBAGOBA Secteur : MUHIGI Commune : MWENDO Préfecture : KIBUYE Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. MUKAREMERA 25 ans, Cult 2. NSANZUMUHIRE 7 ans, Elève 3. UWINEMA 23 ans Etudiante 4. NSHIMIYIMANA 3 ans</p>	<p>Tous tués par balles à BYUMBA</p>
<p><u>KANOBANA Sylvestre</u> Cellule : RUHINGA Secteur : SANGAZA Commune : MUGESERA Préfecture : KIBUNGO Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. KABAGENI 70 ans Cult. 2. MUNYANKIKO 25 ans Cult.</p>	<p>Tués par balles à KIBUNGO</p>
<p><u>KABANANI E.</u> Cellule : GAFUMBA Secteur : MUSHUBATI Commune : MABANZA Préfecture : KIBUYE Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. KAREKEZI Anastase 41 ans Cult.</p>	<p>Tué par balles à GIHARA GITARAMA</p>
<p><u>KABANANI Léonidas</u> Cellule : DEHERO Secteur : KIGEYO Commune : MABANZA Préfecture : KIBUYE Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. BWIKO Léonidas 66 ans Cult.</p>	<p>A été tué par coups de bâtons</p>

<b>KAREMERA Pascal</b> Cellule : URUYANGE Secteur : GISOSORO Commune : RWAMIKO Préfecture : GIKONGORO Camp des réfugiés PANZI	<b>I. SEGATASHYA Denis 35 ans</b> Agent de l'Etat	A été tué par balles dans prison de BUTARE
--	--	---

## La Vérité sur le Drame Rwandais

<p><u>KABARE Willison</u> Cellule : RWAKONJO Secteur : MUKONO Commune : CYUMBA Préfecture : BYUMBA Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. HABASA Faustin 26 ans Cult. 2. NGURUSI 20 ans. Cult.</p>	<p>Tués par balles à NYACYONGA KIGALI</p>
<p><u>HABIMANA Emmanuel</u> Cellule : GIKUNZI Secteur : GIKUNZI Commune : GISHAMVU Préfecture : BUTARE Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. MINANI 18 ans, Cult. 2. RUBUMBA 13 ans Cult.</p>	<p>Tués par balles à KIBEHO GIKONGORO</p>
<p><u>NDAYAMBAJE Sylvestre</u> Cellule : KIGARAMA Secteur : KIBINJA Commune : NYABISINDU Préfecture : BUTARE Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. NGILIMANA Cyprien 21 ans, Militaire 2. NYIRANJANGWE Félicité 70 ans, Cult. 3. KANYESOKO Alfred 48 ans Cult. 4. KUBWIMANA Emmanuel 14 ans Elève 5. NYIRANGENDO Drocela 9 ans Elève</p>	<p>Tous tués par balles à KIBINJA BUTARE</p>
<p><u>BIZUMUTIMA Emmanuel</u> Cellule : NYAMIRAMA Secteur : LIBA Commune : GISHAMVU Préfecture : BUTARE Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. SESONGA J. de Dieu 24 ans, Chauffeur 2. GASHAGAZA J. Baptiste 22 ans, Cult.</p>	<p>Tués par balles à KIBEHO GIKONGORO</p>
<p><u>NSHIMIYIMANA Gervais</u> Cellule : MARENJE Secteur : MASORO Commune : RUTONGO Préfecture : KIGALI Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. HITIMANA Alphonse 45 ans, Agent de l'Etat 2. MUKARUSINE Séraphine 35 ans, Cult. 3. MUKANIYONTEZE Dative 22 ans, Etudiante 4. MUNYEMANA Népo 22 ans, Etudiant 5. HABIYAREMYE J. de Dieu 25 ans Cult.</p>	<p>Tous tués par balles à RUTONGO KIGALI</p>
<p><u>CYIMANA Jérôme</u> Cellule : BUSORYO Secteur : CYARATSI Commune : NYABISINDU Préfecture : BUTARE Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. MUNYANEZA Athanase 22 ans Cult. 2. MUKAMUNANA J. 30 ans Cult. 3. NTIGURIRWA I. 20 ans Cult. 4. NGAMIJE Gervais 13 ans Elève</p>	<p>Tués par balles à NYABISINDU - BUTARE</p>
<p><u>RUSINGIZANDEKWE Alphonse</u> Cellule : MULIZA Secteur : RUBONA Commune : KIBALI Préfecture : BYUMBA Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. BUTURUTSE 68 ans Cult. 2. MUKANTAGARA 65 ans Cult. 3. HABYARIMANA Jean 30 ans, Cult. 4. MURORUNKWERE 26 ans, Cult. 5. GATSINZI 20 ans, Cult.</p>	<p>Tous tués par balles à RUBONA BYUMBA</p>

<p><u>MUKESHIMANA Théogène</u> Cellule : CYINGWA Secteur : KABOZA Commune : NYAKABUYE Préfecture : CYANGUGU Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. HABIYAMBERE Mathieu 38 ans, Agent de l'Etat</p> <p>2. HABIMANA Charles 40 ans Cult.</p>	<p>A été tué par balles à KABOZA CYANGUGU</p> <p>A été tué par balles à GISHOMA CYANGUGU</p>
---	---	--

<p><b>BITANGWANAYO Isaié</b>          Cellule : RUGARAMA          Secteur : GAHANDA          Commune : NYABISINDU          Préfecture : BUTARE          Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. NYIRUMWETE Pierre, 42 ans Agent de l'Etat</li> <li>2. TWAHIRWA 26 ans, Militaire</li> <li>3. MUSANIWABO Agnès 23 ans Etudiante</li> <li>4. BYUKUSENGE Fidèle 10 ans, Etudiant</li> </ol>	<p>A été tué par balles à MUMENA KIGALI</p> <p>A été tué par balles à RUHENGERRI</p> <p>Tué par balles à RUSATIRA BUTARE</p> <p>"</p>
<p><b>KAMUGISHA Gerard</b>          Cellule : KARURAMA          Secteur : MUYUMBU          Commune : KIYOMBE          Préfecture : BYUMBA          Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. BARYANINGWE A. 42 ans, Cult.</li> <li>2. NTAMBARA Augustin 39 ans Maçon</li> <li>3. MAYOMBO Richard, 89 ans Cult.</li> <li>4. HABIMANA Abel 25 ans Cult.</li> </ol>	<p>Tués pendant la fuite par balles au Centre RUSHASHI KIGALI</p> <p>A été tué par hache à CYARWA BUTARE quand il voulait prendre la fuite vers une région non menacée.</p>
<p><b>MUNYESHYAKA Justin</b>          Cellule : GIKUNZI          Secteur : GIKUNZI          Commune : GISHAMVU          Préfecture : BUTARE          Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. NIZEYIMANA Innocent, 35 ans, Cult.</li> </ol>	<p>Tué par balles à KIGEME pendant la fuite</p>
<p><b>MUKARUZIGA A.M.</b>          Cellule : GASHARU          Secteur : GISASA          Commune : NTYAZO          Préfecture : BUTARE          Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. BUCYANA Alphonse, 43 ans, Cult.</li> <li>2. MUKASHYAKA</li> <li>3. MAJYAMBERE Juvénal 60 ans, Cult.</li> <li>4. KANIHIRE Azarias, 60 ans, Cult.</li> <li>5. MATUSELI - HABYAKARE 34 ans, Cult.</li> </ol>	<p>Tués par balles à GISASA NTYAZO - BUTARE pendant la fuite.</p>
<p><b>MUKASAFARI</b>          Cellule : MURAMBI          Secteur : BUTARE          Commune : BUYOGA          Préfecture : BYUMBA          Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. GATEMBEREZI Théoneste 30 ans, Cult.</li> <li>2. KAZARI Afrodice et ses 8 enfants, 40 ans, Cult</li> </ol>	<p>Tous tués à BYUMBA - BUYOGA par balles</p>
<p><b>MUKAMUZIMA Salah</b>          Cellule : NYAGITONGO          Secteur : RUGOGWE          Commune : MUKINGI          Préfecture : GITARAMA          Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. NTIVUGURUZZWA 52 ans, Membre du Comité de Cellule</li> <li>2. NYIRAMANA 45 ans, Cult</li> <li>3. MUKANAHO 22 ans, Cult.</li> <li>4. RWANDEMA 81 ans, Cult</li> <li>5. KABUNDANZIRA 58 ans Cult.</li> <li>6. MUKASARAMBUYE 45 ans, Cult.</li> <li>7. SEMBABAZI 47 ans, Cult</li> <li>8. SENEZA 50 ans, Cult.</li> </ol>	<p>Tués par balles à GITARAMA</p> <p>A été brûlée à GITARAMA</p> <p>A été tué par coups de couteaux à BUKOMERO</p> <p>A été tué par balles à KIBUYE</p>

<p><b>MUKASHYAKA</b> Cellule : NYABINOMBE Secteur : NYABINOMBE Commune : BWAKIRA Préfecture : KIBUYE Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. NSABIMANA 24 ans Cult.</p>	<p>A été tué par balles à KIBUYE</p>
<p><b>KANTARAMA Costasie</b> Cellule : RWAMASHYONGOSHYO Secteur : NYIRABUJARI Commune : GIKORO Préfecture : KIGALI Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. RWABUSAZA 59 ans, Cult. 2. SHUMBUSHO 17 ans, Cult. 3. KAYUMBA 34 ans, Cult. 4. MUNGANYINKA 17 ans, Cult. 5. MUKANKURANGA 12 ans, Elève</p>	<p>Tués par coups de couteaux à GIKORO KIGALI  Tué par coups de couteau à BICUMBI KIGALI  Tués par coups de couteaux à KANOMBE KIGALI</p>
<p><b>MUJAWINGOMA Rose</b> Cellule : GIHUMA Secteur : GIHUMA Commune : NYAMABUYE Préfecture : GITARAMA Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. BIZIMANA André 60 ans, Cult. 2. NSABIMANA Pascal 30 ans Cult. 3. UWITONZE 10 ans élève 4. NISHYIRIMBERE Fabien 43 ans, membre du comité de Cellule 5. YANKULJE Marie José + 5 Enfants, 34 ans, Cult 6. NYIRAKAMONYO + 6 enfants, 60 ans, Cult.</p>	<p>Tués par coups de couteaux à KIBUYE (Ville)  Tués par coups de couteaux à RWAMARABA (GITARAMA)  Tués par balles à RUHANGO GITARAMA</p>
<p><b>UWIMANA Salam</b> Cellule : GATSIBO Secteur : GATSIBO Commune : NGARAMA Préfecture : BYUMBA Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. TAYIBU 60 ans, Cult.</p>	<p>A été tué par balles à GATSIBO - BYUMBA</p>
<p><b>UWIMANA Anisie</b> Cellule : RWONGA Secteur : KABUREMA Commune : HUYE Préfecture : BUTARE Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. BAKAME 36 ans, Militaire</p>	<p>A été tué par balles à SHORORO BYUMBA</p>
<p><b>MUKANEZA</b> Cellule : KIGARAMA Secteur : KAMURENGE Commune : KINYAMAKARA Préfecture : GIKONGORO Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. NZABAKURANA 42 ans Cult</p>	<p>A été tué par coups de couteaux à KIGARAMA</p>
<p><b>MUSABYIMANA</b> Cellule : GASHARU Secteur : BYUMBA Commune : KIBALI Préfecture : BYUMBA Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. SAMUGABO 48 ans, Enseignant</p>	<p>A été tué par hâche à RWEBARE</p>

<p><u>MUKAGASANA M.L</u>  Cellule : AGASHARU  Secteur : KABUGA  Commune : MBAZI  Préfecture : BUTARE  Camp des Réfugiés PANZI</p>	<p>1. KAMEGERI 40 ans, Cult.</p>	<p>A été tué par coups de couteaux à KAREHE</p>
<p><u>MUKANTWARI Marie</u>  Cellule : KAREHE  Secteur : GASIZI  Commune : MUBUGA  Préfecture : GIKONGORO  Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. TABARO 54 ans, Cult.</p>	<p>A été tué par coups de couteaux à AGASHARU</p>
<p><u>NSIZERUBAYE J. Bosco</u>  Cellule : NKONGI  Secteur : RUKOLI  Commune : BICUMBI  Préfecture : KIGALI  Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. NSENGIYUMVA Vincent  né en 1977, étudiant  2. RUCAMUCYAGO né en 1960  Cult.</p>	<p>Torturés à KIGALI</p>



<p><u>NIYONGIZE J. Bosco</u> Cellule : RUSHUBI Secteur : TARE II Commune : MUDASOMWA Préfecture : GIKONGORO Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. MUGANWA Simon né en 1923, Cult.</p>	<p>Torturé à MUDASOMWA GIKONGORO</p>
<p><u>RURANGIRWA Jacques</u> Cellule : NGARAMA Secteur : NDAGO Commune : MUBUGA Préfecture : GIKONGORO Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. NZARUBARA Augustin, né en 1935, dentiste</p>	<p>Emporté</p>
<p><u>MUNYANKINDI Emmanuel</u> Cellule : REMERA Secteur : REMERA Commune : RUKONDO Préfecture : GIKONGORO Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. NZABABANAHO Gérard né en 1972, Cult.</p>	<p>Tué par balles à NYARUGENGE KIGALI</p>
<p><u>KAYIBANDA Jean de Dieu</u> Cellule : BYARUGINA Secteur : MUNYIGINYA Commune : MUHAZI Préfecture : KIBUNGO Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. KABANDA P. Claver né en 1966, Etudiant 2. KANSAYIRA Valentine née en 1973, Cult. 3. UWASE - KABANDA née en 1994 4. NYIRANDAMUTSA Marguérite née en 1977 Etudiante 5. MUKAMUNYANA Jacqueline née en 1975, Cult. 6. GASANA Innocent, né en 1968 Cult. 7. MUKAGASANA née en 1979 Cult. 8. MUKANDENGO Dphrose née en 1950, Cult. 9. KOBWA Angélique née en 1981 Etudiante 10. MATABARO Emmanuel né en 1964, Cult.</p>	<p>Tous tués par balles du FPR à MUHAZI KIBUNGO</p>
<p><u>NYIRAMUKESHIMANA</u> Cellule : GITURUKA Secteur : MUGOZI Commune : RWAMATAMU Préfecture : KIBUYE Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. HATEGEKIMANA Edouard né en 1966, Cult. 2. NYIRABUHEVU née en 1928, Cult.</p>	<p>Tués par balles à MUGOZI KIBUYE</p>
<p><u>HAKUZIMANA Grégoire</u> Cellule : GATUZA Secteur : MUYUMBU Commune : BICUMBI Préfecture : KIGALI Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. MUJYAMBERE Fidèle né en 1947, Cult. 2. MUKAKARERA née en 1950, Cult. 3. NTAGANIRA, né en 1952 Cult. 4. MUKANTAGANIRA née en 1962, Cult. 5. HABIMANA né en 1974 Cult. 6. NZEYIMANA Callixte né en 1965, Comptable</p>	<p>Tous tués par balles à KIBEHO - MUBUGA - GIKONGORO</p> <p>Torturé à KACYIRU - KIGALI - Ville</p>

<b>BYIZIGIRO Théophile</b> Cellule : AKANKUBA Secteur : RUSAGARA Commune : NYARUHENGERI Préfecture : BUTARE Camp des réfugiés PANZI	1. KUBWIMANA Frédéric né en 1940, Cult.	Tué par Agafuni à RUSAGARA
--	--	----------------------------

<p><b>ZIGIRABABIRI</b>          Cellule : KINYENKANDA          Secteur : REMERA          Commune : MUSHUBATI          Préfecture : GITARAMA          Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. UKUYEMUYE Appolinaire né en 1920, Cult.</li> <li>2. MUDACUMURA Laurent, né en 1945, Cult.</li> <li>3. GASHAYIJA Frédéric né en 1945, Cult.</li> <li>4. MUNYANDAMUTSA né en 1922, Cult.</li> <li>5. NSENGIYUMVA Alphonse né en 1966, Cult.</li> </ol>	Tués par balles à REMERA MUSHUBATI
<p><b>HAKUZIMANA Tharcisse</b>          Cellule : NYAMYUMBA          Secteur : NGOMA          Commune : BWAKIRA          Préfecture : KIBUYE          Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. NZABANDORA Ezechias né en 1953, Cult.</li> <li>2. NTIHABOSE né en 1922 Cult.</li> </ol>	Tués par balles à BWAKIRA
<p><b>HITIMANA Faustin</b>          Cellule : KIRWA          Secteur : KIBUMBA          Commune : GATONDE          Préfecture : RUHENGERI          Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. UGIRASHEBUJA Potien né en 1965, Cult.</li> </ol>	Tué par balles à RUHENGERI
<p><b>BALIYANGA Léonidas</b>          Cellule : GATSIBO          Secteur : GATSIBO          Commune : NGARAMA          Préfecture : KIBUNGO          Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. MUNYARUBUGA Manasse né en 1959</li> </ol>	Tué par balles à MASANGO
<p><b>HABIYAREMYE Léopold</b>          Cellule : KINUNGA          Secteur : KOMI          Commune : GITI          Préfecture : BYUMBA          Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. GAKUBA Emmanuel né en 1934, Cult.</li> <li>2. UZAMUSHAKA Marguérite née en 1936, Cult.</li> <li>3. MUSABYIMANA Souzane née en 1972, Cult.</li> <li>4. UWIMANA, né en 1960, Cult.</li> <li>5. KALIMUNDA Pascal, né en 1961, Cult.</li> <li>6. BAGIRUBUSA Charles, né en 1963, Cult.</li> <li>7. MUKAMASERA Julienne et ses 6 enfants, née en 1951, Cult.</li> </ol>	Tous tués par balles à KOMI - GITI - BYUMBA
<p><b>HABARUREMA Désiré</b>          Cellule : MUHONDO          Secteur : BUTOZO          Commune : KIYOMBE          Préfecture : BYUMBA          Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. GATEBARIRWA et son épouse et 7 enfants, né en 1952, Cult.</li> <li>2. KAREGEYA né en 1918, Cult</li> </ol>	Tous tués par AGAFUNI à BUTOZO - KIYOMBE - BYUMBA

<p><u>GAHIGI Augustin</u>  Cellule : MBANDAZI  Secteur : RUSORORO  Commune : RUBUNGO  Préfecture : KIGALI  Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. MUREKEZI et son épouse et 7 enfants, né en 1955, Cult.</li> <li>2. NIRAGIRE avec 6 enfants né en 1940, Cult.</li> <li>3. MUKANKUSI et 5 enfants, née en 1960, Cult.</li> <li>4. HABIMANA né en 1976, Etudiant</li> <li>5. NKUBILI né en 1965 Cult.</li> <li>6. NYIRAKABANO Dancile et 12 enfants, née en 1940, Cult.</li> <li>7. MUKARUSAGARA avec 2 enfants, née en 1962 Cult.</li> <li>8. RWABIGWI et 2 enfants né en 1967, Cult.</li> <li>9. MUSANGWA et 1 enfant né en 1968, Cult.</li> <li>10. NYIRABAHIRE et 1 enfant née en 1970 Cult.</li> <li>11. NYIRASAFALI et 1 enfant, née en 1973 Cult.</li> </ol>	<p>Tués par Agafuni à RUSORORO - RUBUNGO - KIGALI.</p> <p>Eventrée et Agafuni pour les enfants à NYARUBUYE</p> <p>Tués par Agafuni à NYARUBUYE</p>
<p><u>SIBOYINTORE Bertrand</u>  Cellule : GAKANGAGA  Secteur : GAKANGAGA  Commune : MUSEBEYA  Préfecture : GIKONGORO  Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. NDUHIRABANDI Ephrem né en en 1939, Cult.</li> <li>2. NYIRAHABUHAZI, née en 1973, Cult.</li> <li>3. BIYINGOMA Léonidas, né en 1960, Maçon</li> </ol>	<p>Tués par Agafuni à RUHENDA</p>
<p><u>NGIRINSHUTI Aimable</u>  Cellule : BUSHYIGA  Secteur : GAKANGANGA  Commune : MUSEBEYA  Préfecture : GIKONGORO  Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. NGERAGEZE Célestin né en 1962, Cult.</li> <li>2. RUGAMBA Alexis, né en 1969, Cult.</li> <li>3. MUKUNDUFITE née en 1945 Cult;</li> <li>4. KIZANYE Florence, née en 1973, Cult.</li> </ol>	<p>Tués par AGAFUNI a BUHAMBE - KIBALI</p>
<p><u>NSENGIYUMYA Albert</u>  Cellule : RUSEBEYA  Secteur : NGABO  Commune : KAYOVE  Préfecture : GISENYI  Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. NIZEYIMANA Vincent, né en 1972, Cult.</li> </ol>	<p>Torturé à NGABO</p>
<p><u>UWOYEZANTJE</u>  Cellule : NKIRA  Secteur : BONEZA  Commune : KAYOVE  Préfecture : GISENYI  Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. MUGEMANYI né en 1949 Cult.</li> </ol>	<p>Tué par Agafuni à KAYOVE</p>

<p><b><u>NYIRAHABIMANA</u></b>  Cellule : RWASABURO  Secteur : VUMWE  Commune : KIGARAMA  Préfecture : KIBUNGO  Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. MUSA et son épouse,  né en 1924, enseignant</p>	<p>Tué par hâche à KIGARAMA</p>
<p><b><u>NDANSABAMUNGU</u></b>  Cellule : GASIZA  Secteur : BUHAMBE  Commune : KIBALI  Préfecture : BYUMBA  Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. KABUGUBUGU né en 1931  Maçon,  2. MUKAMUZUNGU, née en  1932, Cult.</p>	<p>Tués par Agafuni à KIBALI</p>

<p><b>RUCAMUMIHIGO</b> Cellule : NYAMISA Secteur : KAYANGO Commune : GIKOMERO Préfecture : KIGALI Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. MUNYANGABE né en 1938, Cult. 2. RWAMUHINDA né en 1935, Cult. 3. KAYONGA né en 1932, Cult</p>	<p>Tués par balles à GIKOMERO</p>
<p><b>NTASHAVU Gaspard</b> Cellule : KAGANO Secteur : MANHIRA Commune : RUTSIRO Préfecture : KIBUYE Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. NIZEYIMANA Théoneste né en 1979, Cult.</p>	<p>Tué par balles à RUTSIRO KIBUYE.</p>
<p><b>NTIGURIRWA Vincent</b> Cellule : KAREMBWE Secteur : RUNYINYA Commune : KIBAYI Préfecture : BUTARE Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. NYANGURAME J. Damascène 22 ans, Cult.</p>	<p>Mort par torture à RUNYINYA - BUTARE</p>
<p><b>GISAGARA André</b> Cellule : KIVUGIZA Secteur : KARUSHYA Commune : GITI Préfecture : BYUMBA Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. KAMONYO Boniface, 48 ans, Cult. 2. NYANDWI, 53 ans, Cult.</p>	<p>Morts par coups de balles après les avoir rassemblés dans un local</p>
<p><b>TUMUSABIMANA Célestin</b> Cellule : GIKUNZI Secteur : GIKUNZI Commune : GISHAMVU Préfecture : BUTARE Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. NGIRABEGA Ignace 56 ans, Cult.</p>	<p>Mort par balles à GIKORO</p>
<p><b>MUNYERAGWE A.</b> Cellule : KABASORE Secteur : KARENGE Commune : BICUMBI Préfecture : KIGALI Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. HATEGEKIMANA Jonas 47 ans, Chauffeur 2. HATEGEKIMANA, 12 ans Elève 3. MUJYANAMA Edson 18 ans Vétéraire 4. HARELIMANA Léopold 20 ans, Enseignant 5. GASASIRA Gervais 27 ans Enseignant 6. NIYITANGA Eméance, 28 ans encadreur 7. MAHINGURA Jean, 35 ans Cult. 8. NYIRANKOMEJE Anny. 24 ans Cult. 9. NTAHONSIGAYE Béata, 20 ans Cult. 10. MWUMVANEZA Landrada, 29 ans, Etudiante UNR 11. NYIRANEZA Jeannette 37 ans, Commerçante 12. HAKUZIMANA Joseph 37 ans, Commerçant 13. UWIHOREYE Donatha 17 ans, Elève 14. TWIZEYIMANA Emmanuel 25 ans, Cult.</p>	<p>Tous morts par balles à BICUMBI - KIGALI.</p>

<p><b>NDORUMWE Edouard</b> Cellule : GITABA Secteur : RUTENDELI Commune : TARE Préfecture : KIGALI Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. BAVUKAHE François 66 ans, Cult. 2. MUKAMURENZI Marceline 47 ans, Cult. 3. NYIRAGASANI Laurence 42 ans, Cult.</p>	<p>Morts par coups de balles dans un lieu de détention à TARE - KIGALI</p>
<p><b>BAZARAKE Gaiten</b> Cellule : BAGIRAMENYO Secteur : REMERA Commune : GISUMA Préfecture : CYANGUGU Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. KAZUNGU Zacharie 35 ans Cult. 2. TWAGIRA Samuel 40 ans, Cult.</p>	<p>Morts par balles dans un lieu de détention à GISUMA CYANGUGU</p>
<p><b>NGIRABAKUNZI</b> Cellule : TUZANA Secteur : RWANKUBA Commune : GISOVU Préfecture : KIBUYE Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. MUNYANKIKO Paul 48 ans Cult. 2. BAKUNZIBAKE Patrice 38 ans, Cult. 3. HATEGEKIMANA Emmanuel 35 ans, Cult. 4. BIKOLIMANA 14 ans, Cult. 5. MUKAMUSONI 18 ans, Cult 6. NYIRAHABIMANA Anny 8 ans, Elève 7. NTEZURUNDI Simon 48 ans Cult 8. NZAMWITA J.Baptiste 60 ans Cult.</p>	<p>Morts dans un lieu de détention par balles à GISOVU - KIBUYE</p>
<p><b>HITIMANA Grégoire</b> Cellule : GISIZA Secteur : GITAGARA Commune : GISOVU Préfecture : KIBUYE Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. HITAYEZU J.Baptiste 24 ans, Elève</p>	<p>Tué par balles à RUTONGO - KIGALI</p>
<p><b>MANIRAKIZA</b> Cellule : MURAMBI Secteur : JALI Commune : RUTONGO Préfecture : KIGALI Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. RUBINDI Claver 60 ans Cult. 2. MUKAMAJORO 58 ans, Cult 3. KALISA Vincent 35 ans Agent de l'Etat</p>	<p>Tués par balles à JALI - RUTONGO.</p>
<p><b>NTAHORUTABA</b> Cellule : GITWA Secteur : KANYINYA Commune : KARENTERA Préfecture : BYUMBA Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. SINZABAKIRA 44 ans, Cult.</p>	<p>Tué par balles à KAMEMBE - CYANGUGU.</p>
<p><b>HABINSHUTI J.M.V.</b> Cellule : CYANIKA Secteur : GISA Commune : RUBAVU Préfecture : GISENYI Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. SEMBAGARE 70 ans, Cult</p>	<p>Tué par balles à RUBAVU - GISENYI.</p>

<p><b><u>NDABATABANUYE</u></b>          Cellule : GIKOLI          Secteur : MUKARANGE          Commune : MUKARANGE          Préfecture : BYUMBA          Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. NYIRANDEGE 29 ans, Cult</li> <li>2. MUKANYARWAYA 17 ans, Cult.</li> <li>3. MUHUNDWA 56 ans, Agent de l'Etat</li> <li>4. NZAHERAHEZA 45 ans, Commerçant.</li> </ol>	<p>Tués par balles dans cachot de MUKARANGE - BYUMBA</p>
<p><b><u>SINDIKUBWABO</u></b>          Cellule : NYABUBARE          Secteur : RUSHARA          Commune : MUKARANGE          Préfecture : BYUMBA          Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. NYIRAMIHANDA 31 ans, Cult.</li> <li>2. YAMURAGIYE 64 ans, Commerçant</li> <li>3. MUKESHIMANA 19 ans, Elève.</li> <li>4. MUKANZIGIYE I. 68 ans Cult.</li> </ol>	<p>Tués par balles dans cachot de MUKARANGE - BYUMBA</p>
<p><b><u>KAGABA Eustache</u></b>          Cellule : BUSOGO          Secteur : KIVUMU          Commune : NYAMUGALI          Préfecture : RUHENGERI          Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. BIFIGI Aloys 70 ans Cult.</li> <li>2. KANDIDA 30 ans, Cult.</li> <li>3. MUKEZANGANGO 39 ans, Agent de l'Etat</li> <li>4. HITABATUMA 7 ans, élève</li> </ol>	<p>Tués par balles lors d'une réunion à NYAMUGALI RUHENGERI</p>



<p><b>MUHUTU Félix</b>  Cellule : GASEBEYA  Secteur : KIRENGO  Commune : KIBILIRA  Préfecture : GISENYI  Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. BAZIRUWIHA 47 ans Agent de l'Etat</li> <li>2. HABIMANA Charles 12 ans Elève</li> <li>3. BAMPIRE 32 ans, Cult.</li> <li>4. MUHIRWA Tobi 14 ans Elève</li> <li>5. MUKANSHUTI 7 ans Elève</li> <li>6. MUKANDAMUTSA 21 ans Elève.</li> </ol>	<p>Tués par balles dans un cachot de la Commune KIBILIRA - GISENYI</p>
<p><b>TWAGIRIMANA</b>  Cellule : KIMISHUBI  Secteur : MUNANIRA  Commune : SHYANDA  Préfecture : BUTARE  Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. NDAYISENGA 60 ans, Cult</li> <li>2. NIYORUREMA 22 ans, Cult</li> </ol>	<p>Tués par balles lors d'une réunion à SHYANDA - BUTARE</p>
<p><b>NDARUHUTSE Etie</b>  Cellule : MUSYA  Secteur : VUMWE  Commune : KIGARAMA  Préfecture : KIBUNGO  Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. MVUYEKURE 50 ans, Agent de l'Etat</li> <li>2. RWAGASORE 48 ans, Agent de l'Etat</li> <li>3. KAMARABA 45 ans, Cult.</li> </ol>	<p>Tués par balles dans cachot de la Commune KIGARAMA - KIBUNGO</p>
<p><b>SENYAKAZANA</b>  Cellule : KIRWA  Secteur : YARAMBA  Commune : NYAKIZU  Préfecture : BUTARE  Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. NTEZIMANA 48 ans agent de l'Etat</li> <li>2. KAMAZIGA 39 ans, agent de l'Etat</li> <li>3. UWEMEYIMANA 46 ans Agent de l'Etat</li> <li>4. NIYIRORA 52 ans, agent de l'Etat</li> <li>5. UWIBONA Pascal 41 an Cult.</li> <li>6. UZAMUKUNDA 18 ans Elève</li> <li>7. SAFALI Charles 15 ans Elève</li> <li>8. MUKAMANA Agnès 30 ans, Cult.</li> <li>9. SEBUTURO Jean, 58 ans Cult.</li> <li>10. NIYIBAHU 60 ans, Agent de l'Etat.</li> </ol>	<p>Tués par balles à NYAKIZU - BUTARE</p>
<p><b>NYIRANKOMEJE</b>  Cellule : GISHUMA  Secteur : RUGAMBIRO  Commune : RUTSIRO  Préfecture : KIBUYE  Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. NTIBAGULINZIRA 40 ans Cult.</li> <li>2. DICO 45 ans, Cult.</li> </ol>	<p>Tués par balles à RUTSIRO KIBUYE</p>
<p><b>GANISHULI J.M.V</b>  Cellule : RUBANGA  Secteur : MWUFE  Commune : NYAMYUMBA  Préfecture : GISENYI  Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. NYENYELI 80 ans, Cult.</li> <li>2. BANYANGANDORA 49 ans Cult.</li> <li>3. AYINKAMIYE 82 ans, Cult.</li> <li>4. BIZIMANA Pierre 7 ans Elève</li> </ol>	<p>Tués par balles à NYAMYUMBA - GISENYI</p>

<p><b>KABERUKA Védaste</b> Cellule : GIKO Secteur : RUGOBAGOBA Commune : KIVUMU Préfecture : KIBUYE Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. ABALIKUMWE François 55 ans, Cult. 2. GASHIRABAKE Aloys, 45 ans, conseiller de secteur.</p>	<p>Tués par balles à KIVUMU - KIBUYE</p>
<p><b>IYAKAREMYE Pierre</b> Cellule : KINYANA Secteur : NKIMA Commune : HUYE Préfecture : BUTARE Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. SEGASHI Pierre 60 ans Cult. 2. NYIRABARUNDI 54 ans, Cult 3. NYIRANSHUTI Tasiyana 35 ans Cult.</p>	<p>Tués par balles à HUYE - BUTARE</p>
<p><b>KAMUGISHA Alfred</b> Cellule : NYARUKELI Secteur : GISORO Commune : NSHILI Préfecture : GIKONGORO Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. GANISHULI 10 ans élève 2. GASANA Alexis 27 ans Enseignant.</p>	<p>Tués par balles à NSHILI - GIKONGORO</p>
<p><b>MUNYANEZA Callixte</b> Cellule : MAPFUNDO Secteur : RWAMARABA Commune : NYAMABUYE Préfecture : GITARAMA Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. BINEGO Nicodème 60 ans Enseignant 2. MUNYAMAHORO Paul 24 ans Etudiant à l'UNR 3. RUZINDANA Edouard 36 ans, Enseignant 4. HAVUGIMANA Jean 18 ans, Cult.</p>	<p>Tués par balles à NYAMABUYE - GITARAMA</p>
<p><b>MUNYANEZA Viateur</b> Cellule : NYARUTOVU Secteur : MUGOTE Commune : MUSANGE Préfecture : GIKONGORO Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. SIKUBWABO Athanase 45 ans, Enseignant 2. UWAJAMBO Monique 42 ans Cult. 3. BAGARAGAZA Jean, 27 ans Commerçant</p>	<p>Tués par balles à MUSANGE - GIKONGORO</p>
<p><b>MUNYANKINDI Damien</b> Cellule : BUSHIGISHIGI Secteur : BINAGA Commune : MUSEBEYA Préfecture : GIKONGORO Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. NTIBAWIRINGIRA 35 ans, Cult.</p>	<p>Tué par Agafuni à GASHORA</p>
<p><b>RUTASHYA Jean Pierre</b> Cellule : KABUYE Secteur : GATETE Commune : RUTONGO Préfecture : KIGALI Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. NYIRABAZUNGU Dancilla 35 ans, Cult. 2. MAPINDILI MPAGAZEHE 18 ans, Cult</p>	<p>A été brûlée à RUTONGO - KIGALI Tué par massue à RUTONGO</p>
<p><b>NGAMIJE Alphonse</b> Cellule : KIGOMA Secteur : MUSANGE Commune : MUSANGE Préfecture : GIKONGORO Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. MUNYANEZA Wellars 30 ans, Militaire</p>	<p>Tué par balles à MUTARA</p>

<p><b>JANYU Augustin</b>          Cellule : RUBAYA          Secteur : MAGATOGO          Commune : CYUMBA          Préfecture : BYUMBA          Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. MUKASHULI Bernadette          18 ans, Cult.           2. IKITEGETSE Alvera          27 ans, Cult.          3. NYIRAMBARUSHIMANA          15 ans Cult.</p>	<p>Brûlée à NYACYONGA en 1994           Torturées à RUKOMO</p>
<p><b>UWOLINANIYE Joseph</b>          Cellule : MUSASA          Secteur : CYANIRA          Commune : BWAKIRA          Préfecture : KIBUYE          Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. UWIHAYE 26 ans Cult.          2. NDABAGANJE 25 ans          Cult.          3. MUHAYIMANA 22 ans,          Cult.</p>	<p>Tués par balles dans le Camp des          réfugiés à KIBEHO -          GIKONGORO (Avril 1995).</p>

<p><b><u>KABANDA Juvénal</u></b>          Cellule : UGURWE          Secteur : RYAMAZAZE          Commune : NYAKABUYE          Préfecture : CYANGUGU          Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. UWITONZE Emmanuel 36 ans, Cult.</li> <li>2. NIYIBIZI Védaste 22 ans, Cult.</li> <li>3. NYANDWI Innocent 30 ans, Cult.</li> </ol>	<p>Tués par grenades lancées dans cachot de la Commune NYAKABUYE.</p>
<p><b><u>BIZUMUREMYI Benoît</u></b>          Cellule : NYAMANONKO          Secteur : RUGUTI          Commune : NYAKABUYE          Préfecture : CYANGUGU          Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. MAGURU Boniface 23 ans, Cult.</li> </ol>	<p>Tué par bâtons à NYAKABUYE</p>
<p><b><u>NDAYAMBAJE Vénuste</u></b>          Cellule : NYANGEZI          Secteur : NYARUKWAZO          Commune : MARABA          Préfecture : BUTARE</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. NYAMINANI Antoine, 57 ans, Cult.</li> </ol>	<p>Tué par machette à MARABA</p>
<p><b><u>NDANGANWA Faustin</u></b>          Cellule : BUHINGA          Secteur : BUHINGA          Commune : CYUMBA          Préfecture : BYUMBA          Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. BIGEZEKURE 40 ans Cult.</li> <li>2. BAKINAHE 35 ans, Cult</li> <li>3. KABERAHO 36 ans, Cult</li> </ol>	<p>Tués par machette à CYUMBA</p>
<p><b><u>BITWAYIKI Antoine</u></b>          Cellule : RUGARAMA          Secteur : KANSI          Commune : NYARUHENGERI          Préfecture : BUTARE          Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. UWIZEYIMANA Alexis, 53 ans, Cult.</li> <li>2. NIYONSHIMIRA Augustin 31 ans, Cult.</li> <li>3. NIYONSENGA Innocent, 27 ans Commerçant</li> <li>4. NTAWUMENYUMUNSI Pierre 14 ans, Cult.</li> <li>5. UWITONZE Donata 18 ans Elève</li> <li>6. BIHOYIKI Donatille 12 ans Elève</li> </ol>	<p>Tués par des grenades dans une embuscade au moment du déplacement vers BURUNDI à KIGEMBE - BUTARE.</p>
<p><b><u>KABURAME Gaëtan</u></b>          Cellule : KARUTIMBO          Secteur : GAHENGERI          Commune : BICUMBI          Préfecture : KIGALI          Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. KANYAMIBYUKO Pierre 69 ans, Cult.</li> <li>2. RWABUNEZA Jean Népo 28 ans, Cult.</li> <li>3. HABUMUGISHA Prudoni 21 ans, Cult.</li> <li>4. MUSHUMBA Pierre 33 ans, Cult.</li> <li>5. SEMUGABO Jean Pierre 35 ans Commerçant</li> </ol>	<p>Capturés et torturés par coups de houe à BICUMBI - KIGALI.</p> <p>Fusillé chez lui à RUTONGO - KIGALI</p>
<p><b><u>NSENGIMANA Aloys</u></b>          Cellule : MUTANDI          Secteur : KAVUMU          Commune : BUYOGA          Préfecture : BYUMBA          Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. UWOBIBASIYE Faustin 54 ans, Cult.</li> <li>2. MUKANKUBANA Vénantie 52 ans, Cult.</li> <li>3. MUSABYEYEZU Patience 6 ans, Cult.</li> <li>4. MUSABYIMANA 3 ans</li> </ol>	<p>Fusillés à MUGAMBAZI - KIGALI (Coups de grenade) lors d'une embuscade leurs tendue pendant le déplacement vers MBOGO</p>

<p><u>NZAMUYE Jonas</u> Cellule : GIHONGO Secteur : GITARE Commune : KIDAHU Préfecture : RUHENGERI Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. NTAHOBARI Chrysostome 63 ans, Cult. 2. BAYAZANA Evasta 60 ans Cult.</p>	<p>Torturés par coups de houe pour cause d'appartenance ethnique (HUTU) à KIDAHU RUHENGERI.</p>
<p><u>MBONIGABA Bonaventure</u> Cellule : RWASA Secteur : RWASA Commune : KIVUYE Préfecture : BYUMBA Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. MACARI Sylvestre, 42 ans Commerçant 2. NZABANITA Patrice, 28 ans, Professeur</p>	<p>Capturé et torturé (ablation membres et éviscération viscérale) à KIVUYE centre  Fusillé après avoir été enfermé dans sa maison.</p>
<p><u>IYAMUREMYE Jean Baptiste</u> Cellule : KIGARAMA Secteur : SHA Commune : GIKOMERO Préfecture : KIGALI Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. KABASHA Célestin, 57 ans Cult. 2. MUKANDUTIYE Marie Rose 56 ans, Cult. 3. KARANGWA Augustin 34 ans, Cult. 4. MUHIRE Pascal, 28 ans Cult. 5. NSABIMANA Vianney, 22 ans, Cult. 6. HABIMANA Emmanuel 20 ans, Cult.</p>	<p>Fusillés chez eux pour cause d'appartenance ethnique.</p>
<p><u>NZABONIMPA Fabien</u> Cellule : GATYAZO Secteur : KINIGI Commune : NYAMYUMBA Préfecture : GISENYI Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. HITIMANA Syridion 37 ans, Cult.</p>	<p>Fusillé lors d'un rassemblement organisé dans le secteur KINIGI - NYAMYUMBA</p>
<p><u>TWAGIRIMANA Ignace</u> Cellule : NYABISAMBU Secteur : DUSEGO Commune : MUKINGI Préfecture : GITARAMA Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. HABIMFURA François 50 ans, Cult. 2. NYIRABAGARUKA Thérèse 49 ans, Cult. 3. NDAGIJIMANA François 19 ans, Cult. 4. MUJAWAMARIYA Claire 14 ans, Elève 5. TWAGIRAMARIYA Claudine 13 ans, Elève</p>	<p>Fusillés chez eux à cause de leur appartenance ethnique, membre de cellule et père d'un militaire.</p>
<p><u>BARAGAHORANYE Emmanuel</u> Cellule : BUGWE Secteur : BUGWE Commune : MUKARANGE Préfecture : BYUMBA Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. CYIZA 60 ans, Cult. 2. BAMWISIMIRE 48 ans Cult.</p>	<p>Capturés et torturés à MUKARANGE par couteaux pour cause d'appartenance ethnique (HUTU).</p>

<p><u>NDANGURURA Gaspard</u>          Cellule : MUNINI          Secteur : SHANGASHA          Commune : MUKARANGE          Préfecture : BYUMBA          Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. RWAMAPFA Léonidas 50 ans, Cult.</li> <li>2. UVUYAHANDI Adèle, 48 ans, Cult.</li> <li>3. BIZIMANA Aloys, 27 ans Cult.</li> <li>4. NDENGEYINGOMA 20 ans Cult.</li> <li>5. NYIRAMAJYAMBERE 16 ans Elève</li> <li>6. MUKAFERESI 12 ans, Elève</li> <li>7. SENGORE 28 ans, Cult.</li> </ol>	<p>Fusillés dans la foule de déplacés étant encerclés dans leurs camps.</p> <p>Capturé chez lui et torturé à coups de houe;</p>
<p><u>GASHIRANDE Aphrodis</u>          Cellule : KARAMBO          Secteur : KIGEYO          Commune : MABANZA          Préfecture : KIBUYE          Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. NYIRABAGENZI Marcienne 56 ans, Cult.</li> <li>2. YADUFASHIJE Gaudence 20 ans, Cult.</li> <li>3. RUTWAZO Vincent 37 ans, Cult.</li> <li>4. SENYENZI Léonard 19 ans, Cult.</li> <li>5. HABINEZA Augustin, 28 ans, Cult.</li> <li>6. NSENGIYUMVA Innocent 26 ans, Cult.</li> </ol>	<p>Fusillés chez eux pour cause d'appartenance ethnique HUTU et mère d'un militaire .</p>
<p><u>KANYAMIGINA Pierre</u>          Cellule : GATWA          Secteur : KABUYE          Commune : RUTONGO          Préfecture : KIGALI          Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. GATARAYIHA Vénant, 23 ans, Cult.</li> <li>2. MURINDA Vincent 19 ans Cult.</li> </ol>	<p>Fusillés chez eux pour cause d'appartenance ethnique hutu.</p>

<p><u>MUNYANEZA Jean de Dieu</u> Cellule : GATARE Secteur : GITWA Commune : NKULI Préfecture : RUHENGRI Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. MBARUSHIMANA Jean Marie Vianney, 23 ans Agent de la Société RWACOM</p>	<p>Fusillé dans une embuscade. Il motorisé en provenance de KIC lors du dégagement général.</p>
<p><u>RUDAHUNGA Jean Baptiste</u> Cellule : KIRERE Secteur : KINYOMA Commune : NYARUTOVU Préfecture : RUHENGRI Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. MUTEMBEREZI Cyprien 62 ans, Cult. 2. NTAKONTAGIZE Pascasie 49 ans, Cult. 3. KAREMERA 21 ans, Cult.</p>	<p>Torturés chez eux à l'aide des couteaux</p>
<p><u>NIYONGIRA Martin</u> Cellule : MUBUGA Secteur : KILINGA Commune : NDUSU Préfecture : RUHENGRI Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. IYAMUREMYE César 38 ans Commerçant</p>	<p>Fusillé pendant la fuite</p>
<p><u>NYIRIBAMBE Jean Chrystostome</u> Cellule : BUTEGANO Secteur : MBOGO Commune : MUYAGA Préfecture : BUTARE Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. KARENZI Joseph 77 ans Vétérinaire pensionné</p>	<p>Torturé chez lui par coups de baïonnettes pour cause d'appartenance ethnique (HUTU père d'un militaire et ancien membre du MRND.</p>
<p><u>GATO Vincent</u> Cellule : RUTETE Secteur : MUSENDA Commune : CYUMBA Préfecture : BYUMBA Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. MUKAMAKUBA 30 ans Cult 2. NIYONIZEYE 8 ans, Elève 3. NDAYISABA 7 ans, Elève 4. MUKAMUHIRE 4 ans 5. HABIMANA 3 ans 6. UWIMANA 1 ans 1/2</p>	<p>Fusillés dans le Camp de déplacé de NYACYONGA.</p>
<p><u>SEZIKEYE Faustin</u> Cellule : RUKORE Secteur : RUNGU Commune : NYAMUGALI Préfecture : RUHENGRI Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. NKIRANUYE Léonard 45 ans, Agent de l'OCIR café - GIKONDO 2. NYAMUHIMBA Gaspard 35 ans, Cult 3. BAVURIKI Jean Damascène 26 ans, Cult.</p>	<p>Brûlé enfermé dans une maison : GIKONGO  Fusillé enfermé dans une maison centre de GAKENKE  Fusillé en groupes en fuite vers GISENYI</p>
<p><u>SUWANJYE Jean Damascène</u> Cellule : KABUYE Secteur : KABARE I Commune : KIGARAMA Préfecture : KIBUNGO Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. HABIYAKARE 51 ans Cult. 2. NSEKANABO Jean Eric 20 ans, Cult.</p>	<p>Torturés étant enfermés chez eux dans leurs maisons.</p>
<p><u>NGAYABOSHYA Jean Bosco</u> Cellule : GASAYO Secteur : MUKOMA Commune : GAFUNZO Préfecture : CYANGUGU Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. RURANGWA Joseph, 31 ans Agent de la STIR 2. NKESHUWIMYE Pierre 25 ans, Ex-mil 3. NZEYIMANA Félicie 23 ans, Ex-mil</p>	<p>Fusillés dans une embuscade à GAFUNZO - CYANGUGU.</p>

<p><b>MANIRAHU Jean Baptiste</b>          Cellule : MUDUHA          Secteur : MUDUHA          Commune : MUYAGA          Préfecture : BUTARE          Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. RUCAKIRA 68 ans, Cult.          2. NYIRARUHIZA 65 ans,          Cult.          3. KAYIBANDA Jean Baptiste          42 ans, Cult.</p>	<p>Fusillés lors de l'élimination du          Camp de KIBEHO.</p>
<p><b>MUNYANEZA Jean Pierre</b>          Cellule : GAKENKE          Secteur : RUGARAMA          Commune : KIBALI          Préfecture : BYUMBA          Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. NGIRABANZI 81 ans, Cult          2. NYIRAHABIMANA 49 ans,          Cult.          3. BAGIRUWUBUSA 13 ans,          Elève          4. BANGAMWABO 11 ans élève</p>	<p>Fusillés en fuyant vers GISENYI</p>



<p><b>NZAMUYE Anaclet</b> Cellule : KIGARAMA Secteur : MANYAGIRO Commune : CYUMBA Préfecture : BYUMBA Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. NZABAMWITA Godéfroid 62 ans, Cult. 2. KAMALI Grégoire 45 ans Cult.</p>	<p>Fusillés dans le Camp des déplacés à NYACYONGA - KIGALI.</p>
<p><b>KAYIJUKA Alphonse</b> Cellule : CYANYANZA Secteur : CYANYANZA Commune : BWAKIRA Préfecture : KIBUYE Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. NYIRABWANDAGARA Marthe 64 ans Cult. 2. NTAKIYIMANA Eliab 27 ans, Commerçant 3. NTAKIYIMANA Efasto, 20 ans Tailleur 4. NYIRANSENGIYUMVA Euneki 25 ans, Tailleuse 5. MUNYANGAJU Enock 30 ans Cult.</p>	<p>Torturée à mort en crevant les yeux, ablation membres ...  Torturés à mort puis brûlés par l'essence enfermés dans une maison à BWAKIRA - KIBUYE.  Capturé et lié puis torturé à mort.</p>
<p><b>TWAGIRAYEZU Tharcisse</b> Cellule : MBAYAYA Secteur : MUKINGA Commune : MUGINA Préfecture : GITARAMA Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. NIYODUSENGA (petit- frère), 21 ans Ex-mil</p>	<p>Capturé et torturé à mort étant en route vers GOMA</p>
<p><b>NDEMWENABAGABO Booz</b> Cellule : KAGANO Secteur : KAGANO Commune : RUTSIRO Préfecture : KIBUYE Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. MUGAMBI (Grand-frère) 52 ans, Cult. 2. KARAMBIZI Athanase (Grand-frère), Commerçant 3. HARELIMANA Pierre 29 ans, Ex-mil</p>	<p>Tués brûlés dans un véhicule qui déplaçait les gens vers GISENYI  Fusillé à KINIGI - RUHENGERI</p>
<p><b>BUHINJA Gratien</b> Cellule : GATSIRIMA Secteur : GATSIRIMA Commune : KİYOMBE Préfecture : BYUMBA Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. MUGABO Marc (Père), 58 ans, Cult. 2. MADURI (mère) 57 ans Cult. 3. MUKAMUSONI Mamertha 28 ans, Cult.</p>	<p>Enfermés dans la maison et brûlés vivant.</p>
<p><b>NDAGIJIMANA Cyprien</b> Cellule : BUGARAMA Secteur : NYABISHAMBI Commune : MUKARANGE Préfecture : BYUMBA Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. NYIRABAHINDE Thérèse 58 ans, Cult.</p>	<p>Fusillée chez-elle</p>
<p><b>GATSIGAZI Jean Baptiste</b> Cellule : KARWEMA Secteur : TUMBA Commune : KIVUYE Préfecture : BYUMBE Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. BUGENIMANA Joseph 41 ans, Cult. 2. NYANKWIRWA Marie 40 ans, Cult. 3. GASANDI 14 ans élève 4. TUMUSIME Jeanne 13 ans Elève</p>	<p>Fusillés étant regroupés avec les autres dans le camp de déplacés du lieu.</p>
<p><b>BAGUMA Bernard</b> Cellule : MURORE Secteur : MURORE Commune : CYUMBA Préfecture : BYUMBA Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. NZAVUGANKIZE Antoine 40 ans Ex-mil</p>	<p>Tué par bombe à BYUMBA</p>

<p><u>MUREGO Modeste</u> Cellule : RUTOVU Secteur : NYABIRASI Commune : KANAMA Préfecture : GISENYI Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. SIBOMANA Jean Baptiste- 46 ans, Cult.</li> <li>2. NYIRABAGENZI Marthe 35 ans, Cult.</li> <li>3. UWIMANA Jean Pierre 17 ans, Cult.</li> <li>4. MUKAMURIGO 13 ans, Cult</li> <li>5. NYIRAMAJYAMBERE 10 ans Elève</li> </ol>	<p>Torturés par coups de houe pour cause d'appartenance au Parti MRND et ethnique HUTU à KANAMA - GISENYI.</p>
<p><u>NYABYENDA Euphrem</u> Cellule : MATABA Secteur : MWAKA Commune : MUSHUBATI Préfecture : GITARAMA Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. MBWAYAHANDI Honoré 28 ans, Informaticien à KIGALI</li> <li>2. NYIRAMANYENZI Elizabeth 38 ans, Cult.</li> <li>3. MAJYAMBERE Michel 10ans Elève</li> </ol>	<p>Torturé dans la prison de KIGALI</p> <p>Fusillé pour cause d'appartenance ethnique et mère d'un militaire</p> <p>Fusillé avec sa maman</p>
<p><u>MUGEMANA Védaste</u> Cellule : GASETSA Secteur : GASETSA Commune : KIGARAMA Préfecture : KIBUNGO Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. MUKARWEGO Chantal 45 ans, Cult.</li> <li>2. MUKAGIHANA Marie Jeanne, Cult.</li> </ol>	<p>Torturées chez eux à coups de machettes et baïonnettes.</p>
<p><u>MUSONERA Innocent</u> Cellule : BUKAMBA Secteur : CYURU Commune : KINYAMI Préfecture : BYUMBA Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. NYIRAFUKU Floride 69ans Cult.</li> <li>2. NZIMURINDA Innocent 28 ans, Cult.</li> <li>3. MUKAMIGA Arrivanie, 65 ans, Cult.</li> <li>4. MUKANOHELI Médiatrice 23 ans, Cult.</li> <li>5. MUREKATETE Alphonsine 23 ans, Etudiante</li> <li>6. BIZIMANA André 50 ans, Maçon</li> <li>7. KANKWIRA Marie 45 ans, Cult.</li> <li>8. MUNEZA Jean Paul, 20 ans, Etudiant</li> </ol>	<p>Torturée à coups de houes et machettes</p> <p>Fusillé étant à son domicile</p> <p>Torturées à son domicile à coups de baïonnettes et machettes</p> <p>Fusillé à mort pendant sa fuite</p>
<p><u>MUHAWENIMANA Léonard</u> Cellule : KIBANDE Secteur : GITWA Commune : MABANZA Préfecture : KIBUYE Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. NIYONGAMLJE Fidèle (Petit-frère) 28 ans Agent de l'Etat</li> <li>2. NGENDAHAYO Bernard (Beau-frère) 36 ans, Agent de l'Etat</li> </ol>	<p>Enlevé dans un camp des réfugiés gardé par la MINUAR (En Commune MABANZA - Préfecture KIBUYE et frappé à mort par les militaires du FPR.</p> <p>Torturé à mort par les militaires du FPR.</p>

<p><b>GAHIGI André</b>  Cellule : IRYAMUZUKA  Secteur : RUNYINYA  Commune : GIKORO  Préfecture : KIGALI  Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. KAREGA Gervais, 44 ans Menuisier</li> <li>2. MUKANDOLI Eméritha 40 ans, Cult.</li> <li>3. NYIRABUCARI 12 ans, Elève</li> <li>4. DJUMA 7 ans ELève</li> <li>5. MUKANGANGO Christiana 40 ans, Cult.</li> </ol>	<p>Fusillé par groupe par balles, grenades à main et strim</p>
<p><b>NSENGIMANA Eson</b>  Cellule : KANYENKONDO  Secteur : MACUBA  Commune : GATARE  Préfecture : CYANGUGU  Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. MUTARAMBIRWA Assiel 38 ans, Cult.</li> <li>2. SEVUMBA Etienne 24 ans Cult.</li> <li>3. NDAGIJIMANA Pierre, 21 ans, Etudiant</li> <li>4. MUKANSANGA 19 ans Cult.</li> </ol>	<p>Fusillés et tortués dans leurs maisons</p>

<p><b>MUKANDORI Marie Dorothée</b>          Cellule : GASHARU          Secteur : BYUMBA          Commune : KIBALI          Préfecture : BYUMBA          Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. MURINDABIGWI Augustin 56 ans, Enseignant</li> <li>2. KANIMBA Pascal 24 ans Ex-mil</li> <li>3. MUKARUSINE Epiphanie 26 ans, Cult.</li> <li>4. MUGIRANEZA Joseph 12 ans, Elève</li> </ol>	<p>Torturé à mort chez lui enfermé en groupes</p> <p>Fusillé</p> <p>Torturée à mort enfermée en groupe dans une maison</p> <p>Fusillé au sein d'un autre groupe de déplacés qui subirent la même mort</p>
<p><b>NTIGURIRWA Tharcisse</b>          Cellule : SHYANDA          Secteur : SHYANDA          Commune : RUTOBWE          Préfecture : GITARAMA          Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. NGIRUWONSANGA Jacques 28 ans, Cult.</li> <li>2. NIYOYITA Théogène 20 ans, Cult.</li> <li>3. NGAYABERURA Emmanuel 18 ans, Cult.</li> </ol>	<p>Rassemblement dans une cour et fusillés en groupe à SHYANDA - GITARAMA</p>
<p><b>MURASIRA Aloys</b>          Cellule : RWIMINSI          Secteur : BUHAMBE          Commune : KIBALI          Préfecture : BYUMBA          Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. KARAKE Désiré 36 ans, Cult.</li> <li>2. MUREKEZI Gaëtan 33 ans Mécanicien</li> <li>3. KANAGARA Patrice, 28 ans, Cult.</li> </ol>	<p>Fusillé en groupe pendant leur fuite</p> <p>Torturé par coups de couteaux et baïonnettes chez lui</p> <p>Fusillé lors de la fuite en groupe en se dirigeant vers BUYOGA</p>
<p><b>MURINDABIGWI Fabien</b>          Cellule : GITATSA          Secteur : BURENGA          Commune : BUYOGA          Préfecture : BYUMBA          Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. KABANDANA André 59 ans Conseiller de secteur</li> <li>2. MUKAKARISA Floride, 59 ans, Cult.</li> <li>3. MUKANYIRIGIRA Anastasie 29 ans, Cult.</li> <li>4. MUKAMURARA Pascasie 22 ans, Cult.</li> <li>5. KANYARENGWE Alexis 15 ans, Etudiant</li> <li>6. FURAHA 3 ans</li> <li>7. UWAMAHORO Astérie, 16 ans, étudiante</li> <li>8. RUSANGANWA Laurent, 38 ans, Commerçant</li> <li>9. IRAGUHA 5 ans</li> <li>10. DUFATANYE 2 ans</li> <li>11. UWIHAYE Clémentine 3 ans</li> <li>12. MUKABARISA Berthe 26 ans, enseignante</li> <li>13. NZABIRORA Ladislas 55 ans, Membre cellule</li> <li>14. NYIRAMPAME Berancilla 39 ans, Cult.</li> <li>15. NDIHOKUBWAYO Léopold 26 ans, Cult.</li> </ol>	<p>Tous torturé par couteaux étant chez eux</p>
<p><b>IZABIRIZA Gérard</b>          Cellule : CIKINGO          Secteur : GATWA          Commune : MUSASA          Préfecture : KIGALI          Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. BUKURU Ananias 35 ans Professeur MINITRAPE</li> </ol>	<p>Fusillé à cause de son appartenance ethnique (HUTU) à KIGOMBE - RUHENGARI</p>

<p><u>HABIMANA Vénant</u> Cellule : GIKOMBE Secteur : GIKOMBE Commune : RUNYINYA Préfecture : BUTARE Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. MBAZABANDI Marc 37 ans Commerçant</li> <li>2. NYIRIMANA François 36 ans, Cult.</li> <li>3. MBANJAMASUKA Vénuste 26 ans, militaire</li> <li>4. KAMANDWA Isaïe, 60 ans Cult.</li> </ol>	<p>Fusillé pour cause d'appartenance ethnique HUTU, membre du MRND et frère d'un militaire.</p> <p>Torturé après son appréhension</p> <p>Fusillé à cause de sa profession</p> <p>Appréhendé et torturé à mort.</p>
<p><u>KARIMBA Wenceslas</u> Cellule : KAYENZI Secteur : KIYANZA Commune : MUGAMBAZI Préfecture : KIGALI Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. HITIMANA Athanase 55 ans, cult.</li> <li>2. NYIRABUCE Thérèse 45 ans, Cult.</li> <li>3. MUKANKURANGA Alivera 23 ans, Cult.</li> <li>4. NYANDWI Innocent, 36 ans, Cult.</li> <li>5. KABANO Joseph 45 ans Cult.</li> </ol>	<p>Fusillés après avoir rassemblés tous les gens du lieu dans une prétendue réunion (fusillé en groupes).</p>
<p><u>NTABARESHYA Edouard</u> Cellule : NGABIRA Secteur : RUSHAKI Commune : MUKARANGE Préfecture : BYUMBA Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. BARYABANAKI 55 ans Cult</li> <li>2. TIMUBWENE 47 ans, Cult.</li> <li>3. UZALIBARA Jean Baptiste 19 ans, Cult.</li> </ol>	<p>Fusillés en groupes au Camp des déplacés à NYINAWIMANA - KINYAMI - BYUMBA</p>
<p><u>MWENAHU Anastase</u> Cellule : MUGINA Secteur : NYABINOMBE Commune : BWAKIRA Préfecture : KIBUYE Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. BAZIRUWISHAKIYE Alphonse, 52 ans, Cult</li> <li>2. MUKABAHIZI Laurence 51 ans, Cult.</li> <li>3. NTURANYENABO Viateur 20 ans, Cult.</li> </ol>	<p>Torturés par coups de couteaux à BWAKIRA - KIBUYE.</p>
<p><u>NDAYISABA Jean Damascène</u> Cellule : NIBOYI Secteur : KICUKIRO Commune : KICUKIRO Préfecture : KIGALI Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. RUHUMURIZA Damien 54 ans, Cult.</li> <li>2. KAREMERA Paul, 31 ans Cult.</li> <li>3. YAKOMEJE André 20 ans Cult.</li> </ol>	<p>Torturés par coups de bâtons chez eux.</p>
<p><u>BIVUGABARAMYE Anastase</u> Cellule : NYAKABUYE Secteur : NYABIRANGA Commune : BWAKIRA Préfecture : KIBUYE Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. MUNYANKINDI Félicien 54 ans, Conseiller de Secteur</li> <li>2. KAYIGIRWA Phénias 47 ans, Maître-maçon</li> <li>3. HARERIYAREMYE Augustin 26 ans, Agronome de la Commune BWAKIRA</li> </ol>	<p>Fusillé après torture pour cause d'appartenance au Parti MRND. Vu sa profession il a été conduit vers le lieu du crime détaché des siens.</p> <p>Torturés par coups de couteaux, baïonnettes et machettes.</p>

<p><u>SIBOMANA Emmanuel</u> Cellule : ZIHARI Secteur : KINYARERE Commune : NDORA Préfecture : BUTARE Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. BUKURU Ananias 68 ans, Cult.</li> <li>2. MBONIGABA Paul 47 ans, Commerçant</li> <li>3. NKUNDWANABAKE Cassien, 47 ans, Conseiller de Secteur</li> </ol>	<p>Torturés et fusillés à NDORA - BUTARE.</p>
<p><u>UWIZEYIMANA Alfred</u> Cellule : BURENGA Secteur : MUNANIRA Commune : GATONDE Préfecture : RUHENGERI Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. MARUHE Jean né en 1933 Enseignant</li> </ol>	<p>Tué par balles dans son domicile</p>
<p><u>MUVUNANDINDA François Légis</u> Cellule : GASHANKINDI Secteur : GISHAMVU Commune : GISHAMVU Préfecture : BUTARE Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. RUTABAGULIZA Emmanuel né en 1921, Cult.</li> <li>2. MUKARUBUGA Judith, née en 1932, Cult.</li> <li>3. NGENDAHI MANA Athanase né en 1964, Méca-Auto</li> </ol>	<p>Tués par balles à leurs domiciles</p>
<p><u>MUNYENDAMUTSA François</u> Cellule : KARAMA Secteur : MUSENYI Commune : GISHYITA Préfecture : KIBUYE Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. ZIBONUKULI Athanase né en 1916, Cult.</li> <li>2. NYIRANTAMA Cathérine née en 1920, Cult.</li> </ol>	<p>Tués par balles à GISHYITA - KIBUYE</p>
<p><u>NKESHIMANA Vincent</u> Cellule : NGOBYI Secteur : RUTOBWE Commune : NYAKIZU Préfecture : BUTARE Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. KANYESHYAMBA Pascal né en 1918, Cult.</li> <li>2. NYIRAKAMANA Veredienne née en 1920 Cult.</li> <li>3. RUREMESHAM Samuel, né en 1942, Cult.</li> <li>4. BIMENYIMANA Siméon, né en 1949, Cult.</li> <li>5. SENKWAVU Thomas, né en 1954, Cult.</li> <li>6. NDEMEYE Emmanuel, né en 1955 Cult.</li> </ol>	<p>Tués par balles à NYAKIZU - BUTARE</p>
<p><u>ABIMANA Emmanuel</u> Cellule : BANDAMIKO Secteur : KIGEYO Commune : MABANZA Préfecture : KIBUYE Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. NIYONSENGA Jean de Dieu né en 1978, Etudiant</li> <li>2. NYIRABAVOMYI Dative, née en 1948, Cult.</li> </ol>	<p>Tué par balle à l'Ecole  Tuée par balles à son domicile.</p>
<p><u>KABERA Jean Paul</u> Cellule : MUTOKEREZWA Secteur : GIKOMERO Commune : GIKOMERO Préfecture : KIGALI Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. NKURANGA Fulgence né en 1964, Chauffeur</li> <li>2. KANAMUGIRE Innocent né en 1968, Cult;</li> <li>3. MUKAKABERA Angélique née en 1972, Cult.</li> <li>4. UWIMANA Médiatrice née en 1975, Cult.</li> <li>5. MUKAMANA Régine, née en 1990</li> <li>6. NGENDA HAYO Jean Damascène, né en 1977 Etudiant</li> <li>7. NSENGIYUMVA Vincent, né en 1980, étudiant</li> </ol>	<p>Tués par balles à KIGALI</p>

<p><u>MPERAHEZE Jean Félix</u> Cellule : RWAMIYAGA Secteur : RUGOTE Commune : RUTSIRO Préfecture : KIBUYE Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. MPERAHEZE Alexis, né en 1943, Enseignant</p>	<p>Tué par balles à son domicile.</p>
<p><u>HAVUGIMANA Gratien</u> Cellule : KARAMBI Secteur : MUGWA Commune : SAKE Préfecture : KIBUNGO Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. NYIRANSENGIMANA Claudine, née en 1973 Etudiante</p>	<p>Tuée par balles à son domicile.</p>
<p><u>HARELIMANA Jacques</u> Cellule : RWINKINGI Secteur : RAMBURA Commune : KARAGO Préfecture : GISENYI Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. HABIMANA Jacques, né en 1956, Agent de l'Etat. 2. NGAYINTERANYA Comes né en 1964, Etudiant 3. NYIRABITITAWHO Angèle née en 1932, Cult.</p>	<p>Tués par balles à leurs domiciles.</p>
<p><u>NDATIMANA François</u> Cellule : NYAMATEKE Secteur : SHANGI Commune : GAFUNZO Préfecture : CYANGUGU Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. HABIMANA Emmanuel, né en 1964, Chauffeur</p>	<p>Torturé à son domicile</p>
<p><u>TWAGIRUMUKIZA André</u> Cellule : KABUMBWE Secteur : CYATWA Commune : KIMBOGO Préfecture : CYANGUGU Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. KAYUMBA Théophile né en 1964, Cult.</p>	<p>Tué par balles à son domicile.</p>
<p><u>MUSONERA Faustin</u> Cellule : RURENGE Secteur : MWOGO Commune : KANZENZE Préfecture : KIGALI Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. MUNYANKINDI Sylire né en 1944, Cult. 2. KAGWERA Anne Marie, née en 1940, Cult. 3. MBARUSHIMANA Félicien né en 1977, étudiant</p>	<p>Tués par balles à KANZENZE - KIGALI</p>
<p><u>NKUNDIMANA Salomon</u> Cellule : MUGOMBWA Secteur : KIBINGO Commune : KARAMA Préfecture : GIKONGORO Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. KAMUGABA Alivera, née en 1925, Infirmière 2. MUKARUGAGI Evaste, née en 1964, Cult. 3. MUKANKUBANA Marie, née en 1978, Etudiante 4. GATOYA Emmanuel, né en 1952, Commerçant</p>	<p>Tués par balles à leurs domiciles.</p>
<p><u>TUNGUHORE Félicien</u> Cellule : GATORWA Secteur : KABINGO Commune : CYUNGO Préfecture : BYUMBA Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. GATABAZI Léonidas, né en 1914, Cult. 2. NYIRANGURUBE Hyacinte née en 1923, Cult.</p>	<p>Tués par couteaux à leurs domiciles.</p>

<p><u>NDIKUNKIKO Innocent</u> Cellule : RUSEKERA Secteur : RUSEKERA Commune : MUSEBEYA Préfecture : GIKONGORO Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. UWIMANA , Cult.</p>	<p>Tué par grenade au camp de réfugiés à KIBEHO - GIKONGORO.</p>
<p><u>MUHIRE Faustin</u> Cellule : BITARE Secteur : BITARE Commune : MUHURA Préfecture : BYUMBA Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. NYIRANTAMBARA Eugénie née en 1962, Cult.</p>	<p>Tuée par couteaux à son domicile;</p>
<p><u>RINGUYENEZA Frédéric</u> Cellule : RURAMBA Secteur : RURAMBA Commune : RWAMIKO Préfecture : GIKONGORO Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. RWALINDA François, né en 1965, Tailleur.</p>	<p>Tué par par balles à son domicile</p>
<p><u>MUHANGAZI Jean Baptiste</u> Cellule : NYABITARE Secteur : KIGOMA Commune : MWENDO Préfecture : KIBUYE Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. MUDAHERANWA Jean Baptiste, né en 1962 Cult.</p>	<p>Tué par coups de batons et machettes</p>
<p><u>HAKIZIMANA Pierre Célestin</u> Cellule : ZIHALI Secteur : KINYERERE Commune : NDORA Préfecture : BUTARE Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. NGARUKIYE François, né en 1935, Cult. 2. TWIZIGIYUMUREMYI Faustin, né en 1971 Commerçant 3. BAGARAGAZA Jean Pierre né en 1966, Commerçant</p>	<p>Tués par balles à leurs domiciles</p>
<p><u>RUTAREMARA Jean</u> Cellule : NYARUBUYE Secteur : NYARUBUYE Commune : MUHAZI Préfecture : KIBUNGO Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. KIMONYO Paul, né en 1930, Cult. 2. NYIRABAGIRASHEBUJA Euphrasie, née en 1931, Cult. 3. GAHUTU Anastase, né en 1964, Cult. 5. MUKANGARAMBE Godelive né en 1966, Cult.</p>	<p>Tués par balles à leurs domiciles</p>
<p><u>NDAHAYO Pierre Claver</u> Cellule : MARENGA Secteur : KAYONZA Commune : KAYENZI Préfecture : GITARAMA Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. MBARUBUKEYE Malachie, né en 1934, Cult. 2. KANYABUGANDE Zéphanie né en 1964, menuisier 3. HITIMANA Charles, né en 1968, Cult. 4. MPOZAYO Jean Claude né en 1970, Cult.</p>	<p>Tués par balles à leurs domiciles</p>



<p><u>UWIZEYIMANA Wellars</u> Cellule : NYANZA Secteur : BIREHE Commune : BICUMBI Préfecture : KIGALI Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. NYIRAKAMANA Colette né en 1951, Cult. 2. MUTIMIRWA né en 1982 élève</p>	<p>Tués par bombes à BICUMBI</p>
<p><u>NYARUHIGA Jean Pacifique</u> Cellule : GAHANA Secteur : GAHANA Commune : RUSATIRA Préfecture : BUTARE Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. SEKABWA François né en 1922, Cult. 2. MUKAMUSANA Gorette née en 1932, Enseignante</p>	<p>Tués par balles à leurs domiciles</p>
<p><u>SIWEBUGINGO Théogène</u> Cellule : RUSUNGA Secteur : KINAZI Commune : NTONGWE Préfecture : GITARAMA Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. MINANI Côme né en 1952 Agent de l'Etat 2. KANKERA née en 1949 Cult. 3. SENTAMA Elie né en 1930 Cult. 4. RWASAMANZI Abraham, né en 1969, Cult. 5. GAPELI Anicet né en 1967, Menuisier</p>	<p>Tués par des couteaux à NTONGWE - GITARAMA</p>
<p><u>SINANGWANABOSE Jean Claude</u> Cellule : GITABI Secteur : RUKOKO Commune : KIVUMU Préfecture : KIBUYE Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. MUGAMBIRA Syridion, né en 1962, Maçon</p>	<p>Fusillé à KIVUMU</p>
<p><u>KABAGABO M.</u> Cellule : KIDAHO Secteur : KIDAHO Commune : KIDAHO Préfecture : RUHENGERI Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. MUKANGARUYE Ladegonda née en 1969, Elève</p>	<p>Tuée par baïonnette à KIDAHO</p>
<p><u>HAVUGIMANA Martin</u> Cellule : JANJA Secteur : BITARE Commune : KAYENZI Préfecture : GITARAMA Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. GAKWAYA Célestin, né en 1966, Cult.</p>	<p>Torturé par houe à KAYENZI</p>
<p><u>MUNYABUGINGO Siméon</u> Cellule : VUMWE Secteur : VUMWE Commune : KIGARAMA Préfecture : KIBUNGO Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. KANAMUGIRE Ephrem né en 1937, Cult. 2. KANANI Philémon né en 1974, Elève 3. RUMANYIKA Félicien, né en 1957, Cult. 4. MUKASHEMA Jacqueline, née en 1964, Cult.</p>	<p>Tués par balles à KIBUNGO</p>
<p><u>NZEYIMANA Boniface</u> Cellule : SHITWE Secteur : GAKAMBA Commune : NGENDA Préfecture : KIGALI Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. IYAMUREMYE Faustin, né en 1940, Cult.</p>	<p>Tué par balles à NGENDA - KIGALI</p>

<p><u>NSENGIYUMYA Vincent</u>          Cellule : RUKIRA          Secteur : RUKIRA          Commune : HUYE          Préfecture : BUTARE          Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. HABYARIMANA Jean, né en 1940, Cult.</p>	<p>Disparu</p>
<p><u>NZABONIMPA Faustin</u>          Cellule : KIMBOGO          Secteur : NGARAMA          Commune : NGARAMA          Préfecture : BYUMBA          Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. HAKIZIMANA Samedi, né en 1952, conseiller de Secteur.          2. MPAGAZEHE né en 1959, Responsable de Cellule</p>	<p>Tués par balles à NGARAMA</p>

<p><u>BANZEGUSHIGWA Félicien</u> Cellule : RUKORE Secteur : KANYAMIHETO Commune : KINIGI Préfecture : RUHENGERI Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. HASANGIRUFITE André né en 1956, Cult. 2. GASASIRA Jean né en 1926, Cult.</p>	Tués par balles à KINIGI
<p><u>MUTANGANA Samuel</u> Cellule : GATOVU Secteur : GATOVU Commune : MUSEBEYA Préfecture : GIKONGORO Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. MURATANKWAYA Claude, né en 1970, Cult.</p>	Tué par balles à GATOVU
<p><u>MBONANKIRA Jean Damascène</u> Cellule : BUMBOGO Secteur : MWULIRE Commune : MBAZI Préfecture : BUTARE Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. RUKIRAMAKUBA Ismaël né en 1966, Cult.</p>	Torturé par houe à MARABA - BUTARE
<p><u>SIKUBWABO Gérard</u> Cellule : GACACA Secteur : MUGOGWE Commune : MUGUSA Préfecture : BUTARE Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. MUKESHIMANA Léonidas né en 1960, Cult.</p>	Torturé par houe à SHYANDA - BUTARE
<p><u>NSHIMIYIMANA Jean Pierre</u> Cellule : RUKARAGATA Secteur : GITEGA Commune : SATINSYI Préfecture : GISENYI Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. HABIMANA Innocent, né en 1970, Officier Gendarme</p>	Tué à GITARAMA par balles
<p><u>MUSANGANYA Wellars</u> Cellule : AKARUHAYA Secteur : SOVU Commune : HUYE Préfecture : BUTARE Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. NYIRABHASHYI Cécile née en 1920, Cult. 2. BARAVUGA J.M. Vianney né en 1945, Cult;</p>	Tués par balles à HUYE BUTARE
<p><u>MWITIREHE Théogène</u> Cellule : SAYO Secteur : BURENGA Commune : BUYOGA Préfecture : BYUMBA Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. MUKAHABYARIMANA Vénantie, née en 1972 Cult. 2. NYIRABEMERIKI Anathalie née en 1970, Cult.</p>	Tuées par balles à BURENGA
<p><u>NKURIKIYIMANA Jean Damascène</u> Cellule : KIRUHURA Secteur : NYAGAKIZI Commune : KIYOMBE Préfecture : BYUMBA Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. MUKAREMERA Vestine née en 1970, Cult. 2. RUBABAZA Fabien, né en 1959, Commerçant</p>	Tuée CYONDO par balles  Tué à MULINDI par balles
<p><u>NDAKEMWA Maurice</u> Cellule : GITWA Secteur : NYANZA Commune : HUYE Préfecture : BUTARE Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. KAREKEZI Joseph 40 ans</p>	Tué par coups de machettes et couteaux à BUTARE

<p><b>MUHIRWA Francois</b> Cellule : KABONOBONO Secteur : KABONOBONO Commune : MUGESERA Préfecture : KIBUNGO Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. CISHAHAYO Joseph 50 ans 2. MUNYABUGINGO 26 ans</p>	<p>Tués par balles à KIBUNGO</p>
<p><b>BANGAMWABO Félicien</b> Cellule : CYONDO Secteur : CYONDO Commune : KIRAMBO Préfecture : CYANGUGU Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. NZIKUMVA Jean Damascène 45 ans</p>	<p>Tué par bombe à KIRAMBO</p>
<p><b>NKURUNZIZA Célestin</b> Cellule : RUREMBO Secteur : RUNYINYA Commune : RWAMIKO Préfecture : GIKONGORO Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. KABERA Béatrice 23 ans</p>	<p>Tuée par balles à RWAMIKO</p>
<p><b>SHARITA Emmanuel</b> Cellule : NYAGONDAGAZA Secteur : KIYENZI Commune : RUKARA Préfecture : KIBUNGO Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. NYAMUHUNGU Elie 18 ans 2. GATSINZI Augustin 35 ans</p>	<p>Tué par balles à MUVUMBA Tué par balles à KIGALI</p>
<p><b>BUHIGIRO Jean Népo</b> Cellule : RUGARAMA Secteur : GAHINI Commune : RUKARA Préfecture : KIBUNGO Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. MUKARUSHEMA 45 ans</p>	<p>Tuée par coups de machettes à RUKARA</p>
<p><b>KAMANZI Etienne</b> Cellule : JABANA Secteur : RUTONGO Commune : RUTONGO Préfecture : KIGALI Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. KARANGWA Célestin 28 ans</p>	<p>Tué par balles à RUTONGO</p>
<p><b>RUDAHUNGA Benoit</b> Cellule : RUBIRA Secteur : RUBIRA Commune : RUTONGO Préfecture : KIGALI Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. MUKAYIZERA Ildégarde 33 ans</p>	<p>Tuée par balles à KIBUNGO</p>
<p><b>KUBWIMANA Jean de Dieu</b> Cellule : TURIMBERE Secteur : RUGERERO Commune : RUBAVU Préfecture : GISENYI Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. NDUWIMANA 33 ans, Cult 2. BIMENYIMANA 35 ans Cult 3. NZABANDORA 56 ans, Cult. 4. MUKOMEZA 48 ans, Maçon</p>	<p>Tués par balles à RUBAVU - GISENYI</p>
<p><b>HABIYAREMYE Janvier</b> Cellule : KANYASOKO Secteur : MUHONDO Commune : KANAMA Préfecture : GISENYI Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. NYIRAMBARUSHIMANA 30 ans 2. SEBARAGA 67 ans 3. HAKIZUWEMERA 40 ans</p>	<p>Tués par balles à KANAMA</p>

<p><b><u>NIYONTEZE Cyprien</u></b>          Cellule : MBATAMA          Secteur : BURAMBO          Commune : BURINGA          Préfecture : GITARAMA          Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. NTAWUGASHIRA 59 ans Commerçant</li> <li>2. UZAMUKUNDA 50 ans, Cult</li> <li>3. BIZIMANA 30 ans, Maçon</li> <li>4. MUKAMANA 27 ans, Etudiant</li> <li>5. TWAYIGIZE 30 ans Etudiant</li> <li>6. NDAYAMBAJE 18 ans, Cult.</li> <li>7. KABACUZI 70 ans, Cult.</li> <li>8. NYIRAKAZIGA 75 ans, Cult</li> </ol>	<p>Tués par les coups de bâtons à BURINGA</p>
<p><b><u>NSABIMANA Samuel</u></b>          Cellule : NYAMAGANA          Secteur : NYAMAGANA          Commune : KIGARAMA          Préfecture : KIBUNGO          Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. NSABIMANA 23 ans, Cult</li> <li>2. Didacienne 42 ans Cult</li> <li>3. BIGARUKA 39 ans, Cult</li> <li>4. HABONIMANA 43 ans Cult</li> <li>5. GATARE 39 ans, Cult</li> <li>6. BIZIMANA 19 ans, Cult</li> <li>7. UWANTEGE 12 ans, Cult.</li> </ol>	<p>Tués par balles à KABARE - KIBUNGO</p>
<p><b><u>NDAHAYO Simon</u></b>          Cellule : KABUHOZI          Secteur : BUGESE          Commune : GAFUNZO          Préfecture : CYANGUGU          Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. COSTA Elie 44 ans Agent de l'Etat</li> <li>2. MUKASHEHE 72 ans, Cult</li> <li>3. MUGINDI 82 ans, Cult.</li> <li>4. MUKUNDIYUKURI 26 ans Agent de l'Etat</li> </ol>	<p>-</p>
<p><b><u>KAREMANGINGO Charles</u></b>          Cellule : KIGEZI          Secteur : GITWA          Commune : GITESI          Préfecture : KIBUYE          Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. NDAYISENGA 26 ans, Cult</li> </ol>	<p>Tué par couteaux à KIBUYE</p>
<p><b><u>MUSEMAKWELI J.M. Vianney</u></b>          Cellule : RUKUMBA          Secteur : KABARE          Commune : KAYONZA          Préfecture : KIBUNGO          Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. NYIRAMWIZA 33 ans Infirmière</li> <li>2. MUKANDAMUTSA 24 ans Infirmière</li> <li>3. MBUGUJE 48 ans, Cult.</li> <li>4. GASEKURUME 63 ans, Cult.</li> </ol>	<p>Tués par couteaux à KABARE</p>
<p><b><u>NIZEYIMANA Cyridion</u></b>          Cellule : BIREMBO          Secteur : MUKUNGULI          Commune : GISHOMA          Préfecture : CYANGUGU          Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. NZABAHIMANA Vincent 28 ans, Cult.</li> </ol>	<p>Tué par balles à GISHOMA</p>
<p><b><u>KUBWIMANA Jean de Dieu</u></b>          Cellule : TERIMBERE          Secteur : RUGERERO          Commune : RUBAVU          Préfecture : GISENYI          Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. NDERERIMANA 33 ans, Cult.</li> <li>2. BIMENYIMANA 35 ans, Cult</li> <li>3. NZABANDORA 56 ans, Cult</li> <li>4. MUKOMEZA 48 ans, Maçon</li> </ol>	<p>Tués par balles à RUBAVU - GISENYI</p>
<p><b><u>AKINGENEYE Odette</u></b>          Cellule : NYANTARAMA          Secteur : RUBANDA          Commune : SHYORONGI          Préfecture : KIGALI          Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. HAKIZABERA, Commerçant</li> <li>2. UWAMAHORO, Hotelière</li> </ol>	<p>Tués par balles à GATSATA</p>

<p><u>NDEMEYE Jean d'Amour</u> Cellule : NYARUSANGE Secteur : GASHOLI Commune : MWENDO Préfecture : KIBUYE Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. NDEKEZI 25 ans Soldat</li> <li>2. MUKESHIMANA 24 ans, Soldat</li> <li>3. NYIRABITITAWHEHO 85 ans, Cult.</li> <li>4. MASHEMA 25 ans, Cult.</li> <li>5. ABAGWANYENEZA 57 ans Cult.</li> <li>6. NTAHOMVUKIYE 23 ans, Cult.</li> </ol>	<p>Tués par balles à MWENDO</p>
<p><u>MAZIMPAKA Téléphore</u> Cellule : RUGUMYA Secteur : RUGUMYA Commune : GISHOMA Préfecture : CYANGUGU Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. BIRIKUNZIRA 34 ans, Cult.</li> <li>2. KANYABIRAYI , Cult.</li> </ol>	<p>Tués par balles à GISHOMA</p>
<p><u>MUNYEJABO Innocent</u> Cellule : GISHUSHU Secteur : MUHAMBA Commune : NYABIKENKE Préfecture : GITARAMA Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. NIYONZIMA 76 ans, Cult</li> <li>2. NYIRABAHINZI Anastasie 55 ans, Cult.</li> </ol>	<p>Tués par couteaux à GITARAMA</p>
<p><u>HATEGEKIMANA Adrien</u> Cellule : MUGEYE Secteur : MUHAMBE Commune : NYABIKENKE Préfecture : GITARAMA Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. SEKAGANDE Claudien 60 ans, Cult.</li> </ol>	<p>Tué par balles à MUHAMBE</p>
<p><u>NISHIMWE Isaïe</u> Cellule : MURENGEZI Secteur : SONZA Commune : KIVUMU Préfecture : KIBUYE Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. UWIMANA Elina, Enseignante</li> </ol>	<p>Tuée par couteaux à SONZA</p>
<p><u>MUNYANKIKO Laurien</u> Cellule : KIBAZA Secteur : KACYIRU Commune : KACYIRU Préfecture : KIGALI Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. GAHINDA Claudien, Commerçant</li> <li>2. RUTAYISIRE Commerçant</li> <li>3. RUKWAYA Théoneste, 35 ans, Maçon</li> <li>4. RUZINDANA Théodore 33 ans, Policier</li> <li>5. MUKANSANGA Thérèse 41 ans, Cult.</li> </ol>	<p>Tués par coups de machettes à KIGALI</p>
<p><u>NZAVUGANDAMYE David</u> Cellule : RUGARAMA Secteur : NYANGUNDA Commune : GAFUNZO Préfecture : CYANGUGU Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. NTAGANDA 36 ans, Agent de l'Etat</li> </ol>	<p>Tué par balles à RUGENGE - KIGALI</p>
<p><u>MURWANASHYAKA Célestin</u> Cellule : RWIMPYISI Secteur : RWIMPYISI Commune : NYARUHENGERI Préfecture : BUTARE Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. SIBOMANA Vénuste 40 ans Conseiller de secteur</li> <li>2. MUNYANTORE George 20 ans, militaire</li> </ol>	<p>Tué à KIBEHO par balles Tué à KIGALI par balles</p>

<p><u>NIYIBIZI Samuel</u>            Cellule : RUGEYO            Secteur : GITONDERA            Commune : MUKO            Préfecture : GIKONGORO            Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. GAHONDOGO 56 ans,            Responsable de cellule</p>	<p>Tué par couteaux à MUKO</p>
<p><u>KAMANOYA Léopold</u>            Cellule : KIVUMU            Secteur : KIVUMU            Commune : MUGUSA            Préfecture : BUTARE            Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. NTAKAVURO 53 ans, Cult.            2. MUKAMANA 25 ans, Cult.</p>	<p>Tués par balles à            KANYIRARUGAMBA</p>
<p><u>MACUMI Gédeon</u>            Cellule : NYAGAHINGA            Secteur : GASURA            Commune : GITESI            Préfecture : KIBUYE            Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. GASIMBA Charles 77 ans            Cult.            2. NTAHONDEREYE 53 ans,            Cult.</p>	<p>Tués par balles à GASURA</p>
<p><u>NDINDIYEHU Vénérand</u>            Cellule : NYARUBOSHYA            Secteur : RANGIRO            Commune : KIRAMBO            Préfecture : CYANGUGU            Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. NTEGEYE 62 ans, Cult.</p>	<p>Tué par couteaux à NGENDA</p>
<p><u>KANANI Jean Baptiste</u>            Cellule : GITASYA            Secteur : BUNGA            Commune : BUYOGA            Préfecture : BYUMBA</p>	<p>1. RWAGASORE 83 ans, Cult.            2. RUSHIGAJIKI 32 ans,            Cult.</p>	<p>Tués par balles à BUYOGA</p>
<p><u>RIGUYENEZA Jean Marie</u>            Cellule : BUSHISHI            Secteur : BUSHISHI            Commune : RUHASHYA            Préfecture : BUTARE            Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. MUKANDUTIYE 28 ans,            Cult.</p>	<p>Tuée à BUSHISHI par balles</p>
<p><u>KAREMANGINGO Charles</u>            Cellule : KIGEZI            Secteur : GITARAMA            Commune : GITESI            Préfecture : KIBUYE            Camp des réfugiés PANZI</p>	<p>1. NDAYISENGA 26 ans, Cult</p>	<p>Tué par balles à KIBUYE</p>

<p><b>MUSEMAKWELI Jean Marie Vianney</b>          Cellule : BUTARE          Secteur : BUTARE          Commune : KAYONZA          Préfecture : KIBUNGO          Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. MUKAMWIZA 33 ans, Infirmière</li> <li>2. NYIRANDAMUTSA 24 ans Cult.</li> <li>3. MUKANGWLJE 42 ans, Cult.</li> <li>4. GASEKURUME 60 ans, Cult</li> </ol>	<p>Tués par couteaux à KAYONZA</p>
<p><b>NIZEYIMANA Cyridion</b>          Cellule : RUKUNGULI          Secteur : RUKUNGULI          Commune : GISHOMA          Préfecture : CYANGUGU          Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. NZACAHIMANA 28 ans, Cult</li> </ol>	<p>Tué par balles à GISHOMA</p>
<p><b>RUDAHUNGA Benoît</b>          Cellule : RUBARE          Secteur : RUBARE          Commune : KABARONDO          Préfecture : KIBUNGO          Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. BIDELE 73 ans, Cult.</li> <li>2. NYIRABAGENZI Véronique 73 ans, Cult.</li> <li>3. GAHONGAYIRE 43 ans Cult</li> <li>4. MUKAMUHIGIRWA Laurence 43 ans</li> <li>5. MUSORE Pierre 18 ans</li> <li>6. RUZIGANA 46 ans</li> <li>7. NSENGIYUMVA 20 ans</li> <li>8. KABOGORA 30 ans</li> <li>9. NIZEYIMANA 47 ans avec sa Famille de 8 personnes</li> <li>10. NDERERAHO J. Baptiste 55 ans + 4 enfants</li> <li>11. MBATEYE Immaculée 48 ans</li> <li>12. MWUMVANO François, 60 ans</li> <li>13. MUKOMEZA Aloys 33 ans avec 5 personnes</li> <li>14. SUKUYAHABI 48 ans, avec sa famille de 8 PERSONNES</li> <li>15. MAZIMPAKA Léonidas, 24 ans</li> <li>16. NIYTEGEKA Antoinette 23 ans,</li> <li>17. NYIRANEZA Marie J. 18 ans</li> <li>18. UWINGABIRE Juliette 16 ans</li> <li>19. UWINGABIRE Josette 15 ans</li> </ol>	<p>Tués par balles à KABARONDO - KIBUNGO</p>
<p><b>KAMANZI Jean Marie Vianney</b>          Cellule : KIVU          Secteur : KIVU          Commune : KIVU          Préfecture : GIKONGORO          Camp des réfugiés PANZI</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. RUSHINGABIGWI Emmanuel 25 ans, Militaire</li> <li>2. KABAGEMA Wenceslas, 20 ans, Militaire</li> </ol>	<p>Tués à KICUKIRO - KIGALI par balles</p>
<p><b>TERERAHO Cyprien</b>          Cellule : GITARE          Secteur : GITARE          Commune : KIDAHO          Préfectur : RUHENGERI          Camp des réfugiés MUGUNGA</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. NDUMIWE Gaspard, 45 ans Cult.</li> <li>2. HABUMUREMYI Léonidas 28 ans, Agent ONATRACOM</li> </ol>	<p>Tués par Agafuni à KIDAHO - RUHENGERI.</p>



<p><b>SEBINYENZI Cyprien</b> Cellule : NYABUBANDA Secteur : KAVUMU Commune : RAMBA Préfecture : GISENYI Camp des réfugiés MUGUNGA</p>	<p>1. RWALINDA 68 ans, Cult. Elèveur</p> <p>2. BAGIRIMANZA 65 ans, Cult.</p> <p>3. RUKABUKIRA Ildéphonse sa femme et 5 enfants 41 ans, Agent de l'état</p>	<p>Torturé par FPR au mois de Novembre 1995 à son domicile par la complicité d'un TUTSI KILIMA</p> <p>Mort en prison de GITARAMA</p> <p>Assassiné par FPR à REMERA - KIGALI</p>
---	--	---

<p><b>ISdt RYUMUGABE Gervais</b>  Secteur : RUYUMA II  Commune : SAKE  Préfecture : KIBUNGO  Camp des réfugiés de KASHUSHA</p>	<p>79 membres de famille dont 32 dont il retrouve les noms:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>01. RUKIZANGABO Jean 66 ans Cult. SAKE - KIBUNGO</li> <li>02. RUBAHIZI Protais 41 ans Cult. SAKE KIBUNGO</li> <li>03. TUYINEZEZE 3 ans SAKE - KIBUNGO</li> <li>04. MUHIMBA 46 ans Cult. SAKE - KIBUNGO</li> <li>05. BUCYANAYANDI 33 ans Greffier SAKE - KIBUNGO</li> <li>06. MUKAKIBIBI 29 ans Cult. MUGESERA - KIBUNGO</li> <li>07. MUKARUGIRA 28 ans Cult. MUGESERA - KIBUNGO</li> <li>08. NYIRAHABIMANA 11 ans MUGESERA KIBUNGO</li> <li>09. NYIRAMAJYAMBERE 9 ans MUGESERA KIBUNGO</li> <li>10. MUTARAMBIRWA 10 ans MUGESERA KIBUNGO</li> <li>11. HABUMUGISHA 8 ans MUGESERA KIBUNGO</li> <li>12. NGENDAHEMANA 6 ans MUGESERA KIBUNGO</li> <li>13. NYIRAKAMEGELI 27 ans Cult. MUGESERA KIBUNGO</li> <li>14. MUKANDAYISENGA 11 ans MUGESERA KIBUNGO</li> <li>15. NYIRAGATALINGENGE 56 ans Cult. MUGESERA KIBUNGO</li> <li>16. MUNYANKINDI 44 ans Cult. MUGESERA KIBUNGO</li> <li>17. NYABENDA 67 ans Cult.</li> </ol>	<p>Ont été mitraillés dans le Secteur NSHLI I  Commune SAKE  Préfecture KIBUNGO</p>
--	---	---

	<p>MUGESERA KIBUNGO  18. NYIRABENDA 57 ans  Cult. MUGESERA KIBUNGO  19. NYIRAMUBI 55 ans Cult.  MUGESERA KIBUNGO  20. MUKESHIMANA 30 ans  Cult. MUGESERA KIBUNGO  21. NTAMPUHWE 59 ans Cult.  MUGESERA KIBUNGO  22. MUKATARASISI 51 ans  Cult. MUGESERA KIBUNGO  23. MUKAMBUGA 26 ans, Cult.  MUGESERA KIBUNGO  24. MUKAMBARUSHIMANA 24  ans Cult. MUGESERA  KIBUNGO  25. MANIRAHU 35 ans Cult.  MUGESERA KIBUNGO  26. GATABAZI 32 ans Cult.  MUGESERA KIBUNGO  27. GATABAZI Léonard 40 ans,  Cult. MUGESERA KIBUNGO  28. NYINAWINGELI 17 ans  MUGESERA KIBUNGO  29. MUKAJYAMUBANDI 7 ans  MUGESERA KIBUNGO  30. NSEKANABO 29 ans Cult.  MUGESERA KIBUNGO  31. RWATANGABO 72 ans Cult.  MUGESERA KIBUNGO  32. GATARINA 58 ans Cult.  MUGESERA KIBUNGO.</p>	
<p><u>Sdt TWIZEYIMANA G.</u>  Camp des réfugiés de NYANGEZI</p>	<p>1. MUKAGATARE Alphonsine  30 ans Cult. KINYAMAKARA  GIKONGORO</p>	<p>Tuée par coup de  marteau en Août 1994 à  GIKONGORO</p>
<p><u>Cpl BIHOYIKI Ferdinand</u>  Camp des réfugiés de NYANGEZI</p>	<p>1. NGAYABOSHYA Lambert  40 ans Cult. GITONGO  KIRAMBO CYANGUGU  2. MAZIMPAKA Shabani 38 ans  Cult. KIRAMBO CYANGUGU  3. MAHANGAYIKO 5 ans  KIRAMBO CYANGUGU</p>	<p>Tué par coups de bâtons  en Avril 1995 à  CYANGUGU  Tué par balle en  Septembre 1994 à  KIRAMBO CYANGUGU  Tué par balle en  Septembre 1994 à  CYANGUGU</p>
<p><u>Cpl NZEYIMANA Claudien</u>  Camp des réfugiés de NYANGEZI</p>	<p>1. NSABIMANA Innocent 30 ans  Commerçant KIGALI  2. KABAGWIRA Jeannine 24 ans  Cult. KANOMBE KIGALI  3. NYIRANGIRIMANA 11 ans  Elève KANOMBE KIGALI</p>	<p>Tué par balle à  KANOMBE KIGALI en  Avril 1994  Tuée par grenade en  Avril 1994 à KANOMBE  KIGALI  "</p>

<p><u>Cpl KUBWIMANA Eram</u> Camp des réfugiés de NYANGEZI</p>	<p>1. TWAGIRAYEZU Pascal 28 ans Commerçant, KIGALI</p> <p>2. HAGUMA Daniel 30 ans chauffeur à RUYENZI - GITARAMA</p>	<p>Tué par balle le 07 Août 1994 à la Sainte famille NYARUGENGE KIGALI</p> <p>Tué par balle en Septembre 1994 à CYAKABILI GITARAMA</p>
--	--	--

<u>Cpl HABIRORA Alexis</u> Camp des réfugiés de NYANGEZI	1. KARANGWA Anaclét 33 ans Agent de l'Etat KANOMBE KIGALI  2. MUKAMAZERA Vivianne 27 ans, Enseignante KIGALI KANOMBE	Tous tués par balles en Juillet 1994 à KANOMBE - KIGALI
<u>Cpl BIZIMUNGU Innocent</u> Camp des réfugiés de NYANGEZI	1. NKUNDABAGENZI Aloys 25 ans Militaire, MUSEBEYA - GIKONGORO	Tué par balle à MUSEBEYA GIKONGORO
<u>Cpl MUNYEMANZI</u> Camp des réfugiés de NYANGEZI	1. MUNYANEZA Elève	Tué par balle
<u>Cpl NKURANYABAHIZI</u> Camp des réfugiés de NYANGEZI	1. MATABARO 35 ans, Enseignant, RUNYINYA BUTARE 2. GASANA 37 ans, Comptable RUNYINYA BUTARE 3. MUGANANDAYI 35 ans Enseignant, RUNYINYA BUTARE	Tués par balles à KIBEHO GIKONGO
<u>Cpl NSENGUMUREMYI</u> Camp des réfugiés de NYANGEZI	1. GAKUBA 30 ans, Enseignant MUSEBEYA GIKONGORO	Tué par balle à GATOVU, MUSEBEYA - GIKONGO
<u>I Sdt NDAYAMBAJE</u> Camp des réfugiés de NYANGEZI	1. NTAWUHIGANAYO 28 ans Cult. KIBUYE MWENDO	Tué par balle à KUBUMBWE KIBUYE
<u>Recrue RWAMACUMU</u> Camp des réfugiés de NYANGEZI	1. BIRIGAMBA 26 ans Cult. SHYORONGI - KIGALI	Tué par agafuni à SHYORONGI KIGALI
<u>Cpl NZEYIMANA</u> Camp des réfugiés de NYANGEZI	1. HATEGEKIMANA 32 ans KIGALI	Tué par balle à KIGALI
<u>Cpl NTAWURUHUNGA</u> Camp des réfugiés de NYANGEZI	1. SEBAHAKWA 26 ans, Cult. RUKIRA KIBUNGO	Tué par Agafuni à KANKOMBWA KIBUNGO
<u>Cpl MUKESHIMANA</u> Camp des réfugiés de NYANGEZI	1. NSABIMANA 52 ans Commerçant 2. MUKANDEKEZI Cult. NYABISINDU BUTARE	Tués par Agafuni à GAHONDO BUTARE
<u>Cpl SERUBYOGO</u> Camp des réfugiés de NYANGEZI	1. MPATSWENUMUGABO 38 ans Agent de l'Etat 2. MUKAGACINYA 22 ans Etudiante 3. RWAMANYWA 26 ans Etudiant 4. MAJANJA 72 ans Cult. 5. UWAMALIYA 16 ans Elève 6. KARERANGABO 18 ans Elève 7. RUHINDA 12 ans Elève GIKORO KIGALI	Tous ont été tués par Etranglement à GIKORO KIGALI
<u>Cpl MURINDAHABI</u> Camp des réfugiés de NYANGEZI	1. GAKENE 18 ans Elève 2. BYOBO 23 ans Etudiant	Tués à GISOZI par Agafuni
<u>Slt SIBORUREMA</u> Camp des réfugiés de NYANGEZI	1. KUBWIMANA 25 ans Elève MUSHUBATI GITARAMA	Tué à KIGALI par Agafuni
<u>Recrue RWAMACUMU</u> Camp des réfugiés de NYANGEZI	1. MUVUZICONDO 18 ans Elève SHYORONGI	Tué par balle à SHYORONGI KIGALI

<p><u>NDAYISHIMYE Viateur</u> Secteur : GISAGARA Commune : NDORA Préfecture : BUTARE Camp des réfugiés de NYANGEZI</p>	<p>1. NDIHAKANYA Innocent 58 ans 2. GAHUNGA 27 ans 3. NTAGOZERA Festus 23 ans 4. RUTAGANDA Félix 22 ans 5. RWAGATORE Nicolas 28 ans</p>	<p>Ont été baillonnés dans leurs maisons à NDORA BUTARE</p>
<p><u>RUTEBUKA Cyrille</u> Secteur : RUKOKO Commune : GISOVU Préfecture : KIBUYE Camp des réfugiés de NYANGEZI</p>	<p>1. MUJYANAMA 42 ans 2. NTAWURUHUNGA 38 ans 3. KABANDA Célestin 36 ans 4. NIYOMUGABO Cyprien 24 ans</p>	<p>Tués par balles à RUKOKO GISOVU KIBUYE</p>
<p><u>NSENGIYUMVA David</u> Secteur : NYARUSHYAMBA Commune : RWERERE Préfecture : GISENYI Camp des réfugiés de NYANGEZI</p>	<p>1. MATALISI Aron 55 ans 2. NYIRANSENGIYUMVA Marie 28 ans</p>	<p>Tués par balles à RWERERE GISENYI</p>
<p><u>ZIHORANINGOGA Alphonse</u> Secteur : RWERU Commune : RUTONDE Préfecture: KIBUNGO Camp des réfugiés de NYANGEZI</p>	<p>1. RUCAMUMUHIGO Bénjamin 32 ans 2. GATERA Edouard 33 ans 3. MUNYANEZA 36 ans</p>	<p>Tués par coups de couteaux à RUTONDE KIBUNGO</p>
<p><u>RWAGAHIRIMA P. Claver</u> Secteur : BWIRA Commune : KIVUMU Préfecture: KIBUYE Camp des réfugiés de NYANGEZI</p>	<p>1. KAMENYERO 40 ans</p>	<p>Fusillé par les militaires du FPR à KIVUMU KIBUYE</p>
<p><u>NTALINDWA Jacques</u> Secteur : BISENGA Commune : KABARONDO Préfecture : KIBUNGO Camp des réfugiés de NYANGEZI</p>	<p>1. MUHIRE Jean 75 ans</p>	<p>Tué par balle à KABARONDO KIBUNGO</p>
<p><u>TWAGIRIMANA Edouard</u> Secteur : NGOMA Commune : NYABIKENKE Préfecture : GITARAMA Camp des réfugiés de NYANGEZI</p>	<p>1. UTAZIRUBANDA Silas 47 ans 2. UWIHOREYE 17 ans</p>	<p>Tués par balles à NYABIKENKE GITARAMA</p>
<p><u>MUSABYIMANA Isaïe</u> Secteur : BUNYERERI Commune : BUGARAMA Préfecture : CYANGUGU Camp des réfugiés de NYANGEZI</p>	<p>1. NGIRUWONSANGA Idéphonse 55 ans</p>	<p>Tué par balles à BUGARAMA CYANGUGU</p>
<p><u>HAKIZUMUGABE</u> Secteur : KIBUMBA Commune : NYABIKENKE préfecture : GITARAMA Camp des réfugiés de NYANGEZI</p>	<p>1. KABERUKA Vianney 35 ans 2. NYIRASHALIBENGA 50 ans</p>	<p>Mort fusillé par les militaires du FPR à NYABIKENKE GITARAMA Morte fusillée par les militaires du FPR à son domicile.</p>

## CONCLUSIONS

Depuis l'invasion de notre pays par le FPR le 1er octobre 1990, jusqu'à l'exil du peuple rwandais vers le ZAIRE, la TANZANIE et le BURUNDI et ailleurs, les FAR n'ont ménagé aucun effort pour ramener le calme et la tranquillité publique entre les trois composantes de la société rwandaise.

Comme le montrent clairement les discours, les directives données et les actions sur le terrain, ce souci du maintien et du rétablissement de l'ordre public a été le leitmotiv du Gouvernement et des autres autorités tant civiles que militaires à travers toutes les péripéties de la guerre. La date fatidique du 06 Avril 1994 à laquelle le FPR a descendu l'avion présidentiel à la verticale de l'Aéroport de KANOMBE causant ainsi la mort du Président de la République Rwandaise, HABYARIMANA Juvénal et de son homologue du BURUNDI, le Président NTARYAMIRA Cyprien n'a pas influé sur le comportement des autorités rwandaises en matière de MROP. Cette mort subite et inattendue, provoqua un débordement populaire et une vague de massacres à travers tout le pays.

Il sied de souligner que le Président HABYARIMANA Juvénal est mort de retour de la TANZANIE où il venait d'apposer encore une fois sa signature sur le processus d'application intégrale des Accords d'ARUSHA. Pourtant, ni ses discours, ni ses différents déplacements officiels dans les pays limitrophes n'ont pu convaincre et contraindre le FPR à accepter la paix. Pour le FPR, se targuait-il de raconter dans les coulisses en marge des négociations, la guerre était un état définitif du problème rwandais qui ne se terminerait qu'à la prise totale du pouvoir.

En effet, chaque jour cette vérité devenait réalité. Pour retarder l'application des Accords d'ARUSHA, le FPR ne cessait d'exiger de nouvelles concessions qui par ailleurs étaient honorées. De ce fait, il n'est pas surprenant que la population ait pris conscience, petit à petit d'abord et puis avec force, de l'impossibilité d'un accord avec le FPR qui incarnait visiblement le pouvoir monoéthnique TUTSI.

Cette méfiance de la population envers le FPR s'est accentuée par l'arrivée du Bn FPR au CND dont les Chefs ne cessaient de prêcher qu'ils sont venus pour libérer le pays de la dictature du Président HABYARIMANA qui pourtant, pour la plus grande majorité du peuple, était un symbole d'Unité du peuple rwandais.

En même temps, le FPR en a profité pour cristalliser la jeunesse TUTSI de tout le pays autour de lui par l'entremise de ses éléments infiltrés.

Face à ces signes avant-coureurs la Communauté Internationale a été incapable de prévoir le pire. C'est ainsi que dès son arrivée, le contingent belge de la MINUAR, pourtant contesté par la population, n'a fait que raviver des tensions interethniques au lieu de les dissiper.

En effet, certains belges commandités s'attaquaient volontairement sans motif à des leaders HUTU tandis que d'autres pactisaient avec les TUTSI contre les HUTU. Que dire de ces militaires belges qui, lors de leur patrouille dans la Ville de KIGALI, n'hésitaient pas à lever les doigts en V, signe de la victoire, en direction des TUTSI ou à leur montrer le nez plat des HUTU ! Le Général DALLAIRE et le Contingent belge de la MINUAR ont failli à leur mission de maintien de la Paix et ont brillé plutôt par la partisanerie dans le conflit Rwandais.

Revenant à la complicité des pays étrangers, il y a lieu de souligner derechef, l'action nuisible de Monsieur Yoweri KAGUTA MUSEVENI, Président de l'OUGANDA, allié du FPR. Cette alliance s'est scellée bien avant l'agression du Rwanda et plus exactement à la prise du pouvoir en

<p><u>NDAYISHIMYE Viateur</u> Secteur : GISAGARA Commune : NDORA Préfecture : BUTARE Camp des réfugiés de NYANGEZI</p>	<p>1. NDIHAKANYA Innocent 58 ans 2. GAHUNGA 27 ans 3. NTAGOZERA Festus 23 ans 4. RUTAGANDA Félix 22 ans 5. RWAGATORE Nicolas 28 ans</p>	<p>Ont été baillonnés dans leurs maisons à NDORA BUTARE</p>
<p><u>RUTEBUKA Cyrille</u> Secteur : RUKOKO Commune : GISOVU Préfecture : KIBUYE Camp des réfugiés de NYANGEZI</p>	<p>1. MUJANAMA 42 ans 2. NTAWURUHUNGA 38 ans 3. KABANDA Célestin 36 ans 4. NIYOMUGABO Cyprien 24 ans</p>	<p>Tués par balles à RUKOKO GISOVU KIBUYE</p>
<p><u>NSENGIYUMVA David</u> Secteur : NYARUSHYAMBA Commune : RWERERE Préfecture : GISENYI Camp des réfugiés de NYANGEZI</p>	<p>1. MATALISI Aron 55 ans 2. NYIRANSENGIYUMVA Marie 28 ans</p>	<p>Tués par balles à RWERERE GISENYI</p>
<p><u>ZIHORANINGOGA Alphonse</u> Secteur : RWERU Commune : RUTONDE Préfecture: KIBUNGO Camp des réfugiés de NYANGEZI</p>	<p>1. RUCAMUMUHIGO Bénjamin 32 ans 2. GATERA Edouard 33 ans 3. MUNYANEZA 36 ans</p>	<p>Tués par coups de couteaux à RUTONDE KIBUNGO</p>
<p><u>RWAGAHIRIMA P. Claver</u> Secteur : BWIRA Commune : KIVUMU Préfecture: KIBUYE Camp des réfugiés de NYANGEZI</p>	<p>1. KAMENYERO 40 ans</p>	<p>Fusillé par les militaires du FPR à KIVUMU KIBUYE</p>
<p><u>NTALINDWA Jacques</u> Secteur : BISENGA Commune : KABARONDO Préfecture : KIBUNGO Camp des réfugiés de NYANGEZI</p>	<p>1. MUHIRE Jean 75 ans</p>	<p>Tué par balle à KABARONDO KIBUNGO</p>
<p><u>TWAGIRIMANA Edouard</u> Secteur : NGOMA Commune : NYABIKENKE Préfecture : GITARAMA Camp des réfugiés de NYANGEZI</p>	<p>1. UTAZIRUBANDA Silas 47 ans 2. UWIHOREYE 17 ans</p>	<p>Tués par balles à NYABIKENKE GITARAMA</p>
<p><u>MUSABYIMANA Isaïe</u> Secteur : BUNYERERI Commune : BUGARAMA Préfecture : CYANGUGU Camp des réfugiés de NYANGEZI</p>	<p>1. NGIRUWONSANGA Ildéphonse 55 ans</p>	<p>Tué par balles à BUGARAMA CYANGUGU</p>
<p><u>HAKIZUMUGABE</u> Secteur : KIBUMBA Commune : NYABIKENKE préfecture : GITARAMA Camp des réfugiés de NYANGEZI</p>	<p>1. KABERUKA Vianney 35 ans 2. NYIRASHALIBENGA 50 ans</p>	<p>Mort fusillé par les militaires du FPR à NYABIKENKE GITARAMA Morte fusillée par les militaires du FPR à son domicile.</p>



## CONCLUSIONS

Depuis l'invasion de notre pays par le FPR le 1er octobre 1990, jusqu'à l'exil du peuple rwandais vers le ZAIRE, la TANZANIE et le BURUNDI et ailleurs, les FAR n'ont ménagé aucun effort pour ramener le calme et la tranquillité publique entre les trois composantes de la société rwandaise.

Comme le montrent clairement les discours, les directives données et les actions sur le terrain, ce souci du maintien et du rétablissement de l'ordre public a été le leitmotiv du Gouvernement et des autres autorités tant civiles que militaires à travers toutes les péripéties de la guerre. La date fatidique du 06 Avril 1994 à laquelle le FPR a descendu l'avion présidentiel à la verticale de l'Aéroport de KANOMBE causant ainsi la mort du Président de la République Rwandaise, HABYARIMANA Juvénal et de son homologue du BURUNDI, le Président NTARYAMIRA Cyprien n'a pas influé sur le comportement des autorités rwandaises en matière de MROP. Cette mort subite et inattendue, provoqua un débordement populaire et une vague de massacres à travers tout le pays.

Il sied de souligner que le Président HABYARIMANA Juvénal est mort de retour de la TANZANIE où il venait d'apposer encore une fois sa signature sur le processus d'application intégrale des Accords d'ARUSHA. Pourtant, ni ses discours, ni ses différents déplacements officiels dans les pays limitrophes n'ont pu convaincre et contraindre le FPR à accepter la paix. Pour le FPR, se targuait-il de raconter dans les coulisses en marge des négociations, la guerre était un état définitif du problème rwandais qui ne se terminerait qu'à la prise totale du pouvoir.

En effet, chaque jour cette vérité devenait réalité. Pour retarder l'application des Accords d'ARUSHA, le FPR ne cessait d'exiger de nouvelles concessions qui par ailleurs étaient honorées. De ce fait, il n'est pas surprenant que la population ait pris conscience, petit à petit d'abord et puis avec force, de l'impossibilité d'un accord avec le FPR qui incarnait visiblement le pouvoir monoéthnique TUTSI.

Cette méfiance de la population envers le FPR s'est accentuée par l'arrivée du Bn FPR au CND dont les Chefs ne cessaient de prêcher qu'ils sont venus pour libérer le pays de la dictature du Président HABYARIMANA qui pourtant, pour la plus grande majorité du peuple, était un symbole d'Unité du peuple rwandais.

En même temps, le FPR en a profité pour cristalliser la jeunesse TUTSI de tout le pays autour de lui par l'entremise de ses éléments infiltrés.

Face à ces signes avant-coureurs la Communauté Internationale a été incapable de prévoir le pire. C'est ainsi que dès son arrivée, le contingent belge de la MINUAR, pourtant contesté par la population, n'a fait que raviver des tensions interethniques au lieu de les dissiper.

En effet, certains belges commandités s'attaquaient volontairement sans motif à des leaders HUTU tandis que d'autres pactisaient avec les TUTSI contre les HUTU. Que dire de ces militaires belges qui, lors de leur patrouille dans la Ville de KIGALI, n'hésitaient pas à lever les doigts en V, signe de la victoire, en direction des TUTSI ou à leur montrer le nez plat des HUTU ! Le Général DALLAIRE et le Contingent belge de la MINUAR ont failli à leur mission de maintien de la Paix et ont brillé plutôt par la partisanerie dans le conflit Rwandais.

Revenant à la complicité des pays étrangers, il y a lieu de souligner derechef, l'action nuisible de Monsieur Yoweri KAGUTA MUSEVENI, Président de l'OUGANDA, allié du FPR. Cette alliance s'est scellée bien avant l'agression du Rwanda et plus exactement à la prise du pouvoir en

UGANDA par le Président MUSEVENI aidé par les éléments du FPR majoritaires dans les rangs de la NRA. Pour les récompenser, MUSEVENI a conclu avec eux le PACTE de les aider à conquérir le Rwanda. Le 01 Octobre 1990, chose dite, chose faite!

La complicité de l'Ouganda tant décriée par l'opinion nationale auprès de la Communauté Internationale n'a trouvé échos que lors de la récente visite officielle du Président MUSEVENI au Rwanda en date du 14 au 17 Août 1995. C'est à ce moment qu'un Officier du FPR, Colonel KAREMERA, a déclaré sur les antennes de la Radio Rwandaise que plusieurs Officiers de l'APR étaient membres de la NRA depuis longtemps avec le Président MUSEVENI à leur tête. Au cours de cette visite, il a été même envisagé d'examiner comment le FPR doit restituer l'armement de l'Ouganda et d'épurer ses dettes contractées auprès des organismes bancaires de ce pays pour soutenir son effort de guerre. Ce constat amer est maintenant mis à nu par l'opinion internationale (Radio BBC - Voix de l'Amérique, etc...) qui n'avait jamais osé pointer du doigt l'agresseur attiré en la personne du Président Yoweri MUSEVENI.

La Communauté Internationale, en l'occurrence l'ONU, a manifesté une attitude pour le moins complaisante face à cette situation dramatique. Alors que le problème des réfugiés Rwandais vivant en Ouganda était en voie de trouver une solution pacifique, le FPR constitué de Réfugiés Rwandais en grande majorité TUTSI se trouvant dans les rangs de la NRA, a attaqué contre toute attente le Rwanda, leur propre pays. Cela n'a pas alerté outre mesure ni l'OUA ni l'ONU pour condamner avec la dernière énergie cet acte contraire aux règles et conventions internationales. Encouragé par cette pusillanime indifférence de ces organisations, le FPR a multiplié ses attaques en violant en toute impunité tous les accords de cessez-le-feu et même de Paix déjà négociés. A tous ces agissements le FPR arguait le manque de démocratie dans le pays alors que le multipartisme faisait bonne école au Rwanda.

Soulignons encore une fois que la venue du multipartisme au Rwanda qui permit à tout un chacun de se choisir librement son parti politique, avait de surcroît ouvert les portes du Rwanda aux réfugiés voire même aux combattants du FPR que d'aucuns commençaient même à considérer comme des frères et non des ennemis au sens traditionnel du terme.

Les événements tragiques qui s'en sont suivis ont prouvé que le FPR n'avait jamais l'intention de faire la paix. La non-application des Accords d'ARUSHA par le FPR après l'assassinat du Président HABYARIMANA constitue un dernier témoignage parmi tant d'autres cités au cours de ce réquisitoire.

L'attitude de la TANZANIE face au nouveau Drame Rwandais n'a pas été exempte de partialité. L'on se souvient bien que ce pays a été le principal artisan dans l'aboutissement de la signature des Accords d'ARUSHA par les deux parties. Cependant on a été surpris de sa position ambiguë et de son manque de fermeté dans la condamnation des auteurs de l'attentat contre les deux Présidents alors qu'ils revenaient de ce même pays. Son empressement à bloquer d'abord les aéronefs rwandais et à les remettre par la suite au FPR au lieu d'exiger l'ouverture immédiate d'une enquête internationale sur cet assassinat ne font que confirmer sa complicité dans cet acte ignoble.

Cette trahison qui s'est nouée autour du RWANDA a conduit, à la grande stupéfaction de tout le monde, tout un peuple en majorité HUTU à l'exil pour fuir les atrocités du FPR et cela sous l'oeil amusé de certaines puissances.

Aujourd'hui, cette population à la merci des épidémies, de la famine et d'autres horreurs inimaginables sous l'oeil compatissant de la Communauté Internationale, ne sait plus où mettre la tête. Pourtant, il ne manque rien à cette Communauté, si ce n'est seulement la compréhension du Problème Rwandais, pour aider les Rwandais à y trouver une solution pacifique et durable. Les réfugiés sont disposés à rentrer chez eux et acceptent bien que les responsables des massacres soient traduits devant le Tribunal International créé à cet effet mais à condition que les criminels des deux parties antagonistes soient tous poursuivis.

Actuellement, le FPR continue d'orchestrer ses campagnes médiatiques mensongères en disant que les FAR et INTERAHAMWE se préparent, sous la complicité du ZAIRE, à attaquer le Rwanda. C'est sous ce prétexte qu'il a demandé et obtenu du Conseil de Sécurité des Nations Unies la levée de l'embargo sur les armes. Pourtant, en démentissant cela, la voix du ZAIRE qui héberge ces réfugiés n'a pas trouvé échos auprès de l'ONU qui a de multiples moyens de vérification de cet état de choses. Il a préféré plutôt appuyer à outrance la minorité TUTSI au pouvoir à KIGALI. Cette même minorité continue à violer les droits élémentaires de l'homme au vu et au su de la Communauté Internationale. Les massacres collectifs comme celui de KIBEHO, de KANAMA, de MUDASOMWA, enlèvements, tueries sélectives, viols, violences etc... sont le lot journalier des HUTU qui sont restés à l'intérieur du Pays ou qui y retournent sous les auspices du HCR. Ce dernier se refuse à diffuser les déclarations de ceux qui reviennent du Rwanda et qui ont subi des exactions du FPR à leur retour pour ne pas compromettre le principe immuable de retour "librement consenti".

Comme ne cesse de le crier à haute voix la Communauté des Réfugiés Rwandais, la solution à leur problème réside dans le dialogue. Sinon l'alternat des réfugiés HUTU et TUTSI perdurera sans fin tout en s'accompagnant de nouvelles atrocités.

Il faudrait que la Communauté Internationale s'y investisse sans réserve, en toute neutralité et objectivité, et prenne une décision irrévocable visant le règlement pacifique et durable du problème rwandais.

Ce problème ne peut pas être résolu comme un litige entre deux personnes ou deux groupes de personnes; c'est un problème historique entre deux ethnies composant un même peuple et obligées de vivre ensemble. Il faut trouver des mécanismes et un cadre appropriés pour le résoudre d'une façon durable.

Les FAR soutiennent une enquête juste et impartiale pour établir la vérité, et dégager les responsabilités. Elles soutiennent en outre qu'un dialogue entre les autorités de KIGALI et les représentants des réfugiés précède les jugements du TIR pour que les coupables au sein des deux parties soient tous poursuivis. C'est dans ce seul cadre qu'une réelle réconciliation tant souhaitée sera possible.

La lutte d'influence de certains Etats ne devrait pas être dépourvue d'un minimum de bon sens et de moralité. Vu l'importance du soutien dont bénéficie le FPR de la part de certains Pays, les FAR et le peuple rwandais en exil sont portés à croire à un complot de ces Etats pour saper la splendeur du Rwanda autrefois havre de Paix et d'Unité Nationale.

Il est malheureux de remarquer, à l'aube du 21ème siècle, que les grandes figures de la civilisation moderne, veillent imposer de force, à un peuple, une autorité qui ne répond pas à ses aspirations. Cela va contre le principe de droit des peuples de disposer d'eux-mêmes dans le respect des lois et conventions internationales.

---

TABLE DES MATIERES

<u>INTRODUCTION</u> .....	1
<u>CHAPITRE Premier : LES PERIPETIES DE LA GUERRE</u> .....	7
Section Première Invasion du Rwanda par le FPR à partir de l'Ouganda le 01 Octobre 1990. 7	
Section 2 Période de Novembre 1990 à Décembre 1992 .....	10
Section 3 Période de Janvier 1993 au 04 Août 1993 .....	12
Section 4 Période du 04 Août 1993 au 06 Avril 1994 .....	13
Section 5 Période du 06 Avril 1994 au 17 Juillet 1994 .....	14
<u>CHAPITRE II: ACCUSATIONS CONTRE L'APR</u> .....	18
Section Première Massacres des HUTU .....	18
§ 1. Planification des massacres des HUTU .....	18
I. Incitation à la Haine et à la Violence .....	18
II. Campagne médiatique mensongère .....	19
§ 2. Exécution des massacres des HUTU .....	23
I. Période du 01 Octobre 1990 au 04 Août 1993 .....	23
II. Période du 04 Août 1993 au 06 Avril 1994. ....	27
§ 3. Catastrophe d'Avril 1994 à nos jours .....	33
Section 2 Assassinat du Président de la République Rwandaise, le Général-Major HABYARIMANA Juvénal le 06 Avril 1994 .....	39
Section 3 Violations des cessez-le-feu et de l'Accord de Paix d'ARUSHA 46	

**Section 4**

Destruction du patrimoine national  
et des biens des particuliers. 57

**Section 5**

Accusations individuelles  
contre les Militaires de l'APR 59

<b>CHAPITRE III:</b>	<b><u>COMPLICITÉ DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE</u></b>	<b>73</b>
<b>Section Première</b>	<b>Responsabilité de la Communauté Internationale.</b>	<b>73</b>
<b>Section 2</b>	<b>Accusation contre la MONUOR-MINUAR (le Général Roméo DALLAIRE et le Contingent Belge)</b>	<b>74</b>
§ 1.	Responsabilité de la MONUOR-MINUAR dans l'assassinat du Président HABYARIMANA.	74
§ 2.	Responsabilité de la MONUOR-MINUAR dans la planification et l'exécution des massacres.	78
<b>Section 3</b>	<b>Responsabilité de certaines personnalités étrangères alliées du FPR.</b>	<b>85</b>
§ 1.	Complicité de YOWERI KAGUTA MUSEVENI, Président de l'OUGANDA	85
I.	Complicité dans le conflit rwandais	85
II.	Complicité dans l'assassinat des Présidents HABYARIMANA et NTARYAMIRA.	94
§ 2.	Complicité du Président Ali HASSAN MWINYI, Président de la TANZANIE	94
§ 3.	Complicité du Major Pierre BUYOYA, Président du BURUNDI et du Lt Col BIKOMAGU, Chef EM Général des FAB	95
§ 4.	Complicité de certaines personnalités Belges	98
I.	Appui politique	98
II.	Assistance technique	99
§ 5.	Complicité de BILL CLINTON, Président des Etats-Unis d'Amérique et son administration	100
I.	Assistance technique	100
II.	Appui médiatique et politique	101
§ 6.	Complicité de Madame LYNDY CHALKER de la Grande Bretagne	103

**Section 4.**

Responsabilité de certains membres des Confessions  
Religieuses.

<b><u>CHAPITRE IV:</u></b>	<b><u>LES ACTIVITES DES FAR</u></b> .....	<b>106</b>
Section Première		
Période du 01 Octobre 1990 au 31 Décembre 1992	.....	106
Section 2		
Période du 01 Janvier au 04 Août 1993	.....	111
Section 3		
Période du 04 Août 1993 au 06 Avril 1994	.....	116
Section 4		
Période du 06 Avril au 17 Juillet 1994	.....	127
<b><u>CHAPITRE V:</u></b>	<b><u>DE L'AUTO-DEFENSE POPULAIRE</u></b> .....	<b>151</b>
<b><u>CHAPITRE VI:</u></b>	<b><u>LISTE-ECHANTILLON DE MILITAIRES DES FAR</u></b> <b><u>QUI ACCUSENT LE FPR; ET LES MEMBRES</u></b> <b><u>DE LEURS FAMILLES VICTIMES DU FPR.</u></b> .....	<b>153</b>
<b><u>CONCLUSIONS</u></b>	.....	<b>221</b>



LES ANNEXES:

Annexe A: Documents relatifs aux péripéties de la guerre

Annexe B: Documents relatifs à l'accusation contre l'APR

Appendice I: Investigations sur l'organisation clandestine du FPR à travers le pays.

Appendice II: Documents relatifs aux massacres des HUTU.

Appendice III: Documents relatifs à l'assassinat du Président de la République Rwandaise, le Général-Major Juvénal HABYARIMANA le 06 Avril 1994.

Appendice IV: Documents relatifs à la violation des cessez-le-feu et violation de l'Accord de Paix d'ARUSHA.

Annexe C: Documents relatifs à la complicité de la Communauté Internationale

Appendice I: Documents relatifs à la complicité de la MINUAR - MONUOR

Appendice II: Documents relatifs à la complicité de certaines personnalités étrangères alliées du FPR.

Annexe D: Documents relatifs aux activités des FAR

Appendice I: Documents relatifs aux activités des FAR pour la période du 01 octobre 1990 au 31 Décembre 1992.

Appendice II: Documents relatifs aux activités des FAR pour la période du 01 Janvier au 04 Août 1993 (signature de l'Accord de Paix d'ARUSHA).

Appendice III: Documents relatifs aux activités des FAR pour la période du 04 Août 1993 au 06 Avril 1994

Appendice IV: Documents relatifs aux activités des FAR pour la période du 06 Avril 1994 au 17 Juillet 1994.

Annexe E: Documents relatifs à l'auto-défense populaire.

ABREVIATIONS ET SIGLES

- Adjt	: Adjoint
- AP	: Arrêté Présidentiel
- APR	: Armée Patriotique Rwandaise
- AR	: Armée Rwandaise
- ATK	: Anti-Tank
- Bde	: Brigade
- BEM	: Breveté d'Etat-Major
- BEMS	: Breveté d'Etudes Militaires Supérieure

- Ministre de la Défense Nationale
- MINAFFET : Ministère des Affaires Etrangère
  - MININTERDECO : Ministère de l'Intérieur et du Développement Communal (ou MININTER)
  - MRND : Mouvement Républicain National pour le Développement et la Démocratie
  - MROP : Maintien et Rétablissement d'Ordre Public
  - MSG : Message
  - NRA : National Resistance Army
  - Offr : Officier
  - OCIR : Office des Cultures Industrielles du Rwanda
  - OMP : Officier du Ministère Public
  - ORINFOR : Office Rwandais de l'Information
  - Ops : Opération (s)
  - Para : Parachutiste
  - PL : Parti Libéral
  - PM : Police Militaire
  - PRESIREP : Présidence de la République ou Président de la République
  - PSD : Parti Social Démocrate
  - P.V.K. : Préfecture de la Ville de KIGALI
  - Q : Quartier Général
  - Rens : Renseignements
  - RL N° : Référence Lettre Numéro
  - RT N° : Référence Télégramme Numéro
  - Sect Ops : Secteur Opérationnel
  - Sdt : Soldat
  - Sgt : Sergent
  - SITREP : Situation Report (Rapport de Situation)
  - SLt : Sous-Lieutenant
  - Tg : Télégramme
  - TIR : Tribunal International pour le Rwanda

## DOCUMENTATION

1. Les Archives des Forces Armées Rwandaises
2. L'Accord de Paix d'ARUSHA (Journal Officiel de la République Rwandaise N° 16 du 15 août 1993).
3. La catastrophe Rwandaise.  
Centre International pour les Initiatives de paix et de Résolution de Conflits en AFRIQUE (ICPCRIA)
4. AFRICA INTERNATIONAL N° 260 et 272
5. AJPR: RWANDA-L'AUTRE FACE DU GENOCIDE
6. SHYIRAMBERE J. BARAHINYURA : RWANDA - Trente deux ans après la Révolution Sociale de 1959.
7. New Vision du 14 Novembre 1990
8. Executive Intelligence Review
9. Inquisiteur Républicain de Septembre 1995
10. Le Peuple Rwandais accuse (Ministre de la Justice)
11. Le Non-Dit sur les massacres au RWANDA  
I, II et III Partie (Collectif des ONG)
12. Le livre blanc sur l'agression armée dont le RWANDA a été victime à partir du 1<sup>er</sup> Octobre 1990. (MINAFFET)
13. La Vérité sur le Drame Rwandais (RDR Cameroun)
14. RWANDA 1990-1995 QUI SONT LES AUTEURS DE LA TRAGEDIE?  
(La Communauté des Réfugiés)

• — — — — — •

